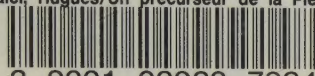


UNIV. OF ARIZONA

PQ1703 .S43 1929

mn

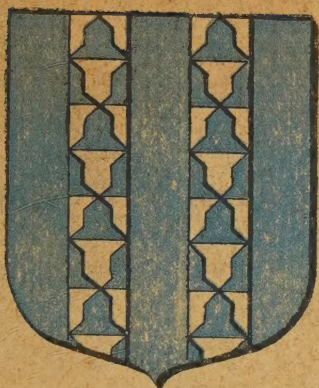
Salel, Hugues/Un precurseur de la Pleiad



3 9001 03920 7934



Digitized by the Internet Archive
in 2025



L.-A. BERGOUNIOUX

UN PRÉCURSEUR
DE LA PLÉIADE

HUGUES SALEL

de Cazals-en-Quercy

(1504-1553)

Œuvres Poétiques

Publiées avec une Introduction, des Notes et un Lexique



ÉDITIONS OCCITANIA

E.-H. GUITARD, ÉDITEUR

7, RUE OZENNE, TOULOUSE ET 6, PASSAGE VERDEAU, PARIS (IX^e)

MCMXXX

HUGUES SALEL
de Cazals-en-Quercy

DU MÊME AUTEUR

POÉSIE

- Les Chansons du Sang**, poèmes 6 fr.
(Imprimerie Coopérative, Montauban, 1915).
- Une Douceur Amère**, poèmes..... 6 fr.
(Jean Fort, éditeur, Paris, 1921).
- Le Doute**, scènes et dialogues..... 6 fr.
(Etienne Chiron, éditeur, Paris, 1923).

THÉÂTRE

- La Forêt Enchantée**, un acte en vers, représenté pour la première fois le 15 décembre 1921, au Théâtre des Champs-Élysées.
- La Bouche d'Ombre**, mimodrame, musique de FÉLIX FOURDRAIN, représenté pour la première fois le 25 mai 1922, au Théâtre National du Trocadéro.
- Psyché**, légende en vers, en deux tableaux et un prologue, représentée pour la première fois le 25 mai 1922, au Théâtre National du Trocadéro.

CRITIQUE

- Ames d'Aujourd'hui et de Naguère**, un volume à paraître :
LÉON CLADEL et les romanciers montalbanais — A propos du Centenaire de THÉODORE DE BANVILLE — Un héritier de Mistral : ANTONIN PERBOSC — Le Mouvement régionaliste : PHILÉAS LEBESGUE — Le Différend FRANÇOIS SAGON-CLÉMENT MAROT — Pour une Stèle à LENGLET-DUFRESNOY (articles précédemment parus dans les Revues, *la Vie*, *la Renaissance* et divers quotidiens).
- Un Ecrivain d'après-guerre**, M. THIERRY-SANDRE, poète, érudit et romancier (Conférence prononcée à l'Hôtel-de-Ville de Beauvais, le 23 janvier 1925, à l'occasion du Prix Goncourt.)

UN PRÉCURSEUR DE LA PLÉIADE

HUGUES SALEL
de Cazals-en-Quercy

(1504-1553)

Œuvres Poétiques

Publiées avec une Introduction, des Notes et un Lexique

PAR

Louis-Alexandre BERGOUNIOUX



ÉDITIONS OCCITANIA

E.-H. GUITARD, EDITEUR

7, RUE OZENNE, TOULOUSE ET 6, PASSAGE VERDEAU, PARIS (IX^e)

MCMXXIX

A M. DE MONZIE

MAIRE DE CAHORS -- SÉNATEUR DU LOT

ANCIEN MINISTRE

CETTE MODESTE ÉTUDE

EN TRÈS RESPECTUEUX ET DÉVOUÉ HOMMAGE

A.-L. BERGOUNIOUX



AVANT-PROPOS

Il y a déjà quelques années, le Dimanche 10 Juin 1922, s'est déroulée à Cazals, petit canton du département du Lot, au Nord-Ouest de Cahors, une fête intime et profondément émouvante dans sa simplicité. La Presse et les Revues littéraires l'ont ignorée. Et si le grand et noble romancier régionaliste Léon Lajage n'en avait donné un écho dans une brillante chronique du Temps, le souvenir en serait resté perdu et oublié dans le Journal du Lot (1) et le bulletin trimestriel de l'active Société des Etudes littéraires, artistiques et scientifiques du Lot. Cazals célébrait la mémoire de deux de ses fils : Hugues Salel et Guyon de Malerville. Fragile et éphémère sujet de fête en effet ! Dans le marbre scellé au seuil d'un modeste Hôtel-de-Ville, une plaque (2) perpétuait désormais le nom d'Hugues Salel, valet de chambre de François I^{er}, aumônier de la Reine, abbé

(1) *Journal du Lot*, numéro du 14 juin 1922.

(2) Voici le texte de la plaque apposée sur la façade de l'Hôtel-de-Ville de Cazals :
« L'an 1564 est né à Cazals Hugues Salel, poète de François I^{er}, traducteur d'Homère. »

de St-Chéron et de St-Sanson, ami et émule de Clément Marot (1), précurseur authentique de l'illustre vendômois, Pierre de Ronsard. Est-il besoin de rappeler l'allocution du maire de Cazals, M. Cassot, et l'élégante et spirituelle causerie du président de la Société des Etudes du Lot, M. E. Grangé? Dans un cadre magnifique de forêts, au pied du vieux cimetière, parmi les jardins et les prairies, les assistants étaient peu nombreux, une poignée d'érudits émus et fidèles, comme il convient à une gloire déchue, que la critique moderne, après le silence des siècles passés, n'a pas encore daigné tirer de l'oubli.

Et pourtant aucun poète ne fut plus mêlé au mouvement littéraire de la première moitié du xvi^e siècle que le quercynois Hugues Salel. Les témoignages des contemporains abondent sur ce point. Pour tous les écrivains qui florissaient entre 1535 et 1550, le nom d'Hugues Salel est inséparable des noms aujourd'hui encore illustres et respectés, de Clément Marot, Maurice Scève, Antoine Heroët, Mellin de Saint-Gelais. Parmi les preuves les plus irrécusables de cette large et haute réputation dont jouit de son vivant le poète cazalais, nous citerons ici celle qui paraît la plus probante et la plus caractéristique. Dans l'art poétique (2) qu'il écrivit pour « l'instruction des jeunes studieux et encore peu avancés en la poésie française », Thomas Sibilet propose sans cesse en exemple en 1548 aux jeunes poètes les gloires consacrées de son temps, et leur donne en modèle à côté des œuvres des plus illustres contemporains l'œuvre brève mais significative du poète Hugues Salel, soit à propos de la définition du rondeau (fol. 45) soit à propos de l'épigramme (second livre, chap. 1, fol. 39 et suivants) soit au sujet capital « de la rime, ses différences et divers usages » (liv. 1, chap. 7, fol. 21). Il n'y a pas un contemporain de Thomas Sibilet qui n'ait rangé comme lui Hugues Salel parmi « les bons poètes de ce temps ». Prosateurs et

(1) Une deuxième plaque, faisant, à la porte du même Hôtel-de-Ville, pendant à la première, porte l'inscription suivante :

« Quercy, Salel, de toy se vantera,

« Et, comme croy, de moy ne se taira. »

Cl. Marot.

« Offert par le Syndicat d'Initiative de Cahors et du Quercy. »

(2) Art poétique pour l'instruction des jeunes studieux et encore peu avancés en la poésie française, à Paris avec privilège, on le vend au Palais, en la boutique de Gilles Corrozet — 1548.

III

poètes, qu'ils appartiennent à l'école dite de Marot, ou à la Pléiade naissante ne mélient aucune réserve à leurs éloges. Une même admiration réunit les écrivains les plus divers, Charles de Sainte Marthe, Marot, Rabelais, Etienne Dolet, Brantôme, Olivier de Magny, du Bellay, Ronsard, Etienne Pasquier.

Ce n'est pas le lieu ici de faire l'histoire de la réputation de Salel à travers la critique du XVII^e et du XVIII^e siècles. Depuis le XIX^e siècle, il n'est pas un historien de la Renaissance qui n'ait cité avec Sainte-Beuve, Hugues Salel aux côtés des poètes de l'école de Clément Marot. De nos jours enfin, un jeune professeur américain, Miss Hélène J. Harwitt dans un substantiel et lumineux article paru à la *Modern Philology*, (1) en mars 1919, a consacré pour la première fois une étude de longue haleine et d'une patiente érudition à Hugues Salel, poète et traducteur.

Quelle est aujourd'hui la signification de l'œuvre poétique de Salel, quelle valeur a-t-elle gardée ? C'est assurément Sainte-Beuve, le maître incontesté et toujours actuel de la science critique de la Renaissance, qu'il convient d'interroger.

Dans le monument mémorable qu'il a élevé à la gloire de la Pléiade, l'éminent critique s'est plu à apporter lui-même les réserves nécessaires à son œuvre de justice. Mettre en évidence la portée considérable du manifeste de Joachim du Bellay et la grandeur féconde de la révolution littéraire accomplie par la Pléiade n'auto-rise en aucune façon à rabaisser l'œuvre de ses devanciers. Avec une subtilité de goût et une sûreté de vues plus admirables peut-être que la flamme et la fougue qu'il prodigua dans son apologie de Ronsard, Sainte-Beuve élève de sa main des barrières utiles et va au devant des objections de l'avenir. Dans une page maîtresse (2) qui fait suite à l'analyse qu'il donne de l'œuvre et du tempérament poétique de Mellin de St-Gelais, Sainte-Beuve écrit précisément : « Hugues Salel traduisait l'Iliade, Antoine Héroët l'Androgyne de Platon, François Habert les Métamorphoses d'Ovide ; Charles Fontaine possédait la didactique de son art beaucoup mieux qu'il

(1) *Modern Philology*, vol. 16, n° 11, March 1919, reprinted for private circulation, pages 595 à 605 (10 feuillets).

(2) Tableau historique et critique de la poésie française et du Théâtre français au XVI^e siècle, par C. A. Sainte-Beuve, Paris. A. Sauvelet et Compagnie, 1828, p. 40.

ne la pratiquait. La réforme en un mot s'introduisit peu à peu dans la poésie et les hommes qui la cultivaient ne restaient aucunement étrangers au mouvement intellectuel de cette mémorable époque. C'est ce qu'oublièrent trop les jeunes disciples de l'antiquité ; colorant leurs préjugés d'érudit de toutes les illusions de la jeunesse et du patriotisme, ils prononcèrent qu'il n'existait rien en France et se promirent de tout créer. »

Pour conclure, Sainte-Beuve ajoute (1) : « A tout prendre, la réforme proclamée par du Bellay comme une découverte de la veille se réduisit à deux parts, dont l'une n'était pas aussi neuve, ni l'autre aussi praticable qu'il le prétendait. L'épigramme, l'élegie, l'épique, le sonnet, la satire et l'étude des chefs-d'œuvre anciens appartenaient déjà à Marot, à Saint-Gelais et leur école : restait à du Bellay l'honneur de proposer l'ode pindarique, la comédie et la tragédie grecques, aussi bien que le poème épique : mais l'exécution a montré que lui et ses amis ont en cela méconnu et forcé le génie de leur époque. »

La discussion de Sainte-Beuve, abordant cette fois l'étude comparative des genres, s'est faite plus rigoureuse, plus sévère. Ses conclusions, exprimées avec réserve, avec ménagement, n'en demeurent pas moins d'une netteté décisive. La Pléiade tout entière est redevable pour une large part à ses devanciers. Avant l'école formée au Collège de Coqueret, avant le manifeste éclatant destiné à confondre l'art poétique de Thomas Sibilet, une école, plus libre, moins dogmatique à la fois et moins sûre de ses fins, avait précisément tenté de préparer cette évolution de la poésie lyrique, avec une conscience déjà maîtresse d'elle-même.

Il nous a donc semblé utile, pour l'histoire littéraire, d'étudier à travers Salel la courbe d'une évolution lyrique qui partant de Marot aboutit au seuil de la Pléiade, et de montrer, à travers les imitations et les emprunts aux sources successives de l'antiquité, des néo-latins, des grecs, et enfin des italiens et de l'école pétrarquiste, non point la course aventureuse d'un esprit abondamment doué, mais les tâtonnements, les efforts, et en fin de compte les demi-réalisations d'un poète, qui tout d'abord disciple docile de Marot

(1) Œuvre citée, pages 68 et suivantes de l'édition originale.

et de l'antiquité a su mûrir son talent, accuser sa personnalité et sous les apparences légères du poète de cour ou les traits plus austères de l'érudit, atteindre vraiment par instants dans les poèmes où il s'est montré le plus original, la plénitude de pensée et la perfection de forme, à quoi se révèlent en tout temps le poète sincère et le véritable artiste.

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici notre respectueuse gratitude à M. Henri Chamard, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, pour les conseils bienveillants et si éclairés qu'il a bien voulu nous accorder, et à Miss Hélène Harwitt, professeur à Columbia University, pour les précieuses indications que ses articles, sa conversation et sa correspondance nous ont données. Nous sommes les premiers à sentir l'insuffisance et les lacunes de nos recherches, et nous formons le vœu sincère que la monographie annoncée de Miss Harwitt sur Hugues Salel, l'esquisse littéraire projetée par le brillant romancier M. Léon Lafage, et la réédition prochaine des œuvres de Salel par M. le docteur Goutenègre, le distingué médecin de Prayssac, viennent compléter à bref délai notre imparfaite étude. Nous serons profondément heureux si d'autres se proposent de travailler avec nous, en faveur d'un poète injustement oublié, à une réhabilitation que nous avons entreprise autant par flerté provinciale que par dessein d'érudition.

JUILLET 1925-DÉCEMBRE 1928.



INTRODUCTION

Première Partie

CHRONOLOGIE DE LA VIE DE SALEL

(ESSAI DE BIOGRAPHIE)

NAISSANCE DE SALEL A CAZALS (1504)

Nous ne possédons, à vrai dire, aucun acte, aucun document authentique qui puisse nous renseigner exactement sur la date de naissance du poète Hugues Salel, sur sa famille et ses origines. Les courtes biographies que nous possédons sur lui ne donnent que des renseignements très secs sur ses premières années. La Croix du Maine, au tome I de sa bibliothèque française (1), indique simplement : « Hugues Salel, natif du pays de Quercy, près de Tolosa. » Il est vrai qu'une note, postérieure à la première rédaction, précise : « Hugues Salel, dont la devise étoit : l'honneur me guide ; né à Cazals en Quercy, mourut en 1553, âgé de 49 ans et 6 mois, à son abbaye de Saint-Chéron, ordre de Saint-Augustin, près de Chartres. » Du Verdier (2), dans sa bibliothèque française, indique avec une égale sécheresse : « Hugues Salel, natif de Casals en Quercy, abbé de Saint-Chéron, et l'un des grands maîtres d'Hôtel du Roy (François I^{er}) » Le P. Nicéron dans ses Mémoires (3) et l'abbé Goujet dans sa bibliothèque française (4) n'apportent aucune précision nouvelle. Le Dictionnaire historique de Moreri (5), muet sur Hugues Salel dans ses premières éditions, donne pour la première fois au tome 9 de l'édition de 1759 une date approximative : « Salel (Hugues), poète français né à Cazals, vers l'an 1504. » De nos jours enfin, Jules Favre, dans sa thèse sur Olivier de Magny, (6) indique expressément : « Hugues Salel naquit à Cazals en Quercy l'an 1504. Cette date est certaine... » Nous ferons valoir après lui les mêmes arguments. Hugues Salel est né très vraisemblablement à Cazals en Quercy, l'an 1504. En l'absence de document ou de pièce authentique, une épitaphe latine de Pierre Paschal semble nous apporter une précision

(1) « La Croix du Maine », bibliothèque française, édition revue par Rigoley de Juvigny, t. I, p. 382, MDCCCLXXII.

(2) Du Verdier (sieur de Vauprivas), bibliothèque française, édition revue par Rigoley de Juvigny, t. IV, p. 242, Paris, MDCCCLXXIII.

(3) Le R. P. Nicéron Barnabite, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des Lettres, t. 36, p. 166, MDCCXXXVI.

(4) L'abbé Goujet, bibliothèque française ou Histoire de la Littérature française, t. 12, p. 1 et suivantes, MDCCXLVIII.

(5) Moreri, Grand Dictionnaire historique, t. 9, MDCCCLIX.

(6) Jules Favre « Olivier de Magny », 1529-1561, Etude biographique et littéraire, Paris, Garnier 1885.

irréfutable. En effet, en 1544, l'ami et le secrétaire d'Hugues Salel, Olivier de Magny, réunit sous la forme d'un tombeau poétique toutes les pièces de vers écrites à l'occasion de la mort de son protecteur et les joignit à une nouvelle édition de la traduction de l'*Iliade* par Hugues Salel (1). Ce tombeau poétique comprend à la suite de diverses pièces en vers français de Ronsard, Jodelle, Castianire, maîtresse de Magny, Tahureau, François le Charbonnier et Jean de Pardeillan-Pangeas, trois épitaphes latines, la première de Pierre Paschal, la seconde de Michel Pierre de Mauléon Durban, la troisième de Corinne, sans doute Marguerite de Gourdon, célébrée tour à tour par Hugues Salel et Olivier de Magny. Pierre Paschal dans son épitaphe (2), en donnant l'âge exact de Salel, nous donne aussi la date exacte de sa naissance. Voici la fin de cette épitaphe : « Hugoni Salellio Cadurco, qui diuturno et longo morbo affectus, de vita placide et constanter decessit, anno a salute restituta MDLIII. Vixit an. XLIX, Mens. VI. » Hugues Salel, mort vers le milieu de 1553, vécut quarante-neuf ans et six mois et par suite naquit en 1504.

Les renseignements précis sur les origines et la famille d'Hugues Salel font également défaut. Aucun texte ne nous éclaire à ce sujet, aucune confidence du poète n'est venue suppléer à cette insuffisance et diminuer l'ombre qui enveloppe encore ses premières années. Les souvenirs d'enfance abondent dans l'œuvre de Clément Marot ; la haute situation et la réputation poétique du père ont jeté la lumière la plus vive sur la vie régionale du fils. Le Quercy, les environs immédiats de Cahors, avec ses rivières, ses paysages, ses collines, les mœurs agrestes et simples du pays apparaissent comme illuminés dans la joie du souvenir ; l'enfer, l'églogue au Roy sous le nom de Pan et de Robin sont pour nous les documents les plus précieux et les plus significatifs. Rien de semblable ne se présente pour Hugues Salel. Au silence du poète a succédé le silence de ses biographes. Ses vers ne permettent sur ses débuts aucune conjecture. La

(1) Les *Iliades* d'Homère, prince des poètes, traduit de grec en vers français par M. Hugues Salel, abbé de St-Chéron, et l'un des grands maîtres de l'Hotel du Roy. L'argumentation outre les précédentes impressions, l'ombre dudit Salel, par Olivier de Magny. Avec le premier et le second de l'*Odyssée* d'Homère par Jacques Peletier du Mans, autres poésies par P. de Ronsard gentilhomme. Et par d'autres poètes de ce temps à l'imitation dudit Homère. A Paris. Pour Claude Gautier libraire, tenant sa boutique au second pilier de la grande salle du Palais, 1554.

(2) Cf. au sujet de Paschal et de cette épitaphe, P. de Nolhac, Ronsard et l'humanisme, Paris, Champion 1921. (Bibliothèque des Hautes Etudes, Sciences philologiques et historiques), B. N. 8° Z 114.

seule allusion que nous ayons trouvée à sa famille dans son œuvre se trouve dans l'épître qui sert de préface (1) à son premier essai poétique, le *Dialogue non moins utile que délectable, auquel sont introduits les dieux Jupiter et Cupido*. Cette épître est datée de Lyon, ce 24 d'Août, l'an de grâce 1534, et est adressée au très noble seigneur Brandelis de Gironde. Nous la reproduisons dans la présente édition (2).

Cependant, malgré l'absence de pièces authentiques, et en dépit du silence que Salel a gardé sur sa famille et ses origines, une récente communication de M. l'abbé Foissac dans la séance du lundi 10 décembre 1928 de la *Société des Etudes du Lot* semble devoir apporter une lumière inattendue à la biographie de Salel. Le distingué érudit quercynois, professeur au Séminaire diocésain, a reçu d'un de ses correspondants de Sarlat, M. L. Giraudy d'Antony, copie d'un tableau généalogique de la famille Salel, de Cazals-en-Quercy, trouvé dans les archives des familles de Vieil-Castel, Chastagnol-Lavaur et d'Antony. Une lettre de M. d'Antony, que M. l'abbé Foissac a bien voulu nous communiquer, précise l'origine de ce document et lui donne à défaut d'authenticité incontestable une apparence troublante de vérité. « Quant à Salel, écrit M. d'Antony, je dois vous dire qu'un de mes oncles qui habite l'Aisne, possède un tableau généalogique de cette famille que je croyais avoir été dressé par son grand'père d'Antoni de Cazals, mais après des recherches on s'est aperçu que ce fragment généalogique venait des archives de la famille Chastagnol-Lavaur, dont l'un des membres fut maire de Cazals vers 1840 et qui habitait le château des de Vieil-Castel. Le grand'père de mon oncle avait acheté aux Chastagnol du mobilier provenant du château, ainsi que plusieurs lots de livres et documents sur le Quercy, pour meubler le petit château autrefois résidence des « Ondradians » et qui appartient encore à un membre de ma famille, mais hélas, il ne reste de ce repaire qu'une tour. Voilà pourquoi je vous avais demandé des renseignements sur Salel pour savoir si cette généalogie était bien authentique. Qu'en pensez-vous ? » (Lettre datée de Sarlat le 15 novembre 1928). Nous donnons ci-après ce tableau généalogique de la famille Salel.

(1) Epître à très noble et très honoré Seigneur messire Brandelis de Gironde, homme d'armes de la Compagnie de Monseigneur le Grant Escuyer, Hugues Salel, de Cazals en Quercy, le moindre de ses serviteurs.

(2) Les armes qui figurent sur la couverture de ce volume sont les armes de Cazals (Prieuré) « d'azur, à deux pals de vair. » Cf. L. Esquieu, *Armorial du Quercy* (Paris, Champion, 1907), supplément p. 66, planches, supplément p. 4.

TABEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE SALEL

Hilaire Salelt, bourgeois de Casals, né vers 1286, épouse Perrette Séguier
dont :

1	2	3	4
Mathurin	Pierre	Hilaire	Jeanne
né vers 1311, épouse X	1314	1314	1320
dont :			

1	2	3
Victorie	Louis, né en 1346	Perrette
	qui épouse Françoise de Gironde de Montcléra	1347
	dont :	

1	2	3	4	5
Victorie	Paul	Emmanuel, né en 1330	Pierre	Jacques
1374	1376	qui épouse Salue	?	?
		dont :		

1	2
Michel	Henriette
né le 3 juillet 1420	née le 15 décembre 1422
qui épouse Françoise Robert	morte en 1440
dont :	

1	2	3
Hilaire	Françoise	Perrette
né le 20 février 1445	née le 16 avril 1446	née le 27 novembre 1449
bourgeois de Cazals	religieuse	religieuse

Hilaire épousa à l'âge de 56 ans Jeanne de Peyrusse, originaire de Casals, âgée de 25 ans, dont un fils unique, Hugues-Hilaire-Jean-François Salelt, baptisé en l'église paroissiale de Casals le 23 Août 1503 : parrain, Raymond de Gironde, cousin, marraine, Jane Robert, cousine. Hilaire Salelt mourut le 3 juillet 1509, cinq ans après la naissance de son fils, et est enterré dans l'église de Casals, au tombeau de ses ancêtres. Son épouse Jane de Peyrusse, mourut à Chartres en 1549. (D'après les archives des familles de Vieil-Castel, Chastagnol-Lavaur et d'Antony).

N.-B. — Quoique ce document donne pour la naissance de Salel la date de 1503, nous maintenons cependant la date de 1504 pour les raisons que nous avons fait valoir plus haut, et en second lieu parce qu'il y a contradiction entre la date de 1503 et l'affirmation « cinq ans après la naissance de son fils. »

Si nous en croyons le tableau généalogique précédent, la famille Salel serait apparentée à la famille de Gironde, par le mariage de Louis Salel, aïeul de notre poète et né vers 1346, avec Françoise de Gironde de Montcléra. Nous avons vu précédemment que le poète Hugues Salel avait adressé précisément une épître à très noble et très honoré seigneur messire Brandelis de Gironde, dans laquelle il le remerciait de l'avoir protégé, sa famille et lui, et disait entre autres termes : « Il vous a pleu par cy devant m'en monstrier indices si apparens que oncques n'ousay désirer la partie centiesme des biens que vous et votre maison avez faict à moy et aux miens, dont vous mercye ».

M. Ernest Courbet dans sa savante notice des Amours (1) d'O. de Magny affirme que Brandelis de Gironde n'est autre que Jean II de Noé, dont la femme Léonor de Mauléon, fille de Jean de Mauléon, seigneur de Durban, au comté de Foix, fut la mère de Michel-Pierre de Mauléon, protonotaire de Durban, l'un des compagnons d'Olivier de Magny. Cette identification, à tout le moins aventureuse, est infirmée par la vraisemblance, les textes et les documents d'archives. Dans son « Essai d'un Armorial Quercynois » paru chez Champion en 1907 (2), L. Esquieu cite à la page 124 les de Gironde « Elections de Cahors et de Montauban, seigneurs marquis de Montcléra, puis de Montamel, Floyrac, Marminiac, Luzech, Thédillac, Teyssonat, Piquet, Pilles, la Guiscardie, Castelsagrat, Laburgade, Gavre, la Salvetat, Sigounhac, etc. » Les de Gironde, ajoute M. Esquieu ont formé des branches en Italie, Auvergne, Quercy, Périgord et Languedoc. Le château patrimonial des seigneurs de Gironde, sis à Montcléra, est précisément distant de trois kilomètres de Cazals. Nous voyons d'autre part Hugues Salel à la suite de son Epître à messire Brandelis de Gironde blasonner les armes de la maison de Montcléra, sous forme d'un rondeau énigmatique, dont toutes les allusions désignent expressément les armes des Seigneurs de Gironde. « D'or, à trois hirondelles de sable, les deux premières en chef affrontées, la troisième en pointe, au vol étendu, regardant les deux autres. » (3). (Bulletin héraldique de France, 1897, col. 239).

Enfin nous avons trouvé trace nous-même de messire Brandelis de Gironde, cousin selon toute apparence, mais assurément protec-

(1) Les Amours d'Olivier de Magny, texte original et notice par E. Courbet, Paris, Alphonse Lemerre, 1873.

(2) Essai d'un Armorial Quercynois, par L. Esquieu, Paris, Champion 1907, p. 124, n° 318.

(3) L. Esquieu, ouvr. cité. planches, fol. 16.

teur de Salel, de l'aveu même du poète, dans les archives du Lot. Nous publions ci-contre ces documents inédits, (Archives du Lot, F. 89.) Brandelis de Gironde, seigneur de Montcléra, près Cazals, s'est marié le 10 mars 1534, l'année même où Hugues Salel lui dédiait sa première œuvre imprimée « le Dialogue non moins utile que délectable, auquel sont introduits les dieux Jupiter et Cupido ». Brandelis de Gironde testa le 10 Mai 1566 en présence de Jean Gaussanel et Arm. Vallette, notaires de Cazals.

F. 89

ARCHIVES DU LOT

Cahors, n° 10.

GIRONDE

Emmanuel de Gironde, seigneur marquis de Montcléra, fils de :
Messire François de Gironde, seigneur marquis de Montcléra, teste le 15 avril 1677 (Jean Martin, notaire de Montcléra), il épouse le 6 janvier 1642 (ratification, 19 février 1642) devant Mausaire, notaire d'Agen, demoiselle Blanche de Lespez de Castelnau (ratification, de Lespez de l'Hostelnau), fils de :

Haut et puissant seigneur, messire Brandelis de Gironde, seigneur comte de Montcléra, teste le 7 octobre 1615 (Louis Plasset, notaire de Montcléra) il avait épousé le 26 septembre 1605 (Estienne Barriac, notaire de Bitteral), Demoiselle Louise de Gontaud de Biron, fille de haut et illustre seigneur Armand de Gontaud de Biron, maréchal de France (Etienne Barriac, notaire de Bitteral), fils de :

François de Gironde (haut et puissant seigneur), chevalier de l'Ordre du Roi, seigneur et baron de Montcléra, épouse le 8 octobre 1571 (Bernard Dumas, notaire de Montcléra), demoiselle Françoise de Montesquieu, fils de :

Brandelis de Gironde, chevalier, seigneur de Montcléra (est dit chevalier de l'Ordre dans le contrat de mariage de son fils), épouse le 10 mars 1534 (dans la marge, al. 9, v. le P. Anselme, tome 8, p 593) (Antoine de Greze, notaire de Monségur), Demoiselle Marie de Touyouse, (1) il teste le 10 mai 1566 (Jean Gaussanel et Arm. Vallette, notaires de Cazals), fils de :

(1) En ce qui concerne demoiselle Marie de Touyouse, mariée le 9 mars 1534 à messire Brandelis de Gironde, protecteur du poète Hugues Salel, nous relevons deux orthographes différentes du nom patronymique, Touyouse et Toujouse, dans le nobiliaire de Guienne et de Gascogne d'O'Gilvy, (Bordeaux, G. Gounouilhoul, 1856). Nous lisons en effet tome I, p. 446 : « XXVI. Noble Odon de Batz, IV^e du nom, seigneur châtelain et baron de Batz, vivant en 1492, fut père de quatorze enfants, six garçons et huit filles, qui étaient provenus de son mariage avec Jeanne de Forcez

Jean de Gironde, chevalier, seigneur de Montcléra, épouse le 6 décembre 1505 (contrat passé devant le juge de Champagne), Demoiselle Françoise de Champagne.

D'après cette production MM :

Messires Emmanuel de Gironde, seigneur marquis de Montcléra, nobles Jean de Gironde, seigneur de Montamel, et Francis d'Ornhac, son frère et Mathieu de Gironde de Marmignac, furent maintenus par M. Sanson, le 29 avril 1697.

Ces renseignements nous sont fournis par le tableau généalogique de la famille de Gironde dressé à l'occasion des revisions des titres de noblesse par Sanson en avril 1697, déposé aux archives du Lot, F. 89. Cette puissante famille s'allia à la famille de Biron comme nous l'apprennent à la fois ce document et le P. Anselme, aux tomes I et II de son histoire généalogique et chronologique de la Maison Royale de France, des grands officiers de la couronne..., etc. (1) par le mariage de haut et puissant seigneur messire Brandelis de Gironde, comte de Montcléra, petit-fils du protecteur d'Hugues Salel, avec Louise de Gontault, 2^e fille d'Armand de Gontault, baron de Biron, maréchal de France.

Les biographes locaux d'Hugues Salel ont supposé que sa famille était d'un état modeste et honnête. Si l'on se reporte à Guillaume Lacoste dans son Histoire générale du Quercy (2) et plus particulièrement à Cathala-Coture dans sa notice historique des hommes illustres ou célèbres, et des écrivains de la généralité de Montauban (3),

suivant les preuves produites en 1784. Ceux dont nous avons les noms sont les suivants au nombre de sept : Manaud II, seigneur châtelain et baron de Batz, vivant en 1492 et marié avec Catherine de Touyouse, fit partie de l'Assemblée de la noblesse d'Armagnac le 20 novembre 1479, etc... » D'autre part le tome III, p. 245, du même nobiliaire, indique dans le « Rolles des vassaux du Roy nostre Sire (le Roi de Navarre), composant l'eslite de la noblesse de Condômois, convoqués pour son service » au septième rang des privilégiés suivant le Roy : « le seigneur de Toujouze, un archier, un combattant. »

(1) Histoire généalogique et chronologique de la Maison Royale de France, des grands Officiers de la Couronne et de la Maison du Roy, par le P. Anselme, Paris, chez Christophe David, MDCCXII, t. 1, p. 654, t. 2, p. 1250, C.

(2) Guillaume Lacoste, Histoire générale de la province du Quercy, publiée par les soins de MM. L. Combarieu et F. Cangardel, archivistes bibliothécaires, t. 4, Cahors, Girma, 1886.

(3) Notice historique des Hommes illustres ou célèbres et des écrivains de la généralité de Montauban, par Cathala-Coture, manuscrit, bibliothèque de Cahors. t. 7. p. 1, Cf. Catalogue de la bibliothèque de la ville de Cahors, imprimerie Laytou, Cahors, 1887, manuscrit 17-25, 9 volumes.

restée manuscrite, il est possible de se rallier aux hypothèses qu'ils ont émises. Cathala-Coture, avocat de Montauban, qui florissait à la fin du XVIII^e siècle et qui a laissé une œuvre imprimée, histoire, politique, ecclésiastique et littéraire du Quercy (Montauban, P. Th. Cazaméa, 1785, 3 vol. in-8) écrit notamment dans son manuscrit à propos du poète Hugues Salel : « On ignore qui étaient ses parents ; mais ils étaient sans doute d'un état honnête, si on en juge par l'éducation que leur enfant paraît avoir reçue, surtout dans ce temps-là, où voisin des siècles d'ignorance, les bonnes écoles étaient peu multipliées et que les sciences étaient reléguées dans les Universités où il fallait aller les apprendre. »

Cazals, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Cahors, d'une population de 824 habitants, faisait au XVI^e siècle partie de la vaste seigneurie de Gourdon. C'est là qu'Hugues Salel vécut très vraisemblablement ses premières années. La physionomie du pays, sinon de la localité, ne devait guère différer de ce qu'elle est aujourd'hui. Si l'on arrive à Cazals par les hauteurs de Gindou on aperçoit dans la vallée la Masse, fraîche et scintillante rivière, qui, descendant de Marminiac vers les Arques, décrit une large boucle sur les lisières de Cazals. Dans un amoncellement de verdure, dans un somptueux décor de pins, de châtaigniers et de chênes apparaissent les toits bigarrés, les vergers, les prairies paisibles que cerne l'argent des peupliers et des saules. Au milieu de l'aride et sauvage Quercy, dans ce paysage contrasté et puissant que forment les côteaux du Lot, Cazals apparaît avec ses frondaisons riantes et son agreste Cité comme un îlot de poésie et de rêve, comme une retraite propice aux songes et aux jeux des Muses.

Au début du XVI^e siècle, le château construit par les seigneurs de Gourdon dominait la vallée. Le pays fertile avait été épuisé par la guerre de cent ans (1) ; après avoir été d'abord préservé de la domination anglaise en 1361 par le traité de Brétigny (2), il avait été occupé par le capitaine anglais Raymond Desort et était resté au pouvoir des envahisseurs jusqu'à la fin de la guerre de cent ans. Aux atrocités de la guerre s'ajoutaient parfois les horreurs de la famine ou des épidémies. Précisément en 1504, l'année même où naquit Hugues Salel, Guyon de Maleville nous apprend dans ses

(1) « Dictionnaire des Communes du Lot », par L. Combarieu, archiviste départemental, Cahors, imprimerie Laytou 1881.

(2) St-Marty, « Histoire populaire du Quercy des origines à 1800 ». Cahors, imprimerie typographique Coueslant, 1920, B.N. 8°. LK 2 5970.

Esbats sur le pays de Quercy (1) que dans le Quercy et à Cahors : « Fust grand défaut de vivres et faloit faire porter des greniers contre le gré des maîtres le bled par quartes au marché, sur la fin en vint foison des Flandres. » D'autre part, Jean de Vidal, docteur es Droictz et advocat au Parlement dans son abrégé de l'histoire des evesques, barons et comtes de Cahors (2) signale parmi les prodiges qui marquèrent l'histoire locale du xvi^e siècle, en l'an 1504 « une fièvre contagieuse qui fit de grands ravages à Cahors et dans le Quercy. »

C'est au milieu de ces paysages, dans cette atmosphère de misères et de troubles que grandit et se forma celui qui devait être plus tard, après Clément Marot, le poète favori de François I^{er} (3).

(1) « *Esbats de Guyon de Maleville sur le Pays de Quercy* », publication de la Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. Cahors, Delpérier, 1900, « Seizième centaine », p. 285.

(2) *Abrégé de l'histoire des Evêques, Barons et Comtes de Cahors*, contenant leurs noms et faits plus mémorables, avec ce qui s'est passé de leur temps de plus remarquable dans le diocèse et le Pays de Quercy ; depuis la publication de l'Evangile jusqu'en l'année 1664. Le tout tiré des Chartres, tiltres, histoires anciennes et autres preuves très authentiques et recueilly par Jean de Vidal, docteur es Droicts et advocat au Parlement. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée, à Caors par Pierre Dalvy, imprimeur du Roy. (Lettre dédicace à Monseigneur de Sevin, evesque, datée du 25 avril 1660). Bibliothèque municipale de Cahors, D 369. — QY.

(3) Nous rappelons ici pour mémoire les discussions auxquelles a donné lieu au XVII^e et XVIII^e siècles l'orthographe du nom même de Salel. La Monnaye dans une note de la bibliothèque française de la Croix du Maine (t. 1, p. 392) signale que Brantôme écrit « Sallet » à la page 53 de la Vie d'Henri II, et Pasquier « Salet » au livre VII, chapitre VI, des recherches. Au XIX^e siècle, Montaignon au tome I des *Anciennes Poésies françaises* (note 1, p. 234) éditées chez P. Jannet, Paris 1855, signale ces différences d'orthographe sans se prononcer. L'acrostiche placé par Salel en tête de son Dialogue non moins utile que délectable... (1534) sous le titre « Couplet dialogué par lequel Honnesteté enhorte l'auteur escrire des Dames », et l'anagramme qui lui fait suite « Lélas » ne laissent aucune place au doute, et tranchent la question dans le sens de l'orthographe qui a prévalu, Salel.

II

SALEL ÉTUDIANT DE L'UNIVERSITÉ DE CAHORS

Les divers biographes d'Hugues Salel s'accordent à reconnaître qu'Hugues Salel, boursier au collège Pélegru, à Cahors, fut élève à l'Université de cette ville. Cette Université, fondée par le pape Jean XXII par une bulle datée d'Avignon du 7 des Ides de Juin 1331 (1), jouit d'une brillante prospérité pendant la fin du Moyen-Age et au cours du xvi^e siècle, avant d'être fermée par un édit de Louis XV, daté du mois de mai 1751, et d'être transférée, avec son corps de professeurs, ses élèves, ses revenus et ses archives à l'Université de Toulouse. Cathala-Coture dans sa notice historique manuscrite et inédite, que nous avons citée plus haut, sur les hommes illustres et les écrivains de la généralité de Montauban, écrit notamment au sujet des études d'Hugues Salel à l'Université de Cahors : « Il est vrai que le Quercy, grâce aux bienfaits du pape Jean XXII, à qui il avait donné le jour, jouissait de cet avantage, et l'Université de Caors fondée par ce pontife en 1331 avait la plus grande réputation. Il est apparent que Salel y fit ses premières études et il y réussit si bien qu'il se rendit très habile dans la connaissance du grec et du latin, sans quoi on ne pouvait pas aspirer à la science des belles lettres. »

Cette suggestion très vraisemblable a été recueillie par tous les érudits et les historiens qui ont traité du poète Hugues Salel. Guillaume Lacoste dans son histoire générale de la province du Quercy, publiée à Cahors en 1886, et précédemment citée ajoute quelques traits nouveaux, et dit que « Salel fit de brillantes études à Cahors, où il prit l'habit ecclésiastique. » Dans les études qu'ils ont consacrées au poète Olivier de Magny, secrétaire d'Hugues Salel, MM. Emile Dufour dans ses études historiques sur le Quercy (2), Jules Favre dans sa thèse mentionnée plus haut, de Beaurepaire-Froment dans son édition des poésies choisies d'Olivier de Magny (3) ont dans des notes ou des parenthèses précises donné crédit à cette

(1) M. J. Baudel et J. Malinowski, Histoire de l'Université de Cahors. Imprimerie Laytou, Girma éditeur, Cahors 1876, p. 9 (XIV^e siècle).

(2) Emile Dufour, Etudes historiques sur le Quercy, hommes et choses, Cahors, Plantade, 1864.

(3) De Beaurepaire-Froment, Olivier de Magny, poésies choisies, publiées par les soins de la Société « Lou Calal », Georges Rougier, 4, rue Frédéric-Suisse, Cahors 1913.

tradition depuis longtemps admise. Jules Favre écrit particulièrement : « à l'époque où Hugues Salel étudia à Cahors, l'Université de cette ville n'était pas encore en pleine décadence ; il vint donc à Paris avec une solide instruction. »

Existe-t-il des pièces authentiques ou des documents officiels qui permettent d'affirmer la présence d'Hugues Salel au Collège Pélegrý, en qualité de boursier, entre 1516 et 1526, dates extrêmes, auxquelles Salel a dû poursuivre ses études, et sa fréquentation aux cours d'une des quatre Facultés de l'Université de Cahors ? Il convient de répondre sur ce point avec la plus expresse réserve. Les archives de l'Université de Cahors conservées depuis 1751 dans le département des Manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Toulouse (1), comprennent les registres des délibérations de l'Université de Cahors, et les registres d'inscriptions en Droit, et des graduations diverses. Ces registres sont muets pour l'époque antérieure au xvii^e siècle. Les registres des délibérations de l'Université de Cahors ne remontent pas au delà de 1603 ; les registres d'inscriptions en Droit, au delà de 1673 ; les registres des graduations de la Faculté des Arts, au delà du 29 avril 1690 ; de la Faculté de Théologie, au delà du 15 janvier 1690 ; des bacheliers, licenciés et docteurs en médecine au delà du 18 mars 1702.

Pour ce qui concerne la scolarité d'Hugues Salel, comme collégiate au Collège Pélegrý, nous n'en avons trouvé aucune trace dans les archives du Collège, conservées aux archives départementales de la Haute-Garonne (registres 77, 78). M. l'abbé Foissac, dans sa savante « note sur Olivier de Magny, sa famille, son actuelle parenté » (2) parue dans le *Bulletin de la Société des Etudes du Lot* en 1913, déclare n'avoir trouvé trace que du séjour d'Olivier de Magny au Collège Pélegrý, dans les registres 79 et suivants de ce Collège. « Les registres de Toulouse, écrit M. l'abbé Foissac, nomment cinq fois, au moins, Olivier de Magny parmi les clercs collégiats du Collège Pélegrý pour les années 1535, 1536, 1537. En mars 1535, Olivier de Magny est mentionné parmi les plus jeunes étudiants, du moins parmi les derniers arrivés au Collège Pélegrý, ce qui n'empêche pas que nous le trouvons en 1536 élevé à la charge de prieur de ce collège par la confiance de ses collègues. »

(1) Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Université de Toulouse (extrait du catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques). Paris, Plon-Nourrit, 1916.

(2) Abbé Foissac. La famille d'Olivier de Magny, « Bulletin de la Société des Etudes du Lot », t. 33, année 1913, deuxième fascicule, avril-mai-juin.

Qu'était-ce au juste que le Collège Pélegrý ? Quelles conditions fallait-il remplir pour y être admis comme boursier ? Quel enseignement y était donné ? Rappelons, d'après MM. Baudel et Malinowski, que trois collèges existaient alors, le collège Pélegrý fondé par testament du 10 août 1365, le collège de Rodez le 13 avril 1371 par un prélat éminent, Bernard de Ruthéna, archevêque de Naples, né à Cahors et un troisième collège fondé par Jean Rubei, archidiacre de Tornès, en 1473 (1). Le collège Pélegrý, le plus renommé des trois, avait été fondé par Raymond de Pélegrý, chanoine de Cahors. Ce collège installé d'abord dans la maison paternelle des Pélegrý, qui était située près de la Cathédrale, fut peu de temps après transporté au Port-Bullier. Aujourd'hui encore rue du Four Sainte-Catherine, à travers un dédale de bâtisses ayant dépendu du collège Pélegrý, on aperçoit la gracieuse tour du collège et le corps principal remanié au xvii^e siècle (2). Au début de la fondation, « le collège comptait treize boursiers ; cinq devaient être natifs de Cahors, et les autres des lieux où le collège percevait des revenus. Ces étudiants jouissaient de leur bourse pendant sept ans ; le maître qui leur enseignait la grammaire et la philosophie était de même choisi pour sept ans ; seul, le prêtre qui le gouvernait était nommé à vie et portait le nom de proviseur. Ils vivaient tous en commun. »

Plus tard, en 1420, le pape Martin V sur la prière de Monseigneur Rodelly, grand archidiacre de Cahors et Proviseur du collège, ordonne des réformes qui firent du collège Pélegrý un établissement d'enseignement supérieur et une véritable annexe de l'Université. Les boursiers ne reçurent plus désormais d'enseignement à l'intérieur du collège et furent tenus de suivre les cours de l'Université.

Cette Université, très florissante, était fréquentée par plus de quatre mille étudiants. La Faculté de Droit en comptait à elle seule douze cents (3). Les étudiants étaient autant attirés par le charme de la ville, la facilité de la vie, que par la valeur des maîtres. Il venait des élèves du Quercy, de l'Auvergne, du Rouergue, d'Irlande, même d'Espagne, principalement des Royaumes de Valence et d'Aragon. Alors (4) « les plus hauts personnages de la province se font un honneur d'assister aux soutenances de thèses. Ainsi les chroniqueurs

(1) Baudel et Malinowski, opuscule cité, p. 42, 50, 90.

(2) J. Daynard. *Le Vieux Cahors*, Cahors, Girma, libraire-éditeur. 1909. Collège Pélegrý. p. 56 à 61.

(3) Baudel et Malinowski, ouvrage cité, p. 90.

(4) *Idem*, p. 90.

de la ville nous apprennent que les consuls, afin de donner plus d'éclat à la cérémonie de la rentrée des cours à la Saint-Luc, dépensèrent 133 livres pour appeler les docteurs, et que le 5 février 1499, Louis de Rochechouart qui devint plus tard légat du Saint-Siège à Avignon, soutint pendant trois jours sa thèse de doctorat en droit devant le frère du roi de Navarre, l'évêque de Cahors, l'évêque de Sarlat, Louis d'Amboise, évêque d'Albi et un grand nombre des seigneurs du Quercy. »

Mais l'Université, malgré les libéralités des consuls et des évêques restait pauvre, l'enseignement était mal distribué. Une sentence de Barthélémy Robin, commissaire royal en date du 30 septembre 1525, nous apprend que les docteurs régents s'absentaient trop fréquemment, que les bâtiments étaient absolument insuffisants. La Faculté de droit ne possédait alors que deux salles : l'une pour les cours de droit canon, l'autre pour les cours de droit civil. Les Facultés de médecine et des arts n'étaient pas mieux partagées ; elles ne disposaient que d'une salle. Quant aux professeurs de théologie, chacun enseignait dans son couvent. Dans une étude récente (1), M. le docteur Bergounioux a démontré que les docteurs régents en médecine, étaient invités, d'après un usage ancien, encore en vigueur au XVII^e siècle, à dispenser l'enseignement des arts, en l'absence de maîtres spécialisés. D'autre part, le savant juriste Guillaume Benoît (2), dit Benedicti, qui vers la fin du XV^e siècle répandit sur l'Université de Cahors la plus brillante illustration, se plaignit à diverses reprises de la paresse et de la débauche de ses élèves. Les rixes mortelles, parmi cette jeunesse toujours en armes, n'étaient pas rares, si nous en croyons une curieuse étude (3) de M. Samaran sur les étudiants de l'Université de Cahors à la fin du XV^e siècle.

Il nous est impossible en l'absence de documents certains de préciser à laquelle des quatre Facultés fut inscrit Hugues Salel. Il est permis de conjecturer, puisqu'il ne fut jamais ordonné prêtre et fut simplement abbé commendataire de Saint-Chéron, et puisque d'autre part ses fonctions auprès des Premiers Présidents de Toulouse Minut et Bertrandi nous y autorisent, que Salel suivit avec les boursiers du collège Pélegry les cours de la Faculté de droit, canonique ou civil. C'est précisément par l'enseignement du droit, que l'Univer-

(1) Histoire des gradués de la Faculté de médecine de Cahors au XVII^e siècle, bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine, par le Dr Bergounioux, Paris 1924.

(2) E. Dufour. Ouvrage cité, Etude sur G. Benedicti.

(3) Samaran. Les Etudiants de l'Université de Cahors à la fin du XV^e siècle, extrait des Annales du Midi, t. 22, ann. 1910 ou Toulouse, Privat, 16 p. in-8, BN, 8^e R. Pièce 12458.

sité de Cahors avait acquis au xv^e siècle une renommée et une importance exceptionnelles, avec les illustres docteurs Guillaume Benedicti, Louis-Antoine de Peyrusse et Martin de Barambour. Au début du xvr^e siècle, sous l'administration de prélats d'origine italienne, les Carreto et les Farnèse, vinrent le juriste Antoine Govea, le théologien Martin Azpilcueta, aux côtés de Bernard de Vaxis et de l'illustre Cujas. Il est d'autre part hors de doute que c'est à l'Université de Cahors que Salel acquit la connaissance approfondie du latin qui lui rendit plus tard familiers le poète Ausone et les néo-latins Sannazar et Pontan. Pour le grec, est-il besoin de corriger l'erreur de Cathala-Coture et de signaler que l'étude à peine naissante n'en dépassait pas un cercle étroit d'érudits vivant à l'ombre de la cour de François I^{er}, de Jean Lascaris à Guillaume Budé.

Doit-on limiter, en dernier lieu, le bénéfice du séjour prolongé que fit Hugues Salel à Cahors, au seul bénéfice que sut en tirer le lettré et le savant ? Ce serait assurément nier une influence que l'on se plaît à reconnaître au Vendômois sur Ronsard, à l'Anjou sur Joachim du Bellay, au pays chartrain sur Remy Belleau. Nous n'évoquerons pas du reste ici l'admirable site de la vieille cité cadurcienne qui dresse aujourd'hui encore dans une sorte de nostalgie médiévale, au-dessus des méandres du Lot et de la ceinture fameuse de ses ponts, les coupoles byzantines de sa cathédrale, les hautes tours du Château du Roi, des Pendus, du pape Jean XXII, ni même le pittoresque rempart des collines aux frais et bruisants vallons, où Marot tout enfant grimpait aux arbres et dénichait les pies et les geais. Nous ne referons pas non plus après Charles d'Héricault (1), le tableau de la vie affairée, ardente, passionnée de commerce et de religion, éprise de cérémonies et de spectacles de Cahors, sous la rude autorité de ses évêques, comtes et barons de la ville et du Quercy. L'œuvre entière de Hugues Salel est muette sur les paysages et les lieux où s'est déroulée son adolescence, aussi bien que sa prime jeunesse.

Mais il nous semble utile de rappeler certains détails qui précisent la physionomie de l'étudiant-poète et expliquent quelques tendances assez nettes de son tempérament poétique. Au collège Pélegrý, où Hugues Salel fut très certainement boursier, il rencontra entre 1516 et 1526 la famille et les parents de celui qui devait être après 1547 son illustre secrétaire. M. l'abbé Foissac dans son étude sur la famille

(1) Œuvres de Clément Marot, annotées, revues sur les éditions originales et précédées de la vie de Clément Marot, par Charles d'Héricault, Paris, Garnier frères 1867. Introduction p. 10 à 30.

d'Olivier de Magny (1) nous apprend que les Magny étaient les secrétaires attitrés de père en fils du célèbre collège cadurcien. Aux archives du collège figurent une série de minutes rédigées par Jean Michel, autre Jean, et enfin Bernard Magny. C'est évidemment à l'ombre du collège que se créa ce lien durable entre les Magny et Hugues Salel. De même qu'après 1547 le puissant abbé de St-Chéron aida les débuts du jeune Olivier, de même avant 1520 il est agréable d'évoquer la protection des Magny entourant le jeune collégiate.

Etudes, vie facile et heureuse, fêtes et cérémonies, tout se mêlait au collège pour la formation du futur poète. A cette époque, malgré les famines et les troubles passagers, une sorte de fastueuse abondance courait à travers la ville. D'après les documents publiés par M. Louis Greil dans le livre de Main des du Pouget (2) le setier de blé coûtait une livre 4 sous ; la pinte d'huile d'olive 10 deniers, le setier de fèves 4 livres 10 sous. Et dominant cette vie large et insoucieuse, rompant la monotonie des études et des exercices de dévotion, des fêtes éclatantes survenaient ; c'était l'entrée magnifique (3) des évêques avec le cérémonial du haut moyen-âge, messire de Ganay en 1511, Charles Dominique, cardinal de Carret, en 1514, Louis II, Aloys de Carrest en 1514 et le 28 février 1517 celle de Jacques de Genouillac dit Galiot, seigneur d'Assier, sénéchal de Cahors, grand maître et capitaine général de l'artillerie de François I^{er}. Trois puissantes familles, les seigneurs d'Assier, de Turenne, de Noailles poussaient leurs équipages à travers les rues étroites de la ville. Des compagnies d'hommes d'armes passaient et repassaient entre deux campagnes d'Italie. Et formant un sombre et farouche contraste avec ces brillants tableaux, une exécution rapide, encombrée de foule, avait lieu : c'étaient en 1516 des hôteliers convaincus de maléfices et défaits par justice (4). C'est au milieu de cette vie bariolée et tumultueuse, que se forma définitivement celui qui devait chanter les fastes de la Cour et qui devenu tardivement poète et favori du roi, n'eut qu'à se souvenir des pompeux cortèges et des solennelles entrées de Cahors, pour célébrer avec éclat l'entrée de Charles-Quint en France en 1539, sous les arcs de triomphe de Bayonne, de Blaye, de Paris et en 1550 et 1551 l'entrée de Henri II et de la reine Catherine dans leurs bonnes villes d'Orléans et de Chartres (5).

(1) Abbé Foissac, note sur la famille Olivier de Magny, déjà citée.

(2) Louis Greil. Le Livre de Main des du Pouget (1522-1598) Cahors, imp. Laytou 1897.

(3) Esbats de Guyon de Malleville sur le pays de Quercy, ouvrage cité.

(4) Louis Greil, Livre de Main des du Pouget, p. 14.

(5) Ernest Courbet. Les Amours d'Olivier de Magny, ouv. cité. Introduct. p. 41.

III

HUGUES SALEL A TOULOUSE (1525-1538)
SES PROTECTEURS
LES PRÉSIDENTS MINUT ET BERTRANDI

Une très grave erreur, due en partie à ce que des documents et des textes précis relatifs à cette période de la vie de Salel furent très longtemps inédits et inconnus, se présente chez presque tous les biographes de notre poète. Une véritable légende s'est même formée peu à peu autour des années d'apprentissage, des débuts d'Hugues Salel, et a fini par altérer complètement la vérité. Les annalistes locaux, Cathala-Coture et Guillaume Lacoste, les auteurs modernes, Emile Dufour, Jules Favre, le docteur Charles Calmeilles, dans sa brève étude sur les poètes quercynois au xvr^e siècle (1), ont fabriqué pour ainsi dire de toutes pièces une légende fort séduisante, mais que des textes, récemment publiés par M. Joseph Buche, ont complètement détruite. On a imaginé à plaisir qu'Hugues Salel, à peine sorti de l'Université de Cahors, s'est rendu à Paris, et que par la sûreté de son érudition et ses dons poétiques il s'est insinué rapidement grâce à des protecteurs supposés jusqu'à la Cour de François I^{er}, et du premier coup s'est imposé à elle. Cathala-Coture écrit notamment vers 1785 dans sa notice inédite : « affligé à l'extrême qu'ils (les bons auteurs de la saine antiquité) fussent aussi peu connus chez un peuple, que malgré l'honneur qu'il semblait se faire de son ignorance, il reconnaissait capable de les goûter, il eut appris à peine que le souverain foulant aux pieds ce préjugé funeste, mettait autant sa gloire à étouffer ce tiran domestique qu'à humilier les ennemis de l'Etat, qu'il se rendit à Paris avec empressement pour être témoin de cette merveille » (2). Jules Favre écrit également en 1885 (3) : « A peine arrivé à Paris, il demanda et obtint la protection de Jean Bertrandi, qui devait être plus tard Garde des Sceaux ; présenté à Guillaume Budé, le fameux helléniste, par Jean du Bellay, évêque de Paris, auquel il

(1) Charles Calmeilles, les poètes quercynois au XVI^e siècle, Hugues Salel, Tours 1899, in-8°, 29 p. BN. Ln 27, 46596.

(2) Cathala-Coture, ouvrage cité, p. 6 et 7.

(3) Jules Favre, ouvrage cité.

avait été recommandé par l'évêque de Cahors, il devint l'un de ses élèves les plus assidus et les plus intelligents. Budé parla de Salel à François I^{er} qui l'attacha à sa personne en qualité de valet de chambre. »

On ne peut plus expressément ignorer le séjour très prolongé qu'Hugues Salel au sortir de l'Université de Cahors dut faire à Toulouse dans des conditions et des circonstances qui ont été récemment éclaircies. A vrai dire les contemporains d'Hugues Salel n'ignoraient pas la modestie de ses débuts en province. Joachim du Bellay dans un sonnet célèbre des Regrets (1) s'adressant à Jean d'Avanson, protecteur de son ami Olivier de Magny, faisait une allusion directe aux bienfaits dont Jean Bertrandi, installé Premier Président du Parlement de Toulouse du 27 novembre 1536 au 12 novembre 1533, avait comblé son secrétaire Hugues Salel :

« Entre tous les honneurs dont en France est connu
ce renommé Bertran, des moindres n'est celui
que lui donna la Muse, et qu'on dise de luy
que par luy un Salel soit riche devenu. »

D'autre part, dans son volume de poésies paru chez Etienne Roffet, dit le faulcheur, libraire à Paris, avec privilège de 1539, Hugues Salel avait inséré une épitaphe déjà ancienne de feu M. le Premier Président de Tholoze, Mynut, décédé en 1536 et dont il avait été antérieurement le secrétaire et le protégé :

« Jadiz vertu me voyant en jeune age
fist son effort à elle m'attirer,
suivie l'ay depuis de tel courage
qu'on n'a peu onq d'elle me retirer. »

Mais tout récemment, en 1894 et en 1896, des documents inédits publiés par M. Joseph Buche dans la revue des langues romanes de Montpellier (2) sont venus apporter une clarté nouvelle à ces points relatifs à la biographie d'Hugues Salel. Cette précieuse publication nous donne dans une première communication deux lettres inédites du célèbre jurisconsulte et poète néo-latin Jean de Boyssonné (1895), à Guillaume Scève, et dans une seconde, une lettre inédite (1896)

(1) Joachim du Bellay. Regrets CLII, éd. Marty-Laveaux, vol. 2, p. 243.

(2) Revue des Langues romanes, année 1895, p. 328 et suivantes et année 1896, p. 367.

de Jean de Boyssonné à Hugues Salel. Depuis d'autres documents relatifs à Hugues Salel et à ses protecteurs, nous ont été apportés par différents articles et travaux. Dans la Revue des bibliothèques de juillet-août 1903 (1), M. le Dorez nous a donné des précisions importantes sur la personnalité de Jacques Minut, à propos d'un manuscrit de Dante offert au roi François I^{er} en 1519 par Jacques Minut, Président aux Parlements de Bordeaux et de Toulouse. En 1914 M. Henri Graillot dans son étude sur Nicolas Bachelier, imagier et maçon de Toulouse au xvi^e siècle (2) a ajouté quelques indications nouvelles à la période toulousaine de la vie de Salel. Enfin, plus récemment M. Henri Jacoubet a publié un important travail sur « Maistre Jehan de Boyssonné, docteur régent à Tholoze » (3) ami intime de notre poète. Des renseignements abondants et nouveaux nous sont fournis sur Hugues Salel et son séjour à Toulouse aux pages 27, 28, 40, 51, 52, 62, 79, 108, 118, 119, 190, 194 de ce travail. La publication des « Trois Centuries de Jehan de Boyssonné », a fourni à M. Jacoubet l'occasion de préciser les rapports de Boyssonné et de Salel et d'insister sur la protection accordée aux deux poètes par le Président Minut.

La curieuse figure, la vie accidentée, les vicissitudes parfois tragiques de Jean de Boyssonné ont été fréquemment étudiées de nos jours. L'histoire de sa vie et l'histoire de la vie de Salel, tout au moins dans sa période toulousaine, se confondent, puisque l'un et l'autre étaient en relations suivies et intimes, et s'éclairaient sur bien des points. Une thèse latine de M. Georges Guibal, de « Joannis Boyssonnei vita » (4) transformée en une belle étude littéraire sous le titre de Jean de Boysson ou la Renaissance à Toulouse (5) a été complétée depuis par un travail considérable de M. François Mugnier, Conseiller doyen de la Cour d'Appel de Chambéry, sur Jehan de Boyssonné et

(1) Le Dorez. Revue des Bibliothèques, juillet-août 1903.

(2) Nicolas Bachelier, imagier et maçon de Toulouse au XVI^e siècle, par Henri Graillot. Toulouse, Privat. Paris, Picard, 1914 B.N. 8° Z 10892.

(3) Les Trois Centuries de Maistre Jehan de Boyssonné, Docteur Régent à Tholoze. Edition critique, publiée avec une introduction historique et littéraire par Henri Jacoubet, professeur de Première Supérieure au Lycée de Toulouse. Thèse complémentaire présentée à la Faculté des Lettres de Paris. Toulouse 1923, imprimerie et librairie Edouard Privat. B.N. 8° Y 10634.

(4) Georges Guibal. De Joannis Boyssonnei vita, thèse présentée en 1863 à la Faculté de Paris.

(5) Georges Guibal, Jean de Boysson ou la Renaissance à Toulouse. Toulouse, Chauvin 1863 et Toulouse, Bonnet et Gibrac, 1864.

le Parlement français de Chambéry (1). En 1906, M. de Santi fit paraître dans le bulletin de l'*Académie des Sciences et des Belles-Lettres de Toulouse* (X^e série, t. 6, — tirage à part, brochure sans date, Toulouse 1906) une étude sur la Réaction universitaire à Toulouse à l'époque de la Renaissance, où le rôle de Jehan de Boyssonné s'éclaire de nouveaux traits ; en 1911, M. R. de Boysson publia dans le bulletin de la *Société scientifique, artistique et archéologique de la Corrèze* (2) une intéressante notice sur l'humaniste toulousain, Jean de Boysson. Ces différents travaux ont été analysés, repris et leurs résultats mis au point par M. Henri Jacobet dans son édition critique des « Trois Centuries de Maître Jehan de Boyssonné, Docteur régent à Tholozé » précédemment citée.

Jean de Boyssonné naquit à Castres vers 1501 ou 1505 (3) ; neveu d'un juriconsulte de talent, professeur de l'Université de Toulouse, Boyssonné, surnommé le borgne, il débuta avec un brillant succès à la Faculté de Droit de Toulouse dès 1532. Bientôt célèbre par son esprit, sa science, et ses poésies couronnées aux Jeux-Floraux, il se trouva mêlé à partir de 1534 aux troubles graves qui agitaient Toulouse et son Université. Le mouvement de réforme qui grandissait au milieu des sympathies des professeurs et des étudiants, se heurta à la répression terrible de l'inquisition. Tandis que Clément Marot et Calvin se réfugiaient à Nérac à la cour de Marguerite de Navarre, Boyssonné compromis par son amitié pour Etienne Dolet dut s'exiler en Italie ; après plusieurs mois de vie errante et un séjour prolongé à Lyon, il retourna en 1536 à Toulouse ; il se décida à implorer sa grâce à la cour de Fontainebleau et obtint finalement une charge de Conseiller au Parlement de Chambéry.

Nous avons de lui deux lettres à Guillaume Scève, cousin germain de Maurice Scève, datées de 1536 (4) et 1537, et une lettre à Hugues Salel datée de 1537 (5). Les renseignements fournis par ces lettres sont d'ailleurs très limités et permettent de préciser à propos de la biographie de Salel les points suivants : d'après la première lettre

(1) François Mugnier. *Jehan de Boyssonné et le Parlement français de Chambéry étude historique*, Champion 1898.

(2) Bulletin de Brive, t. 33, 3^e livre. Un Humaniste toulousain par M. R. de Boysson, signalé dans le « Bulletin de la Société des Etudes du Lot », t. 34, année 1911.

(3) M. Henri Jacobet (ouv. cité, intr. p. 20), fait remarquer que cette date est purement conjecturale et qu'il est seulement prouvé que c'est à Castres que Boyssonné fit ses premières études (Cf. Carmina VIII, folio 83) et que son père mourut.

(4) Revue des Langues romanes de Montpellier 1895, p. 327 et 328, 1896 p. 140.

(5) Revue des Langues romanes de Montpellier, 1896, quatrième série, p. 367.

datée de 1536, adressée à Guillaume Scève, il résulte de la brève présentation que Jean de Boysonné fait à son correspondant de Lyon de son ami intime *familiarissimus amicus* pour l'accréditer auprès de lui, qu'Hugues Salel fut effectivement le secrétaire du premier Président du Parlement de Toulouse, Minut qui resta en fonction d'août 1524 au 6 novembre 1536 (1); « Praeterea vixit olim in familia Minutii Praesidis, viri integerrimi et in dignoscendis hominum ingeniis magni iudicii, cui cum viveret, maxime clarus et jucundus semper fuit. »

En second lieu, la même lettre nous apprend que Hugues Salel, après la mort de son premier protecteur était passé aux services du nouveau Président du Parlement de Toulouse, Jean Bertrandi : « Non facile credas quantum ego cupiam hunc tibi quoque amicum et familiarem aliquando esse. Est enim in eo (Hugues Salel) summa probitas, summa virtus, summa in litteris et latinis gallicis eruditio, Patronoque suo Bertrando istorum ratione cum primis gratus. »

Hugues Salel venait de partir pour Chambéry avec le Président Bertrandi et devait revenir par Lyon. « Atque, ut ingenue verum tibi fateor, ista nunc ad te non scripsissem, nisi hic Salellius, familiarissimus meus omniumque amicissimus, cum praeside Bertrando, patrono suo, Chamberiacum profisciceretur, seque per Lugdunum iter confecturum diceret. »

La deuxième lettre adressée à Guillaume Scève datée de « Tholosae, XI Calend. Jul, MDXXXVII » et l'unique lettre adressée à Salel, datée de 1537, ne nous apprennent sur Salel aucun détail biographique nouveau, si ce n'est qu'Hugues Salel est encore en 1537 fixé à Toulouse, au service du Président Bertrandi. (2)

Quelles étaient donc les fonctions, quelle était la vie d'Hugues Salel, alors qu'il fit partie successivement de la maison de ces hauts

(1) M. Delaruelle a rassemblé dans une savante étude parue dans les *Annales du Midi*, t. 35, juillet-octobre 1923, p. 137-153, les documents que nous avons sur le Président Minut. (Un Président au Parlement de Toulouse, Jacques Minut † 1536). Humaniste fervent, il avait appris le grec à Orléans, vers 1511, sous la direction de Jérôme Aléandre, qui le cite dans son journal « Minutius, postea doctor ». A Milan en 1518, il en reprend l'étude et il a un professeur de grec attitré. Enfin un des éloges qu'on lui donnera après sa mort, c'est d'avoir été « habile dans la langue grecque. » Sur Salel, secrétaire de Jacques Minut, voir la note de M. Delaruelle, étude citée, p. 149, note 5.

(2) « Tu omnia boni consules et gratiam apud praesidem Bertrandum patronum tuum vales, quoad fieri poterit, diligenter mihi retinebis, accedet hoc ad cumulum tuorum erga me officiorum, quae sane adeo multa sunt, ut, si maxime velim, in referendo tibi par esse nullo queam modo. »

et puissants magistrats ? A défaut de textes précis, il est permis et aisé de le conjecturer. L'histoire éclairée d'une pleine lumière des Présidents Minut et Bertrandi aide à imaginer l'existence et les occupations de leur serviteur et ami. Jacques Minut, originaire du Milanais, de son vrai nom Jacopo Minuti, suivit François I^{er} au retour de sa première expédition d'Italie. D'abord avocat, il avait professé le droit à Orléans, puis avait été nommé membre du Sénat de Milan, où il gagna l'estime de Lautrec, qui l'employa dans ses négociations avec les Suisses. Rappelé en France, il occupa la charge de quatrième Président au Parlement de Bordeaux ; en 1524, grâce à la protection de Louise de Savoie, il devint second Président, puis en 1525 premier Président au Parlement de Toulouse, et fut peut-être alors chargé de missions politiques en Italie, en Allemagne et en Bretagne (1).

Dans ses fonctions de Président, il se fit respecter et aimer de tous pour sa science et sa bonté. Etienne Dolet le surnomma l'appui des lettrés et le défenseur des lettres. En des circonstances troublées, pendant des révoltes armées des étudiants de l'Université de Toulouse, le Président Minut fit preuve d'autant d'humanité que d'autorité : il réussit à sauver du supplice six étudiants au moment, où, sur l'ordre des Capitouls, ils allaient être exécutés.

Il protégea Dolet, qui lui fut sans doute présenté par Salel, Boyssonné, Jean Voulté qui sur ses conseils abandonna le droit pour se consacrer à la poésie et suivre Dolet à Lyon. Il ne put malheureusement sauver Jean de Caturce du bûcher (2). Très érudit, il avait formé une importante bibliothèque, et commencé un ouvrage sur la cosmographie, lorsqu'il mourut presque subitement le 6 novembre 1536. Jean Voulté lui consacra entre deux épitaphes en vers latins, une oraison funèbre, vraiment remarquable et qui est la meilleure source de sa biographie (3). Dolet lui dédia également l'épitaphe latine que nous citons ici :

« Jacobii Minutii Praesidis Tholosani primarii épitaphium

« Vivus satis diu innocentibus, et sontibus
ego jura dixi, quæ domus Plutoniæ
umbris Rhadamantus jura dicat, noscere
tandem libuit. Tu, si libet, eo me sequere. » (4).

(1) Cf. Moreri. Grand Dictionnaire historique, édition de 1759, t. 7, p. 564-565.

(2) Etienne Dolet : Un Martyr de la Renaissance, sa Vie et sa mort, par Richard Copley-Christie. Ouvrage traduit de l'anglais sous la direction de l'auteur par Casimir Strylenski. Paris, Fischbacher 1886. B.N. 8° Ln 27, 39 355.

(3) Le Dorez, ouvrage cité.

(4) Stephani Doleti galli aurelii carminum libri quattuor (Lugduni, anno MDXXXVIII, f° 163).

Jean Bertrandi, qui siégea à ses côtés comme deuxième Président du Parlement, depuis 1533, grâce à la faveur du maréchal de Montmorency et qui à la mort de Minut devint premier Président (1) appartenait à la plus haute magistrature provinciale par son grand-père Jacques Bertrandi, son frère Nicolas Bertrandi, sa femme Jeanne Barras. La faveur constante de François I^{er} devait faire de lui en novembre 1538 un Président du Parlement de Paris, en 1551 un Garde des Sceaux. Entré dans les Ordres à la mort de sa femme, Jean Bertrandi (2) allait s'élever aux plus hautes dignités ecclésiastiques, comme évêque de Comminges en 1555 et archevêque de Sens et cardinal en 1557. La maison de tels magistrats faisait figure de véritable cour. Il est à supposer qu'Hugues Salel, leur appartenant comme domestique, comme il appartint plus tard à la chambre de François I^{er}, devait être non seulement leur secrétaire par ses connaissances juridiques, mais leur poète attitré. Jean de Boyssonné vantait à Guillaume Scève l'intégrité, les mérites, la culture française et latine d'Hugues Salel. On imagine aisément le poète de Cazals s'élevant peu à peu dans la faveur de ses protecteurs et acquérant dans ce milieu autrement brillant que le modeste collège Pélegry de Cahors la finesse et le goût délicat que Clément Marot demanda à la cour, « sa maîtresse d'école. »

Du reste la vie intellectuelle ne brilla jamais à Toulouse d'un aussi vif éclat. Au milieu des troubles, des événements tragiques que provoquait dans la Guyenne l'éveil de la Réforme, un large et ardent courant d'humanisme se faisait jour. Attiré par l'Université, des hôtes illustres, les plus éclairés de l'époque, passaient tour à tour, Guillaume Budé, Alciat, helléniste et lettré consommé, appelé sans doute par son compatriote le Président Minut, Antoine de Govea, Michel de l'Hôpital, Etienne Dolet, Clément Marot. Les princes eux-mêmes ne dédaignaient le séjour de la ville de Clémence Isaure et des Leis d'Amor. François I^{er}, entouré de toute sa cour faisait son entrée à Toulouse en août 1533. A ses côtés se montrait celle qui était pour tous l'image même de la vie de cour, l'emblème de la culture la plus délicate et de la poésie la plus raffinée, Marguerite de Navarre. Jean de Boyssonné, par sa situation en vue à l'Université, était un lien naturel entre ces lettrés et ces courtisans de commerce peu accessible et le jeune Hugues Salel.

S'opposant à cet enseignement facile et léger qui délia définitivement l'imagination de notre poète, d'autres sentiments venaient

(1) Actes de François I^{er}, t. 3, p. 277, n° 8799.

(2) François de Bertrand. De Vitis Jurisperitorum, Tolosa, 1627, Lugduni-Batavorum.

agiter son cœur, d'autres tableaux frapper son esprit. La Réforme sous sa forme luthérienne, par son austérité véhémence, sa passion de libre examen, le prestige d'une pensée neuve exerçait un ascendant de plus en plus puissant sur le cercle d'érudits et des lettrés qui se pressait à Toulouse (1). L'inquisition avec une violence sombre et tragique ripostait. Les sacrifices se succédaient (2). Jehan de Boissonné, l'ami intime d'Hugues Salel, échappait à la mort en abjurant sur un échafaud dressé sur la place Saint-Etienne, vêtu d'une robe grise, la tête nue et rasée, aux bruits sonores de la cloche de Cardaillac. Trois ans plus tard, en 1537, le Président d'Ulmo dépouillé des insignes de son rang est promené ignominieusement sur une charrette à travers les rues. Par persuasion ou par contrainte, à de tels spectacles, la foi catholique s'affermissait dans l'esprit d'Hugues Salel. Sa pensée se replia. Il s'écarta de cet esprit d'audace révoltée qui devait conduire Etienne Dolet au bûcher, Clément Marot à l'exil. Sa sensibilité se restreignit, se fixa désormais, prit une forme définitive. Loin des sommets, il préféra les grâces de l'imitation antique, la muse amoureuse, l'exaltation de la vie majestueuse et frivole de la cour. A son départ de Toulouse, Jean de Boissonné dans un ironique dixain (3) lui rappelle certaine aventure :

J'en cognois une à laquelle avant hier
j'ouys regretz et plainctes de toy faire;
sans la revoir si passes l'an entier,
tu l'ouserays de la vie deffaïre.

ou bien pour flatter l'orgueil poétique de son ami, il lui rappelle l'églogue marine qu'il a écrite en 1536 sur la mort du dauphin François de Valois, premier fils de François I^{er}, survenue à Tournon, et imagine que l'ombre du dauphin s'adresse à Salel (4) :

« Ut multa debeam Poetis gallicis
juxta et latinis... »

En effet, Hugues Salel, dans son long séjour à Toulouse, s'était révélé. Quelques-uns de ses poèmes encore manuscrits circulaient parmi les lettrés et lui valaient leur admiration. Sans qu'il soit

(1) François Mugnier. Jean de Boissonné, ouvrage cité.

(2) Richard Copley-Christie. Etienne Dolet, ouvrage cité.

(3) Dixain de Jean de Boissonné, première centurie, folio 18, manusc. 836. Bibliothèque de Toulouse. Jacobet, ouvrage cité, p. 168, dixain 34.

(4) Jean de Boissonné. Iambes, lib. 1, f^o 105, V/ 106. Bibliot. de Toulouse, man. 836.

possible de fixer exactement la chronologie de la plupart de ses pièces, on peut conjecturer qu'il écrivit à Toulouse « l'Eglogue marine », sur le trépas de feu Monseigneur le Dauphin et que cette églogue est antérieure à l'arrivée de Salel à la cour de François I^{er}. Enfin en 1534, à Lyon, il avait fait imprimer à la suite du Palais des Nobles Dames, dédié à Marguerite de France, reine de Navarre, et qui avait pour auteur son ami et compatriote noble Jehan du Pré (1) seigneur des Barthes et des Junies (2), son premier essai poétique le *Dialogue non moins utile que délectable auquel sont introduits Jupiter et Cupido*. C'était là assurément une œuvre déjà importante, et qui révélait des mérites incontestables de poète. Aussi lorsqu'il arrive en 1538 à la cour de François I^{er} et que pour la première fois, d'après les documents authentiques il prend rang parmi les favoris du monarque, Hugues Salel a déjà derrière lui une longue carrière provinciale, à laquelle Toulouse n'a pas eu la moins belle part.

(1) Henri Guy. Histoire de la Poésie française, t. 1, les rhétoriciens (N° 725. XII).

(2) Les Junies, commune du canton de Catus, appelées d'abord du nom de son seigneur Bertrand de Jean, Joanis puis Janyes et enfin Junies. Cf : Dictionnaire des communes du Lot, par L. Combarieu, ouvrage cité.

IV

HUGUES SALEL A LA COUR DE FRANÇOIS I^{er}
(1538-1547)

On ne sait en l'absence de documents précis à quelle époque et de quelle façon Hugues Salel fut présenté à la cour. Ce ne fut certainement pas avant 1538, puisque nous avons vu précédemment qu'Hugues Salel était encore à Toulouse en 1537, au service du Président Bertrandi. L'histoire générale du Languedoc (1) nous apprend du reste sur ce point, que les Etats du Languedoc réunis à Pézenas le 6 novembre 1537 attribuèrent au Président du Parlement de Toulouse Bertrandi une gratification de 300 livres qu'il refusa. Comme le roi François I^{er} nomma le Président Bertrandi troisième Président du Parlement de Paris en date du 12 novembre 1538 et le 7 juillet 1550 premier Président du même Parlement, on est en droit de supposer que le secrétaire suivit son maître à Paris, et fut par lui et à ses côtés, introduit à la cour.

Dès lors il est indéniable que la fortune d'Hugues Salel fut brillante et le plaça très rapidement aux premiers rangs dans le crédit du Roi. Les biographes d'Olivier de Magny qui ont traité accidentellement d'Hugues Salel et de sa situation à la cour s'accordent sur ce point. M. E. Courbet dans sa notice des Amours (2) fait à ce sujet une comparaison heureuse et écrit notamment : « Hugues Salel a été en quelque manière un aïeul de Desportes... par sa politesse et son savoir il avait acquis une assez grande influence et il sut en user dans des circonstances délicates. » Mais en l'absence de textes précis et explicites, à défaut de références puisées dans l'état de la maison du Roi et les comptes de François I^{er}, c'est dorénavant l'œuvre même d'Hugues Salel, l'histoire de ses livres imprimés, l'analyse des privilèges qui lui ont été accordés, qui nous permettront de développer ces premières suggestions et qui nous serviront de justes et sûres cautions.

Quelles situations exactes a successivement occupées à la Cour

(1) Histoire générale du Languedoc, t. 11, p. 257, par Dom Cl. Devic et dom J. Vaissète, religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Toulouse, Edouard Privat, éditeur, MDCCCLXXXIX.

(2) E. Courbet. Les Amours d'Olivier de Magny, ouvrage cité.

notre poète ? Alors que le Dizain placé par François Rabelais en 1534 en tête de Pantagruel (1) mentionne simplement Dizain de Maître Hugues Salel à l'auteur de ce livre, le privilège accordé à Hugues Salel pour son livre de poésies à paraître chez Etienne Roffet « par lettres patentes du Roy données à Abbeville le 23^e jour de février 1539 (n. st. 1540) signées pour le Roy, Breton et scellées du grand scel dudict seigneur » fait état pour la première fois de la charge de valet de chambre ordinaire du Roy. « Il est permis à Hugues Salel son valet de chambre ordinaire faire imprimer et mettre en vente par tel ou tel imprimeurs que bon lui semblera, ses présentes œuvres et entre les autres celle qui se nomme la Chasse Royale. » En 1542, Pierre de Tours édite à Lyon le premier et second livre de l'Iliade traduits par Hugues Salel (2), du reste à l'insu du traducteur, et lui donne également le titre de valet de chambre du Roy. Et lorsqu'Hugues Salel publie lui-même en 1545 les dix premiers livres de l'Iliade d'Homère, il se donne lui-même les titres suivants : « de la chambre du Roy et abbé de Saint-Chéron ». Les lettres patentes contenant le privilège d'imprimer datées de Fontainebleau le 18^e jour de janvier de l'an 1544 (n. st. 1545) expliquent longuement les raisons qui ont motivé cette édition en ces termes : « Pour ce que notre ami et féal maistre Hugues Salel, de nostre chambre, abbé de Saint-Chéron, nous a fait entendre que aucuns libraires et imprimeurs plus avaricieux que sçavans, ayant trouvé moyen de recouvrer des doubles, ou copies d'aucuns livres de l'Iliade d'Homère..., se sont ingéréz de les imprimer ou faire imprimer, et exposer en vente... » Par contre c'est seulement dans l'édition définitive de 1554 donnée à Paris chez Vincent Sertenas par Olivier de Magny comprenant en plus des dix premiers livres les onzième et douzième livres de l'Iliade, avec le commencement du treizième, laissés inédits à la mort de Salel, que le titre de grand maître de l'hôtel du Roy est donné à notre poète. On peut donc légitimement conclure qu'Hugues Salel après avoir fait partie de la chambre du Roy à titre de valet de chambre obtint à une date que nous ne pouvons exactement apprécier la charge importante de « maistre d'hostel. »

(1) Pantagruel [*Αγθρη τυχη*] : Les Horribles faitz et prouesses espouvantables de Pantagruel, roy des Dipsodes, composées par M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence. MDXXXIV (1534). [S.] (Lyon-François Juste)]. Bibliothèque du Musée Condé, N° 1633. Cf. Bibliographies Rabelaisiennes, par Pierre-Paul-Plan. Paris, Imp. Nationale, 1904. grand in-8°. B.N. 4° Q 1068.

(2) Le premier et le second livre de l'Iliade du prince des poètes grecz Homère traduictz par Hugues Salel, valet de chambre du Roy. On les vend à Lyon, en rue mercière, par Pierre de Tours 1542.

La faveur de François I^{er} à l'égard de son poète ne s'arrêta pas là, et le pourvut de bénéfices qui sans le tenir éloigné de la Cour lui assurèrent la plus large indépendance matérielle et même un train de vie relativement fastueux. Après qu'il eut accepté en novembre 1539 la délicate et honorifique mission sur laquelle nous reviendrons ultérieurement d'aller recevoir, avec les deux fils du Roi, l'Empereur Charles-Quint à Bayonne et d'accompagner ce prince pendant la durée de son voyage en France, Hugues Salel fut nommé abbé commendataire de Saint-Chéron. Nous n'avons pu relever dans le catalogue des actes de François I^{er} la date exacte de cette nomination, à propos de laquelle les historiens présentent certaines contradictions. Mais il appert de la notice de la Gallia Christiana (1) concernant Hugues Salel qu'il prêta obédience à l'évêque de Chartres, Louis Guillard, en qualité d'abbé de Saint-Chéron et de Saint-Sanson, près Chartres, le XII calend. octobris anno 1543. Comme Hugues Salel mourut en 1553, et d'après les termes de la Gallia Christiana présida à cette abbaye pendant 12 ans, il est à supposer qu'il fut nommé abbé en 1541. D'autre part le 17 juin 1546 François I^{er} pour mettre le comble à tant d'honneurs et de faveurs fit don à Hugues Salel du doyenné électif de l'église collégiale de Burlats, du diocèse de Castres, qui était vacant à la suite de la mort de Falcon Auranc (2).

Quel rôle Hugues Salel joua-t-il à cette Cour brillante et fastueuse où se pressaient tant de gentilhommes et de lettrés de la plus haute qualité ? A quels événements se trouva-t-il mêlé ? A quels spectacles a-t-il pris part ? Acteur modeste, mais assuré de la faveur royale, de quelles intrigues, de quelles fêtes a-t-il été le témoin ? Là encore, nous nous reporterons, comme il convient, à la caution de ses poèmes, qui furent en majorité des poèmes de commande ou de circonstances et nous nous limiterons à ce que nous apprendra son œuvre. Au moment où Hugues Salel est introduit à la cour, la décadence de François I^{er} a commencé. Saisi dès 1538 d'une maladie mystérieuse, le roi le 23 septembre est revenu à Compiègne et y

(1) Gallia Christiana, t. 27, col. 1303 l « Hugo Salel, clericus cadurcensis et cubicularius Francisci primi, Francorum regis, primus abbatiam Sancti Caranni tenuit in commendam. Ludovico Guillard episcopo carnutensi obedientiam promisit, VII calend. octobris anno 1543. Homerum vernacule reddidit, præfuit que abbatiæ annos duodecim. »

(2) Catalogue des actes de François I^{er}, t. 5, 2 janv. 1546, mars 1547. Paris, Imp. Nationale, décembre 1892. 15132. Don à Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron, du doyenné électif de l'Eglise collégiale de Burlats, diocèse de Castres, vacant par la mort de Falcon Auranc. Bibliot. Nationale, Ms. fr. 5127, folio 14 verso.

reste pour soigner un cruel abcès qui selon Michelet (1) le mit à la mort. A cette occasion Hugues Salel adressa au roi deux poèmes qui figurent dans son premier recueil de poésies, au roy étant malade à Compiègne et un chant royal sur la maladie et la convalescence du roy, d'une forme élégante et d'une grâce habile. Mais bientôt, avec les événements politiques de Bayonne, et le passage de Charles-Quint à travers la France, Hugues Salel allait se distinguer et se placer du premier coup aux côtés du plus admiré des poètes d'alors, Clément Marot.

Gand s'était révoltée contre Charles-Quint, au sujet d'impôts nouveaux dont Marie de Hongrie, reine douairière de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas les avait chargés, comme l'indiquent les historiens et plus particulièrement Lenglet-Dufresnoy (2) dans les notes de son édition de Marot, et Guillaume de Paradin dans « l'histoire de nostre temps ». Les gantois avaient demandé à François I^{er} sa protection. Charles-Quint, dont la sœur Eléonore d'Autriche était la femme en deuxième mariage de François I^{er}, sollicitait du roi de France le libre passage de ses Etats pour châtier les rebelles. La Cour était divisée ; les politiques conseillaient le refus ou la ruse. L'influence du connétable Anne de Montmorency prévalut. François I^{er} décida d'envoyer à Bayonne au devant de son impérial beau-frère ses deux fils et le connétable. Hugues Salel, de la chambre du roy, fut chargé de suivre les deux jeunes princes et d'escorter l'Empereur. Ce fut l'occasion de fêtes mémorables. François I^{er} quoique malade s'avança jusqu'à Loches pour recevoir l'Empereur entré en France vers le 20 novembre (3), et le roy voulut que dans toutes les villes l'empereur exerçât l'autorité royale. Lenglet-Dufresnoy précise (4) que l'empereur entra dans Paris le 1^{er} janvier 1540. Le Parlement fut en corps le complimenter ; les échevins lui portèrent le poêle, les deux fils de France étant à ses côtés, le connétable marchant devant lui l'épée nue à la main ; il délivra tous les prisonniers, et la ville lui fit

(1) Michelet. Histoire de France, Hetzel, éditeur, t. 3, chap. XXI, p. 311.

(2) Œuvres de Clément Marot, revues sur plusieurs manuscrits et sur plus de 40 éditions et augmentées tant de diverses poésies véritables que de celles qu'on lui a faussement attribuées, avec les ouvrages de Jean Marot son père, ceux de Michel Marot son fils, et les pièces du différent de Clément avec François Sagon, accompagnées d'une préface historique et d'observations critiques, t. 2. A la Haye, chez P. Gosse et J. Néaulme, 1731, avec privilège des Etats de Hollande et de West Frise.

(3) Michelet, ouvrage cité, t. 3, chap. XXI, p. 314.

(4) Lenglet-Dufresnoy, ouvrage cité, t. 2, p. 86, note 2.

présent d'un Hercule tout d'argent de grandeur naturelle(1). Au sortir de Paris, le roi François I^{er} accompagna l'empereur jusqu'à Valenciennes et de plus il lui accorda le passage et les vivres pour mille hommes des troupes d'Italie qu'il faisait venir aux Pays-Bas. A propos de ces réjouissances solennelles, que raillèrent le fou du Roy Triboulet, et Mellin de Saint-Gelais (2), Clément Marot écrivit une épigramme (3) à l'empereur Charles V de ce nom et un rondeau (4) l'adieu de France à l'Empereur. La part de Hugues Salel fut beaucoup plus importante : les poèmes qu'il écrivit en cette circonstance forment à eux seuls un véritable cycle qui se recommande autant par l'adresse politique que par les mérites littéraires. Tout d'abord la bienvenue de l'empereur en France présentée à Bayonne, puis diverses épigrammes ou huitains, dont un intitulé, *pour ung eschaffaut dressé à Blays à l'entrée de l'Empereur, où estoit Actéon devenu cerf* ; un congé, sous le titre, *audict seigneur empereur partant de France*, enfin un poème d'une exceptionnelle importance, la fameuse « Chasse Royale contenant la prise du sanglier Discord par très haults et très puissants Princes l'Empereur Charles cinquième et le Roy François Premier de ce nom » qui valut à Hugues Salel la riche abbaye de Saint-Chéron et la faveur constante du roi. Quelques années plus tard en 1543, Hugues Salel allait avoir une nouvelle occasion de manifester son incontestable talent de poète de cour et de participer à l'une des plus splendides fêtes qui aient été données à Fontainebleau. Catherine de Médicis, femme de Henri Dauphin de France, qui règnera en 1547 sous le nom de Henri II, venait de mettre au monde un fils, le duc de Bretagne, devenu roi sous le nom de François II. L'heureuse délivrance eut lieu le 19 janvier 1543 n. st. 1544. Hugues Salel célébra la nativité de Monseigneur le Duc, fils premier de Monseigneur le Dauphin », en 17 sixains, et mit en scène une nymphe de la forêt ou plutôt une naïade, comme le précise le nom de Callihroé, qui chante la puissance de la « Sallemandre », c'est-à-dire de la maison de Valois. Ce poème eut presque aussitôt l'honneur de l'impression. Le privilège, daté du quatorzième jour de février 1543 (n. st. 1544) indique qu'il est permis à Jacques Nyverd, imprimeur et libraire juré « imprimer et exposer en vente ce présent

(1) Il est curieux de comparer à ce sujet la narration plus complète de Guillaume Paradin dans l'Histoire de nostre temps. Lyon, Jean de Tournes et Guillaume Gazeau, 1558, in-16. B.N. L 20 a 2-3.

(2) Cité par Lenglet-Dufresnoy, ouvrage cité, p. 89, note 1.

(3) Lenglet-Dufresnoy. Clément Marot, t. 2, épigr. 28, p. 220.

(4) Idem, t. 2, rondeau 58.

traité de la nativité de Monseigneur le Duc, fils premier de Monseigneur le Dauphin, et deffence à tous qu'il appartiendra de non exprimer ni exposer en vente ce présent traité, jusques à un an, sur peine de confiscation. » (1)

Les fêtes du baptême, comme le signale M. Jacques Madeleine dans son essai (2) paru en 1900 sur quelques poètes français des XVI^e et XVII^e siècles à Fontainebleau, furent réellement magnifiques. Trois cents torches (3) furent données à autant de personnes des gardes du roi, lesquelles furent rangées depuis la chambre de sa Majesté jusques en l'église des Mathurins, passant par la petite galerie, où la clarté était si grande de ces lumières qu'il semblait que l'on fust en plein jour. La cérémonie du baptême estant achevée, on entra en festin, ensuite il y eut divers ballets, danses et autres pareilles réjouissances. Et sur l'estang, il y avait trois galeries ornées de leurs banderolles. Il se fit diverses escarmouches de princes et de seigneurs par terre et par eau. » Cette cérémonie eut du reste tant de retentissement que Clément Marot exilé et errant en Savoie crut devoir composer sur cette naissance illustre une « aeglogue » imitée de la IV^e églogue de Virgile à Pollion (4), avec le suprême espoir d'un dernier retour en grâce :

Confortez moy, muses savoisiennes,
le souvenir des adversitez miennes
faictes cesser, jusques à tant que j'aye
chanté l'enfant dont la Gaule est si gaye.

Pierre de Ronsard lui-même, encore adolescent, essaya sa Muse naissante sur un aussi auguste sujet, quelques années plus tard, sans doute vers 1547 (5).

Une troisième preuve de la haute faveur d'Hugues Salel auprès de François I^{er}, attestée par l'œuvre même du poète, nous est fournie par l'analyse du privilège accordé à sa traduction des « dix premiers livres de l'Iliade d'Homère, prince des poètes », paru en 1545 à Paris chez Vincent Sertenas. Ce privilège que nous avons précédemment

(1) Nativité de Monseigneur le Duc. Paris, Jacques Nyverd, 1543 in-8°, goth. 4 ff. B.N. invent. Réserve Ye 31794.

(2) Jacques Madeleine. Quelques poètes français des XVI^e et XVII^e siècles à Fontainebleau, 1900, Fontainebleau, Bourges, imprimeur, B.N. L7k, 32, 396.

(3) Paradin, cité par Jacques Madeleine, ouv. cité, p. 43 et suiv. (Hugues Salel).

(4) Guiffrey. Clément Marot, t. 2, p. 477 et 478.

(5) Pierre de Ronsard, œuvres complètes, édition Laumonier, t. 2. Paris 1914, Hachette, p. 29.

citée, indique expressément que cette traduction a été commandée à Hugues Salel par François I^{er} « d'aucuns livres de l'Iliade d'Homère, prince des poètes grecs, que nous lui avons par cy devant commandé traduire, et mettre en vers françois. » Il résulte d'une note d'E. Courbet (1) dans la notice des dernières poésies d'Olivier de Magny, qu'Hugues Salel avait pris l'habitude d'offrir à François I^{er} sur vélin blanc avec reliure aux armes royales les parties manuscrites de sa traduction d'Homère. Cette coutume d'hommage, affirmée d'ailleurs par Olivier de Magny dans la dédicace de la version originale et inédite des XI^e et XII^e chants de l'Iliade, a été depuis établie par la mise en vente du manuscrit des 5^e et 6^e livres de l'Iliade, qui avait été présenté personnellement au Roi (2).

Est-il nécessaire dans le but d'accroître l'importance et le prestige du poète Hugues Salel à la cour de France d'affirmer sans preuve comme le fait M. Jules Favre dans sa thèse sur Olivier de Magny « qu'Hugues Salel jouit aussi de la faveur de Marguerite de Navarre, et fut véritablement son héraut, car il répondait en son nom à tous les poètes qui lui adressaient des vers ». C'est là assurément commettre une véritable exagération. Si nous nous reportons en effet à l'introduction de M. Félix Frank à son édition des Marguerites de la Marguerite des Princesses (3), il est apparent que Hugues Salel ne figure pas aux côtés de J. de la Haye, Antoine du Moulin, Claude Gruget, Nicolas Bourbon, poète latin, à qui Marguerite avait confié l'éducation de sa fille Jeanne, Victor Brodeau, secrétaire et contrôleur général des finances de la reine de Navarre, sur le registre tenu par Jehan de Frotté, qui succéda à Victor Brodeau dans cette charge (4). Hugues Salel, au contraire de Claude Gruget qui donna en 1559 la 2^e édition de l'Heptameron, n'eut aucune part dans l'édition du miroir de l'âme pécheresse, 1533, puisqu'il était encore à Toulouse, ni même dans l'édition des Marguerites de la Marguerite des Princesses (5), très illustre royne de Navarre, parue en 1547, alors qu'il était à la cour de France. En dernier lieu, alors que les vieux servi-

(1) Ernest Courbet. Olivier de Magny, dernières poésies. Lemerre 1881, in-12, avec la vie de Magny par Colletet et des sonnets inédits communiqués par Tamizey de Larroque. B.N. Ye 27029.

(2) Catalogue de la Bibliothèque Firmin Didot, Paris, Labitte 1878.

(3) Félix Frank. Les Marguerites de la Marguerite des Princesses. Paris, Cabinet du Bibliophile. MDCCCLXXII (1873).

(4) Introduction de l'ouvrage cité, p. XL iij.

(5) Les Marguerites de la Marguerite des Princesses, très illustre royne de Navarre à Lyon, par Jean de Tournes MDXLVII avec privilège pour six ans.

teurs de la Reine de Navarre se groupèrent avec ses jeunes protégés comme du Bellay, Ronsard et Baïf, dans la pieuse pensée d'élever un tombeau poétique (1) à leur royale protectrice en 1551, Hugues Salel, qui s'était retiré à son abbaye de Saint-Chéron après la mort de François I^{er} n'y prit aucune part.

Mais si l'on compte plus particulièrement parmi les familiers de Marguerite, Nicolas Denisot, qui par l'anagramme de son nom se fait appeler comte d'Alcinois (2) et Jacques Peletier du Mans, Hugues Salel bénéficia très vraisemblablement de la protection indulgente et éclairée de la reine de Navarre. C'est sans doute à la cour de cette reine, qu'Hugues Salel rencontra cette fameuse Marguerite qui allait être pour lui ce que furent plus tard pour Ronsard Cassandre Salviati et Hélène de Surgères, un objet d'amour ardent et courtois, un sujet fréquent d'hommage poétique. Nous verrons au chapitre suivant si cette dame d'honneur de Marguerite de France peut être identifiée avec Marguerite de Gordon, vicomtesse de Cardaillac. Quoiqu'il en soit, c'est désormais à cette Marguerite qu'Hugues Salel, abbé de cour, que l'amour enflamme plus que le dogme et les soins de son abbaye, adresse la plupart de ses pièces amoureuses, épigrammes, huitains, dixains, epistres, sur un bracelet, sur une paire de gants. C'est à ce sujet qu'Hugues Salel demande la médiation de Claude de Plays, désigné tantôt sous le nom de secrétaire et valet de chambre de mes dames, tantôt sous le titre de secrétaire de Madame la Dauphine. C'est aussi pour cette Marguerite qu'Hugues Salel va intervenir dans la fameuse querelle des blasons, dont se passionne la cour ; pour elle que répondant à Michel d'Amboise, Jacques Peletier, Claude Chappuys, Gilles d'Aurigny, Bonaventure d'Espériers, Le Lieur, Lancelot de Carles, Estienne Forcadel, Clément Marot (3), le maître du chœur, Hugues Salel écrira les blasons de l'épingle et de l'anneau, qui peuvent supporter la comparaison avec le blason du sourcil de Maurice Scève, et le blason de la nuit d'Etienne Forcadel (4).

(1) Tombeau poétique de la Reine Marguerite, Paris, Michel Fezaudat 1551, in-8° de 104 ff. non chiffrés.

(2) Etienne Pasquier, conseiller et avocat général du Roy en la Chambre des Comptes de Paris. Les Recherches de la France, chapitre VI, livre VII, t. 1, p. 702. Amsterdam, MDCCXXIII.

(3) Charles d'Héricault, ouvrage cité, introduction.

(4) Les blasons anatomiques du corps féminin, ensemble des contre blasons avec les figures, le tout mis par ordre et composé par plusieurs poètes contemporains. Paris 1550. Charles Langelier, in-16. Cf : Lenglet-Dufresnoy, ouv. cité, t. 2, in fine.

Nous n'entreprendrons pas après tant d'historiens, après tant de critiques éminents ou illustres, Sainte-Beuve, R. de Maulde (1), Henri Hauser (2), Abel Lefranc (3), Pierre de Nolhac (4), pour ne citer que ceux-là, de dessiner en fin de chapitre le décor historique où se déroulèrent les fastes de la cour de François I^{er}, ni d'évoquer le ciel lumineux sous lequel vécut Hugues Salel de 1539 à 1547. Ce sont les dernières années du règne. François I^{er} peu à peu, selon les termes mêmes de Jules Michelet, était rentré en lui. Ses premiers rêves d'Orient, d'Italie, d'Empire même avaient fini de s'effeuiller. L'ennemi était aux portes de la France. Le Nord était envahi en 1544. Charles-Quint arrive jusqu'en Crespy en Valois. La coalition de Henri VIII et de Charles-Quint ne prend fin qu'avec le traité d'Ardres ou de Guines, entre François I^{er} et Henri VIII, le 7 juin 1546.

Après une longue maladie François I^{er} mourut le 31 mars 1547. Disant alors à la Cour, un adieu presque définitif, Hugues Salel, maître d'hôtel du roi défunt, se retira près de Chartres, dans son abbaye.

(1) R. de Maulde : Louise de Savoie et François I^{er}, 1875.

(2) Henri Hauser : De l'Humanisme et de la Réforme en France (Revue historique, 1907).

(3) Abel Lefranc : Les Dernières Poésies de Marguerite de Navarre, Paris, Colin, 1896 (introduction); et le Platonisme et la Littérature en France à l'époque de la Renaissance (Revue d'Histoire Littéraire, t. III, 15 janvier 1896, p. 1).

(4) P. de Nolhac : Ronsard et l'Humanisme, Paris, Champion 1921 (première partie : l'éducation, le milieu).

V

HUGUES SALEL A L'ABBAYE DE SAINT-CHÉRON

(1547-1553)

SA MORT (1553) -- SON TOMBEAU POÉTIQUE

C'est très certainement à l'abbaye de Saint-Chéron, de l'ordre de Saint-Augustin, située dans un faubourg de Chartres qu'Hugues Salel vécut ses dernières années. Deux ans après la mort de François I^{er}, Marguerite de Navarre, mariée en 1527 en secondes noces à Henri d'Albret roi de Navarre, mourait à son tour au château d'Odos dans le pays de Tarbes, le 21 décembre 1549. Avec elle disparaissait la dernière protectrice de Salel ; avec elle s'éteignait la dernière grâce de la vieille cour, l'animatrice des splendeurs passées. Brantôme, dans sa vie de Henri II, nous laisse entendre, parlant de la réputation grandissante de l'école de Ronsard auprès de la nouvelle cour, le discrédit relatif où tombaient peu à peu les poètes de l'école de Marot. « Ces poètes ont été bien autres qu'un Marot, un Sallet et Saint-Gelays, encore que M. de Saint-Gelays fut un gentil poète de son temps et qu'il ne tint rien de la barbare et antique poésie ». (1)

Les documents (2) les plus certains que nous ayons sur les dernières années de Salel nous sont fournis par un acte de succession et par l'építaphe latine de son ami Pierre Paschal, historiographe de Henri II (3), qui publiera en 1560 un bref éloge du roi sous le titre de « Henrici II, elogium, effigies et tumulus » (4), et qui s'attirera de la

(1) Brantôme, ouvrage cité, tome IV, p. 124.

(2) Les archives de l'Abbaye de Saint-Chéron, nous écrit M. Jusselin, archiviste d'Eure-et-Loir, ne constituent plus une masse importante, et ont été dispersées au cours des temps. « J'ai rencontré, çà et là, précise M. Jusselin, dans des registres de notaire des pièces concernant les affaires de l'Abbaye, Salel agit par procureur, et les questions traitées sont de pure administration. »

(3) Pierre Pascal ou Paschal, né à Sauveterre en 1522, mort à Toulouse le 15 février 1565. Doté comme historiographe d'une pension de 12 à 1500 livres par an, il ne laissa aucune œuvre durable. Après avoir été appelé par Ronsard le Cicéronien de la Brigade, il se brouilla avec lui vers 1560.

(4) Henrici II gallorum regis Elogium, cum ejus verisisme expressa effigie, Petro Paschalio autore. Ejusdem Henrici tumulus autore eodem. Lutetiae Parisiorum, apud Michaellem Vascosanum. M.D.L.X. 16 ff, in folio.

bouche du cardinal de Lorraine le reproche ironique de bel abuseur. Cette épitaphe latine est tout entière à citer :

« D.O.M.S.

« Hugoni Salello, cadurco, Francisci Gallorum regis poetæ, vita integerrimo, qui tranquillioris vitæ desiderio, ex Regia, mortuo Francisco, ut se totum otio et doctrinæ dederet, Carnutum venit, ubi aliquot post annos diuturno et mortifero morbo affectus, de vita humanæ condicionis memor placide et constanter decessit. Huic hic quiescenti, et dissoluti corporis renovationem expectanti Petrus Paschalius amicus dolens P. et sub Ascia D. Anno a salute mortalibus restituta, 1553, vixit ann, 49, mens. sex ».

M. P. de Nolhac dans son livre magistral, *Ronsard et l'Humanisme* (Paris, Champion, 1921), analyse cette épitaphe de Salel par Paschal et donne sur elle le jugement suivant : « Paschal y (édition des onzième et douzième livres de l'Iliade... de Salel... par Olivier de Magny) figure par une simple épitaphe latine rappelant surtout la retraite à Chartres, et les dernières années du traducteur de l'Iliade. C'est le ton des inscriptions relevées par l'auteur sur les tombes italiennes de l'époque : Paschal se plaira à en composer d'autres, et celle qu'il fera pour Joachim du Bellay est vraiment un modèle du genre. N'oublions pas que cette sorte de travail ne lui coûte guère, et qu'il aimera toujours éblouir ses contemporains à peu de frais ».

M. P. de Nolhac, dans le même ouvrage, dit encore à ce sujet : « Mais c'est surtout O. de Magny qui donne à Paschal une place considérable, et de son propre aveu encombrante. Leur caractère autant que leur origine les prédisposait à s'entendre. Il y a en Magny le plus aimable des Cadets de Gascogne qui a pu accorder à Paschal une sympathie sans réserve, étant lui-même fort habile à bien aménager son destin ».

Quoiqu'il en soit, Olivier de Magny prête à l'ombre de Salel ce remerciement en vers :

« Je te veux dire aussi comme je viens d'entendre
le Cicéron Paschal, qui daigne sur ma cendre
temoignant mes vertus, respandre de sa main
les trésors plus divins de son parler Romain ». (1)

L'épitaphe de Salel par Paschal donnée pour la première fois par Olivier de Magny en 1554 avec les onzième, douzième et commence-

(1) Cité également par M. P. de Nolhac, dans son livre, *Ronsard et l'Humanisme*. Paris, Champion 1921, pages 300 et suivantes (BN, 8° Z, 114, fascicule 227).

ment du treizième livres de l'Iliade (1), traduits par Hugues Salel, et faisant partie de son tombeau poétique, a été fréquemment reproduite, notamment par le P. Nicéron dans ses Mémoires (2). Elle nous apprend, sans qu'il soit possible de mettre valablement en doute sa garantie, qu'Hugues Salel à la mort de son protecteur François I^{er} s'est retiré volontairement de la cour, pour satisfaire à ses goûts de repos, et mettre la dernière main à sa grande entreprise, la traduction de l'Iliade. Il fut atteint plusieurs années durant d'une longue et cruelle maladie, et s'éteignit enfin avec une tranquille et pieuse fermeté.

L'expression « Carnutum venit, ubi... decessit », indique clairement que c'est à Chartres même que mourut Hugues Salel, vraisemblablement dans l'abbaye, dont il avait été, selon les termes de la Gallia Christiana, le premier abbé commendataire « primus abbatiam Sancti Caranni tenuit in commendam ». (3)

Nous possédons, d'autre part, une pièce importante, signalée par M. le docteur Goutenègre, et relative à la succession de l'abbé de Saint-Chéron. D'après ce document, daté du 29 novembre 1553 et non encore publié, il appert que : « Pierre Robert, agissant comme procureur de J. Robert, seigneur de Château Vieux, Claude Robert, chanoine de Saint-Agricol d'Avignon et Jeanne Robert, frères et sœur, natifs de la ville de Bosses (?), diocèse de Beauvais, donne pouvoir à Jehan de Baigneult, procureur au siège présidial de Chartres, au sujet de biens de la succession de R. P. Monseigneur Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron, duquel ils se disent héritiers. »

Hugues Salel a donc testé, en l'absence d'héritiers directs, en faveur de la famille Robert, fixée aux environs de Beauvais. Cette famille représentait vraisemblablement les héritiers collatéraux les plus rapprochés de l'abbé de Saint-Chéron. Comme l'a fait remarquer M. l'abbé Foissac dans sa communication relative aux ascendants du poète Hugues Salel faite le 10 décembre 1928 à la *Société des Etudes du Lot*, la famille Robert était alliée à la famille Salel par le mariage de Michel Salel, bourgeois de Cazals, grand-père de notre poète, avec Françoise Robert. L'acte de succession signalé par M. le docteur Goutenègre permettrait d'affirmer l'authenticité du tableau généalogique précédemment donné ; selon les termes de M. l'abbé Foissac, le testament d'Hugues Salel garantirait sa filiation.

(1) Les Iliades d'Homère, prince des poètes, ouvrage cité, 1554.

(2) Nicéron, mémoires, tome XXXVI, 1736, pp. 166-67.

(3) Gallia Christiana, t. XXVII, col. 1308, précédemment citée.

A ces documents précis sont venus s'ajouter des légendes rapportées par certains critiques, et des suggestions ingénieuses qu'il n'est ni utile ni possible de discuter. Une tradition locale (1) raconte tout d'abord une curieuse visite que Clément Marot aurait faite à Hugues Salel, à son abbaye de Saint-Chéron, et qui aurait donné lieu entre nos deux compatriotes à une rencontre assez bizarre. Charles d'Héricault et Guiffrey rapportent tous deux cette légende ; le premier (2) la place en 1526, et en montre l'impossibilité chronologique, le second (3) semble la placer après 1540, ce qui ne la rend pas plus vraisemblable. Voici en quels termes Guiffrey raconte la légende : « Il existe dans l'abbaye de Saint-Chéron, près Chartres, une fontaine miraculeuse appelée fontaine de Sainte-Mesme. Lorsque les fêtes de St-Chéron, ou de Ste-Mesme approchent, elle déborde de tous côtés. Et lorsque les eaux sont les plus grandes (ailleurs) elle est presque tarie. Ceux qui en boivent sont guéris de la fièvre. Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron, ayant amené Clément Marot en son abbaye le jour de la fête de Saint-Chéron, lui qui ne croyait guère au miracle, voulut éprouver celui de la fontaine. Il veilla toute la nuit dans la grotte, et en sortit tout épouvanté tant par les visions étranges qu'il y eut la nuit que par la crue de l'eau qui s'y éleva en plus grande abondance que peut-être elle n'avait jamais fait auparavant. Ce qui ayant été rapporté par Marot à l'abbé Salel, il lui remontra qu'il n'avait pas eu raison de tenter Dieu en une chose qu'on avait reconnue de toute ancienneté ».

D'autre part, le bibliophile Paul Lacroix, rééditant en 1882 à la suite d'un poème de Guillaume Crétin (4) la Chasse Royale de Hugues Salel, semble imaginer à plaisir un Hugues Salel d'un genre inattendu, grand chasseur devant l'éternel, et parcourant à cheval, alors qu'il était « diuturno et mortifero morbo affectus » les plaines et les bois du pays chartrain. Voici ce qu'écrit M. Paul Lacroix dans sa notice : « Nous nous rappelons avoir vu, il y a plus de quarante ans, un très beau manuscrit du cartulaire de cette riche abbaye ; et le manuscrit qui fut vendu alors à la bibliothèque du Roi, avait été exécuté par les ordres de l'abbé commendataire, et offrait en tête du

(1) Bibliothèque de la ville de Chartres, Janvier de Flainville, portefeuille I, p. 198.

(2) Charles d'Héricault, Clément Marot, ouvrage cité, introduction, p. 60 et 61.

(3) Guiffrey, Clément Marot. t. I, p. 478, cité par Miss Hélène Harwitt, *Modern Philology*, ouvrage cité.

(4) Cabinet de Vénérerie, Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux, suivi de la Chasse Royale, chez Jouaust, libraire des bibliophiles, 338, rue Saint-Honoré, 1882. Publié avec notice de Paul Lacroix et notes de Ernest Julien.

premier feuillet une curieuse miniature représentant la chasse à courre dans les bois du domaine abbatial ».

Il est sans doute très séduisant d'imaginer à partir de 1547 Hugues Salel inconsolable de la mort de François I^{er} s'enfermant dans la solitude et la retraite que lui offrait à l'extrémité des riches terres de la Beauce, parmi les dernières inclinaisons boisées des monts du Perche son opulente abbaye de Saint-Chéron. Toutefois des protecteurs nouveaux se déclarèrent en faveur de l'illustre traducteur de l'Iliade et maintinrent son crédit auprès du nouveau roi. Ronsard (1) s'adressant « à M. du Thier, secrétaire d'Etat » lui rend l'hommage d'avoir été le Mécène du poète :

« Du Thier, tu es heureux, qui as eu le pouvoir
de faire heureux autrui ; tu le fis bien sçavoir
à Salel..... »

D'autre part, Crépet (2) sans indiquer exactement sur quelles preuves il s'appuie, cite parmi les derniers protecteurs de Hugues Salel Jean d'Avanson, conseiller privé, seigneur de Saint-Marcel, qui devint surintendant des finances de Henri II et qui s'honorera de prendre à son service le poète Olivier de Magny.

C'est précisément dans l'œuvre du poète ardent et facile des Amours et des Soupirs, secrétaire de l'abbé de Saint-Chéron à la fin de sa vie, que nous trouvons les renseignements les plus précieux sur les dernières années de Hugues Salel. Issu d'une vieille famille de Cahors, qui avait été très vraisemblablement en relations d'amitié avec Hugues Salel, boursier du collège Pelegry, Olivier de Magny devait trouver auprès du vieil ami de sa famille devenu riche et influent, l'appui le plus efficace. Celui qui devait être le secrétaire (3) de Jean d'Avanson, conseiller au Parlement de Grenoble et ambassadeur du roi auprès du Saint-Siège, et plus tard le secrétaire « boursier » (4) du roi Henri II de 1559 à 1561, commença par être le secrétaire du savant helléniste, nous ne savons exactement ni dans quelles circonstances, ni à quelle date. Dans une épître de ses

(1) Ronsard, édition Marty-Laveaux, vol. VI, p. 264.

(2) Crépet, Poètes français, II, 47, notice sur Olivier de Magny, cité également par Miss Hélène Harwitt, *Modern Philology*, 1919.

(3) Jules Favre, Olivier de Magny, thèse citée, 1885.

(4) P. Bondoïs, conservateur à la Bibliothèque nationale, Chronique sur Olivier de Magny, « bulletin de la Société des Etudes du Lot », avril 1925, Cahors.

Amours publiés la première fois en 1553 (1) et réédités en 1573 (2) adressée à Monseigneur de Saint-Chéron et de Saint-Sanson, conseiller et ausmonier ordinaire de la Royne et datée de Paris 20 mars 1553, Olivier de Magny nous apprend par les titres décernés à son protecteur qu'Hugues Salel, loin d'être tombé en disgrâce, avait ajouté de nouveaux titres à ses premières charges, ceux notamment de conseiller et aumônier ordinaire de la Reine.

Guillaume Colletet dans sa vie d'Olivier de Magny (3) nous indique expressément que le poète à qui Sainte-Beuve allait rendre aux côtés des membres proprement dits de la Pléiade la gloire la plus assurée « eut pour lieu natal celui la mesme de Clément Marot et de Hugues Salel, je veux dire la ville de Cahors en Quercy » plus loin que « Olivier de Magny eut pour maître dans ce docte exercice Hugues Salel et eut pour rivaux tous les bons esprits de son siècle » et enfin qu'« Hugues Salel fut son premier et plus affectionné Mécène ». C'est pourquoi après la mort de son protecteur, prouvant, selon les termes mêmes de Colletet « que la véritable amitié ne s'enferme pas dans le tombeau et qu'elle vit encore après la perte de son objet », Olivier de Magny publia non seulement la suite inédite de la traduction de l'Iliade, mais encore, en 1553, à la suite de la première édition de ses amours « d'aucunes œuvres de Monsieur Salel non encore imprimées ». Voici en quels termes s'exprime Magny dans son avertissement au lecteur : (4) « Amy lecteur, j'ai tant estimé singulières et rares les œuvres de monseigneur et maistre, que je t'ay mises à la fin de ce livret, qu'il m'a semblé n'avoir autre moyen plus expédiant, pour illustrer et donner quelque faveur aux miennes, que de les accompagner de perfection tant excellente. Ce sont entre autres choses des chapitres d'amour à la façon des Italiens, qu'il a faictz il y a desja longtemps, et qu'il tenait au fond d'un coffre entre les papiers, dont il fait le moins de cas ».

Ces poèmes inédits de Salel publiés quelques mois à peine avant sa mort par son secrétaire Olivier de Magny nous apportent les dernières précisions qu'il soit nécessaire d'ajouter à la biographie

(1) Les Amours d'Olivier de Magny, quercynois, et quelques Odes de lui, ensemble un recueil d'aucunes œuvres de M. Salel, abbé de Saint-Chéron, non encore vues, avec privilège du Roy. Paris, Estienne Groulleau, libraire, 1553, BN, réserve ye 1667.

(2) Les Amours d'Olivier de Magny, Lyon, par Benoist Rigaud, 1573, BN, réserve 4578 A.

(3) Olivier de Magny, dernières poésies, avec la vie de Magny par Colletet, édition Ernest Courbet, Paris, Lemerre 1881, ouvrage cité.

(4) Olivier de Magny. Les Amours, édition citée.

de notre poète. Ces poèmes qui se divisent nettement en deux parts, poèmes officiels de cour, et poèmes amoureux, nous renseignent sur les derniers aspects de la vie d'Hugues Salel. Le poète favori de François I^{er} ne s'est sans doute pas retiré de la cour aussitôt après la mort de son maître, puisque le 15 janvier 1549 (1) nous le voyons présenter à Henri II un chant poétique à l'occasion du Jour de l'An, qui se recommande par son opportunité politique et son habile composition et sur lequel nous reviendrons ultérieurement. D'autre part, une fois retiré à Saint-Chéron, le savant et influent abbé n'a pas perdu tout contact avec la cour et n'a pas renoncé entièrement à l'éclat des solennités où il s'était longuement complu. Lorsque Henri II et Catherine de Médicis entrent à Chartres (2) le 18 novembre 1550, à Orléans (3) le 4 août 1551, c'est le vieux poète Hugues Salel qui est chargé de leur souhaiter la bienvenue et de leur présenter les hommages de leurs villes sous forme de sonnets, et dans ces magnifiques et triomphantes entrées s'exaltent en de suprêmes allégories les derniers feux d'une imagination qui va bientôt s'éteindre.

Magny qui a livré au public les dernières poésies de Salel cachées au fond d'un coffre appartenant à son maître, nous a-t-il livré du même coup le secret de ses amours ? Cette fière Marguerite pour qui Salel a longuement et vainement soupiré, qui bientôt sous le nom de Corinne pleurera sur son tombeau, est-elle la même femme qu'aima Olivier de Magny ? Courbet l'affirme dans la notice qu'il a placée en tête de son édition des Amours d'Olivier de Magny (Paris, Lemerre, 1878). Jules Favre dans son étude sur Olivier de Magny (Paris, Garnier, 1885), reprend cette affirmation en l'aggravant. Ces deux auteurs appuient leur thèse sur les vers suivants de l'Ode (4) adressée par Olivier de Magny « à Monseigneur de Saint-Chéron » :

« Celui veux chanter, si je puis
qui devant moy vous a chantée,
non enflammé comme je suis
d'une aspre ardeur inusitée... »

(1) E. Courbet. Les Amours d'Olivier de Magny, Paris, Lemerre 1878, notice citée.

(2) E. de Lespinois. Histoire de Chartres, ouvrage cité II, 190.

(3) La magnifique et triomphale entrée de la noble ville et cité d'Orléans faicte au très chrétien roy de France Henri II du nom et de la royne Catherine son épouse, le 4^e jour d'août 1551. Ensemble plusieurs harangues faictes au dit seigneur. Paris, J. Dallier, 1551, in-8.

(4) Olivier de Magny. Les Amours, ouvrage cité : Ode à monseigneur de Saint-Chéron.

A la suite de cette citation, Courbet écrit expressément (notice citée) : « Il est permis de supposer que cette cruelle était demoiselle d'honneur de Marguerite de France, car un jour Salel chargea le secrétaire de Madame la Dauphine, Claude de Plays, d'intercéder en sa faveur. Cette médiation singulière se passait en 1536, c'est-à-dire à une époque où Magny était à peine un adolescent. Lorsque dix ans après, devenu le secrétaire de Salel, Magny s'éprit à son tour de l'admiration de son protecteur, il eut à subir de vives railleries (?)... Jusqu'à la publication des Odes (1), Magny garda son secret sur le nom de cette Marguerite. A ce moment il hasarde un sonnet en l'honneur de Marguerite de Gordon, vicomtesse de Cardaillac, et des stances pour Margarin, l'enfant de cette Dame ».

Cette identification entre la Marguerite chantée par Salel et par Magny et Marguerite de Cardaillac est reprise par Jules Favre, qui fait de cette vicomtesse de Gourdon la femme d'un Gourdon-Genouillac-Vaillac. M. l'abbé Foissac dans sa note précitée sur Olivier de Magny oppose de graves objections à cette identification aventureuse. « Les Ricard de Genouillac-Vaillac ne se sont jamais appelés seigneurs tout court et moins encore vicomtes de Gourdon... Il n'y a jamais eu en Quercy de vicomtes de Gourdon, que les Gourdon vicomtes de Cènevières... Il ne faut pas avoir un grand sens historique pour constater l'impossibilité d'identifier la dame de perfection à qui est dédiée, sans aucune ombre de louange amoureuse, une Ode très correcte et très respectueuse et la Marguerite vulgaire dont s'amuse et plaisante dans ses vers faciles le gentil poète de Cahors ; celle-ci du reste n'était manifestement qu'un nom de convention. » (2).

L'œuvre d'Olivier de Magny nous apprendra avec plus de sûreté

(1) Les Odes d'Olivier de Magny de Cahors en Quercy. Paris, André Wéchel, 1559.

(2) M. Paul Cambon, professeur honoraire au Lycée Gambetta, dans la belle et vibrante conférence qu'il a donnée le 12 mars 1925, à la « Société des Etudes du Lot », sur Olivier de Magny, poète de Cahors (1527-1561) se garde prudemment, à propos de la Marguerite de Magny, de toute identification dangereuse, et expose, tout en se défendant de donner des « clefs », une thèse différente et fort ingénieuse : « Ne vous étonnez pas que Magny ait deux idoles. Tous les poètes du XVI^e siècle et ceux de la Pléiade en particulier ont toujours aimé les deux femmes que se souhaitait La Fontaine. Ils ont la maîtresse semi-imaginaire à laquelle ils parlent la langue de Pétrarque, et puis l'autre, la maritorne qui les console des dédains de la grande dame, et dont ils chantent en aussi beaux vers l'amour moins revêché et plus égrillard. » Cf. Paul Cambon. Olivier de Magny, poète de Cahors (1527-1561) Cahors, imprimerie A. Bergon, sans date.

à quelle date approximative. à défaut de date certaine, Hugues Salel mourut à l'abbaye de Saint-Chéron. D'après les calculs apparemment exacts de M. de Beaurepaire Froment dans sa notice des poésies choisies (1) d'Olivier de Magny, les Amours avec privilège datés du 18 mars 1552 parurent de l'aveu de M. Courbet en mai 1553. Salel était encore vivant, comme le prouve « l'Epistre » adressée par Olivier de Magny « à Monseigneur de Saint-Chéron et de Saint-Sanson, conseiller et ausmonier ordinaire de la Roïne » et datée de Paris, le XXVI^e jr (26) jour de mars 1553.

Mais à la suite de l'Hymne sur la naissance de Madame Marguerite de France, (2) fille de Henri II, paru à la fin de 1553, avec privilège du 2 août 1553, composé antérieurement aux Amours et publié postérieurement, Olivier de Magny adresse une Ode au seigneur Pierre Robert où il déplore,

« ce tour félonnement lache
que la Parque à Salel a fait
faisant que la tombe le cache. » (3)

Si l'on se rappelle que le seigneur Pierre Robert est précisément, selon le document signalé par M. le docteur Goutenègre, un des héritiers de l'abbé de Saint-Chéron et en quelque sorte le syndic de sa succession, cette Ode apparaît bien comme un éloge funèbre du grand poète défunt.

Dans le même recueil lyrique (4), Olivier de Magny a publié en guise de préface un sonnet de Nicolas Denisot qui célèbre les gloires disparues du Quercy et annonce ses gloires nouvelles, et dans lequel nous trouvons une seconde allusion à la mort soudaine et récente de Hugues Salel :

Le comte d'Alsinois au païs de Quercy, en faveur de Marot, Salel,
Magni, Vernassal.

Si quelquefois je t'ai veu lamenter
pour ton Marot, le premier de son âge :

(1) De Beaurepaire-Froment. O. de Magny, poésies choisies, ouvrage cité, Cahors 1913 (Société Lou Salel).

(2 et 4) Hymne sur la naissance de Madame Marguerite de France, fille du roi très chrestien Henry, en l'an 1553, par Olivier de Magny, quercynois, avec quelques autres vers lyriques de lui, Paris, Arnoul l'Angelier 1553, petit in-8, 34 fffs non chiffrés (BN, rés. p. Ye 363).

(3) Ode réimprimée dans le livre I des Odes d'Olivier de Magny (à deux de ses amis), Ode aux seigneurs Pierre Robert et Martin Laveine.

oh ! qu'à bon droit tu dois bien davantage
Pour ton Salel ore te tourmenter ».

Salel venait donc de mourir, entre le mois de mai et le mois d'Août 1553.

Hugues Salel une fois disparu, sa famille a-t-elle laissé des traces dans le Quercy ? Le souvenir du poète favori de François I^{er} et traducteur d'Homère s'est-il perpétué dans sa parenté ? Un document inédit, que nous devons à l'extrême obligeance de M. l'abbé Foissac, nous permet de répondre sur ce point : c'est un acte de vente qui mentionne un cousin de notre poète, Jean Salel, médecin à Cazals, et qui précise l'emplacement qu'occupait à Cazals la maison patrimoniale des Salel. En voici la copie :

« BN, fond Périgord, 166.

en l'an 15... 14 septembre, à...

vente par... (nom déchiré), tuteur des enfants de Jean Gascon, à noble Donat de Vieux Château, Recteur de Thédillac, d'une moitié de maison, jardin et patus, sis dans le fort de Cazals, qui soulaît appartenir ensemble les autres possessions à feu M^{re} Jean Salel, médecin, confrontant avec feu J. Secreste, et de tous les autres côtés avec la rue et place publique dudit lieu.

Le tout, 40 écus d'or, J. Gaussanel, notaire. »

Quoique la date de ce document ne nous soit pas donnée, il nous est cependant possible de le dater approximativement, et de le placer en toute certitude dans la seconde moitié du xvr^e siècle.

Nous savons en effet par les documents d'archives publiés plus haut et relatifs à la famille des de Gironde, que Brandelis de Gironde, cousin et protecteur du poète Hugues Salel, a testé le 10 mai 1566 en présence de Jean Gaussanel et d'Arm. Vallelle, notaires de Cazals. On peut admettre, sans crainte d'erreur que le notaire Jean Gaussanel de Cazals qui reçut le testament de Brandelis de Gironde est le même que le notaire J. Gaussanel qui authentifia l'acte de vente donné ici même, et que par suite cet acte de vente se place vraisemblablement aux alentours de 1560-1570, dans la deuxième moitié du xvr^e siècle.

D'autre part, selon M. l'abbé Foissac, cet acte précise l'emplacement qu'occupait au coin de la place publique de Cazals la maison où naquit le poète Hugues Salel.

Ainsi la mort d'Hugues Salel nous ramène à sa naissance. Cet acte de vente évoque la maison où s'écoula la prime enfance du poète, la vieille place où il fit ses premiers pas, au pied de la butte qui porte aujourd'hui le château en ruines, aux murs croulants parmi le lierre, les vignes sauvages, les clématites, au milieu des noyers

centenaires. Salel mourant dans sa lointaine abbaye de Chartres a-t-il pensé au site charmant de sa ville natale, à ses toits bigarrés tassés entre les jardins et les prairies, à sa ceinture d'ormeaux et de peupliers ? A-t-il fait confidence à son jeune compatriote et secrétaire Olivier de Magny, de ses souvenirs, de sa nostalgie ? N'est-ce pas comme un écho poignant des regrets du maître que l'on entend chanter dans les vers du disciple : (1)

Mais soit qu'encor je revienne
ou que bien loin on me retienne,
il me resouviendra toujours
de ce jardin, de cette plaine
de ce bois, de cette fontaine,
et des côteaux d'alentour.....

Au moment où disparaissait Hugues Salel, s'élevait et grandissait une génération ardente, qui selon les termes mêmes de Sainte-Beuve (2) allait gagner le siècle entier ; déjà tous les nouveaux poètes s'enrôlaient sous leurs bannières ; quelques-uns des anciens, Maurice Scève, Jacques Peletier, Thomas Sibilet, Théodore de Bèze se ralliaient à eux. C'est précisément les poètes de la nouvelle école qui s'inclinèrent avec la plus déférente piété sur la tombe encore ouverte de Salel. Les disciples de Dorat (3) ne pouvaient oublier le sonnet de sincère admiration que leur avait adressé le poète mourant, ni méconnaître le rôle de celui qui le premier avait fait connaître Homère à la France. Olivier de Magny invita ses amis Pierre de Ronsard, Etienne Jodelle, Jean Tahureau du Mans, François Charbonnier, vicomte d'Arques, secrétaire de monseigneur le duc de Valois, survivant du règne précédent, Jean de Pardeilhac, Pierre de Mauléon Durban, Pierre Paschal, Claude Binet à s'incliner sur la tombe de celui dont Clément Marot dans un rondeau célèbre avait dit :

Honneur te guide et te met en haultesse
pour ton grand sens et ta science acquise :
ce que tu as retenu pour devise
et justement à ce degré t'adresse.

(1) Olivier de Magny, Odes, LII, page 65, édition Lemerre, Paris 1881.

(2) Sainte-Beuve, tableau historique et critique de la poésie française au XVI^e siècle, ouvrage cité, édition originale, p. 65.

(3) Henri Chamard. Joachim du Bellay 1522-1560, ouvrage cité. Lille 1900.

Claude Binet, le futur biographe de Ronsard, rime pour Salel cette épitaphe : (1)

Passant, or que tu sois hasté,
toutefois cette lourde pierre
te prie qu'estant arresté
tu saches ce qu'elle tient en serre :
cy dessous gissent en repos
de Salel poète les os.
Or, adieu, va-t-en, puis repose :
je ne te voulais autre chose.

Alors que le maître du chœur, Pierre de Ronsard, adressait aux mânes de Salel une apostrophe passionnée :

Les rochers Capharès (où l'embusche traistresse
de Nauple fit noyer la flotte dompterresse)..... (2)

Etienne Jodelle célébrant le pays (3) qui avait donné aux lettres dans le même siècle avec Hugues Salel, Clément Marot, Jean du Pré (4), Olivier de Magny, François de Vernassal, (5) Guillaume du Buys (6),

(1) Citée par l'abbé Goujet, bibliothèque française (article Salel in fine), tome XII, pages 1 et suivantes et qualifiée ainsi : « Epitaphe de Claude Binet, plus badine que panégyriste. »

(2) Ronsard. édition Marty-Laveaux, vol. VI, p. 247.

(3) Guyon de Maleville, au début du XVII^e siècle, célébrant les fastes de son pays natal dans ses « Esbats sur le pays de Quercy » écrivait : « La ville de Caors a donné Clément Marot, père de la poésie françoise ; Salviac se loue de son François de Vernassal ; Hugues Salel est honneur à son Cazals, et Caors se pare encore de son Olivier de Magny... » Esbats de Guyon de Maleville, sur le pays de Quercy, Cahors, imprimerie Delpérier, 1900, quatrième partie, chap. XV, p. 453.

(4) Jehan du Pré, seigneur des Bartes et des Junies, en Quercy, auteur du Palais des Nobles Dames, dédié à Madame Marguerite de France royne de Navarre (1534). Cf. Henri Guy. Histoire de la Poésie française, t. I, les rhétoriciens.

(5) François de Vernassal de Salviac, en Quercy, auteur d'une curieuse traduction de Primaléon de Grèce, Histoire de Primaléon de Grèce, continuant celle de Palmerin d'Olive. Paris, Estienne Groulleau, 1550. BN., invent. rés. Y2 141.

(6) Guillaume du Buys, né à Cahors, lauréat de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse ; après un voyage à Rome il se fixa en Bretagne ; auteur de l'Oreille du Prince, ensemble plusieurs autres œuvres poétiques, Paris, 7 février 1582 (BN., rés. Ye 1879), rééditée trois ans après sous le titre « Les Œuvres de Guillaume du Buys, contenant plusieurs et divers traictez. » Paris, G. Bichon, 1585 (BN., rés. Ye 1927). Cf. : abbé Goujet, bibliothèque française, t. XIII, article du Buys.

adressa à sa mémoire ce huitain (1) qui fut gravé à Saint-Chéron, sur la pierre de son tombeau :

à la mémoire

Quercy m'a engendré, les neuf sœurs m'ont appris,
Les rois m'ont enrichy, Homère m'éternise,
La Parque maintenant le corps mortel a pris,
Ma vertu dans les cieux l'âme immortelle a mise,
Donc ma seule vertu m'a plus de vie acquise,
Plus de devin sçavoir, plus de richesse aussi
Et plus d'éternité que n'ont pas faict icy
Quercy, les Sœurs, les Roys, l'Iliade entreprise.

(1) Estienne Jodelle, édition Marty-Lavaux, 1870, p. 374, Cf : également tombeau poétique de Salel. ouv. cité (1554)

INTRODUCTION



Deuxième Partie



L'ŒUVRE POÉTIQUE DE SALEL

I

LES SOURCES FRANÇAISES : CLÉMENT MAROT

Clément Marot, suivant les leçons de son père, Jean des Mares, « facteur et écrivain » de la reine Anne de Bretagne, subit profondément dans ses premières années l'influence des grands rhétoriciens, et plus particulièrement celle de Jean Lemaire de Belges, l'auteur fameux des illustrations de Gaule et singularités de Troie et de Guillaume Crétin (1), célèbre alors par son loyer des folles amours, ses épîtres à son ami Jehan Martin et à Honorat de la Jaille, par ses chroniques manuscrites de France ; de même Hugues Salel subit dans ses premières œuvres, soit à Toulouse, soit durant ses débuts à la cour, l'influence insinuante et décisive du secrétaire de Marguerite de Valois.

En 1534, au moment où Hugues Salel publie son premier poème, Clément Marot a déjà donné la partie la plus importante et la plus durable de son œuvre. Après *le jugement de Minos* présenté en 1514 à François de Valois, Clément Marot, page de Nicolas de Neuville, offrit au nouveau roi en 1515 son *temple de Cupido*. *L'enfer* fut écrit à Chartres en l'hostellerie de l'aigle en 1526. Enfin le premier recueil collectif de ses œuvres paraît sous le titre de *l'adolescence clémentine* le 12 août 1532 à Paris, chez Pierre Roffet, avec une 2^e édition en novembre 1532 et une 3^e édition en février 1533 avant la dernière et belle édition faite en 1538 à Lyon par Etienne Dolet.

D'autre part, il est indéniable que Clément Marot et Hugues Salel ont été en relations d'amitié. Aucune lettre, aucune confidence de l'un ou de l'autre poète ne nous donnent sans doute d'indication précise à ce sujet. Mais il est vraisemblable que Clément Marot et Hugues Salel, tous deux compatriotes, se sont rencontrés soit à Toulouse, soit à Lyon, avant d'être en contact plus fréquent et plus intime à la cour de François I^{er} et à celle de la reine Marguerite.

(1) Chants royaulx, oraisons et aultres petits traitéz faictz et composéz par Guillaume Cretin. Jehan Saint-Denis, demeurant rue Neuve-Nostre-Dame, à l'enseigne Saint-Nicolas (sans date, pet. in-4). Cf. : Brunet, 5^e édit. t. II, p. 421. Paris, Didot 1861. Epître dédicatoire de François Charbonnier à Marguerite d'Alençon. Edition vraisemblablement antérieure à celle de 1527, Chants royaux, etc., imprimé à Paris par Maistre Simon du bois, pour Galliot du Pré (1527).

Deux pièces de Clément Marot, un rondeau (1) sur la devise de Hugues Salel, valet de chambre du roi François I^{er} et une épigramme (2) des poètes françoys à Salel restent les uniques preuves de cette amitié.

La première œuvre de Hugues Salel, *le Dialogue non moins utile que délectable, auquel sont introduits les dieux Jupiter et Cupido, disputant de leurs puissances* parue vraisemblablement en 1534 à Lyon, atteste l'influence déjà profonde de Marot sur Salel. Le sujet en est facile et assurément banal. Le poète imagine qu'un jour d'avril,

« quant Lucifer, que resplendeur dora
va reposer, et que les oyselets
ja se dégoysent en leurs chantz nouveletz... »

désireux de chercher un oubli à ses maux, il s'enfonce sous bois, et alors qu'il est couché dans une vallée, le long d'un ruisseau, un songe lui apparaît. Jupiter et Cupido s'offrent à sa vue ; et en des huitains alternés disputent avec une gravité assez pédantesque de leurs puissances. Après une discussion assez vive, Cupidon agile et cruel, est vainqueur de son puissant rival et dans une conclusion à la fois hautaine et ironique, Cupidon conseille à Jupiter et aux hommes, comme antidote et remède aux dangers amoureux, le travail et l'abstinence :

« Chasse désir, et folle voulenté,
Car sans iceulx, je ne puis faire playe. »

Certains critiques, notamment M. E. Courbet (3) dans sa notice des amours d'Olivier de Magny ont voulu voir dans ce poème l'une de « ces dissertations que Marguerite de Navarre se plaisait à imposer aux beaux esprits de son entourage ». M. Courbet ajoute même que dans l'exhortation sous forme de onzain qui précède le Dialogue, l'honnêteté personnifie la reine de Navarre et encourage Hugues Salel, comme un héraut dont elle a fait choix, à écrire des Dames et de l'Amour. Ce sont là des suppositions ingénieuses assurément, mais qu'infirmen à la fois la chronologie et l'interprétation littéraire. Il semble au contraire plus légitime de rattacher ce dialogue

(1) Rondeau LXXIV de l'édition Jannet, t. II, p. 171.

(2) Epigramme CLXXV de l'édition Jannet, t. III, p. 71, reproduite dans la présente édition, comme dans l'édition des œuvres de Hugues Salel, en 1540.

(3) E. Courbet. Les Amours d'Olivier de Magny, ouvrage cité, texte original et notice, Paris, Lemerre 1878.

non seulement aux *contes de Cupido et d'Atropos* de Jean Lemaire de Belges, et au *temple de Cupido* de Marot, mais encore, par de là ces auteurs, au courant de poésie mythologique et pédantesque qui florit vers la fin du règne de Louis XII.

Le palais des Nobles Dames du poète Jean Dupré, ami et compatriote de Hugues Salel, précède dans un même volume le Dialogue non moins utile que délectable. Il suffit d'en parcourir les treize parcelles ou chambres principales et leur dédale d'histoires grecques, hébraïques, latines, de fictions et couleurs poétiques, concernant les vertus et louanges des Dames (1) pour se rendre compte de la gaucherie livresque de cette œuvre. Comme nous sommes loin de la grâce souriante de Marot dans le temple de Cupido, et de l'entrelacement élégant de ses brillantes descriptions ! Le Palais des Nobles Dames, comme le Dialogue de Salel, fait plutôt songer aux œuvres du père de Clément, Jean des Mares, dit Marot et plus précisément au *Doctrinal des Princesses et nobles Dames*, où au cours de ces 24 rondeaux, l'honnêteté, le beau maintien, la chasteté exhortent tour à tour les « nobles Dames ». Ce sont les mêmes perpétuelles allégories, les mêmes intentions moralisatrices. L'Antidote ou remède pour obvier aux dangers amoureux célébré par Salel nous ramène en quelque sorte aux dits et castoiments du xv^e siècle.

Dans les marges des pages, et au cours de la querelle des dieux, Hugues Salel se complait à citer les sources de ces tableaux ou allusions mythologiques. C'est tantôt Ausone ou Virgile, tantôt Lucien, Apulée ou Ovide, tantôt même Boccace qui l'inspirent. L'inspiration du poème apparaît donc, par l'examen des sources, comme essentiellement gréco-latine et mythologique. Ausone fournit à Hugues Salel les traits principaux du portrait de Cupido, empruntés à la sixième idylle, *Cupido cruciatur* ; Virgile et le livre I des Géorgiques donnent à Salel un magnifique modèle pour la description de la lutte de Jupiter et des Géants. L'un des plus gracieux passages du Dialogue fait allusion à l'amour de Cupido et de Psyché, mère de Volupté et trouve sa source dans les livres IV, V, VI de l'Ane d'or d'Apulée. La première édition des métamorphoses d'Apulée remontait à 1459 (Romæ per Conradum Siveynheyin et Arnoldum Pannartz) (2). Les éditions s'en étaient multipliées à la fin du xv^e siècle et au

(1) Cf : Abel Lefranc. Le Tiers livre du Pantagruel et la querelle des femmes, dans la Revue des Etudes Rabelaisiennes, 1904, t. II, p. 83 et sq. BN. Ye Z, 164 39.

(2) Apuleius (Lucius) metamorphoseos liber, ac nonnulla alia opuscula ejusdem... Anno MCCCLIX, Romæ, in domi Petri de Maximo, in-folio. Cf : Brunet, Manuel du Libraire, 5^e édition. Paris, Firmin Didot, 1860, t. I, p. 361.

début du xvr^e siècle, Vicence 1488, Paris 1512, Florence 1512, Venise (chez les Aldi) 1521. Deux ans après la publication du Dialogue de Salel, allait paraître, sans nom d'auteur, un petit livre, l'Adolescence Amoureuse de Cupido avec Psyché, outre le vouloir de la déesse Vénus, sa mère (1), décrit en prose, qui témoigne de la vogue sans cesse renouvelée de cette légende.

Ovide, avec les Métamorphoses, tient une place considérable dans le Dialogue de Salel, comme dans ses œuvres ultérieures. Cette prépondérance d'Ovide n'est pas une nouveauté, le Moyen-Age tout entier a puisé à cette source, comme en témoigne le Roman de la Rose, aussi bien dans la partie due à Guillaume de Lorris que dans celle qui est due à Jean de Meung. Enfin deux auteurs, l'un antique, l'autre moderne nous révèlent des aspects plus curieux de l'imitation et de l'érudition de Salel, Lucien et Boccace. Trois ou quatre emprunts faits à Lucien et en particulier aux Dialogues des Dieux (notamment au Dialogue XXI), montrent l'esprit de Salel attiré dès 1534 par les auteurs grecs et préoccupé d'hellénisme. La première édition de Lucien (2), texte grec, avait paru en 1496 à Florence et avait été suivie de deux éditions données par les Aldi, à Venise en 1503 et 1522. Des versions latines avaient été imprimées dès 1470 à Rome, à Naples 1475, Venise 1475 et même à Avignon en 1497. Rien ne nous permet de déterminer si Salel avait la pratique du texte grec ou de sa version latine. Enfin, il est apparent que Salel s'est inspiré de Boccace, comme nous l'indique une manchette même du Dialogue. Ce n'est pas le Décaméron qui a retenu l'imitation de Salel, mais un ouvrage latin de Boccace, sa *Genealogia Deorum Gentilium*, imprimée pour la première fois à Venise par Vendelinus de Spira, en 1472, in-folio, et fréquemment rééditée au cours du xvr^e siècle (3). Une traduction française de cet ouvrage avait même paru à Paris en 1498, chez Antoine Vérard (in-folio gothique, avec des figures sur bois) (4). Ce vaste répertoire mythologique en quinze livres, avec ses généalogies

(1) Brunet, Manuel du Libraire, 5^e édition, 1860, t. I, p. 367 (article Apulée). L'adolescence amoureuse de Cupido avec Psyché, outre le vouloir de la déesse Vénus sa mère, décrit en prose, imprimé à Lyon par Fr. Juste (1536).

(2) Brunet, ibidem, t. III, pp. 1205-1206, Paris, 5^e édit., Didot, 1862.

(3) Brunet, ibidem, t. I, pp. 985-986, Didot, 1860, 5^e édit.

(4) Nouvelle édition en 1535, un an après la publication du Dialogue de Salel, sous le titre suivant : « Boccace. De la généalogie des Dieux..., translâtée en françoys ». On les vend par Philippe le Noir. Imprimé à Paris l'an MCCCCXXXV (pet. in-folio, gothique, fig. sur bois).

pédantesques, mais aussi avec ses innombrables et précieuses références grecques et latines, devait fournir à Salel non pas seulement, comme il l'indique, l'épisode des amours de Pan et de la nymphe Syringa, mais encore une source presque inépuisable de légendes, de fables mythologiques, où se rencontrent précisément tous les emprunts précédemment cités de Salel, et qui a formé comme la nappe profonde du Dialogue. D'autre part, le décor sylvestre où s'invectivent les dieux rappelle à la fois le gracieux prologue du Temple de Cupido de Clément Marot et les premiers vers du Roman de la Rose, de Guillaume de Lorris, qu'en 1527 Clément Marot vient précisément de rééditer. Clément Marot écrit : (1)

Sur le printemps que la belle Flora
les champs couverts de diverse flour a
et son ami Zéphyrus les esvente,
quand doucement en l'air souspire et vente,
ce jeune enfant Cupido, dieu d'aymer,
ses yeulx bandéz commanda defformer...

Le brillant tableau du Printemps sur lequel s'ouvre le Roman de la Rose serait tout entier à citer (2) :

Au vingtième an de mon eage
au point qu'amours prent le peage
des jeunes gens, couchié m'estoye
une nuyt comme je souloye,
et me dormoye moult formant
si vey ung songe en mon dormant...

Hugues Salel, se souvenant de l'un et de l'autre, du poète de la Renaissance et du vieux poème du Moyen-Age écrit :

Ce fust un jour du moys tant gracieux
d'Avril passé, lorsque Dame Aurora
plourant son filz, en penser soucieux,
veult distiller de ses larmoyans yeulx
clère liqueur sur la belle Flora...

(1) Clément Marot, œuvres, Jannet, t. I, p. 8. Temple de Cupido, vers 1 et suivants.

(2) Le Roman de la Rose, imprimé à Paris, Jehan du Pré. fac-similé gothique. Paris, Delarue, éditeur, rue des Grand-Augustins, 1878. Cf. également, le Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris et Jean de Meun... édit. Ernest Langlois. Paris, Firmin Didot, MDCCCXX, tome second, p. 2.

Nous n'avons ni le dessein, ni le temps de poursuivre de telles comparaisons ; il nous suffira de dire qu'à travers la banalité des descriptions, les gaucheries du dialogue, perce déjà en Hugues Salel un réel talent poétique, d'une sensibilité moins riche que celle de ses grands devanciers, mais que relève le goût de l'élégance et de la mesure, et malgré les lourdeurs inévitables dans un essai, le sens du rythme et l'art ingénieux de la rime.

L'imitation de Clément Marot, déjà sensible dans le fond et la forme de ce dialogue, va s'affirmer, se préciser dans les prochaines œuvres d'Hugues Salel ; et ce modèle qui le dépassait de si haut en 1534, il va par une étude constante s'en rapprocher dans les œuvres de 1540, lutter avec lui et parfois même l'égaler.

Il n'y a pas lieu de retenir à cette place les pièces relatives au passage de l'Empereur en France, qui forment assurément une part importante et très personnelle dans l'œuvre de Salel, et que nous étudierons plus loin ; ni le poème de la *misère et inconstance de la vie humaine*, l'églogue marine sur le trépas de feu monsieur François de Valois, Dauphin de Viennois, fils aîné du roy, et le chant poétique auquel Cupido est tourmenté par Vénus, qui relèvent de l'imitation directe des latins et des néo-latins ; nous n'avons ici en vue que les pièces amoureuses, dédiées pour la plupart à Marguerite, les huitains, les dixains, les épitaphes et particulièrement les épigrammes et les blasons. Ce sont précisément ces pièces qui ont encouru la colère de l'abbé Goujet et qui, sur la foi de ce critique, ont valu à notre poète le discrédit profond où il est tombé. Pièces indignes, dit l'abbé Goujet (1), de l'état ecclésiastique. Imputation formulée, avec plus de mesure, par Nicéron et Moreri. Est-il besoin de faire remarquer que Salel n'a jamais été prêtre, et qu'il n'était qu'abbé commendataire ? « La plupart d'ailleurs sont indignes de l'état qu'il avait embrassé. Presque toutes roulent sur l'amour et sont remplies d'expressions peu chastes et de sentiments trop passionnés... C'est un esclave qui se vante de la perte de sa liberté, qui baise ses chaînes, et qui veut que tout le monde se trouve heureux de les porter... il finit gravement toutes ses impertinences par un chant royal de la conception de la Vierge Marie. »

C'est précisément dans ses pièces amoureuses qu'Hugues Salel semble à notre avis avoir été le mieux inspiré, c'est précisément les pièces qui nous paraissent former la partie la plus vivante, la plus

(1) Abbé Goujet, bibliothèque française, ou histoire de la littérature française' ouvrage cité. Paris, 2^e édition 1747, tome XII, page 1 et suivantes.

sensible et pour tout dire la plus délicate de son œuvre. L'influence de Clément Marot en est certes à la base. Le poète favori de François I^{er}, à la suite de l'affaire des placards, a dû s'exiler à Ferrare, à la cour de Renée de France, fille de Louis XII, mariée au duc Hercule d'Este. Pour tromper sa nostalgie, échapper à l'atmosphère pédantesque où il vivait, Clément Marot compose en 1534 le blason (1) fameux du beau tétin, et le contre blason (2) non moins célèbre du laid tétin, qui mirent le comble à sa réputation. Sans doute Marot n'avait rien inventé ; avant lui Coquillart, Guillaume Alexis, Gringore, Roger de Collerye avaient pratiqué le blason (3). Mais on eut dit que la poésie française avait reçu sa révélation, et que la Renaissance, inquiète de son idéal, avait trouvé là son modèle (4).

C'est assurément là, le moment, selon la formule de Taine, qui préside aux pièces amoureuses de Hugues Salel et en partie les explique. Les huitains, *du bracelet que Marguerite lui donna, en passant par un boys et regrettant Marguerite* et les blasons, réédités depuis, *de la main de Marguerite, du cœur, le blason de l'anneau*, le blason de *l'épingle* tirent leur origine d'une imitation heureuse et souvent personnelle de Marot.

Chez Marot, il faut bien le reconnaître, la nappe d'amour courtois est souvent salie, selon l'expression de Sainte-Beuve « de grosses gouttes de lie rabelaisienne. » Guiffrey, au tome II de son édition de Marot (5), p. 281, « le corps féminin inédit », cite une pièce de Marot, publiée du reste dans le recueil de Méon, (6) (blasons, poésies anciennes), où la verve le dispute à la licence, où l'exaltation souvent grossière de la femme se relève de je ne sais quelle fougue cynique et puissante :

« Yeulz doulx rians, plaisans en apparence,
en qui l'on void le nenny, sans déffence !
nez droit et beau, bouche rouge et vermeille,
espesse et molle à nulle autre pareille !... etc.

(1) Epigrammes, Marot, édition Jannet, tome III, LXXVIII, p. 33.

(2) Idem, tome III, épigramme LXXIX, p. 34.

(3) Hélène Harvitt. Eustorg de Beaulieu, a disciple of Marot (1495 ?-1552). Press, of the new era printing Company, Lancaster 1918. Sur les blasons pp. 79 à 83.

(4) Les blasons anatomiques du corps féminin, ensemble les contre-blasons, avec les figures, le tout mis par ordre : composé par plusieurs poètes contemporains. Paris, pour Ch. L'Angelier, 1550, in-16.

(5) Guiffrey. Marot (ouv. cit.), B.N., 8^e Ye 8352.

(6) Blasons, poésies anciennes, recueillies par D. M. (Méon). Paris, Guilletot, 1807, in-8^e.

La note dominante est au contraire chez Hugues Salel, parée d'une élégante réserve, une pénétrante et insinuante mélancolie :

O bracelet chassant mélancolye
Du triste esprit, qui par espoir se trompe !

Le désir amoureux s'enveloppe le plus souvent de mystère, se plaît aux réticences habiles, aux détours ingénieux, et semble gagner plus d'éloquence à se faire plus secret. Aussi rompant avec la tradition souvent libre, parfois brutale de Marot et de son école, Salel dédaignera de décrire dans ses blasons les différentes parties du corps féminin ; le blason chez lui se plaît aux frivolités amoureuses et joue avec grâce des mille parures de la femme aimée, ici de l'anneau, là d'une épingle, parures que le poète semble prendre comme interprètes de sa flamme et de ses désirs secrets :

Aneau d'or fin en forme rondelet
sur qui l'orfèvre a mainct jour travaillé,
aneau bien fait, et trop myeulx émaillé,
et enrichy de perle orientale...

ou bien :

Epingle d'or ou argentine
à la dame tant nécessaire...
tu es au lever et coucher
de ma maitresse.....

Après avoir rivalisé de ferveur amoureuse avec Marot dans le blason, Salel rivalise d'élégance et de préciosité avec Mellin de Saint-Gelays dans le dizain. A propos d'un don de gants, Mellin de Saint-Gelays avait écrit : (1)

Tout ce qu'on peut de vous voir ou penser
sont lacs et nœuds qui mon ame ont liée :
mais rien n'a peu l'estaindre et l'offenser
plus vivement que la main déliée...

Salel répond à Saint-Gelays, dans le dizain intitulé : *avesques une paire de gants* :

Gantz perfuméz, allez la main couvrir
qui en beau tainct surpasse liz et rose,
portans la clef qui ferme et peult ouvrir
l'huys amoureux, où mon las cœur repose...

(1) Cité par Guiffrey, Clément Marot. tome III, p. 269.

Faut-il croire, chez Salel, à la sincérité d'un sentiment profond et délicat, comparable au premier amour qui selon la légende fit vibrer Marot pour Diane de Poitiers, à l'amour de Ronsard pour Cassandre Salviati, ou Hélène de Surgères ? La Marguerite chantée ici par Salel est-elle la même Marguerite à qui il dédia, selon Magny, ses trois chapitres d'amour, à l'automne de sa vie ? L'identification est séduisante, mais reste incertaine.

Parmi ces blasons élégants, ces épigrammes où Salel rivalise, tantôt avec Marot, tantôt avec Mellin de St-Gelays, apparaissent des influences nouvelles, l'imitation érudite et très avertie d'Ausone, de Sannazar, de Pontan, l'influence déjà réelle de Pétrarque (1). Par là Salel échappe à l'obsession de Marot, le prolonge, et à tout prendre le dépasse, si l'on veut faire entendre par là qu'Hugues Salel disciple de Clément Marot a survécu à son premier modèle, et par son sens plus éclairé de l'antiquité, et son penchant déjà sensible vers le Pétrarquisme annonce la Pléiade, et forme une transition certaine et peu connue entre *l'Adolescence clémentine*, et *l'Olive* de Joachim du Bellay.

(1) Deux dixains dans les œuvres de 1540 sont directement imités de Pétrarque.

II

LES SOURCES LATINES ET NÉO-LATINES

Deux pièces importantes des œuvres de Salel éditées en 1540 sont manifestement inspirées d'Ausone, le poème *de la misère et inconstance de la vie humaine* et le *chant poétique auquel Cupido est tourmenté par Vénus*. Elles sont contemporaines, semble-t-il, de *l'Eglogue marine sur le trépas de feu Monsieur de Valois*, écrite sans doute à Toulouse en 1536, comme le prouvent les vers de Boissonné. L'abbé Goujet dans sa bibliothèque française (article cité) a signalé l'emprunt fait à Ausone par Hugues Salel dans son chant poétique auquel Cupido est tourmenté par Vénus. Alors qu'il s'empresse de noter cet emprunt à la sixième idylle d'Ausone, il ignore que le poème de la misère et inconstance de la vie humaine est également inspiré d'Ausone, de la quinzième idylle, *de ambiguitate eligendæ vitæ* (1). Nous sommes du reste les premiers à notre connaissance à signaler cette source.

L'abbé Goujet écrit dans son article « Salel » sur le poème de l'inconstance de la vie humaine : « Salel, affligé de la maladie du Roi, s'occupe de la misérable condition de l'homme sur la terre, et il en ébauche le portrait dans un poème qu'il intitule par cette raison, de la misère et inconstance de la vie humaine. C'est une espèce de commentaire du Livre de Job. Salel n'y dit rien de plus en beaucoup de vers que ce que M. Rousseau a exprimé depuis en si peu de mots dans ces stances si connues :

« que l'homme est bien durant la vie
un parfait miroir de douleurs ! »

Hugues Salel, qui n'ignorait sans doute pas le livre de Job, connaissait mieux encore les idylles d'Ausone. Deux importantes éditions du poète bordelais avaient déjà paru, alors qu'Hugues Salel étudiait encore les lettres latines, l'édition princeps de Venise, in-folio, en 1472, et une édition française (2) à Paris en 1511, in-4°.

(1) *Decimi Magni Ausonii Burdigalensis opuscula*. Recensuit Rudolfus Peiper. *Adjecta et tabula*. Lipsiæ, in ædibus B. G. Teubneri MDCCCLXXXVI (1886), p. 87 et sqq.

(2) *Ausonii, opera diligentius castigata et in meliorem ordinem per quinque tomos restituta*, ab Hieronymo Aleandro curante Jodoco Badio. Lutetiæ Parisiorum, ex ædibus ascensianis, 1511, in-4°. Bibliothèque Nationale. réserve pye, 1612.

Ausone, du reste, dans sa quinzième idylle, de *ambiguitate eligendæ vitæ*, reprenait un lieu commun de morale qu'avaient déjà traité avant lui les poètes de l'antiquité ; sur le même thème, Posidippe ou Platon le comique avait laissé dans l'anthologie (1) une épigramme qui comprend cinq distiques et commence ainsi :

ποίην τις βιότοιο ταμῇ τρίβον ; ἐν αγορῇ μὲν
 νείκεα καὶ χαλεπαὶ πρήξιες · ἐν δὲ δόμοις...

Ronsard après Hugues Salel devait s'inspirer également de cette épigramme de l'anthologie, (2)

Quel train de vie est-il bon que je suive,
 afin, Muret, qu'heureusement je vive ?...

Après l'inévitable mise en scène d'un songe, au cours d'une promenade au milieu des bois, à peine renouvelé du Dialogue non moins utile que délectable, Hugues Salel développe les 51 hexamètres de l'idylle d'Ausone dans un copieux morceau de rhétorique où il expose tour à tour la misère de chaque âge, depuis la prime enfance jusqu'à la vieillesse. Ausone écrit :

Omne ævum curæ ; cunctis sua displicet ætas

Salel développe après lui :

Unq chascun aage admène grief soucy...

et après avoir pris à témoin les misères de tous les âges et de toutes les conditions, il conclut ses faciles amplifications de poète didactique et moraliste par une pensée également inspirée d'Ausone :

«... Quippe homini aiunt
 non nasci esse bonum, natum aut cito morte potiri. »

« Il semblerait en suivant la sentence
 de plusieurs grecs, que n'avoir print naissance
 seroit meilleur pour l'homme misérable,
 ou estant né en ce monde muable,
 soudain par mort aller au lieu prospère
 que tout vivant après la mort espère. »

La sixième idylle d'Ausone (3), très supérieure à la précédente

(1) *Epigrammatum anthologia Palatina*, Dübner, vol. II. Paris, Firmin Didot MDCCCLXXII, épigramme 359, p. 71.

(2) Cf. *Œuvres complètes de Ronsard*, par Hugues Vaganay, Paris, Garnier, 1923. Tome IV, les Poèmes, p. 164 : traduction de quelques autres épigrammes grecs.

(3) Ausone, Teubner, Leipzig, 1886, p. 110 et sqq. *Cupido cruciatur*. Cf. également Virgile, *Eneide*, livre VI, vers 440-451.

idylle passe à bon droit avec le poème sur la Moselle pour être son chef-d'œuvre (1). Toute la grâce du modèle latin se retrouve cette fois dans l'imitation d'Hugues Salel ; l'abbé Goujet, lui-même, accorde un éloge à notre poète : « J'ignorais alors, écrit-il, la traduction de Salel, qui est naïvement racontée et assez bien versifiée. »

Hugues Salel a emprunté au poète d'Aquitaine à la fois son sujet et sa composition. Comme lui, il nous transporte d'abord dans les champs de la mort et dans la forêt sacrée pleine de « myrthes verdz » où errent les ombres des Dames amoureuses. Nous entendons alors,

« gectants soupirs dessus le verd rivage »

Narcissus, Adonis, Semellé, Cénéis, Sapho, Eriphilé, enfin Ariadné, suivie de Phèdre, de Pasiphaë et de Laodomye. Voici que Cupidon égaré dans ces bois s'offre à celles qu'il a jadis tourmentées. Il est aussitôt lié à un myrte, et son supplice commence. Des piqûres légères faites à sa poitrine s'échappent des gouttes de sang :

« dont nous voyons ainsi la Rose taincte. »

A la fin Vénus elle-même, courroucée d'avoir été surprise par Vulcain dans les bras de Mars arrive et prend part au châtiment de Cupidon, le frappant sur sa chair précieuse. Puis, par un revirement délicieusement imaginé par Ausone, les amoureuses délient l'amour et tombent à ses pieds. A cette composition allégorique d'une finesse si élégante, Hugues Salel ajoute une ironique et gracieuse apostrophe au noble sexe, qui sent son poète de cour et qui annonce par le tour le meilleur Voiture. Le talent poétique d'Hugues Salel s'est assoupli, enrichi, délié ; à l'imitation d'Ausone, il apprend à composer, à grouper ses personnages, à peindre les couleurs, à dessiner les attitudes ; la rime, sans recherche inutile, reste riche et aisée ; le rythme est devenu plus vif, plus alerte, et s'il faut attendre jusqu'à Ronsard pour connaître enfin des traductions nerveuses, d'un relief égal au texte, cette imitation d'Ausone est déjà, à sa date, un chef-d'œuvre.

Avec l'*églogue marine sur le trépas de feu monsieur François de Valois, Dauphin de Viennois, fils aîné du Roy, en laquelle sont introduits deux mariniers Merlin et Brodeau, poètes françois*, nous

(1) Plusieurs poètes en France l'ont d'ailleurs imitée ; après Hugues Salel, nous rencontrons parmi ses imitateurs l'abbé de Marolles au XVII^e siècle, P. Ch. Roy de Fuzelier au XVIII^e et enfin Moreau de la Rochelle en 1806. Il semble même que Montesquieu à la fin du temple de Cnide, dans l'épisode de Céphise, se soit inspiré de cette pièce.

arrivons à une des pièces les plus justement célèbres du recueil de 1540. Le sujet choisi par Hugues Salel, alors que la mort du Dauphin François restait entourée de mystère, et par les circonstances tragiques qui l'accompagnaient avait frappé les esprits de stupeur, était assurément saisissant ; l'invention du poète fut à la hauteur de son sujet ; nous verrons que cette églogue imitée du poète italien et néo-latin Sannazar (1) fut rapidement écolée et fut indirectement citée en exemple aux poètes par Joachim du Bellay (2), dans « sa deffense et illustration de la langue françoise » en 1549.

Le Dauphin François, fils aîné de François I^{er}, né à Amboise en 1517, était mort subitement à Tournon le 10 août 1536. Il avait été vraisemblablement frappé d'une pleurésie, après avoir bu de l'eau froide à la suite d'une partie de paume. L'opinion publique attribua cette mort à un empoisonnement. L'échanson du Dauphin, l'italien Sebastien Paulo de Montécuculli, fut accusé de l'avoir empoisonné, sur ces soupçons il fut poursuivi, condamné à mort et écartelé. Une lettre de Guillaume Scève à Boissonné (3) précise que le supplice eut lieu à Lyon le 7 octobre 1536. Les poètes de l'école lyonnaise Etienne Dolet, Jean Voulté, François Piochet, Maurice et Guillaume Scève célébrèrent à l'envi la mort du Dauphin (4). Clément Marot consacra à la mort du Dauphin une épitaphe (5) qui commence ainsi :

« Ci gist François, daulphin de grand renom
Fils de François le premier de ce nom... »

Hugues Salel entreprit une œuvre plus considérable, son églogue marine, dont il prit la mise en scène dans Sannazar et qui fut imitée par Charles Fontaine (6) dans une églogue marine publiée dans « les Ruisseaux ». Sannazar qui s'était rendu célèbre par un roman

(1) Jacques Sannazar (1458-1530), poète italien et néo-latin, un des plus célèbres du temps de Léon X.

(2) Joachim du Bellay. *La deffense et illustration de la langue françoise*, éd. Henri Chamard. Paris, Albert Fontemoing 1904. Cf. index. Hugues Salel, cité aux pages 32, 78, 103, 176, 177, 264, 318 et dans une note importante p. 227.

(3) Mugnier. Jean de Boissonné, ouv. cité, p. 26, note 3.

(4) Cf. *Revue d'histoire littéraire de la France*. année 1896, p. 90.

(4 bis) Cf. Albert Baur, Maurice Scève et la Renaissance Lyonnaise. Paris, Champion, 1906, B.N. 8e, O. Zür. Phi, 983.

(5) Clément Marot, édition Jannet, Cimetière XXII, tome II, p. 233.

(6) Hawkins. Charles Fontaine. *Etudes de l'Université d'Harvard sur la littérature romane*, cité par Miss Harwitt, article précité.

pastoral, en prose mêlée de vers, l'*Arcadia* (1502) avait publié des poésies latines, et donné avec trois livres d'épigrammes, trois livres d'élégies et un poème en trois chants, de partu virginis, cinq églogues d'un genre nouveau et d'une inspiration originale, où après Théocrite il mettait en scène au lieu de bergers des marins et des pêcheurs (1). A vrai dire, l'emprunt de Hugues Salel à Sannazar fut beaucoup moins complet et moins servile que l'emprunt qu'il fit à Ausone. Salel n'emprunte à Sannazar que le décor marin, un rivage tantôt paisible, tantôt balayé par l'orage, avec ses algues et ses écueils, ses personnages, des matelots avec leurs barques de pêche et leurs filets, en résumé le tour élégiaque et les lois spéciales au genre de l'églogue marine. Le gentilhomme napolitain avait mis en scène (2) dans sa première églogue, Lycidas et Mycon « piscatores », dans la seconde, Lycon, « piscator », dans la troisième, Céladon, Mopsus, Chromis, Iolas, le héros de l'Astrée et les héros de la bucolique virgilienne, dans la quatrième le dieu Protée et dans la dernière, Dorylas et Thelgon. Hugues Salel innova. Il mit en scène, sous l'aspect et les attributs de pêcheurs, le poète Mellin de Saint-Gelays et le poète Victor Brodeau. Mellin de Saint-Gelays ne semble pas avoir été personnellement connu à cette époque d'Hugues Salel, alors à Toulouse, puisque Saint-Gelays adresse à Salel à l'occasion de l'églogue marine un poème avec cette dédicace « Poète jusqu'à maintenant de moy inconnu » (3). Victor Brodeau (4), « Valet de chambre et secrétaire de François I^{er} » (5), est le premier d'une lignée qui fournit des secrétaires royaux, des poètes, des juristes, et lui-même a peu écrit (6).

Le prologue descriptif de l'églogue montre combien Salel était

(1) a) Campaux (Antoine-François): *De écloga piscatoria qualem a veteribus adumbratam absolvere sibi proposuit Sannazarius*. Paris, Durand, 1859, in-8°, 106 pag. B.N. Y, 754.

b) *De Sannazarii vita et operibus*. E. Bellon, Paris, J. Mersch, 1895.

c) *La Cronologia della Ecl. Piscatoria di J. Sannazaro*. Rosalba 1893. Bologna, Garagnani.

(2) Sannazarius. *Acti Sinceri Sannazarii patricii neopolitani opera*. Amstelodami. Apud viduam Gerardi, onder de Linden. MDCCXXVIII.

(3) Mellin de Saint-Gelays, Paris 1873. vol. II, 22.

(4) Voir la chronique de P. Bondoïs sur Olivier de Magny, bulletin de la « Société des Etudes du Lot », avril 1925, p. 137, note 2.

(5) Sur Saint-Gelays et Brodeau, voir également la thèse de l'abbé Molinier, Rodez, imp. Carrière, 1910, in-8°, 614 pages, B.N. 8° Ln 27 54.484.

(6) Louanges de Jésus-Christ, Lyon, in-8°, 1540. Cf. Goujet, *Bibliothèque Française*. t. XI, p. 440.

familier avec les poésies latines de Sannazar, lues sans doute par lui soit dans l'édition de Naples 1526, soit dans les éditions vénitiennes de 1528 et de 1535 (Brunet, Manuel du Libraire, article Sannazarius, t. V, p. 126-127, Paris, Didot, 1864).

Les premiers vers du marinier Brodeau :

« Estant assis soubz ces verds tamarins,
seichant mes rectz, droiet au bord du rivage,
j'ouys l'autr'hier plusieurs oyseaux marins
se lamenter en chant triste et sauvaige. »

sont très certainement inspirés par le début de la première églogue de Sannazar où Lycidas dit à Mycon (1), vers 1-5 :

« Mirabar, vicina, Mycon, per littora nuper
Dum vago, exspectoque leves ad pabula thynnos,
Quid tantum insuetus streperet mihi corvus, et udæ
Per scopulos passim fulicæ, perque antra repostæ
Tristia flebilibus complerent saxa querelis. »

A travers le dialogue de Merlin et de Brodeau,

« tandis que leurs retz se chargent de poissons »

nous apprenons bientôt la terrible nouvelle :

« mort a frappé de sa sagette taincte
le beau poisson, le gracieux Daulphin »

Merlin et Brodeau, éplorés, convient tour à tour les nymphes de la mer, Glaucé, Doris, Nisea, Galathée, Dame Thétis, les sirènes et les monstres marins à célébrer les tristes funérailles. La nature tout entière s'associe à ce deuil, la lune, les étoiles, le soleil s'obscurcissent, comme dans le tableau funèbre évoqué par Chromis, dans l'églogue III (2) de Sannazar (vers 50 à 60) :

« Jam scopulis furi unda, tremuit jam terra tumultu »,

et tandis qu'Hugues Salel dans un magnifique et éclatant tableau, montre l'Olympe, les demi-dieux, les fleuves eux-mêmes,

« l'Isère, Rhosne et la Saone endormye »

participant à la douleur universelle, l'églogue s'achève au milieu d'un entrelacement habile de détails empruntés aux scènes de la mer et

(1 et 2) Sannazar. Eglogues marines, Amsterdam, 1728, édit. citée, et Iacobi Sannazarii, opera omnia. Lugduni, apud Antonium gryphium, 1567. Ecloga prima, Phyllis, Lycidas et Mycon, p, 58.

de la pêche. sur de lumineuses allégories, sur de larges évocations mythologiques.

Un poète du temps, consacré depuis par la gloire, Maurice Scève, s'exerçait vraisemblablement à la même époque sur le même sujet. Nous trouvons en effet dans un recueil assez rare aujourd'hui, recueil (1) de vers latins et vulgaires de plusieurs poètes français, composés sur le trespas de Feu Monsieur le Dauphin paru à Lyon chez François Juste en 1536, une églogue de Maurice Scève intitulée *Arion*, où le Dauphin François est identifié avec le Dauphin qui a sauvé Arion, c'est à dire Maurice Scève. Le poète s'imagine sous les traits d'Arion couché sous un palmier au bord de la mer, et chantant aux tritons et aux sirènes,

« Dessus le bort de la mair coye et calme
Au pied d'un roc, soubz une sèche palme,
Arion triste, estendu à l'envers,
Chantait tout bas ces siens extrêmes vers. »

Le Dauphin revient de prison, où il s'est rendu comme otage pour son père retenu en Espagne,

« accompagné de maints divers poissons
qui autour de luy gettent maints joyeux sons
de leurs clairons, trompettes et buccines. »

Soudain apparait sous la forme d'un crocodile, Montécucolli, allégorie qui semble reposer sur un mauvais calembour,

« o crocodile, ancien ennemi,
de mon jadis tant cher tenu ami,... »

M^r A. Baur qui analyse cette églogue dans son étude sur Maurice Scève et la Renaissance Lyonnaise (2) la juge en ces termes : « L'allégorie forcée ne permet guère le développement de sentiments et d'idées poétiques. Cette églogue n'a pas même le mérite d'être originale. »

Si par son églogue marine, librement imitée de Sannazar, Salel ne fait pas oublier l'églogue célèbre de Marot où Thénot et Colin déplorent la mort de Madame Loyse de Savoie, il marque une évi-

(1) Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs poètes français, composés sur le trespas de Feu Monsieur le Dauphin MDXXXVI. On les vend à Lyon, chez François Juste près Notre-Dame de Confort.

B. N., invent. Ye 2.966. Réserve Y + 6133 D 2 + aa.

(2) A. Baur, ouvrage cité, p. 53 et sqq.

dente supériorité sur Maurice Scève, et se place sans aucun doute, non seulement au premier rang des poètes de cour, mais encore au niveau des meilleurs poètes de son temps par la sûreté de son art, et l'ingéniosité brillante de ses descriptions.

Nous arrivons en dernier lieu aux emprunts faits par Hugues Salel au poète néo-latin Pontano, dit Pontan. Cette imitation se manifeste par deux pièces, d'importance très inégale, un huitain intitulé, *des troys degréz de la misère d'amour tiré de Pontan*, et un long poème de 16 huitains, intitulé *le chant amoureux d'un vieillard*. Ces poèmes nous paraissent, comme les poèmes précédents, appartenir à la période toulousaine de la vie de Salel, puisqu'ils relèvent de la même étude attentive des poètes latins et néo-latins, et de la même période d'émulation fervente. Sans qu'il soit nécessaire de rappeler qu'à la même époque, vers 1535, Clément Marot, dans son conte d'amour fugitif (1) imite Lucien ou plutôt Moschus à travers la translation de grec en latin de Politian, il est hors de doute que l'influence de Boyssonné, d'Etienne Dolet, de Guillaume et de Maurice Scève s'exercent dans le sens de l'imitation des poètes latins sur le secrétaire lettré des premiers Présidents du Parlement de Toulouse, Minut et Bertrandi. Les éditions de Pontanus ne manquaient assurément pas à Hugues Salel. Les Aldi à Venise en avaient donné deux éditions, l'une in-8 en 1518 comprenant « *Amorum lib. II ; de Amore conjugali III, tumulorum, II ; lyrici I ; Eridanorum II etc.*, » et l'autre comprenant les œuvres complètes, en 1518, 1519, en 3 volumes, pet. in-4 (2). Le premier dizain d'Hugues Salel n'est qu'une traduction littérale de la pièce XIII du Parthénopus, liber primus, qui s'intitule de qualitate amantum (3) et commence ainsi :

« Miser, qui amat, videtque quod cupit nunquam ;
Magis miser, qui amat videtque, nec tangit... »

La chute de l'épigramme est la même chez les deux poètes. Salel conclut :

(1) Clément Marot, œuvres, P. Roffet, 1535.

Compte d'amour fugitif traduit de grec en latin par Politian, et de latin en français par Clément Marot, ainsi que en suit, cité par Guiffrey, Clément Marot (œuvres) Paris 1875-1912, tome 2.

(2) Avaient déjà paru : Pontanus. Opera, Venetiis, per Joan Ribeum et Bernardinum, Vercellences, 1512, in-folio.

(3) Ioannis Ioviani, Pontani Carmina.

a cura di Benedetto Soldati, 2 vol. in-12 Firenze, Barbera, 1902, 2^e volume. Egloghe, Élégie, Liriche pages 76-77.

« Mais à qui n'est-ce dessus interdit
est de Vénus serviteur favorable, »

alors que Pontan termine ainsi :

« At cui tot insunt commoda ac facultates,
Diis is est profecto amans adæquandus. »

Mais dans *le chant amoureux d'un vieillard*, l'imitation de Pontan, plus complète, est autrement profonde. Elle ne porte pas précisément sur telle ou telle pièce du poète néo-latin ; elle s'inspire largement de l'ensemble de l'œuvre, et prétend nous en rendre l'aspect le plus général. Ce n'est pas là du reste, une imitation où l'imagination et le cœur interviennent, où l'artiste cherche à rivaliser avec son modèle, en s'incorporant à lui. Ce n'est là assurément qu'un pur exercice de rhétorique poétique, curieux par les sentiments qu'il analyse avec un détachement ironique, et attachant par la variété et la souplesse de la forme. A vrai dire, le lyrisme latin de Pontan est d'une qualité spéciale et singulière. Le riche patricien (1) qui possédait dans le plus beau quartier de Naples une fastueuse demeure, surmontée d'une haute tour carrée, et sur les pentes du Pausilippe, au couchant de Naples, le vaste domaine d'Antiniana, après avoir perdu sa femme Adriana Sassone, et après l'avoir chantée dans les trois livres de son *de Amore conjugali*, n'avait pu renoncer à l'amour. Il s'éprend à 70 ans d'une belle Ferraraise, qui était d'Argenta, petit bourg à cinq lieues de Ferrare. Comme nous l'apprend M^r Augé-Chiquet dans sa fine et curieuse étude sur la vie amoureuse et la vie conjugale du poète Pontano, le vieux secrétaire d'Etat, chargé d'ans et d'honneurs, s'attache douloureusement à cette jeune femme, et essaie de l'attendrir en lui rappelant son âge caduc et ses cheveux blancs. L'Italie ferma les yeux sur les caprices de son poète favori ; c'était l'époque où Naples sous la dynastie aragonaise avait adopté les mœurs amoureuses et la licence de l'Espagne. Le vieil amant, dégradé, avili, connaît tous les tourments des amours d'arrière-saison, et pour ne pas perdre celle qu'il aime, consent à toutes les hontes. Bien loin de craindre le ridicule, il le brave ; il se glorifie d'être le vieillard amoureux.

Telle est la matière du chant amoureux d'un vieillard de notre poète Hugues Salel. La composition et aussi habile que dans les pièces précédentes. Salel dans un prologue de 8 vers imagine,

(1) Mathieu Augé-Chiquet, la vie amoureuse et la vie conjugale du poète Pontano (extrait de la revue des Pyrénées, 4^e trimestre 1907) Toulouse 1907. Bib. Nation. 8^r K Pièce 1167.

« sur la mynuict luisant la clère lune,
ung beau vieillard le long d'une grand'rue... »

s'arrêtant sous la fenêtre de sa belle, et après l'avoir éveillée au bruit sonore de sa harpe, essayant de l'attendrir et de l'attirer à lui.

Pontan s'écriait (liber II, Eridanorum, (1) ff. 133, vers 65 à 70) :

« O ades, exspectata, senem complectere, meque
blanda fove, et socio fessa quiesce toro. »

Au même livre, (Eridanorum, l. II, folio III) :

« Ante fores jaceo gelidæ sub frigora brumæ,
nec pudet ætatis, Pieridumque senem. »

Hugues Salel commencera par la même apostrophe,

« Esveille toy, o ma douce ennemye
esveille toy, comment peulx tu dormir,
saichant l'amy à la face blesmye
Près de ton huys souspirer et gémir. »

et tandis que Pontan se glorifiait de sa vieillesse en ces termes :

« quisquis amat, nulla est conditione senex... » (2)

Hugues Salel fait dire à son singulier héros :

« Bien que vieil soye, amour le me commande
qui ma vieillesse a rendu vigoreuse... »

Ce sont dans les deux poètes les mêmes artifices, les mêmes interrogations passionnées, les mêmes prières suppliantes, les mêmes imprécations à la jeunesse, mais tandis que le vieux poète laisse échapper des plaintes passionnées,

« stillatim mihi corda deliquescunt » (3)

ou des cris d'ivresse sensuelle,

« Nudasti, mea vita, sinus et sponte papillas » (4)

Hugues Salel termine son poème avec l'ironie détachée d'un poète qui s'amuse de son sujet et nous montre la belle insensible à

(1) D'après l'édition : Pontani opera poetica, Venetiis, Aldus 1518. (Venitiis, in Aldibus, Aldi et Andreae soceri, mense februario, MDXVIII). Bib. Nat. Réserve pye 983.

(2) Pontanus opera, édition citée, eridanorum l. II, 24, vers, 2.

(3) Pontani opera — Hendécasyllabes I-28. Vers 5.

(4) ibidem — Eridanorum, lib. I, folio 111. Ad. Stellam.

l'amour du vieillard. Il ne faut certes, attacher, à ce poème d'autre importance que celle d'un exercice littéraire ; à défaut de sincérité, ce poème a le mérite de nous révéler les habiles procédés d'imitation d'Hugues Salel, en même temps que sa profonde connaissance des poètes latins de la Renaissance. (1)

(1) A propos de l'imitation des néo-latins par Ronsard, M. de Nolhac, dans son ouvrage « Ronsard et l'Humanisme » (1^{re} partie, page 20), juge en ces termes la valeur de cette imitation : « De telles adaptations sont des créations véritables. Elles abondent dans la partie lyrique des Recueils de Ronsard, qui n'attachait son effort et son mérite qu'à la forme dont il les revêtait. Rien n'est plus instructif que de suivre son travail, d'une habileté extrême, et de le voir harmoniser des éléments disparates, compléter ou alléger les motifs qu'il associe sans asservir jamais une inspiration libre et vivante. Il aimait d'ailleurs, suivant les usages du temps, à révéler lui-même aux lecteurs les sources variées auxquelles il puisait, qu'elles fussent grecques, latines ou italiennes. » (Ouvrage cité).

III

L'APOLOGIE D'HOMÈRE

Avec l'épître de Dame Poésie au roi François I^{er} sur la traduction de l'Iliade, nous touchons au cœur de l'œuvre poétique d'Hugues Salel, la traduction en vers des dix premiers livres de l'Iliade. C'est plus précisément cette partie de son œuvre qui a valu à notre poète avec la haute faveur de François I^{er} et l'admiration de ses contemporains, la gratitude de la Pléiade, si l'on se rappelle que dans sa *Musagncœmachie* (1), du Bellay cite au premier rang des doctes auteurs « qui font revivre les antiques, l'utile doux Rabelais, Bouju, Scève, Salel, Peletier ».

Le rôle des traducteurs était au xvr^e siècle beaucoup plus important qu'il n'est devenu par la suite comme l'explique très justement M. Pierre Villey dans les sources d'idées au xvr^e siècle (2). « Là seulement étaient la science et les parures de l'esprit ; on ne pouvait pas les trouver ailleurs. Fascinées par l'Italie, par l'Espagne, par les antiquités, toutes les imaginations se tendaient de ce côté là... traduire, vulgariser était une besogne essentielle au xvr^e siècle. Une traduction avait alors plus d'influence et de valeur qu'une œuvre originale ».

A vrai dire, lorsque la traduction des dix premiers livres de l'Iliade parut sur l'ordre du Roy chez Vincent Sertenas en 1545, elle avait déjà devant elle une première traduction (3) des *Iliades d'Homère, poète grec et grant historiographe, faite par Jehan Samson, licentié en loys, lieutenant du Bailly de Touraine, à son siège de Chastillon sur Indre*, d'après la version de Laurent Valla, et publiée à Paris en 1530 à l'enseigne de la fleur de lys.

(1) Cf. Henri Chamard, Joachim du Bellay, Lille 1900, ouvr. cité, p. 165.

(2) Pierre Villey. Les sources d'idées au XVI^e siècle. Textes choisis et commentés. Bib. franç. du XVI^e siècle. Paris 1914, chap. I, p. 12.

(3) Les *Iliades* d'Homère, poète grec et grant historiographe, avecques les premisses et commencements de Guyon de Coulonne, souverain historiographe ; addition et séquences de Dares Phrygius et de Dictys de Crète ; translatées en partie de latin en langage vulgaire par maître Jehan Samson, licentié en loys, lieutenant du Bailly de Touraine, à son siège de Chastillon sur Indre, on les vent à Paris, en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la fleur de lys, 1530 in-4, gothique, figures sur bois.

Salel, après maître Jehan Samson, a-t-il fait sa traduction du grec en langue vulgaire sur le texte latin de Valla ? La question a été agitée par les contemporains même d'Hugues Salel et reste aujourd'hui encore controversée. Magny secrétaire de Salel, s'est cru obligé de répondre, dans la préface de l'édition posthume des onzième et douzième chants de l'Iliade et du commencement du treizième, aux insinuations malveillantes des ennemis de Salel. Aujourd'hui M. Lintilhac dans son précis historique et critique (1) et Pellissier, dans son introduction à l'art poétique de Vauquelin de la Fresnaye (2) semblent établir que la traduction de Salel a été faite de troisième main sur une version française, sans doute celle de Jehan Samson, basée sur le latin de Valla. Cette controverse très intéressante pour l'histoire de la diffusion du grec en France, dépasse le cadre modeste de cette étude, de même que la question, curieuse assurément au point de vue de l'histoire des idées, de la valeur et de la fidélité de la traduction d'Homère par Salel. Quelle connaissance Salel a-t-il eue du grec ? Et jusqu'à quel point peut-il être considéré comme un véritable humaniste ? L'abbé Goujet, qui n'est pas tendre pour Salel poète, veut bien reconnaître sa valeur d'érudit ? « Il est certain, écrit-il à la page 4 de son article Salel, dans sa bibliothèque française, que Salel était savant, et qu'en particulier il avait bien étudié la langue grecque. Tous ceux qui ont composé de son temps des épitaphes en son honneur, ou qui durant sa vie ont eu l'occasion de parler de ses talents lui rendent ce témoignage ».

Salel a-t-il été l'élève de Guillaume Budé, comme certains inclinent à le croire ? Cette conjecture qui a toute l'apparence d'une légende se heurte selon nous à une impossibilité chronologique. Hugues Salel ne se fixa très vraisemblablement à Paris qu'en 1538. Le savant auteur des commentaires sur la langue grecque mourut en 1540, et dans les dernières années de sa vie, il se consacra presque entièrement à sa charge de « maître de la librairie du Roy ». Sans doute M. Eugène de Budé (3), au chapitre IX de sa vie de Guillaume Budé, fondateur du Collège de France, cite-t-il Salel parmi ceux qu'il appelle « les savans de la seconde période » ayant étudié sur les bancs du collège royal naissant, aux côtés du jurisconsulte Dumoulin, du lettré Charles de Sainte-Marthe, des érudits Pierre Galland, Pierre

(1) Eugène Lintilhac. Précis historique et critique, I. 182, cité par Miss Harwitt.

(2) Georges Pellissier. Art poétique de Vauquelin de la Fresnaye. Paris, 1885, introduction, p. 56.

(3) Eugène de Budé. Vie de Guillaume Budé, fondateur du Collège de France (1467-1540). Paris, Perrin 1884, chapitre IX, pp. 214, 215, 216.

Ramus, Adrien Turnèbe, Etienne Dolet et Robert Estienne. Mais cette énumération complaisante est sujette à caution. M. Delaruelle, dans un travail récent et d'une haute valeur scientifique ne fait aucune mention du poète Hugues Salel parmi les relations ou les élèves de Guillaume Budé (1) et dans le répertoire analytique et chronologique (2) de la correspondance de Guillaume Budé, établi par les soins du même auteur, nous ne trouvons aucune lettre adressée par Budé à Salel, alors que de 1529 à 1536, date à laquelle s'arrête cette correspondance, nous avons des lettres de Budé à François et Jean Duaren, Etienne Dolet et Jacques Colin. Ce dernier, lecteur attitré de François I^{er}, pourvu de la riche abbaye de Saint-Ambroise, contribua efficacement à l'institution des lecteurs royaux, et avec quelques poésies latines et françaises, laissa une traduction du « Cortegiano » de Balthazar Castiglione et termina les diverses traductions entreprises par Claude Seyssel. Imprégné d'hellénisme, il ne peut cependant, selon le jugement de M. Delaruelle, être compté parmi les véritables humanistes, les Dolet, les Estienne, les Amyot. Il en est de même, selon nous, du traducteur de l'Iliade, Hugues Salel (3).

Quoiqu'il en soit, on ne saurait refuser à Salel le mérite entier de cette traduction, comme semble le faire M. Ernest Courbet dans sa notice des Amours d'Olivier de Magny, aux pages 20 et 21 et lui prêter sans preuve un collaborateur. Une véritable confusion s'est établie dans l'esprit de M. Courbet entre la traduction de l'Iliade par Salel et un projet de traduction de l'Odyssée par Lancelot de Carle. Joachim du Bellay limite formellement les ambitions de Lancelot de Carle à la seule Odyssée, lorsqu'il écrit : (4)

« Tu pourras bien tout à loisir
Le vent et la saison choisir

(1) Delaruelle. Guillaume Budé, les origines, les débuts, les idées maîtresses. Paris, 1907.

(2) Delaruelle. Répertoire analytique et chronologique de la correspondance de Guillaume Budé. Thèse complémentaire. Paris 1907.

(3) M. P. de Nolhac dans son livre, Ronsard et l'humanisme, p. 124, écrit au sujet de l'hellénisme de Ronsard : « Dorat l'a initié à l'interprétation allégorique de l'Iliade et de l'Odyssée, sans l'y intéresser beaucoup, à ce qu'il semble. Un peu plus tard, il devient l'ami d'Adrien Turnèbe, l'helléniste qui donne la première édition parisienne d'Homère, avec le désir de fournir à des lecteurs toujours plus nombreux un texte commode et correct. » Ouvrage cité.

(4) J. du Bellay, édition Marty-Laveaux, t. I, pp. 257, 258, cité par J. Favre (ouvrage cité).

pour ramener au port d'Itaque
le père au saige Télémaque ».

Comme préface à sa traduction de l'Iliade, Hugues Salel plaça en tête de l'édition de 1545 un magnifique éloge d'Homère, sous le titre : *Epistre de Dame Poésie au très chrestien Roy François, premier de ce nom, sur la traduction d'Homère par Salel*. Cette longue pièce de vers est une des plus belles, des plus hautes qui aient été écrites par Hugues Salel. Bien qu'elle soit dédiée à François I^{er}, nous sommes loin ici de la poésie de cour ; par l'élévation de la pensée et l'éclat du style, elle reste une des plus belles pages que la Renaissance nous ait laissées sur l'antiquité. Deux siècles après, Moréri écrit du reste avec beaucoup de sens dans son grand dictionnaire : (1) « Cette épître contient principalement un éloge d'Homère et de ses poésies, où l'auteur en dit plus en faveur de ce poète, que n'en ont dit depuis les plus zélés partisans de cet ancien écrivain grec ».

Certes les éloges d'Homère ne manquaient pas dans la littérature grecque elle-même et Salel a pu s'inspirer des jugements sur Homère laissés par Hérodote, Platon au livre X de la République, Dion Chrysostome, dans son 18^e discours (2). Peut-être même a-t-il eu connaissance du commentaire de Tzetzés sur l'Iliade et du commentaire d'Eustathe, archevêque de Thessalonique, sur l'Iliade et l'Odyssée. Alors qu'Hérodote (3) revendiquait pour Homère et pour Hésiode la gloire d'avoir donné aux Grecs une théogonie, Platon celle d'avoir été l'éducateur par excellence de la Grèce, Hugues Salel a donné à son éloge un tour à la fois plus large et plus moderne et a rendu à Homère l'hommage d'avoir été la source de toute pensée dans l'antiquité, et d'être encore au seizième siècle le fondement de toute instruction, fut-ce celle d'un grand capitaine et d'un monarque.

Trois développements, trois thèmes principaux composent cette importante épître. Après un préambule adroit, exempt de toute basse flatterie, puisque Salel, par la bouche de Dame Poésie, s'adresse au Protecteur des lettres, François I^{er} :

« Mais qui trop crainct, et n'est devant toy seur
ignore aussi ta clémence et douceur... »

(1) Moréri. Grand Dictionnaire historique, MDCCLIX, ouvrage cité, article Salel, tome IX.

(2) Dion Chrysostome, disc. XVIII, p. 478. édition Reiske, p. 282. édition Dindorf Leipzig, 1857.

(3) Hérodote. Histoires, livre II, chap. 53, édition Dindorf, Leipzig, 1862.

Hugues Salel entreprend de définir le génie d'Homère et l'esprit de l'Iliade. On est surpris sur ce point de la supériorité de Salel sur Ronsard lui-même, qui cependant entendait le grec, aussi bien que le pouvait le meilleur élève de Dorat. Alors que Ronsard (1) ne voit dans l'Iliade qu'une pure fable et croit que « la guerre troyenne a été feinte par Homère, lequel ayant l'esprit surnaturel, voulant s'insinuer en la faveur et bonne grâce des Aeacides, entreprit une si divine et si parfaite poésie, pour se rendre, et ensemble les Aeacides, par son labeur à jamais très honorés, » Hugues Salel pense qu'Homère

« fut le premier, par qui Dame Nature
feist aux humains libérale ouverture
de ses secretz... »

Ce n'est plus le ton de Ronsard, c'est celui de Rabelais, lorsque reliant la Renaissance à l'antiquité par delà le christianisme, il explique sous le voile des plus profondes et des plus hautes bouffonneries, comme au chapitre III du tiers livre (2) « comment Panurge loue les depteurs et emprunteurs », les doctrines restaurées des philosophes de l'antiquité, et nous rappelle « cette grande âme de l'univers, laquelle, selon les académiques, toutes choses vivifie. »

A la claire source d'Homère, selon le jugement de Salel, tous les philosophes grecs ont bu « à grans traictz » ; toutes les écoles ont puisé dans Homère leurs systèmes et leurs preuves, le Platonisme, le Stoïcisme ; Aristippe y a découvert l'hédonisme ; Thalès y a appris que l'eau était l'élément primordial dont toutes choses sont composées. Xénophane lui doit sa croyance à un dieu unique ; Empédocle, son affirmation dans la toute puissance de l'amour et de la haine :

« Empédocles affermant l'union
et le Débat avoir faict toute chose... »

C'est la physique, l'astronomie entière qu'Homère nous révèle :

« Les mouvements, les maisons, les distances
des corps des cieux, leurs aspectz, leurs puissances... »

toute la cosmogonie homérique passe devant nos yeux, dévoilant pour nous les secrets de la nature. Hellénisme, assurément, mais des plus hauts, hellénisme qui prétend après Rabelais dont Salel

(1) Ronsard. Préface de la Franciade, Cf. Sainte-Beuve, ouvrage cité.

(2) Rabelais. Tiers livre du Pantagruel, édition Louis Barré, p. 201. Paris, Garnier frères, sans date.

fut le familier et le disciple, retrouver la vérité et s'élever jusqu'à l'intelligence scientifique de la nature.

Après ce large développement, qui permet de mesurer la maturité et l'étendue de la pensée de Salel, après d'ingénieuses transitions, notre poète aborde la partie épique de l'Illiade, et montre quel enseignement un guerrier, un roi peuvent en retirer :

« On y apprend à villes assiéger
et ses souldards camper, et diriger... »

Si l'on pense à la survivance de l'esprit chevaleresque à la cour de François I^{er}, au goût des armes, des tournois, des expéditions militaires chez le vainqueur de Marignan, si l'on pense surtout à la vogue dans la première moitié du siècle des Mémoires de Guillaume de Villeneuve (1) maître d'hôtel du roi Charles VIII, de l'histoire mémorable de Robert de la Mark (2), maréchal de France et plus particulièrement de l'histoire du gentil seigneur de Bayart, racontée par le loyal serviteur et parue en 1524, on ne s'étonnera pas de voir Salel célébrer longuement

« course, saillie, escarmouche dressée,
embusche aux champs, guet prins, faulses alarmes, »

et terminer l'éloge philosophique d'Homère par un éloge militaire d'une brève et saisissante expression :

« tout y est clair : brief c'est un miroir d'armes. »

Le dernier développement, d'un ordre plus personnel, conserve pour nous un intérêt historique. Salel s'y défend par avance des critiques que ne manqueront pas de lui adresser les censeurs et les envieux sur la facilité et le peu de prix d'une traduction et soutient fièrement « la publique querelle des translateurs. » Il a conscience d'avoir fait œuvre rude et utile, et très habilement il rattache sa cause à celle de la Renaissance tout entière. Traduire, alors, c'était créer :

« ... c'est ung inique faict
vitupérer le labeur, lequel faict
que plusieurs arts, qui n'estoient en lumière,
sont jà renduz en leur clarté première... »

(1 et 2) Monod. Bibliographie de l'Histoire de France. Paris 1888, 2^e partie, chapitre V, pp. 238 à 298.

Les contemporains devaient donner raison à Hugues Salel. Dans son art poétique, paru en 1548, Sibilet élevant la traduction à la hauteur d'un genre original, écrivit : (1) « Pourtant t'avertis-je que la version ou traduction est aujourd'hui le poème le plus fréquent et mieux reçu des estimés poètes, et des doctes lecteurs, à cause que chacun d'eux estime grande œuvre et de grand prix rendre la pure et argentine invention des poètes dorée et enrichie de notre langue. »

Salel a dans cette épître atteint la plénitude de sa pensée, la pleine maîtrise de sa composition et de sa forme ; les œuvres qui suivent n'ajoutent rien à sa réputation.

(1) Sibillet. Art poétique, cité par Pierre Villey. Les Sources d'idées au XVI^e siècle chapitre II, ouvrage cité.

IV

LES SOURCES ITALIENNES

Hugues Salel, comme tous les poètes de son temps, a profondément subi l'influence Italienne; mais il est souvent malaisé de déterminer exactement ses modèles, précisément parce que cette influence s'exerça sur l'esprit français au xvi^e siècle d'une façon très diverse, et parfois même contradictoire. De nombreux auteurs ont étudié, de nos jours, l'italianisme en France; nous citerons plus particulièrement Rathery (1), *Influence de l'Italie sur les lettres françaises depuis le xiii^e siècle jusqu'au règne de Louis XIV* (Ecole de Ronsard, p. 105 à 110), et Emile Picot (2), *les français italianisants* (t. I p. 51 et sqq). Dans l'ensemble, on peut dire qu'entre 1540 et 1550, époque pendant laquelle Hugues Salel a publié ou écrit la plupart de ses poésies, un triple courant d'italianisme se faisait sentir dans notre littérature. Tout d'abord, du début du siècle jusqu'aux environs de 1549, selon M. J. Vianey dans son important ouvrage sur le Pétrarquisme en France (3), prévalut l'imitation des « strambottistes ». Le Strambotto était une courte pièce de huit vers sur 2 rimes quatre fois alternés, très employés dans leurs improvisations par les poètes populaires de la Sicile. « Marot, écrit M. Vianey, se prit à Ferrare du plus bel engouement pour Tebaldeo, pour Olympo et pour Séraphin. Melin de St-Gelays semble n'avoir pas eu d'autre ambition que d'être un Séraphin français. » Avec Séraphin, la poésie amoureuse italienne était franchement devenue ce qu'elle avait eu une certaine honte à être avec Chariteo : épicurienne et sensuelle. Ce Pétrarquisme, éclos comme un fruit naturel du milieu, à la cour de Ferrare et à la cour de Naples, n'a rien de commun avec Pétrarque, dont la faveur grandissait par ailleurs à la cour de France.

Comme l'écrit très justement M. Laumonnier (4) à propos du

(1) Rathery, *Influence de l'Italie sur les lettres françaises depuis le XIII^e siècle jusqu'au règne de Louis XIV*. Paris, Firmin Didot, 1853, in-8.

(2) Emile Picot. *Les français italianisants*. Paris, H. Champion 1906-1907. 2 vol. in-8.

(3) J. Vianey : *le Pétrarquisme en France au XVI^e siècle*. Montpellier 1909. B N. 8° Z. 17288.

(4) Paul Laumonnier, *Ronsard poète lyrique, étude historique et littéraire*. Paris-Hachette 1909, in-8°, 807 pages. Bib. Nation. 8° Ln 27, 54, 401.

Pétrarquisme de Ronsard : « Le Canzonière était devenu pour l'élite intellectuelle de la France, un livre de chevet, sans cesse relu, cité, traduit, imité, un code de l'amour courtois, un vade-mecum, qu'il eut été déshonorant d'ignorer surtout à la cour. » Après Lyon, Pétrarque avait gagné Paris. Sa vogue était plus grande que jamais.

Au Pétrarquisme véritable, issu de Pétrarque même, un troisième courant venait se mêler, le Platonisme. En effet, en 1542, Antoine Heroët avait publié un court poème appelé à un grand retentissement, *la Parfaicte amye*. Maurice Scève, d'origine italienne, qui de passage à Avignon avait retrouvé en 1533 la sépulture plus ou moins authentique de la belle Laure de Noves, avait publié en 1544 les 450 dizains de Délie « object de plus haute vertu. »

« La parfaicte amye d'Antoine Heroët, comme l'explique M. Abel Lefranc dans une savante étude sur le Platonisme et la littérature en France à l'époque de la Renaissance (1), fit grand bruit et devint le signal d'une querelle longue et passionnée, dont précisément le III^e livre du Pantagruel ne fut qu'un épisode entre beaucoup d'autres. Peu d'ouvrages ont excité en leur temps pareil orage. Les controverses qu'il suscita furent infinies et se prolongèrent pendant plus de quinze ans. Platonicien fervent et mêlé de près à la résurrection du Platonisme dans notre pays, Heroët appartenait comme tous les adeptes de cette doctrine naissante, comme Bonaventure des Periers et Pierre du Val, comme Jean de la Haye, et Charles de Ste-Marthe, au cercle littéraire de Marguerite de Navarre, qui fut, on le sait, le bon génie du mouvement néo-platonicien de la Renaissance française. »

On retrouve aisément, dans l'œuvre poétique d'Hugues Salel ces trois aspects différents de l'italianisme. Salel a-t-il connu directement les strambottistes Italiens ? On ne saurait l'affirmer. Il en subit assurément l'influence par contre-coup, par l'étude et l'imitation de Clément Marot. Comme Marot, aussi longtemps qu'il fut à l'école des Strambottistes, Salel dédaigna le sonnet, et composa des épigrammes ; comme Marot, quand il conserva au Strambotto le nombre de ses vers (huit), Salel changea du moins la disposition de ses rimes, et finit par choisir comme type normal d'épigramme le dizain, qui avait deux vers de plus que le strambotto. Sans qu'il soit

(1) Le Platonisme et la littérature, en France, à l'époque de la Renaissance, par Abel Lefranc, revue d'hist. littér. de la France 1896, p. 1-44 — Du même auteur, Marguerite de Navarre et le Platonisme de la Renaissance, bibliothèque de l'école des Chartes — 1897-1898.

possible de discerner, dans l'œuvre poétique de Salel, la part exacte qui revient tant à l'imitation des Strambottistes qu'au Pétrarquisme proprement dit, on peut vraisemblablement rattacher à la première influence de nombreux huitains ou dizains parus dans l'édition de ses œuvres poétiques en 1540. A travers l'élégance du madrigal, perce souvent la veine sensuelle des Strambotti, comme dans le dizain de la gorge d'une damoiselle :

« oultre la grâce envers tous favorable
on peult choisir en toy chose admirable,
c'est assavoir une très belle gorge,
gorge attrayant à soy mille regards,... »

L'imitation de Pétrarque et du Canzonière est encore plus apparente dans ce même recueil. L'édition de Salel de 1540 comprend déjà deux dixains, tirés, dit l'auteur, de Pétrarque. Le premier dixain qui commence ainsi :

« si loyauté dedans ung cueur non fainct... »

est une traduction littérale du sonnet CCXXIV de Pétrarque (2)

« S'una fede amorosa, un cor non finto,... »

et le deuxième dixain :

« ses blonds cheveux estoient au vent espars... »

est également la traduction du sonnet XC (page 133 *ibid.*) :

« erano i capei d'oro à l'aura sparsi
che'n mille dolci nodi gli avolgea ;... »

le dernier vers du dixain de Salel et du sonnet XC de Pétrarque a du reste une histoire, puisque c'est précisément ce dernier vers qui fut donné par François 1^{er} en 1532 à Clément Marot comme refrain d'un chant royal devenu célèbre (3) :

« Desbender l'arc ne guérit point la playe. »

(1) Pieri (Marius) *Le Pétrarquisme au XVI^e siècle. Pétrarque et Ronsard, ou de l'influence de Pétrarque sur la Pléiade française.* Marseille, in-8°, Lafitte 1895. BN. 8° y 227.

(2) *Le Rime di Francesco Petrarca*, publiées par G. Garducci et S. Ferrari in-8° 548 pages. Florence. Sansoni 1922. Nouvelle édition, *sonetti e canzoni in vita di Madonna Laura*, page 318.

(3) Marot, édition Jannet, tome II, page 94, chant VIII, chant royal dont le roy bailla le refrain.

Pétrarque avait écrit avant Marot et avant Salel :

« *Piaga per allentor d'arco non sana.* »

C'est également dans le Pétrarquisme qu'est la source des derniers poèmes de Salel, les trois chapitres d'amour, « à la façon des italiens, » ainsi que le déclare Magny dans la préface au lecteur qu'il a mise en tête des œuvres inédites de l'abbé de St-Chéron publiées avec ses Amours en 1543.

A son habitude l'abbé Goujet a écrit sur les trois chapitres d'amour de Salel un jugement sévère : (1) « Les chapitres d'amour sont un recueil de pensées diverses sur ce sujet. C'est une multitude de stances, de trois vers chacune, divisées en trois chapitres ; dans la moitié du premier, le poète n'est occupé que de sa maîtresse, dans la seconde moitié il vante l'amour et ses effets ; dans le 2^e et 3^e chapitres, il revient à sa Dame, il ne tarit point sur ses louanges, et il y entremêle celle des femmes en général. »

Il est plus juste de voir dans les chapitres d'amour d'Hugues Salel une imitation affaiblie sans doute, mais très significative à l'époque, de la forme et de la pensée des poètes italiens.

Hugues Salel n'ignore plus rien, cette fois, de l'art de pétrarquiser : il doit en effet aux pétrarquistes la forme et la matière de ces trois chapitres d'amour. Pour la forme, il emprunte en effet aux Italiens le « Capitolo » ou chapitre, écrit en rimes tierces. Le « Capitolo » composé de tercets réguliers s'enchaînant l'un à l'autre par la rime avait eu une grande vogue en Italie au siècle précédent. On l'avait fait servir à deux usages tout opposés, ce qui avait créé deux genres différents : le chapitre burlesque et le chapitre érotique. Au commencement du xvi^e siècle ce genre spécial ayant déjà fait son temps, se traînait languissamment et devenait, d'après le sujet traité, épître, élégie, églogue, ou restait « Capitolo ». Dans ce dernier cas il était d'ordinaire fort court et remarquable par l'arrangement des vers (3). Mellin de Saint-Gelais avait précisément utilisé le « Capitolo » dans trois poèmes, la description d'amour, le discours amoureux, la complainte du loyal et malheureux amant à sa dame mal pitoyable. (4) D'ailleurs, la forme de la terza rima, le tercet, adoptée par Salel n'était pas nouvelle en France. Déjà avait paru à Paris, sans indication de date ni d'auteur un court poème que plus tard revendiqua

(1) Abbé Goujet, bibliothèque française, tome XII (ouvrage cité).

(2) Clément Marot, édition Jannet, tome III, page 148 et suivantes.

(3 et 4) Abbé Molinier. Mellin de Saint-Gelays (ouvrage cité), Rodez, imprimerie Carrière. 1910. in-8°. p. 403 et 404.

Jean Lemaire de Belges, *les trois comptes intitulés de Cupido et d'Atropos* (1), le premier inventé par Séraphin, poète italien ; la terce rime avant le sonnet avait acquis en France droit de cité.

Pour les thèmes habituels aux Pétrarquistes, dans son savant ouvrage sur le Pétrarquisme en France au xvr^e siècle et son important article sur l'influence italienne chez les précurseurs de la Pléiade, (2 et 3) paru dans le bulletin italien en 1903, M. Vianey a très pertinemment démontré l'influence décisive de Seraphino Cimino ou Ciminelle, plus connu sous le nom qu'il doit à sa ville natale, celui d'Aquilano, sur le courant littéraire qu'on est convenu d'appeler le Pétrarquisme. Le Pétrarquisme de la Pléiade comme celui de Salel n'a rien de commun avec celui de Pétrarque ; il doit beaucoup plus à l'influence plus récente de Serafino, de Tebaldeo, et de l'espagnol italianisé, Chariteo. Salel s'est certainement inspiré de ces thèmes dans ses trois chapitres d'amour ; malgré l'apparent désordre du développement, certaines intentions de composition apparaissent nettement. Comme l'exige l'art raffiné du Pétrarquisme, Salel, au chapitre I, débute par la description de la beauté physique de la femme qu'il se plaît à aimer et à chanter :

« O corps divin ! O la perfection
de ce que peut icy monstrier nature
pour nous tirer en admiration ! »

Au chapitre II, Salel s'attarde sur la description de la beauté morale de la femme aimée, en exhalant ses soupirs et ses plaintes :

« Verray-je donc cette grâce acointable,
Dont tu es pleine au dit de tout le monde,
Soudain changer en rudesse intraitable ? »

Enfin dans le troisième chapitre, pour reprendre les expressions de M. Laumonier (4) dans sa définition du Pétrarquisme, Salel semble vouloir exprimer « l'antagonisme des effets produits par ces deux genres de beauté sur l'amant » :

(1) Les trois comptes intitulés de Cupido et de Atropos dont le premier fut inventé par Séraphin, poète italien. B.N. réserve ye 1256.

(2) Vianey, le Pétrarquisme en France au XVI^e siècle, Montpellier, Croulet et fils, 1909. Bibl. Nat. 8° Z 17288 (ouvrage cité).

(3) Vianey, l'influence italienne chez les précurseurs de la Pléiade, bulletin italien, t. III, n° 1, janvier-mars 1903.

(4) Paul Laumonier, Ronsard, poète lyrique. Paris, Hachette 1909 (ouvrage cité), p. 479 et sqq.

« par ce moyen s'éteindra le tizon
duquel Amour m'a quasi mis en cendre,
forcé mes sens, et vaincu ma raison »...

Salel s'inspire évidemment pour le fond des chapitres d'amour des thèmes habituels aux Pétrarquistes, sans qu'il soit possible de déterminer exactement son modèle, parmi les élégiaques italiens ; toutefois il nous paraît que Salel a plus particulièrement sinon imité, du moins lu et retenu les œuvres poétiques du cardinal Bembo et de Giusto di Conti, tous deux pétrarquistes de marque, morts le premier en 1547, le second en 1449 ; nous citons dans les notes de la présente édition, parmi les sonnets de l'un et de l'autre poète, ceux qui nous paraissent avoir trouvé un écho plus certain dans les vers de Salel. Nous serons moins réservé en ce qui concerne un troisième poète italien, Laurent de Médicis, l'homme d'état florentin né en 1448 et mort à Careggi en 1492, qui gouverna Florence de 1472 à 1490, et donna une impulsion si active aux arts et aux lettres italiennes du *xv^e* siècle (1). Est-ce par simple coïncidence que Salel s'est plus particulièrement attaché à ce modèle ? Est-ce par flatterie à l'égard de Catherine de Médicis, reine de France depuis six ans, et arrière petite-fille du Magnifique ? Quoiqu'il en soit nous avons relevé des emprunts ou tout au moins des allusions incontestables à deux poèmes de Laurent de Médicis « le sette allegrezze d'Amore » et le « *trionfo dei sette pianetti* ».

A ces influences italiennes se mêlent de curieuses reminiscences du Roman de la Rose :

« Mesme Danger au visage farouche
présentera à tes yeux un grand nombre
de vains périlz te livrant l'escarmouche »...

En conclusion dans les tercets d'Hugues Salel et chez les Pétrarquistes, c'est l'emploi des mêmes métaphores, des mêmes hyperboles, des mêmes antithèses, des mêmes concetti. Salel conduit par là, au delà de Ronsard, à Desportes et à Bertaut, C'est dire toute la signification historique, à défaut d'originalité, et de véritable valeur littéraire des chapitres d'amour de Salel.

(1) « Italie et Renaissance », par Jules Zeller. Paris, Didier, 1883, t. I, p. 86-121, Laurent le Magnifique, le gouvernement d'un Mécène (1469-1492).

V

L'ACTUALITÉ HISTORIQUE

Avant que François Habert d'Issoudun n'ait reçu de Henri II le titre de « poète royal » pour paiement des transparentes allégories mythologiques dont est rempli sa « fable des trois Déesses » (1) il est certain qu'Hugues Salel porte à la Cour de François I^{er} le titre « de poète royal », comme en témoigne La Croix du Maine à la fin de l'article Hugues Salel de sa bibliothèque française (2). Il faut dire à l'honneur d'Hugues Salel que malgré ce titre et les obligations qui lui incombait il sut se garder de l'excès de mignardise galante et de préciosité courtoisanesque où tomba si souvent Mellin de St-Gelais et qui lui valurent de Joachim du Bellay la cruelle satire du Poète courtisan. Il sut également éviter la complaisance servile de Ronsard, qui de 1561 à 1573, au moment de sa grande faveur à la Cour de Charles IX plaça trop souvent son génie altier à la confection de cartels pour les fêtes de Fontainebleau, les combats équestres en forme de ballet, ou de mascarades pour le Roy habillé en Mercure, ou les courtisans les plus en vue, comme « les nopces de Monseigneur de Joyeuse, amiral de France. » Poète de cour, Salel sut accorder le sens de la dignité, et la fierté naturelle des Muses avec le culte de la monarchie, et la célébration obligée de ses fastes. Nous ne retiendrons dans cette étude que les trois pièces les plus importantes de Salel en ce genre, la *Chasse Royale*, le poème sur *la nativité de Monseigneur le Dauphin*, et le *chant poétique présenté à Henri II à l'occasion du jour de l'an*, vraisemblablement le 1^{er} janvier 1549.

L'examen de la « Chasse Royale », permet de faire des constatations très intéressantes non seulement pour l'histoire même de ce poème, mais encore pour l'histoire des relations entre Charles Quint et François I^{er} à la fin de l'année 1539. Le manuscrit 5114 de l'Arsenal, scrupuleusement suivi par Paul Lacroix pour sa réédition de la *Chasse Royale* dans le cabinet de Vénérerie, et le manuscrit de la

(1) François Habert d'Issoudun, Exposition morale de la Fable des trois Déesses Vénus, Juno et Pallas, Lyon, MDXLV (1545).

(2) Cf. Fr. Billon, fol. 29 ch. V du Fort inexpugnable de l'honneur féminin (note du Président Bouhier), La Croix du Maine, T. I. p. 382.

bibliothèque nationale, 20030, sauf quelques légères variantes donnent une première version du poème, à peu près identique dans l'ensemble. Hugues Salel, alors valet de chambre de François I^{er}, s'est tout d'abord proposé dans ce poème allégorique qui a pour sujet la guerre du Milanais de représenter sous les espèces de la prise du sanglier Discord, et sous le voile d'une chasse royale la victoire de François I^{er} sur son puissant adversaire, l'empereur Charles Quint. Sans doute cette première rédaction date du mois de février 1539, comme l'indiquent expressément les lettres patentes du Roi, données à Abbeville le 23^e jour de ce mois, énumérant les poèmes composant le recueil à paraître, « ses présentes œuvres et entre autres celle qui se nomme la Chasse Royale ». Dans l'intervalle compris entre cette première rédaction et la publication des œuvres d'Hugues Salel, Charles Quint a demandé à François I^{er} le libre passage à travers ses états ; les fils du roy, le connétable, Salel lui-même s'avancent à Bayonne au devant de l'empereur, qui entre à Paris le 1^{er} Janvier 1540, triomphalement reçu par la cour et le Parlement. Il y avait donc urgence à remanier le texte primitif. C'est ce que fit, sur l'invitation vraisemblable de François I^{er}, et avec une extrême habileté, notre poète courtisan. La prise du Sanglier Discord par le Roy François I^{er} devient dans le manuscrit 2246 de la bibliothèque nationale et dans l'édition de 1540 la prise du sanglier Discord par très haults et très puissantz Princes l'empereur Charles cinquième et le Roy, François, premier de ce nom. La victoire du Roy s'atténue, s'allégorise davantage, l'empereur est désormais associé au roi, dans une victoire qui devient celle de la paix sur la guerre. L'hommage ne pouvait être ni plus rapidement déplacé, ni plus adroitement présenté. La Chasse Royale est passée au rang de message diplomatique, au même titre que « la bienvenue de l'empereur en France, présentée à Bayonne. »

C'est faire assurément un contre sens complet que de dire avec M. Paul Lacroix, lors de la réédition de la Chasse Royale dans le cabinet de Vénérerie (1) en 1882 « à la Cour de François I^{er}, on n'y voyait que la description poétique d'une chasse au sanglier ». L'étude des remaniements profonds subis par le texte primitif, et l'examen des variantes sur les manuscrits de la bibliothèque nationale et de l'Arsenal prouvent incontestablement le contraire. L'allégorie règne d'un bout à l'autre du poème. Après un préambule assez

(1) Débat entre deux dames sur le passe temps des chiens et des oiseaux, suivi de la Chasse Royale, chez Jouaust, librairie des blibliophiles, 338, rue Saint-Honoré, Paris 1882, ouvrage cité.

froid où Salel nous montre Mars jaloux de la paix dont jouit l'Europe, descendant aux enfers, et réclamant aux dieux infernaux l'envoi d'un fléau terrible sur la terre, nous voyons surgir « du profond des habismes » une bête hideuse,

« fière au marcher, les yeulx rouges, ardents,
la gueulle grande, et grand nombre de dents »

qui « dresse la hure et vomit de l'escume », c'est le sanglier Discord « hors des enfers bouté », que parmi l'effroi de l'Italie, de l'Espagne et de la France vont poursuivre dans la 1^{re} version François I^{er} et la cour de France, dans la 2^e version l'empereur et le roi associés, escortés de leurs cours. Et la Chasse Royale dans un flot de limiers et de piqueurs commence. L'allégorie passe ici évidemment au second plan, ou plutôt s'anime, se vivifie de tous les détails de vénerie dont est rempli le poème, de tout le réalisme précis avec lequel le poète royal décrit les phases successives de la poursuite, les boutées découvertes, le hallier forcé, les toiles tendues et après un carnage de

« lévriers hardis, et mastins bien arméz
tous despecéz, occiz et desarméz... »

le sanglier acculé à un chêne et frappé au cœur par l'épieu redoutable du Roy. Par de là ces descriptions qui devaient faire l'enchantement du roi et de la cour, le poète a très habilement groupé autour du roi et de l'empereur dans une sorte de lumineuse apothéose les grands et les princesses, le duc de Guise, Claude de Lorraine, grand vengeur, François II de Bourbon-Vendôme, comte de St-Pol, le cardinal Jean de Lorraine, le connétable Anne de Montmorency, le Dauphin Henri, duc d'Orléans, la princesse de Hongrie, et enfin la Marguerite des Marguerites, l'illustre Marguerite de Navarre, si chère aux Poètes.

Avec le poème sur la nativité de Monseigneur le Duc, fils premier de Monseigneur le Dauphin, en Février 1543 (n. st. 1544) Hugues Salel célèbre la joie de la famille royale à qui un héritier venait de naître après 10 ans d'attente. Cette fois Hugues Salel entre en rivalité avec Mellin de St-Gelais (1) François Habert (2) la reine de Navarre (3)

(1) St-Gelais, édition Blanchemain, I, page 290.

(2) Habert, Eg. pastorale sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne Lyon, de Tournes, 1545.

(3) Marguerite de Navarre, édition Frank, T. III page 205.

elle-même, Clément Marot (1) au déclin de sa gloire, Ronsard (2) à l'aube de la sienne. Le seul mérite du poème de Salel est d'avoir été le premier en date. Il fut écrit très rapidement, 27 jours seulement après la naissance du futur François II, si l'on considère que le Duc de Bretagne est né à Fontainebleau, le 19 janvier 1543 (n. st. 1544) et que le privilège accordé à l'imprimeur Jacques Nyverd pour le poème de Salel est daté du xv^{me} jour de Février 1543 (n. st. 1544). La nymphe Callirhoé annonce aux

« Dieux, Demi-dieux, déesses, nymphes belles »

rassemblés près de la claire source d'une fontaine dans la forêt de Fontainebleau l'auguste nouvelle :

« Réjouiz toy, vaillant peuple gallicque...
en brief verras croistre ta gloire antique
par ung enfant qui est aujourd'hui né. »

Cette imitation très lointaine de la iv^e églogue de Virgile se ressent de sa composition hâtive, et ne vaut que par la sincérité du sentiment monarchique, et l'éloquence, assez conventionnelle au reste, de ses apostrophes,

« Cruels Lyons, ne sortez d'Angleterre,
Cachez vous tous, et vous tenez en serre... »

Avec le chant poétique présenté à Henri II à l'occasion du jour de l'an, et édité par Magny avec ses amours (3) en 1553, quelques semaines avant la mort de Salel, nous assistons à l'épanouissement suprême du talent de notre poète, et cette pièce, vraisemblablement une des dernières qu'il ait écrites, est loin d'être inférieure aux précédentes, même dans ses apprêts d'historiologie attentive, et malgré la solennité officielle de son savant lyrisme.

Salel imagine un ballet dansé par les Dieux devant Jupiter succédant à Saturne,

« les plus grands Dieux tant de sa géniture
que des sugetz vindrent en bel arroy
pour honorer leur chef, leur nouveau Roy »

(1) Clément Marot, édition Jannet, T. I page 64.

(2) Ronsard, sur la naissance de François de Valois, odes Livre II ode XI, à la muse Caliope (édit. Laumonier).

(3) Magny, les Amours, édition de 1553, précédemment citée ou Courbet, Magny, les Amours, Lemerre, Paris 1878. Bib. Nation. ye. 27028.

Henri II est évidemment Jupiter, et Salel se complait à faire défiler devant lui Mars, Mercure, Phœbus, les Déesses, les Muses accompagnées de

« Viole, luc, guiterne, chalumelle »

les Faunes, les Satires légers, Pan lui-même

« offrant deux fans de biche néz jumeaux,... »

et tandis que l'allégorie prend fin et que l'Olympe se retire, Salel fait avancer devant le roi dans une atmosphère lumineuse les grands seigneurs de la Cour. Comme le dit excellemment Mr E. Courbet, à la page XLV de sa notice sur les amours d'Olivier de Magny : « Cette poésie vaut de l'histoire. Elle groupe des portraits d'une fidélité absolue. Les personnages que Salel a fait entrer dans ce tableau sont vus sous un jour exact et à leur véritable place, le roi, les Princes, les favoris, Diane de Poitiers ; au dessous d'eux dans le simple état d'une incontestable grandeur apparaissent de nobles figures chères aux poètes d'alors, Renée de France, les deux Marguerite, Jeanne d'Albret, et près d'elle dans sa grâce de petite princesse, Marie Stuart encore enfant. »

Dans l'histoire de la poésie de cour au xvr^e siècle, ce poème de Salel prend une importance singulière. Plus que Marot, plus même que Mellin de St-Gelays, Salel a contribué à l'identification de la Cour avec l'Olympe. Henri II et Diane de Poitiers favorisent particulièrement, comme l'a démontré M. E. Bourciez dans son livre, *les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II* (1) cette restauration de l'Olympe, commencée sous le règne précédent, et achevée par la Pléiade. « Il ne faut pas oublier, dit M. Bourciez (2), que les poètes de la Pléiade ont passé sous les arcs triomphaux, vu se dresser les statues allégoriques, traversé cette salle des Cent Suisses, où le Primatice et Nicolo d'ell Abbatte avaient peint le festin de Bacchus, et la scène des déesses sur le Mont Ida. »

C'est avec le chant poétique de Salel présenté à Henri II le commencement de la grande vogue des allégories mythologiques. Malheureusement le jargon et le mauvais goût, que Salel avait su éviter, devaient faire école dans notre littérature, parmi ceux mêmes qui au siècle suivant ont le plus dédaigné les précurseurs de la Pléiade, et la Pléiade elle-même.

(1) Edouard Bourciez, *les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*. Paris — Hachette, 1886 — B. N. Li. 2 104.

(2) Bourciez, ouvrage cité, pages 182 et 183.

VI

LA VERSIFICATION DE SALEL

A vrai dire, malgré la déférence sincère dont la Pléiade naissante entoure les dernières années du vieux Poète Royal, maître d'hôtel du Roy, conseiller et aumônier de la reine, il n'est pas un reproche adressé par Joachim du Bellay dans sa « Deffence et illustration de la langue françoise » à la « vieille poésie françoise » qui ne rejaillisse de Clément Marot à Hugues Salel. Par les genres adoptés, par les mètres, par la technique du vers, Hugues Salel semble avec toute l'école de Marot tomber sous le mépris des novateurs.

Comme Clément Marot, Hugues Salel ne s'est guère servi de l'alexandrin qui, avant son retour en faveur avec la Pléiade n'est considéré selon les termes de Pierre Fabri dans son art poétique (1) de 1521 que comme une « antique manière de rithmer ». Pour les genres, les « espisseries » si vertement raillées par Joachim du Bellay sont précisément celles cultivées par Salel, tout au moins dans son essai poétique de 1534 et ses œuvres de 1540 ; le rondeau, le chant royal, l'épigramme sous la forme la plus en vogue, le huitain ou le dixain et enfin la ballade. A ces premiers modèles de poèmes à forme fixe, vont se joindre dans les œuvres de Salel, publiées en 1553, le tercet et le sonnet, importés d'Italie dans notre poésie dès le début du xvi^e siècle.

POÈMES A FORME FIXE

A) *Le Rondeau.*

Sans doute le rondeau, à l'époque où écrit Salel, était déjà tombé en désuétude, Sibilet dans son art poétique le constate en 1548 : (2) « Et de fait tu lis peu de Rondeaux de Saingelais, Scève, Salel, Heroët ; et ceus de Marot sont plus exercices de jeunesse fondés sur l'imitation de son père, qu'œuvres de tele estoffe que sont ceux de son plus grand âge. » Nous n'avons du reste de Salel que deux rondeaux, l'un intitulé, *rondeau énigmatique de la Maison de Montcléra, en Quercy, blasonnant les armes de la dicte maison*, et précé-

(1) Pierre Fabri. *Grand et vray art de pleine rhétorique*, Rouen 1521.

(2) Thomas Sibilet. *Art poétique*, ouvrage cité, édit. de 1548, folio 45.

dant le *Dialogue non moins utile que délectable*, le second publié avec les œuvres de 1540,

« pour empescher le plaisir que Vénus... »

Tous deux appartiennent au genre de rondeau appelé par Sibilet le rondeau simple, à l'imitation des rondeaux de Marot à une méditante (1) et à un poète ignorant, (2) comprenant deux quatrains en premier couplet et en dernier, avec un second couplet de deux vers (3).

B) *Le Chant Royal*.

Salel a laissé deux chants royaux, le premier *sur la maladie et la convalescence du Roy* avec ce refrain :

« Du meilleur Roy, qui oncq porta couronne. »

le second forme la conclusion de son recueil de 1550, il est intitulé *chant royal de la conception de la Vierge Marie* et son refrain répond aux nécessités de l'allégorie, telles que les a définies Thomas Sibilet :

« la belle vierge, entre les douze signes. »

Le chant royal chez Salel répond entièrement à la définition qu'en donne Thomas Sibilet dans art poétique (4) : « Le chant royal n'est autre chose qu'une balade surmontant la balade commune en nombre de couplets et en gravité de matière. Ainsi s'appelle-t-il chant royal de nom plus grave, ou à cause de sa grandeur et majesté, qu'il n'appartient estre chanté que devant les Roys ; ou pour ce que véritablement la fin du chant royal n'est autre que de chanter les louanges, prééminences et dignités des Roys tant immortels, que mortels... Sa structure est de cinq couplets unisones en rime et égaux en nombre de vers, ne plus ne moins qu'en la balade, et d'un envoi de moins de vers, set ou cinq... »

C) *La Ballade*.

Les œuvres de Salel ne renferment qu'un exemple de ballade, la *ballade de deux amoureux* ; la structure de la ballade est conforme également à la structure de la ballade marotique :

« le beau Daulphin, tant désiré en France (5) »

trois couplets de dix vers, suivi d'un envoi de cinq.

(1 et 2) Marot, édit. Jannet, tome II, rondeaux VII et VIII, pp. 130 et 131.

(3) Thomas Sibilet, art poétique, le rondeau simple, folio 46,

(4) Thomas Sibilet, art poétique (ouvrage cité). folios 52 et sqq.

(5) De la naissance de feu Monseigneur le Daulphin François (1517). Clément Marot, édition Jannet, tome II, pp. 68 et 69.

D) *L'Épigramme..*

Pour l'épigramme, la prédilection que Salel lui a accordée est en rapport avec l'élogieuse définition qu'en a donnée également Sibilet au chapitre I du second livre de son art poétique (1) « Et commenceray à l'épigramme comme le plus petit et premier œuvre de poésie; et duquel bonne part des autres soustenue, rend tesmoignage de sa perfection et élégance. Or appelle-je épigramme ce que le grec et le latin ont nommé de ce mesme nom, c'est-à-dire poème de tant peu de vers qu'en requiert le titre ou superscription d'œuvre que ce soit, comme porte l'étymologie du mot, et l'usage premier de l'épigramme. »

En réalité l'épigramme chez Salel, comme chez Marot et les poètes de son école, ne doit rien à l'épigramme gréco-latine. Comme l'a démontré M. Vianey, l'épigramme amoureuse du xvi^e siècle dérive du strambotto, dont Chariteo par imitation des *rispetti* de Luigi Pulci et d'Ange Politien avait fait un madrigal élégant, et à qui il avait donné le plus souvent la forme de l'octave florentine. Chez Marot aussi bien que chez Salel le huitain ou le dizain, forme habituelle de l'épigramme, ne se distingue du strambotto que parce qu'il ne se termine pas par deux rimes plates.

Thomas Sibilet (2) définit successivement « le sixain, le huitain, le dizain, le unzain, le douzain. » On ne rencontre dans le recueil des œuvres de Salel de 1539, que « le huitain et le dizain ». Le huitain se recommande d'après Sibilet « par je ne sais quel accomplissement de sentences et de mesures qui touche vivement l'oreille ». Pour le dizain, Sibilet précise que « c'est l'épigramme aujourd'hui estimé premier, et de plus grande perfection ; ou pource que le nombre de dis est nombre plein et consommé, ou pource que la matière prise pour l'épigramme y est plus parfaitement déduite. »

Par les aspects précédents de sa technique, il est indéniable que Hugues Salel appartient à l'école de Marot, encore que cette école ouverte aux innovations ait rompu avec les traditions surannées des rhétoriciens. Mais par contre il est avéré qu'il s'en est progressivement détaché, en s'orientant vers une poétique toute personnelle et une rythmique nouvelle qui allait être quelques années plus tard celles de la Pléiade. Il n'y a pas lieu, selon nous, de mettre au premier plan de ses innovations l'adoption déjà significative, même après Marot, même après Peletier du Mans, Jean Lemaire de Belges et Mellin de Saint-Gelays, du sonnet que les deux premiers ont introduit

(1) Thomas Sibilet, art poétique, second livre, chap. 2, folio 39.

(2) Ibidem, fo. 40, 41 et 42.

en France, ou de la terce rime que le troisième, nous l'avons vu plus haut, imita d'un poète italien Sérafin.

E) *La terce rime ou tercet.*

L'histoire de l'introduction de la terce rime en France a été souvent traitée de nos jours. Nous signalerons plus particulièrement l'important travail de M. E. Kastner (1), *History of the terza rima in France*, et la savante étude de M. Ph. Martinon (2), études sur le vers français, la genèse des Règles de Jean le Maire à Malherbe.

« C'est lui aussi, Lemaire, écrit M. Martinon, qui a introduit les rimes tierces dans la poésie française, à l'imitation de l'Italien. Il est véritablement le premier précurseur de notre renaissance littéraire, le premier poète moderne, et la Pléiade reconnaissait en lui un ancêtre. »

Avant Salel, avant les trois chapitres d'amour écrits par lui en tercets, et publiés avec les amours de Magny en 1553, de nombreux poètes avaient déjà employé le tercet. M. E. Kastner en dresse une liste impressionnante dans son ouvrage cité plus haut : Jean Pouchet, espître responsive de l'auteur au dict maistre Germain Colin, en mesme rime tiercée dicte Florentine, où est traité de diverses choses (3); dame Pernette du Guillet, la nuit, dans les « Rymes de gentille et vertueuse dame Pernette du Guillet » (4); Marguerite de Navarre, le navire « it was composed in the monastery of Tusson, where Marguerite had retired in 1547 after the death of her Brother François I^{er} » (5); Pontus de Tyard (6), Mellin de Saint-Gelays (7). Il ne faut donc pas voir dans les trois chapitres d'amour de Salel une nouveauté, ni dans Salel un précurseur. Aussi bien Salel ne s'écartera pas de la définition du tercet donnée par Thomas Sibilet dans son art

(1) Kastner (L. E.) *La terza rima in France* dans la *Zeitschrift für französischen sprache und litteratur*, 1904, t. XXVI, p. 241-253 (années 1902-1903).

(2) Ph. Martinon. Études sur le vers français, la genèse des Règles de Jean le Maire à Malherbe. *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-Mars 1909, p. 62.

(3) Jean Bouchet. *Les epistres morales et familières du Traversour à Poictiers*, chez Jacques Bouchet, 1545, fol. XLVI.

(4) *Rymes de gentille et vertueuse Dame Pernette du Guillet*, Jean de Tournes, Lyon 1545. Réédition, *Rymes.....* Louis Perrin, Lyon 1856.

(5) *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre* (Abel Lefranc, Paris, 1896), pp. 385-439.

(6) Pontus de Tyard. *Erreurs amoureuses* (1549). Edition Marty-Laveaux dans la *Pléiade française*, pp. 19, 83, 126, 161, 174.

(7) Mellin de Saint-Gelays. *Œuvres*. édition Prosper Blanchemain. Paris 1873, tome II, pp. 182, 188.

poétique : « Les carmes de dix syllabes y sont plus communs : rien n'empesche toutefois d'en usurper d'autres, tout ainsi que la rime italienne dite tierce y est le plus souvent usurpée : n'y a pourtant inconvénient d'y en accomoder d'autre à ton arbitre ».

F) *Le Sonnet.*

Pour le sonnet, après Marot qui a laissé 6 sonnets imités de Pétrarque, après Jacques Peletier du Mans qui inséra 15 sonnets dans ses œuvres poétiques publiées en 1547 (1), trois qui étaient des dédicaces, douze des traductions de Pétrarque, Hugues Salel a donné dans ses œuvres de 1553 quatre sonnets, 1 sonnet présenté à Henri II à son entrée à Chartres en 1550, le deuxième à la reine Catherine de Médicis, le troisième au roi Henri II, à leur entrée à Orléans, en 1551 et enfin le dernier, qui termine sa dernière publication et qui peut être considéré comme son testament poétique, adressé aux seigneurs de Ronsard et du Bellay,

« du plus beau feu qui échauffe et éclère... »

Pour la construction des quatrains et des tercets, ces sonnets proposent-ils une formule nouvelle ? Salel accepte-t-il sans changement le système de Marot ?

De nombreux auteurs ont étudié de nos jours l'origine du sonnet, et l'histoire de ses transformations au xvr^e siècle. Nous citerons plus particulièrement M. Vaganay (2), le sonnet en Italie et en France au xvr^e siècle, M. de Veyrières (3), monographie du sonnet, sonnettistes anciens et modernes, M. Vianey, les origines du sonnet régulier (Revue de la Renaissance 1903), M. Max Iasinski (4), histoire du sonnet en France. Comme Jacques Peletier du Mans, Salel conserva dans le sonnet le vers de dix pieds que Marot y avait introduit ; pour les quatrains il accepta dans la disposition des rimes à la fois le système italien et le système marotique ; pour les tercets il semble qu'il ait pratiqué le premier le système DDCEEC. Mais, nous ne saurions trop insister sur ce point, Salel, au moins dans trois sonnets sur quatre, s'imposa la loi de faire alterner régulièrement les rimes

(1) Peletier (Jacques). Les œuvres poétiques. Moins et Meilleur. Paris, Michel de Vascosan et Gilles Corrozet, 1547. in-8, BN, Res. Ye 1853.

(2) Vaganay (Henri). Le Sonnet en Italie et en France au XVI^e siècle, Lyon, 1902-1903, 2 fasc. in-8.

(3) Veyrières (Louis de). Monographie du sonnet. Sonnettistes anciens et modernes. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1869, 2 vol. in-12.

(4) Iasinski (Max). Thèse. Douai, H. Brugère, 1903, in-8.

masculines et féminines ; si nous plaçons la rédaction de ces sonnets entre 1550 et 1553, comme l'atteste la date de leurs dédicaces, c'est là une innovation caractéristique en son temps.

L'ODE ET LA STRUCTURE STROPHIQUE

Thomas Sibilet a-t-il deviné l'importance que l'ode allait prendre dans la réforme poétique tentée par la Pléiade ? A-t-il soupçonné, dès 1548, un an avant la publication de la *Défense et illustration de la langue française*, deux ans avant la retentissante publication du premier livre des *Odes* de Ronsard, la révolution que la conception nouvelle de l'ode allait provoquer dans la poésie lyrique française, et par contre-coup la disparition rapide de tous les genres lyriques du Moyen-Age, notamment des poèmes à forme fixe, dont nous venons d'étudier la survivance dans la première partie de l'œuvre de Salel ?

Sa définition du chant lyrique (1) ou ode est hésitante, obscure, comme à l'aube d'une importante évolution. S'il s'attarde à la conception marotique de l'ode se confondant avec la chanson, il semble pourtant qu'il pressente un genre nouveau : « Le chant lyrique ou ode (car autant vaut en dire) se façonne ne plus ne moins que le cantique... le chant lyrique et l'ode comme l'instrument expriment tant du son comme de la vois les affections et passions, ou tristes, ou joyeuses, ou craintives ou espérantes... Pource n'en attente moy aucune règle autre, fors que choisisses le patron des odes en Pindarus poète grec, et en Horace latin, et que tu imites à pied levé Saingelais ès Françaises ».

Nous trouvons dans les dernières poésies de Salel deux poèmes intitulés *Odes*, le premier de dix strophes commence ainsi :

« Le désir d'acquérir gloire
et de consacrer sa mémoire
au temple d'éternité..... »

Le second est une réponse à un sonnet de Jean de Maumont, les quatre strophes du poème développent le thème si fréquent plus tard dans le lyrisme de Ronsard de la gloire littéraire auxiliaire ou consolatrice de l'amour, et débute par ces vers :

« Si tu sens quelque rudesse
de l'Aveugle Déesse,
et de l'archerot sans yeux.... ».

(1) Thomas Sibilet. *Art poétique*, fol. 56 verso.

Les strophes, dans les deux poèmes, se composent de six vers ; Salel y emploie le vers de sept pieds.

La substitution de l'ode aux poèmes à forme fixe est sans doute une loi pour Ronsard et les poètes de la Pléiade.

Mais nous estimons avec M. Paul Laumonier dans son ouvrage considérable et d'une si neuve pénétration sur Ronsard, poète lyrique, qu'une autre loi, celle de la régularité strophique intégrale, est aussi caractéristique de la technique de la Pléiade, et cette loi, comme le remarque M. Laumonier lui-même, a été incontestablement devinée par Salel ; et cela suffit pour le considérer comme un précurseur immédiat de l'école de 1550. « Ronsard, écrit M. Laumonier (1), admet au nombre des odes et des chansons et de ce fait traite comme poésies lyriques, les pièces isométriques à rimes plates non seulement en petits vers, essentiellement lyriques, mais même en longs vers (décasyllabes et alexandrins). Mais Ronsard y mettait une condition, c'est qu'elles fussent divisibles en sections égales, sinon par la ponctuation, dont l'absence n'avait jamais été, chez les poètes gréco-latins, un obstacle au système strophique, au moins par le rythme ». Sans vouloir s'appuyer sur les derniers poèmes de Salel, intitulés odes, dans la publication de 1553, sans doute pour se conformer au goût du temps, et en accord avec la définition du chant lyrique, ou ode, donnée en 1548 par Sibilet à la fin de son art poétique, il faut reconnaître avec M. Paul Laumonier que « le chant auquel Cupido est tourmenté par Vénus, l'épigramme tirée de Pontan, le chant amoureux d'un vieillard sont de vraies odes ». Parallèlement à ces pièces lyriques d'inspiration profane et païenne, il convient de ranger parmi les odes, puisque ces petits poèmes forment de véritables strophes (2) régulièrement constituées, des dizains décasyllabiques, du type mmf. mmf, enchaînés par la seconde rime, par exemple l'adieu de l'Empereur partant de France.

Cette loi de la régularité strophique intégrale entraîna celle de la régularité d'alternance dans les vers isométriques à rimes plates. Quelques rhétoriciens l'avaient observée. Clément Marot l'avait complètement négligée. Salel fut un des rares poètes qui l'observa dans les petits vers à rimes plates, si souvent employés par les

(1) Paul Laumonier, Ronsard, poète lyrique. ouvrage cité. Voir index, aux notes copieuses et décisives sur Salel XIV, XLIII, XLIX, 64, 82, 110, 117, 118, 135, 138, 247, 293, 371, 611, 616, 660, 672, 677, 769.

(2) Ph. Martinon. Les strophes, étude historique et critique sur les formes de la poésie lyrique en France depuis la Renaissance. Paris, Champion 1912. BN. 8° Ye, 8332. Salel, index des noms propres, pp. 83, 220, 330.

poètes de l'école marotique, comme on peut le remarquer dans le blason de la main de Marguerite :

« Plume, vous travaillez en vain
en voulant comparer la main
de ma dame à mortelle chose,
soit liz, yvoire, ou blanche rose..... »

ou dans le blason du « cueur » :

« hélas, je me plains que son cueur
fut faict de glacée liqueur
en quelque mont, où la froidure
en plain esté a tousjours dure..... »

LES MÈTRES

Deux pièces sont en vers de sept pieds, l'ode (sans titre)
le désir d'acquérir gloire

et l'ode intitulée, response au précédent sonnet (de J. de Maumont).

Dix pièces qui font partie du recueil de 1540, sont en vers octosyllabiques :

- 1 Un huitain, autre épitaphe de la Dame du Bar,
- 2-3 Les blasons de la main de Marguerite et du cueur,
- 4 Un huitain, en passant par ung bois et regrettant Marguerite,
- 5 Le huitain de la ville de Lyon, sans doute de Marot,
- 6 Un huitain, pour respondre à ung qui demandait lequel des deux, le painctre ou le poète exprimerait mieue la beauté d'une femme,
- 7 Le huitain énigmatique,
- 8 Le blason de l'espingle,
- 9 Le huitain qui commence ainsi :

« la beauté du corps n'est que monstre... »

- 10 Enfin une pièce intitulée aultre :

« Cupido dieux des amoureux... »

Toutes les autres pièces de Salel sont en vers décasyllabiques.

LES STROPHES

Les strophes de brèves dimensions, de 6 ou 8 vers, se répartissent en quatre groupes :

- 1^o) le groupe ab aa bb cc, qui comprend deux pièces :

a) le dialogue non moins utile que délectable... de 39 strophes de 8 vers, suivies d'une strophe de 5 vers, abaab ;

b) le chant poétique présenté au Roy (Henri II), le premier jour de l'An pour estrennes, de 27 strophes de 8 vers.

2^o le groupe ab a bb c bc qui comprend trois pièces :

a) l'églogue marine sur le trespas de feu Monsieur François de Valois... de 40 strophes de 8 vers ;

b) le chant poétique auquel Cupido est tourmenté par Vénus, de 34 strophes de 8 vers ;

c) Le chant amoureux d'un vieillard de 16 strophes de 8 vers.

3^o le groupe aa b cc b qui comprend deux pièces :

a) l'ode (sans titre) :

le désir d'acquérir gloire

formée de 10 strophes de 6 vers ;

b) la responce au précédent sonet (de Jean de Maumont), formée de 4 strophes de 6 vers.

4^o enfin le système aa b aa b, qui est représenté par une seule pièce, de la nativité de Monseigneur le Duc, fils premier de Monseigneur le Dauphin..., formée d'un prologue de 10 vers à rimes plates, de 17 strophes de 6 vers et d'un épilogue de 14 vers à rimes plates.

LA CÉSURE

Les vers décasyllabiques posent l'importante question des coupes féminines. La querelle en fut fameuse dans le premier tiers du seizième siècle. Un dizain significatif (1) et peu connu de Jehan du Pré, placé à la fin du Palais des Nobles Dames indique nettement l'état de la question, et la position respective des adversaires, en 1534 :

« En plusieurs lieux la coupe féminine
Ay observée en la sinalimphant,
Autrefois non : François plains de doctrine
L'ont en hault pris, Tholose la défend,
Disant raison que sinalephe offend
le son du vers, veu qu'il faut que on repose
sur le meillieu, or ce ressemble prose,
quant, à la coupe, on mange la voyelle :
soubz le vouloir de tous deux me dispose,
à tous adhère et ne veulx point querelle. »

On sait que Jean Lemaire de Belges fut le premier à montrer la

(1) Jehan Du Pré, le Palais des nobles Dames, ouvrage cité (cf. Intr. III. 1). Dizain par lequel l'auteur s'excuse de ce que n'a toujours observé la sinalephe es coupes féminines.

nécessité de la coupe féminine, particulièrement dans le vers décasyllabique, et à l'imposer par son autorité. Dans le Prologue de l'adolescence clémentine, écrit en 1532, Clément Marot (prologue adressé à un grand nombre de frères qu'il a tous enfants d'Appollo) (1) a rendu un hommage célèbre aux leçons de Jean Lemaire : « Mesme-ment par les coupes féminines, lesquelles je n'observoyz encor alors; dont Jean le Maire de Belges (en les m'apprenant) me reprint. »

M. Ph. Martinon dans sa pénétrante étude sur le vers français, que nous avons citée plus haut (2), a savamment expliqué l'origine de la césure dans le vers décasyllabique : « La césure, écrit-il, était si forte à l'origine dans le décasyllabe, aussi bien que dans l'alexandrin, que les deux hémistiches étaient traités presque de la même façon que s'ils eussent été indépendants... La seule règle était que la 4^e syllabe (ou la sixième) fut fortement accentuée : c'est ce que nous appelons, depuis Diez, la césure épique. Les poètes lyriques, gênés par la syllabe supplémentaire de la césure épique, prirent le parti de compter la muette, le cas échéant, comme quatrième syllabe de l'hémistichette... Il ne fallut pas moins que l'autorité et la gloire incontestée de Marot pour mettre fin à ces irrégularités et imposer la césure classique... Jean Lemaire paraît avoir fait sa réforme en deux étapes :

1^o élision de l'e muet final avec conservation des finales en *es* et *ent*.

2^o élimination de ces finales elles-mêmes. »

Salel a-t-il accepté ou rejeté la réforme préconisée par Jean Lemaire de Belges ? Comment a-t-il compris et appliqué la règle de la coupe féminine au quatrième pied dans le vers décasyllabique ? Pour Salel, comme Jean Lemaire, il faut distinguer trois attitudes, ou plutôt trois étapes dans son évolution vers la césure classique.

1^o Tout d'abord, dans son Dialogue de 1534, à côté de la césure classique, Salel admet ce qu'on a appelé depuis la césure épique, c'est-à-dire il admet une syllabe muette, ou plutôt féminine en sur-nombre à la césure, comme s'il s'agissait de la fin du vers, ainsi au vers 16,

ja se dégoysent en leurs chants nouvelets...

Cette césure épique se retrouve aux vers 32, 75, 97, 166, 179, 202, 237, 243, 267, 279, 283, 312 du même Dialogue, au total treize cas.

(1) Guiffrey. Marot, t. II, p. 13 et suivantes ou Jannet. Marot, t. IV, p. 189.

(2) Ph. Martinon. La Genèse des Règles de Jean Lemaire à Malherbe. Revue d'histoire littéraire de la France. Janvier-Mars 1909, pp. 62, 63, 64, 67.

2° Quelquefois même Salel, comme ses contemporains, compte, le cas échéant la muette du quatrième pied, comme quatrième syllabe de l'hémistiche, ainsi au vers 83 du même Dialogue,

delibère combattre l'enfant nu

Cette licence se rencontre encore aux vers 102, 144, 207, 236, au total cinq cas.

3° Cette licence disparaît complètement dans les œuvres publiées en 1540 et ultérieurement; la césure épique elle-même disparaît entièrement après le Dialogue de 1534, sauf deux exceptions, finales en « ent » qui se trouvent toutes deux dans la Chasse Royale, aux vers 22 et 375

Aultres servoyent Juno, Pallas, Vénus (vers 22).

Bref, Hugues Salel, partisan, dans ses premiers essais, des vieilles règles poétiques, néglige souvent la coupe féminine :

o doulces muses, hélas, favorisez... (vers 97)

écrit-il entre autres dans son Dialogue de 1534 ; mais dans les œuvres de 1540, il s'est entièrement rallié à la poétique nouvelle de Jean Lemaire et de Clément Marot. Il admet cette règle essentielle comme un progrès de la jeune école sur les rhétoriciens, et désormais jusque dans ses dernières pièces il observera cette loi rythmique définie plus tard par Sibilet en ces termes (1) : « Aussi te faut garder que en quatrième ou cinquième syllabe en l'héroïque, et en sisième ou settième en l'alexandrin ne tombe l'é féminin avec s ou t ; car la synalephe ne se pourrait faire à cause des consonantes et y resteroit son rompu et non plein... » Il semble même que par avance il se plie en rejetant l'apostrophe ou élision à la savante distinction établie en 1548 par Sibilet entre l'apostrophe et la synalephe (2) : « Pour à quoy satisfaire, tant pour ton respect que pour le mien, avise toy que j'appelle apostrophe, quant à l'imitation du grec l'e féminin ou autre lettre du tout supprimée, l'une diction se compose avec l'autre... ; et j'appelle synalephe quand l'e demourant il se coupe ainsi..., en signe qu'il le faut laisser et menger soubz la voyelle suivante... » (3)

(1) Sibilet. Art poétique, coupe féminine, chap. 6, folio 18.

(2) Sibilet, ibidem. folio 19.

(3) Nous ne traitons pas ici la question de l'hiatus, quoiqu'elle se rattache à la question de la césure : la réforme ne commence qu'avec Ronsard. Rappelons simplement que l'usage universel était alors de compter l'e muet pour une syllabe : par suite gay-e, vi-e, oy-e, jou-ent, voy-ent, en deux syllabes. Cf. : Ph. Martinon, l'hiatus. revue des poètes (juin-juillet-août 1907).

LA RIME

En ce qui concerne la technique même du vers, si l'on ne rencontre dans les poésies de Salel aucune des rimes si complaisamment énumérées par Pierre Fabri, concaténée, annexée, fratisée, enchainée, senée, couronnée, rétrograde ou batelée, et dont les grands rhétoriciens se sont orgueilleusement servi, Hugues Salel semble tout au moins, et presque constamment dans son œuvre, s'être proposé comme idéal, à défaut de la rime équivoque (1), la rime riche « celle de deuz ou plusieurs syllabes toutes pareilles, mais en divers mots », ou la tierce espèce « celle qui n'ha que syllabe et demie de ressemblance » pour emprunter encore une fois les définitions de Thomas Sibilet. (Art poétique, folio 39).

Il est d'autre part une loi primordiale, autour de laquelle la Pléiade s'est groupée vers 1555, pour laquelle Salel ne s'est pas prononcé. C'est la célèbre loi de la régularité d'alternance des rimes masculines et féminines. Etienne Pasquier (2), au chapitre VIII du livre II de ses recherches de la France, dans ses quelques observations sur la poésie française, en rend justement hommage à Ronsard « le premier qui y mist la main fut Ronsard, lequel premièrement en sa Cassandre et autres livres d'amours, puis en ses odes garda cette police de faire suivre les masculins et les féminins sans aucun mélange d'icelle » ; continuant ses observations, Pasquier remarque justement à propos de Hugues Salel (3) et de sa traduction de l'Iliade : « Traduction qui fut du commencement caressée d'un très favorable accueil. Et toutefois la même confusion du masculin et du féminin y estoit... » C'est précisément cette loi, qui méconnue

(1) Nous n'avons relevé que trois exemples de rime équivoquée dans les œuvres de Salel, d'abord dans le rondeau énigmatique blasonnant les armes de la maison de Montcléra :

« Dedans Quercy, ung joly Mont cler a...
de son nom propre est nommé Montcléra... »

puis dans le Dialogue non moins utile que délectable, vers 73-76,

« Encore plus, sur son joly corpset...
faisait en l'air, dont je dis le corps c'est... »

enfin, dans le poème intitulé, Chasse Royale, vers 609-610,

« Tel a esté en bataille vainqueur
que le vaincu sans estre de vain cueur .. »

(2 et 3) Estienne Pasquier. Recherches de la France, ouvrage cité, chapitre VIII (quelques observations sur la poésie française) liv. VII, tome I. Amsterdam MDCCXXIII (pp. 713, 714.)

ou appliquée, allait désormais marquer une ligne de démarcation sévère entre l'antique poésie et la nouvelle.

Nous avons vu que Salel observa, dans certaines pièces, l'alternance des rimes masculines et féminines, pièces isométriques à rimes plates, le blason de la main de Marguerite, et du cueur, deux sonnets à Henri II, à son entrée dans la ville de Chartres, l'autre à son entrée dans la ville d'Orléans, et enfin le sonnet célèbre adressé par le poète mourant aux Seigneurs de Ronsard et du Bellay, et qui est en quelque sorte son testament littéraire. Bien que Jean Bouchet (1) eût soupçonné vers 1547 l'importance de cette loi rythmique, Salel comme Peletier témoignèrent généralement de l'indifférence pour ce procédé de versification, peut être parce que l'autorité de Jean Lemaire leur suffisait, ou qu'ils ne voulaient pas contraindre leur diction par cette règle superstitieuse. Quoi qu'il en soit, on peut dire que Salel, en dehors de l'inspiration allégorique, amoureuse ou païenne de l'ensemble de son œuvre est en mesure, par la forme même de ses vers, leur rythme, leur structure interne et profonde, de revendiquer, avant la Pléiade, le titre de poète lyrique, dans toute l'acception élevée et savante que l'école de Ronsard et de Joachim du Bellay a su lui donner. Telles seront aux termes de cette étude nos conclusions. Pour citer une dernière fois M. Laumonier (2), « Hugues Salel et Peletier du Mans furent les précurseurs de l'école dont Ronsard et du Bellay furent les chefs. »

(1) Petit de Julleville, Histoire littéraire, tome III. Les successeurs de Marot, chap. I III, p. 134 (Ed. Bourciez).

(2) Paul Laumonier, Ronsard, poète lyrique (ouvrage cité) note de la page 769.

INTRODUCTION

Troisième Partie

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

I

SOURCES DU TEXTE DE SALEL

1^o) L'œuvre de Salel se compose d'abord du « Dialogue non moins utile que délectable, auquel sont introduitz les Dieuz Jupiter et Cupido... » Nous n'avons aucun manuscrit de cette œuvre ; elle n'a pas été d'autre part imprimée séparément. Le texte en est donné par l'ouvrage suivant :

Le Palais des Nobles Dames, auquel a treze parcelles ou chambres principales : en chascune desquelles sont déclarées plusieurs histoires, tant grecques. hébraïques, latines que françoyses. Ensemble fictions et couleurs poétiques, concernant les vertus et louanges des Dames, nouvellement composé en rithme françoise, par noble Jehan du Pré, seigneur des Barthes et des Janyhes en Quercy. Adressé à très illustre et très haulte princesse Madame Marguerite de France, Roïne de Navarre, Duchesse d'Alençon, sœur du très chrestien roy François, à présent régnant.

A la fin du volume petit in-8^o gothique, de 128 ff. non chiffrés, titre en rouge et en noir, et faisant corps avec lui (Arsenal B. L. Réserve 8652), l'œuvre de Salel figure sous ce titre :

Dialogue non moins utile que délectable, auquel sont introduitz les Dieuz Jupiter et Cupido, disputans de leurs puissances, et par fin ung Antidote et remède pour obvier aux dangiers amoureux, avec un couplet dialogué par lequel honnesteté enhorte l'autheur escrire des Dames, et une epistre à très noble et très honoré Seigneur Messire Brandelis de Gironde, homme d'armes de la compagnie de Monseigneur le grant escuyer, Hugues Salel, de Cazals en Quercy, le moindre de ses serviteurs, de Lyon, ce 24 d'Août, l'an de grâce, 1534.

2^o) Le texte du fameux dizain de Maistre Hugues Salel, figure pour la 1^{re} fois dans l'édition de 1534 du Pantagruel de Rabelais :

« Pantagruel [Ἀγροῦν τρυγῶν]. Les horribles faictz et prouesses espouvantables de Pantagruel, roy des Dipsodes, composées par M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence. MDXXXIII (1534) [S. l. Lyon, François Juste].

Au verso du titre paraît pour la 1^{re} fois le dizain de M. Hugues Salel à l'auteur de cestui livre, suivi des mots : vivent tous bons Pantagruelistes.

L'édition — la troisième originale — est sortie comme la précédente des presses de François Juste, dont elle porte le monogramme dans un encadrement au bas du titre. Elle est fort rare.

Bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly, N° 1638.

3^o) Les œuvres de Hugues Salel, valet de chambre ordinaire du Roy, imprimées par commandement dudict Seigneur avec privilège pour 6 ans, imprimé à Paris pour Estienne Roffet, dit le faulcheur, Relieur du Roy, et libraire en ceste ville de Paris, demourant sur le Pont St-Michel à l'anseigne de la Rose blanche.

Sans date, petit in-8° de 64 ff., y compris le titre qui est dans un encadrement gravé sur bois.

Les lettres patentes du Roy données à Abbeville précisent que le privilège court du 23^e jour de février 1539. (N. st. 1540) Arsenal. BL. 6449.

Brunet indique comme date du privilège 23 juin 1539 (1). C'est là une erreur grave, comme le prouve le privilège même.

PRIVILÈGE POUR SIX ANS

« Par lettres patentes du Roy données à Abbeville le XXIII^e jour de *Febvrier* Mil. V. C. XXXIX, signées par le Roy, Breton, et scellées du grand scel dudict Seigneur, il est permis à Hugues Salel son valet de chambre ordinaire faire imprimer et mettre en vente par tel ou tels imprimeurs que bon luy semblera, ses présentes œuvres et entre les aultres Celle qui se nomme la Chasse Royale. Et ce durant le temps et terme de Six ans, à commencer dudit jour sans ce que pendant ledict temps aultres les puissent imprimer ne faire imprimer en quelque manière que ce soit sur les penes contenues esdictes lettres. »

Ce volume a été réimprimé en 1575 à Lyon par Benoist Rigaud, de l'imprimerie de François Durelle, in-16°. Cette édition, dit le

(1) Brunet a pensé que la date du privilège ainsi lue pouvait être considérée comme la date de l'impression. Un argument décisif s'oppose à notre avis à cette thèse. Le volume des œuvres de Hugues Salel renferme un poème intitulé « Audict Seigneur Empereur partant de France ». Nous savons par les historiens et les notes de Lenglet du Fresnoy que l'empereur Charles-Quint entra à Paris le 1^{er} janvier 1540, et quitta le territoire français en février. Il est donc légitime de conclure que les œuvres de Hugues Salel parurent dans le courant de 1540.

Manuel du libraire (Supplément par MM. Deschamps et Brunet tome II p. 572, Paris, Firmin Didot, 1880), est beaucoup moins précieuse que la précédente.

Arsenal, Réserve 6450.

Musée Condé, Chantilly, B. 27.

Nous ne possédons aucun manuscrit pour l'ensemble du recueil de 1540, réédité en 1573.

Cependant, pour l'une des pièces les plus importantes de ce recueil, la Chasse Royale, contenant la prise du Sanglier Discord par très haults et très puissants princes l'Empereur Charles cinquième et le Roy François premier de ce nom, il existe différents manuscrits.

La bibliothèque de l'Arsenal possède sous la cote 5114 une version de la chasse royale sous le titre, Chasse Royale, contenant la prise du grand Sanglier Discord par le très chrestien et très puissant Roy François premier de ce nom, par Hugues Salel.

Parchemin 15 feuillets. 197 sur 135 millim. Ecriture du XVI^e siècle. Initiale en couleur sur fond d'or orné.

De la bibliothèque de M. de Paulmy, Belles Lettres n^{os} 1859 et 1672.

Reliure en maroquin rouge, à fil d'or, tranches dorées. (1)

La bibliothèque nationale possède deux manuscrits. Le premier, fonds français, n^o 20.030 qui a pour titre « Chasse Royale contenant la prise du sanglier Discord par le très chrétien et très puissant Roy François premier de ce nom » porte une mention purement incompréhensible « faicte par moy Hugues Salel, homme d'armes de Sa Majesté très chrestienne, en Paris le quatrième de Juin 1560 » Hugues Salel était mort depuis 7 ans, en 1553. Du reste cette mention qu'il ne nous est pas possible d'expliquer, quoique d'une écriture semblable à celle du titre, paraît être d'une encre plus pâle et comme effacée. Une dernière suscription figure sur le manuscrit : « Ex bibliotheca MSS Coisliniana, olim Segueriana, quam illustr. Henricus du Cambout, Dux de Coislin, par Franciae, Episcopus Metensis etc... Monasterio S. Germani a Pratis legavit, an MDCCXXXII. »

XVI^e siècle. Parchemin 15 feuillets 210 sur 145 millimètres. Reliure veau brun. (Séguier-Coislin, Saint-Germain français 1983).

(1) Le texte de ce manuscrit a été publié par Paul Lacroix et Ernest Jullien dans le cabinet de vénerie, à la suite d'un poème de Guillaume Crétin, sous le titre suivant : Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et des oiseaux, suivi de la Chasse royale. Paris, Jouaust, 1882.

Le second manuscrit de la bibliothèque nationale, fond français 2246 porte un titre différent et conforme à celui de l'édition de 1540 et de la réédition de 1573 « chasse royale contenant la prise du Sanglier Discord par très haults et très puissants Princes l'empereur Charles cinquième et le Roy François Premier de ce nom. »

Vélin XVI^e siècle. Ancien 8019.

4^o) De la nativité de Monseigneur le Duc fils premier de Monseigneur le Daulphin.

Nous possédons un manuscrit, Bibliothèque nationale, fonds français, 3036.

Le texte a été publié sous le titre :

« Nativité de Monseigneur le Duc, fils premier de Monseigneur le Daulphin ».

Avec privilège, au verso du titre, en lettres rondes, du quatorzième jour de Février, 1543. (n. st. 1544), chez Jacques Nyverd, Paris, 1543 (n. st. 1544). Pièce gothique de 44 ff. in-8^o, portant au frontispice, les armes mi-parties de France et de Bretagne surmontées de la couronne royale, et entourées du cordon de veuve. Bibliothèque Nationale, inventaire. Réserve ye 3.794. Cette pièce a été rééditée dans le recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles, morales, facétieuses, historiques, réunies et annotées par M. Anatole de Montaiglon, tome I, à Paris chez P. Jannet, libraire M.D.CCC.LV. (Bibl. Nation. ye 31772). Le texte de Jacques Nyverd, et le texte de Montaiglon, copié sauf de légères différences orthographiques sur l'édition précédente, renferment des erreurs graves et nombreuses, qui compromettent fréquemment le sens du poème et parfois même altèrent la prosodie.

5^o) Epistre de Dame Poésie, au très chrestien Roy François, premier de ce nom : sur la traduction d'Homère par Salel.

Le texte en a été publié pour la première fois dans la traduction des 10 premiers livres de l'Iliade d'Homère par Hugues Salel, parue chez Vincent Sertenas en 1545. Le texte de cette épître a été réédité dans les éditions ultérieures de cette traduction.

La Bibliothèque nationale possède trois manuscrits relatifs à cette traduction, fonds français.

N^o 2497. Le premier livre de l'Iliade du Prince des Poètes Homère, traduit par Salel, 34 folios chiffrés. Magnifique manuscrit in-12, orné des armes du roi François I^{er} et enrichi de miniatures. Sur l'écu portant trois fleurs de lys, la salamandre est couchée entourée de cette inscription : Nutrico et extingo.

Un huitain inédit précède dans ce manuscrit (2497, BN, fond

français), la traduction du 1^{er} livre de l'Iliade, à la place de l'épître ; voici le texte de ce huitain :

« L'Antiquité a mis en si hault pris
ce grec autheur, que par gloire notable
l'a surnommé père des bons esprits :
en poésie utile et délectable
il a esté divin et admirable,
parfaict en tout, n'ayant faulte de rien,
fors d'un grand Roy, à vous, Sire, semblable,
pour le nourrir et lui faire du bien. »

N^o 2498. Septième et huitième de l'Iliade d'Homère traduitz par Salel, 56 folios chiffrés.

N^o 2499. Le neuvième livre de l'Iliade d'Homère traduitz par Salel, 41 folios chiffrés.

L'épître de Dame Poésie ne figure pas non plus dans ces deux manuscrits.

Nous ne donnons ici qu'à titre purement bibliographique l'indication des principales éditions de la traduction de l'Iliade par Hugues Salel.

a) Le 1^{er} et le 2^e livres de l'Iliade du Prince des poètes grecs Homère traduitz par Hugues Salel, valet de chambre du Roy. On les vend à Lyon, en rue Mercière, par Pierre de Tours, 1542. Avec une épigramme à la louange du traducteur et un quatrain de B. Aneau sur l'Iliade d'Homère translâtée par Salel.

L'épître de Dame Poésie à François I^{er} n'y figure pas.

b) Les 10 premiers livres de l'Iliade d'Homère, prince des poètes, traduitz en vers francais, par M. Hugues Salel, de la chambre du Roy, et abbé de Saint-Chéron.

Avec privilège du Roy. On les vent à Paris au Palais en la gallerie, près la Chancellerie, en la boutique de Vincent Sertenas 1545, imprimé par Jehan Lays, in-folio de 352 pages, avec de jolies gravures sur bois, en tête de l'édition, diverses pièces de vers français, latins et grecs, relatives à l'ouvrage de Salel. Arsenal BL 2062.

c) Les unzième et douzième livres de l'Iliade d'Homère, traduitz du grec en français par feu Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron, avec le commencement du treizième, l'umbre dudit Salel, autres poésies par Pierre de Ronsard gentilhomme et par d'autres poètes de ce temps, à l'imitation dudit Homère. A Paris, chez Vincent Sertenas, 1554.

d) Les 10 premiers livres de l'Iliade d'Homère... augmentés du onzième livre. A Paris, chez Charles l'Angelier, 1555, in-8^o.

e) Les 12 premiers livres de l'Iliade d'Homère... avec le commencement du treizième par Salel et les 2 premiers livres de l'Odyssée par Jacques Peletier du Mans (déjà imprimés avec les œuvres poétiques de l'auteur. A Paris, chez Michel Vascosan 1547, in-8), à Paris. Pour Claude Gauthier, libraire, tenant sa boutique au second pilier de la grand'salle du Palais, 1570, in-12.

f) Les XXIII livres de l'Iliade d'Homère, prince des poètes grecs, traduitz du grec en vers françois, les XI premiers par M. Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron et les XIII derniers par Amadis Jamyn, avec le 1^{er} et le 2^e de l'Odyssée d'Homère par Jacques Peletier du Mans. A Paris, pour Lucas Breyer, libraire, tenant boutique au second pilier de la grand'salle du Palais. M. D. L. XXX (1580) avec privilège du Roy. Dans cette traduction Amadis Jamyn a entièrement remanié la traduction primitive de Hugues Salel, substituant le vers alexandrin au vers de 10 syllabes, et a fait imprimer le tout avec le 1^{er} et le 2^e livre de l'Odyssée, par J. Peletier du Mans. Cette traduction ainsi revue eut alors beaucoup de succès, et fut réimprimée plusieurs fois, chez Lucas Breyer, 1577, 2 tom. en un volume petit in-8, 1580, in-12, rééd., Paris, chez Abel l'Angelier, 1584, 1597, 1599, petit in-12.

Ce dernier volume peu commun, dit Brunet, dans le manuel du libraire, a été réimprimé à Rouen en 1605.

g) Les XXIII livres de l'Iliade d'Homère, prince des poètes grecs, traduits du grec en vers françois, les XI premiers par M. Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron, et les XIII derniers par Amadis Jamyn secrétaire de la chambre du Roy ; tous les XXIII revus et corrigez par ledit A. Jamyn, avec les trois premiers livres de l'Odyssée traduitz par ledit Jamyn. Plus une table bien ample sur l'Iliade d'Homère. A Paris, pour la veufve Lucas Breyer, au second pilier de la grand'salle du Palais, MDLXXXIII, in-12.

6°) Recueil d'aucunes œuvres de Monsieur Salel abbé de Saint-Chéron, non encore veues.

Le texte de ces dernières œuvres de Salel a été publié à la suite des Amours d'Olivier de Magny sous le titre suivant :

« Les Amours d'Olivier de Magny quercynois et quelques odes de luy, ensemble, un recueil d'aucunes œuvres de Monsieur Salel abbé de Saint-Chéron, non encore veues ». A Paris, par Estienne Groulleau, demeurant en la rue Nostre-Dame à l'enseigne Saint-Jean-Baptiste, 1553. Bibliothèque Nationale, réserve Ye 667.

Il existe une réédition, par Benoist Rigaud en 1573 à Lyon.

Il n'existe pas à notre connaissance de manuscrit. Les deux

éditions ne présentent aucune différence, sinon quelques légères variantes orthographiques. L'édition de 1573 (Arsenal BL, réserve 9255) a le même titre que la précédente édition.

7^o) Nous rappelons pour mémoire une traduction de la tragédie d'Hélène d'Euripide, citée par la *Croix du Maine* en ces termes (t. 1, page 332, de sa bibliothèque française) : (1) « Il a traduit du grec en français la tragédie d'Hélène comme en témoigne Pontus de Tyard en ses erreurs amoureuses » ; et par l'abbé Goujet dans l'article Salel de sa bibliothèque française ou histoire de la littérature française (tome XII, page 5, Paris, 1748) : « On sait qu'il avait encore traduit du grec la tragédie d'Hélène d'Euripide ; mais nous ne croyons pas que cette traduction ait été publiée ».

Effectivement Pontus de Tyard, dans son livre de vers lyriques, chant en faveur de quelques excellents poètes de ce temps (édition Marty-Laveaux 1875) mentionne cette traduction dans les vers suivants (page 124) :

« Voyez encore l'amour
qui héroïquement parle
souz Heroët. Voyez Carle
qui dort en l'heureux séjour
du mont au double coupeau :
Voyez Hélène grégeoise
habillée à la françoise
par Salel : oyez le chant
que ça et là va touchant
le jeune docte troupeau,
qui se montre en se cachant. »

Si la *Croix du Maine* a cité les erreurs amoureuses, au lieu du livre de vers lyriques, paru pour la 1^{re} fois sous ce titre en 1555, c'est que presque toutes les pièces dont ce livre se compose avaient précédemment paru dans la continuation des erreurs amoureuses, en 1551. (2)

(1) M. Henri Chamard, qui a bien voulu nous faire connaître son sentiment sur ce point de bibliographie, estime que l'allusion de Pontus de Tyard s'adresse simplement à la traduction de l'Iliade par Hugues Salel, et qu'on ne peut légitimement faire état d'une allusion obscure de Pontus de Tyard et d'une interprétation contestable de l'abbé Goujet pour affirmer l'existence d'une traduction d'Hélène, dont nous n'avons par ailleurs aucune trace.

(2) Cf : Marty-Laveaux, ouvrage cité, p. 124, note 5.

8°) Il est utile en dernier lieu de signaler, après M. Frédéric Lachèvre, bibliographie des recueils collectifs de poésies au xvr^e siècle (du Jardin de plaisance en 1502, aux recueils de Toussaint de Bray en 1609), Paris, Librairie ancienne, Honoré Champion, 1922, la place occupée par Hugues Salel dans trois recueils de l'époque. Salel (Hugues) abbé de Saint-Chéron, cité par M. Lachèvre aux pages 54, 60, 62, 143, 153, 234, 298, 370, 413, 449, 455, 457, 525, 531, 546 de la bibliographie.

a) *La fleur de poésie française, 1543*. Recueil joyeux contenant plusieurs huictains, dixains, quatrains, chansons et aultres dictz de diverses matières, mises en notes musicales par plusieurs auteurs et réduictz en ce petit livre (1542 ou 1543). On les vend à Paris, en la rue Neuve-Nostre-Dame, à l'enseigne de l'escu de France, par Alain Lotrian, in-16, BN, Ye 2718. Réserve.

Un huictain de Hugues Salel, emprunté aux œuvres de 1540 et non signé, huictain responsif à douce mémoire :

« Finy le bien, le mal soubdain commence... »

b) *Les questions problématiques du pourquoi d'Amours*, nouvellement traduit d'italien en langue françoise par Nicolas Léonique (Thomé) poète françois. Avecq un petit livre contenant le nouvel amour inventé par le Seigneur Papillon et une epistre abhorrant folle Amour, par Clément Marot, valet de chambre du Roy. Aussi plusieurs dixains à ce propos de Sainte-Marthe. MDXLIII (1543). On les vend à Paris en la rue Neuve-Nostre-Dame à l'escu de France, par Alain Lotrian, in-16, BN Ye, 1604, réserve.

Deux dixains non signés, de Hugues Salel, empruntés aux œuvres de 1540.

Premier dixain :

« Amour me dict souventes foyz, escripts... »

Deuxième dixain, d'amour et Vénus :

« Un jour Vénus désirant me fascher... »

c) *Le chant des seraines d'Estienne Forcadet* (1548). Le chant des Seraines, avec plusieurs compositions nouvelles. A Paris, pour Gilles Corrozet, en la grand'salle du Palais. 1548, petit in-16.

Six pièces de Salel, non signées et empruntées également aux œuvres de 1540.

Un huictain :

« Las, où vas-tu, mon cueur triste et dolent... »

Un huictain :

« N'espère plus, o cueur triste et piteux... »

Un dixain :

« Œil malheureux, n'estoit-ce pas assez... »

Un dixain :

« Ton viz riant soubz cet habit de deuil... »

Un huictain :

« Souventes foyz, je veulx la mort celer... »

Un huictain :

« On list jadis appaiséz par doulx chants... »

II

PLAN ET ÉTABLISSEMENT DE LA PRÉSENTE ÉDITION

Texte. — Nous avons pris pour base de notre édition le texte des éditions originales, et donné les œuvres de Salel dans leur ordre chronologique. Nous possédons à vrai dire pour deux pièces de Salel des manuscrits, trois pour la Chasse Royale, un pour la nativité de Monseigneur le Duc, fils premier de Monseigneur le Daulphin. Mais rien n'établit la valeur de ces manuscrits, qui n'ont par eux-mêmes aucune autorité. Nous avons donc, en règle générale, donné la leçon des imprimés, parus du vivant de Hugues Salel, et vraisemblablement sous sa surveillance.

a) Tout d'abord, nous avons donné le « Dialogue non moins utile que délectable » d'après l'édition unique du Palais des Nobles Dames. A vrai dire, le volume est sans date et sans lieu d'impression, imprimé vraisemblablement et publié à Lyon en 1534, comme semble l'indiquer l'épître de Hugues Salel. L'abbé Goujet, dans sa bibliothèque française (tome 12, 1741, 1^{re} édition) écrit faussement au sujet du « Dialogue » de Salel : « Dialogue non moins utile que délectable : sans date. Mais l'épître dédicatoire, signée Hugues Salel de Cazals en Quercy est datée de Lyon le 28 Août 1538. Ainsi l'impression est de cette année et apparemment de Lyon. »

Nous maintenons la date de 1534, comme l'indique du reste Brunet dans le manuel du libraire. D'autre part la bibliothèque française de du Verdier (tome II, Paris, MD.CC.LXXIII, page 242, lettre H, édit. Rigoley de Juvigny) attribue également le Dialogue non moins utile que délectable aux premières années de la production poétique de Salel. « Il avait, longtemps auparavant, et en son bas-âge, écrit en Rime un dialogue, auquel sont introduits les Dieux Jupiter et Cupidon, disputant de leurs puissances ».

Le volume n'a pas eu de réédition, et il n'en existe pas, à notre connaissance, de manuscrit. Notre texte sera donc celui de 1534.

b) Les œuvres de Salel parues chez Roffet en 1540 ont été rééditées en 1573, à Lyon, par Ben. Rigaud.

Ces deux éditions ne présentent que de très légères différences, dans l'ensemble du texte. Cependant l'édition de 1573 présente quelques erreurs de sens ou de versification que n'offre par la 1^{re} édition. Nous suivrons donc le texte de 1540, en notant très soigneu-

sement les variantes, autres toutefois que les simples variantes orthographiques, et en faisant valoir que le texte de 1540 est contemporain de Salel, et a été sans doute donné par lui.

Pour « la Chasse Royale contenant la prise du Sanglier Discord » nous écarterons la leçon d'ailleurs identique des manuscrits, Arsenal, 5114 et B. N. 20030. Le texte de ce poème a été profondément remanié par Salel, apparemment dans un but politique, comme nous l'avons indiqué plus haut. Le texte du manuscrit BN, fonds français, 2246 est conforme au texte du recueil de 1540. Nous distinguerons donc deux groupes, le premier constitué par A, 5114 et N¹, 20030, le second par N² 2246, et l'édition de 1540. C'est la leçon du second groupe que nous suivrons. (1)

c) La pièce intitulée « De la nativité de Monseigneur le Duc, fils premier de Monseigneur le Daulphin » nous est donnée par un excellent manuscrit, BN, fonds français, 3036.

Mais quoique le texte du manuscrit nous paraisse meilleur que le texte publié par Jacques Nyverd en 1543 (n. st. 1544), par application de notre méthode générale, nous suivrons le texte imprimé, contemporain également de Salel, et préférable pour cette raison à un manuscrit d'origine indéterminée. Nous profiterons néanmoins pour l'établissement du texte des variantes orthographiques ou prosodiques du manuscrit, qui nous auront paru supérieures à la graphie ou à la prosodie de l'imprimé.

d) Nous ne reproduisons dans notre édition des poésies de Hugues Salel que l'Epistre de Dame poésie au très chrestien Roy François premier de ce nom, sur la traduction d'Homère par Salel ; cette épître sert en quelque sorte de préface à la traduction des 10 premiers livres de l'Iliade donnée par Hugues Salel chez Vincent Sertenas en 1545, et forme à notre sens un des meilleurs morceaux poétiques de Salel. Nous avons laissé de côté la traduction elle-même, comme au cours de cette introduction, la question importante et controversée de la traduction d'Homère par Salel. Savait-il vraiment le grec ? Ou bien a-t-il fait sa traduction d'après la version latine de l'Iliade par Valla ? Miss Hélène Harvitt a posé la question dans son article très substantiel de la *Modern Philology*, et se pro-

(1) Nous donnons dans la présente édition, sous forme de variantes, la leçon du premier groupe : nous rappelons que ce premier texte de la Chasse royale, moins complet et moins significatif, a été publié dans le cabinet de vénerie, chez Jouaust, Paris, 1882, par Paul Lacroix et Ernest Jullien, sans que ces auteurs aient du reste établi la similitude du manuscrit 5114 de l'Arsenal, et du manuscrit BN 20030.

pose de l'épuiser dans la monographie complète et définitive qu'elle prépare sur l'abbé de St-Chéron. Les manuscrits de la bibliothèque nationale pour les 10 premiers livres de l'Iliade traduits par Hugues Salel et les manuscrits du 1^{er} et du second livre de l'Iliade de la bibliothèque du Musée Condé à Chantilly (N^o 945, cité par Miss Harvitt) ne renfermant pas l'épître de Dame Poésie au roi François 1^{er}, nous donnerons la leçon de l'édition de 1545, reproduite du reste sans variantes appréciables dans les éditions postérieures.

e) Pour les dernières œuvres de Salel, publiées avec les Amours d'Olivier de Magny en 1553, nous ne tiendrons pas compte de leur réédition par Benoist Rigaud en 1573, — cette réédition ne présentant que de pures variantes orthographiques, — et nous donnerons le texte de 1553.

Nous avons apporté à la ponctuation un soin particulier et nous pensons avoir par là aidé à l'intelligence du texte.

Variantes et notes. — Nous avons rejeté les variantes de graphie, et par contre, lorsque le texte le comportait, nous avons relevé avec soin toutes les variantes dès qu'une hésitation sur la véritable leçon était possible. A ces variantes nous avons joint certaines indications utiles à l'intelligence du texte, notamment des références aux auteurs grecs, latins, italiens ou français que Salel a imités, et des éclaircissements relatifs aux événements historiques auxquels Salel a fait allusion; nulle part nous n'avons tenté un véritable commentaire explicatif.

Lexique. — Nous y avons réuni les mots d'emploi ou de sens peu commun, et ceux dont la connaissance était particulièrement nécessaire à l'intelligence de la pensée de Salel; nous espérons ainsi avoir apporté au lecteur un utile secours.

Œuvres Poétiques

de

Hugues Salel

AVERTISSEMENT

1^{re}). *L'impression comme l'écriture ne distinguent pas toujours i et j, u et v. Nous avons préféré la facilité de la lecture à un vain scrupule d'exactitude. Pour la même raison, nous avons rétabli la ponctuation qui est généralement négligée.*

2^{re}). *Pour l'orthographe, tout en corrigeant les fautes incontestables, nous l'avons respectée dans ses incertitudes. Salel confond parfois qui et que : nous avons conservé le texte. Salel distingue parfois fit et fist, feut et feust, eut et eust : nous avons maintenu ces variations d'orthographe.*

3^{re}). *Conformément aux procédés préconisés pour la collection Budé, les crochets [] signalent les lettres ou mots qu'il convient, selon nous, de retrancher dans le texte ; les crochets obliques < >, les mêmes éléments ajoutés par nous.*

4^{re}). *Nulle part les pièces ne sont numérotées : c'est nous qui les numérotions pour faciliter les références. Le chiffre romain dans les deux Recueils de 1540 et de 1553 est le numéro d'ordre de la pièce dans ce groupe de poésies ; le numérotage des vers recommence pour chacune des pièces.*



DIALOGUE NON MOINS UTILE
QUE DÉLECTABLE : AUQUEL SONT
INTRODUITZ LES DIEUZ JUPITER
ET CUPIDO : DISPUTANS DE LEURS
PUISSANCES : ET PAR FIN UNG
ANTIDOTE ET REMÈDE POUR
OBVIER AUX DANGIERS AMOUREUX

*Couplet dialogué par lequel Honnesteté
enhorde l'auteur escripre des Dames (1).*

Honesteté, la vertu vénérable,	
Ung de ces jours me dit : « Amy, entends,	
Garde toy bien, que si chose louable	
Veulx rediger par escript mémorable,	
Estre tant sot ailleurs mettre ton temps,	5
Sinon à dire des Dames la louange :	
Sans y faillir, donne leur la revenge ».	
Adonc te dis : « Dame, c'est dure charge. »	
Lors me respond : « Ouy, pour toi, estrange,	
Et non pourtant, ton sens fault que si renga	10
Loyallement, moymesme t'en encharge ».	

Honneur me guyde (2)

Lelas (3).

(1) Dans ce couplet dialogué, suivant un usage en honneur chez les rhétoriciens, la première lettre de chaque vers donne le nom du poète Hugues Salel. Comme le nom du poète comprend onze lettres, cet acrostiche forme un unzain. Thomas Sibilet nous dit dans son *Art poétique* (fol. 42) : « Ce genre d'épigramme se fait régulièrement en ajoutant au neuvième vers du dizain un autre symbolisant avec lui en ryme platte ». C'est le seul exemple de « unzain » que nous ait laissé Salel.

(2) Devise du poète.

(3) Anagramme qui prouve également la véritable orthographe du nom du poète ; il faut donc écrire Salel et non Salet.

Epistre

A tresnoble et treshonnoré seigneur
 messire Brandelis de Gironde (1), homme
 d'armes de la compagnie de monseigneur
 le grant escuyer, Hugues Salel, de
 Casals en Quercy, le moindre de
 ses serviteurs

Salut.

Les antiques et modernes escriptvains venant premièrement à essayer la puissance de leurs entendemens enrichis du sçavoir de plusieurs sciences ont eu louable coustume, o treshonnoré seigneur, dédier leurs œuvres a quelque grant et renommé personnage, meuz à ce par plusieurs raisons, entre lesquelles deux 5 me semblent plus apparentes : L'une affin que soubz l'ombre et faveur de celluy leurs dictz ouvraiges (tant malsoient ilz liméz) puissent aller seurement entre les humains, et par ce moyen à l'auteur acquérir gloire et renommée immortelle. L'autre pour gaigner la bénivolence de celluy à qui l'on s'adresse, et en recevoir 10 prémiacion et ample récompense : mais ces choses ne m'ont meu aulcunement, car quant à la première je sens ce que je vous présente tant rude, mal sonant et loingtain de gracieuse douceur que ne le vouldroy de aulcun estre veu, fors de vous, lequel en cest endroit (moy toutesfoys indigne) avez aultresfoys 15 daigné occuper vostre veue en de mes plus moindres fantasies. Bien que petite soit ceste icy, quant à acquérir vostre bénivolence et amytié, et en recevoir prémiacion condigne, il vous a pleu par cy devant m'en monstrier indices si apparens que oncques n'ousay désirer la partie centième des biens que vous et 20

(1) Brandelis de Gironde appartenait à la maison des Seigneurs de Gironde, marquis de Montcléra, dont le château patrimonial s'élevait à quelques kilomètres de Cazals, lieu de naissance du poète Hugues Salel. Comme nous l'apprend l'Armorial du Quercy de L. Esquieu (Essai d'un Armorial quercynois, par L. Esquieu, Paris, H. Champion, 1907, p. 124), les marquis de Montcléra étaient également seigneurs de Montamel, Floyrac, Marminiac, Luzech, Thédillac, Teyssonat, Piquet, Pilles, La Giscardie, Castelsagrat, Laburgade, Gavre, La Salvetat, Sigounhac et autres lieux. Les Seigneurs de Gironde ont formé des branches en Italie, Auvergne, Quercy, Périgord et Languedoc. Ils portaient la couronne de comte, et leur écu était entouré d'un manteau doublé, herminé et frangé (Brevet du roi Charles IX, du 5 avril 1572).

vostre maison avez faict à moy et aux miens, dont vous mercye. Donc non pour la renommée, car de si petite chose n'en sçauroit sortir une seule scintille, ne pour la amytié acquérir (de laquelle me tiens tout asseuré) mais pour l'entretienement d'icelle, et pour n'estre noté de l'orde tasche d'ingratitude vous présente et dédye 25 ce petit Dialogue, contenant une altercation entre Jupiter et Cupido, auquel est traicté de la puissance d'amours. Et par fin y est appose, ung remède et antidote contre les dangiers amoureux. Je espère que le petit don vous plaira, non pour sa grace, car n'en a aulcune, mais pour l'ouverture de la matière que fais 30 en icelluy, laquelle vostre noble esperit pourra plus profondément spéculer, comme vray amateur de bonnes lettres. Et si je congnoy qu'il aye trouvé quelque bon acueil en vostre penser me estimulerez de mieulx en mieulx me occuper en aultres plus grandes matières, et me oubligerez de plusfort en vostre service, 35 auquel veulx demeurer tant que Dieu me donra estre, lequel prie affectueusement vous vouloir en honneur, santé, et longue vie conserver. De Lyon ce 24 d'aoust, l'an de grâce, 1534.

Honneur me guyde.

Salut.

Rondeau énigmatique de la maison de Montcléra (1), en Quercy, blasonnant les armes de ladite maison.

Dedans Quercy, un joli mont cler a (2),
Voire si cler, que ténèbres du monde
N'oscurciront sa renommée monde :
De son nom propre est nommé Montcléra.

4

Ung beau lyon jadis y repaira,
Prenant plaisir ouyr chanter l'aronde
Dedans Quercy.

Encore plus son amour déclara,
Quant ce lyon, sans estre furibonde,
Vint de bien loing se baigner en Gironde :
Car, se baignant, tout le fleuve esclaira
Dedans Quercy (3).

8

(1) La signification de ce rondeau nous est donnée par l'examen des armoiries des seigneurs de Gironde, qui sont nominalement désignés au vers 9 du rondeau, et qui, d'après le titre même du rondeau, doivent être confondus avec la maison de Montcléra. Les seigneurs de Gironde portaient « d'or, à trois hirondelles de sable, les deux premières en chef affrontées, la troisième en pointe, au vol étendu, regardant les deux autres » (Bulletin héraldique de France, 1897, col. 239) ; « écartelé : aux 1 et 4, d'or, à trois hirondelles de sable, deux en chef affrontées, une en pointe au vol étendu ; aux 2 et 3, de gueules, à la Croix de Toulouse d'or ». (de Mailhol, Dict. de la noblesse française, t. I, col. 1328). Le vers 6 du rondeau fait précisément allusion à l'« Aronde » figurée sur ces armoiries. Quant au « lyon » désigné aux vers 5 et 8, il figure dans les armoiries des de Gironde, anciens bourgeois de Cahors anoblis en la personne d'Arnaud de Gironde, et dont le blason était, suivant l'Armorial du Quercy de L. Esquieu : « De... à un lyon de... à la bordure de... chargée de huit besants (ou tourteaux) de... » (Sceau attaché à un titre du 10 avril 1374, trouvé aux archives de Figeac). Sans doute faut-il penser qu'il y a eu fusion entre les deux familles de Gironde, ou que l'une était une branche de l'autre.

(2) Rime équivoquée, dans le goût des rhétoriciens. Nous n'en avons relevé que trois exemples dans l'œuvre de Salel.

(3) Ce rondeau et le dialogue qui le suit présentent cette particularité que chaque vers est ponctué d'une virgule au quatrième pied ; à cette ponctuation musicale, mais peu intelligible, nous avons substitué une ponctuation rationnelle.

*L'auteur commence par manière
de Prologue.*

Pour effacer le souci et le dueil
De mon las cuer, ja noircy de tristesse,
Et pour avoir resjouissance d'œil,
4 Peu de jours a par ung dêsireux vueil
Je proposay aux verdz champs prendre adresse,
Considérant que l'humaine foyblesse
Souventesfoys prend quelque réconfort
8 A regarder ce que de terre sort.

Ce fust ung jour du moys tant gracieux
D'avril passé, lors que dame Aurora
Plourant son filz, en penser soucieux,
12 Veult distiller de ses larmoyans yeulx
Clère liqueur sur la belle Flora,
Quant lucifer (2), que resplendeur dora,
Va reposer, et que les oyseletz
16 Ja se degoyent en leurs chantz nouveletz (3).

Peri-
phrasis
aurorae (1)

Je cheminay de si ardent couraige
Que me trouvay avant soleil levant
Dedans un boys revestu de feuillage,
20 Plaisant à veoir, et portant sain ombrage,
Dont proposay dévaller plus avant,
Non sans raison, car je feuz faict sçavant
D'ung grant mystère, et vision divine
24 Que fust monstré illec à moy indigne.

(1) Le texte présente en manchettes des indications marginales, que nous reproduisons exactement. Ces indications ou bien précisent les différentes parties de la composition du poème, ou bien indiquent les modèles qui ont inspiré le poète.

(2) Lucifer, étoile du matin.

(3) Cf. Cl. Marot (édit. Jannet, t. I, p. 8), le début du Temple de Cupido :

« Sur le printemps que la belle Flora... »

Topo- graphia sylvae.	En cedit lieu eust une belle prée, Et au meillieu, la gentille fontaine Contenant eau douce et diaprée (1), Que s'en decourt le long de la valée	28
	Par ruisseletz estendus en la plaine : Là Zephyrus souffloit à douce alaine, Tant que le vent et de l'eau le murmure Me contraignèrent (2) coucher sur la verdure.	32
Capta- tio beni- volentiae	Estant couché, devant ma fantasie Se présenta ung songe moult plaisant (3), Si trestant beau, que toute poésie, Pourtant que soit de doulx parler saysie,	36
	En cet endroit fauldroit que fust taisant : Et quant à moy, ce que je vois faisant En récitant cela que peux comprendre, Je vous supply le vouloir en gré prendre.	40
Sôniû Jupiter.	Premièrement, d'ung coing de la forest Je veis sortir ung divin personnage, Qui de grant pas, sans faire nul arrest, Vers moy venoit, monstrant qu'il estoit prest	44
	Exécuter quelque beau vaisselage : Grant fust et droict, de compétent eage, Bien aourné de façon merveilleuse, Se contenant d'une geste orgueilleuse.	48

(1) Nous reproduisons le vers sans changement ; il manque un pied au premier hémistich, à moins d'admettre un hiatus, douce — et...

(2) Exemple de césure épique avec syllabe supplémentaire.

(3) Cf. Le Roman de la Rose. (Edition Langlois, Firmin-Didot, Paris 1920) tom. II vers 21-27.

« Au vintième an de mon aage
Au point qu'Amors prent le péage
des juenes gens, couchiez m'estoie
Une nuit, si con je soloie,
e me dormoie mout forment :
si vi un songe en mon dormant
qui mout fu biaux e mout me plot. »

Dessus sa teste apportoit diadesme
 Impérial et riche oultre mesure,
 De mainte perle et précieuse gemme
 52 Resplendissoit, dont je ditz en moymesme :
 « C'est quelque Dieu, il en a la figure,
 Car par exploit de l'humaine nature
 Est impossible a si beau corps former,
 56 Pareillement le pouvoir difformer. »

En une main, je croy que fust la dextre,
 Luy veis tenir ung fouldre périlleux,
 Qui tout transperce, et puis en la senestre
 60 Il manyoit ung magnifique sceptre
 A lames dor, d'ouvrage merveilleux :
 Le regardant, si grande merveille eux
 Avecques paour, que j'eusse voulu lors
 64 Estre bien loing de ce lieu là dehors.

Lucia-
nus.

Petit après, devers l'aulture canton
 Ouy ung bruyt comme d'oyseaulx volans,
 Dont veis choisir ung petit enfanton
 68 Transversant l'air plustost que vireton,
 Portant ung arc, duquel faict maintz dolens,
 Carquois aussi, où ses dardz violens
 Tenoit dedans, qui tant sont à doubter,
 72 Comme en après je peux bien escouter.

Descri-
ptio cu-
pidinis
âtejus
advêtus

Encores plus sur son joly corpset
 Deux esles eust mises subtilement,
 Avec lesquelles ung petit bruyt doulcet
 76 Faisoit en l'air, dont je dis le corps c'est
 De Cupido : sans faillir nullement,
 Incontinent, trop plus isnellement
 Que ne faict fouldre ou le bruyt d'ung tonnerre,
 80 Il descendist au près de moy en terre.

Luy descendu, lors le premier venu
 S'approcha près comme tout furieux,
 Delibère combattre l'enfant nu :
 84 Soudainement il fust par moy congneu
 Pour vray c'estoit le puissant dieu des dieux,
 C'est Jupiter, qui fouldres radieux
 Faict fabriquer sur le mont de Cécille,
 88 Pour dissiper trestout de main hostile.

Jupiter

Cupi- do.	Quant Cupido (1) l'aperçeut approcher, Se prépara contre luy se défendre, Tendit son arc, ung traict voulut cocher, Mist elles juz pour mieulx escarmoucher,	92
Ausoni'	Tout de pied quoy, comme pour terre fendre : Esbahy fus, comment ung corps si tendre Pouvoit monstrier tant grande résistance Vers Jupiter qui a toute puissance.	96
Precat Musas Author	O doulces muses, hélas, favorisez En cest endroit vostre humble serviteur, Vous que souvent les doctes conduisez En leurs escriptz : Ores ne mesprisez L'humble prier de ce simple orateur, Las, faictes le seul participateur De réciter au moins mal les propos Que eurent ces dieux tant gaillardz et dispos.	100 104

Jupiter commence

	Je ne sçay pas qui est ce qui me tient, O Cupido, que je ne te confonde Du fouldre chault que ma dextre soustient, Veu que par toy mon corps si se contient Allant venant par ce bas mortel monde : Te penses tu, avec ta come blonde, Ton arc, ta trousse, et tes rudes sagettes Ainsi tenir mes puissantes subgettes ?	108 112
	Je suis celluy qui du seul mouvement De mes sourciltz fais la terre trembler, L'eau, le feu, et chascun élément, Tout obeist à mon commandement	116

(1) Imitation d'Ausone, VI^e idylle, Cupido cruciatur (vers 44-50). Salel reprendra cette imitation, en la développant, dans le chant poétique auquel Cupido est tourmenté par Vénus (Recueil de 1540) :

« Quas inter medias furvæ caliginis umbram
Dispulit inconsultus Amor stridentibus alis.
Agnovere omnes puerum, memorique recursu
Communem sensere reum, quanquam humida circum
Nubila, et auratis fulgentia cingula bullis
Et pharetram et rutilae fuscarent lampadis ignem... »

Sans contredire, et d'ung poil s'esbranler,
 Fors que toi seul, qui me veulx compeller
 Souventesfoys à plusieurs choses faire,
 120 Que par honneur suis contraint à les taire.

Contente toi exercer tyrannie
 Sur les mortels sans plus me dommager,
 Souffise toy ta sagette brunye
 124 Faire vouler sur humaine mesgnye,
 Souffrant ung peu ès cieulx me soulager :
 Ne crains tu pas le périlleux dangier,
 Où tu te metz, me désobeyssant,
 128 Qui suis des dieux estimé plus puissant ?

Les faulx Géans (1) et Titans exécrables
 Jadis taschèrent envers ma Magesté,
 En eslevant par moyens admirables
 132 Ung mont sur l'aultre avec cordes et cables,
 Que peu faillist que je feuz dégetté :
 Mais encontre eulx fust mon fouldre getté
 Si aigrement, qu'une seule relicque
 136 Ne demoura de telle gent inique.

Gigan-
 tes.
 Vergi-
 lius

(1) Ovide. Métamorphoses, livre I, vers 160-165.

« Neve foret terris securior arduus æther,
 affectasse ferunt regnum cæleste Gigantas,
 altaque congestos struxisse ad sidera montes.
 Tum pater omnipotens misso perfregit Olympum
 Fulmine, et excussit subjecto Pelion Ossae... »

Virgile. Géorgiques, chant I, vers 278 et suivants :

« ...Quintam fuge : pallidus òrcus
 Eumenidesque satae ; tum partu Terra nefando
 Cœumque lapetum creat, saevumque Typhœa,
 et conjuratos cœlum rescindere fratres :
 ter sunt conati imponere Pelio Ossam,
 scilicet, atque Ossae frondosum involvere Olympum ;
 Ter Pater exstructos disjexit fulmine montes. »

Cf. également « Ioannis Bocatii, Περὶ Γενεαλογίας Deorum ; libri quindecim, cum annotationibus Iacobi Micylli... Basileæ, apud I.O. Hervagium mense Septembri Anno MDXXXII », p. 77, liber quartus, de Titano Caeli filio octavo, qui genuit filios multos, etc...

Et toy qui es ung seul adolescent
 En volupté, nourry tant tendrement,
 Penseroy's tu exceller plus que cent
 De ces géans ? La raison ny consent,
 Et ton estat contredist grandement :
 S'il est ainsi, que si trèsrudement
 De mon fort bras tels monstre je repousse,
 Que sera ce, si sur toy me courrousse ?

Cupido

Ne pense point par ton rude parler,
 O Jupiter, que de riens tu m'estonnes :
 Si pouvoir as par la terre et par l'air
 Faire plouvoir, tempester et gresler,
 Ou fouldroyer plusieursfoys lors que tonnes,
 Cela s'estend sur mortelles personnes,
 Car nul des dieux ne te doit de ce craindre,
 Moy mesmement qui ne suys pas le moindre.

Ton haranguer ay long temps escouté,
 Fort arrogant, et de hault entreprendre,
 Et sembleroit, à l'avoir bien noté,
 Que tu voudroys estre de tous doubté :
 Ce que ne puis facilement entendre,
 Quant me souvient du dommageux esclandre
 Où je te veis une foy's succomber :
 Tout tel orgueil te devoit tost tomber.

Que eusses tu fait jadis, si, par fortune,
 N'eusses trouvé le secours de Thétis, (1)
 Lors que Juno, Pallas avec Neptune,
 Encontre toy prindrent hayne, rancune
 Pour te dompter comme on fait les petits,

(1) Lucien. Dialogue des Dieux (dialogue 21). ΑΠΗΣ ΚΑΙ ΕΡΜΗΣ : « μέμνημαι γὰρ οὐ πρὸ πολλοῦ ὅποτε ὁ Ποσειδῶν καὶ ἡ Ἥρα καὶ ἡ Ἀθηνᾶ ἐπαναστάντες ἐπεβούλευον ξυνδῆσαι λαβόντες αὐτόν, ὡς παντοῖος ἦν δεδιώς, καὶ ταῦτα τρεῖς ὄντας, καὶ εἰ μὴ γε Θέτις κατελεήσασα ἐκάλεσεν αὐτῷ σύμμαχον Βριάρηων ἑκατόγχιρά ὄντα, καὶ ἐδέετο αὐτῷ κεραυνῷ. »

Ce passage de Lucien est lui-même une allusion aux vers 396-406 du 1^{er} chant de l'Iliade.

Venuz estoyent à tous leurs appetis :
 Mais la déesse, esmeue de pitié,
 168 Te secourust de sa douce amytié. Neptu-
 nus.

Pour te ayder en terre descendit,
 Mena ès cieulx le géant Briarée (1)
 Portant cent mains, qui confus les rendit :
 172 Nul si ousé ne fust qui contendit Briaré'
 A sa fureur si tresdemesurée, Centû-
 Car aultrement tu n'eusses eu durée, nus.
 Et te eust on mys en cendres ou en pouldre,
 176 Sans riens doubter ta tempeste et ton fouldre.

Advise donc s'il convient que tu ventes
 Ta deité, comme superlative,
 Et mes sagettes en devoir estre exemptes,
 180 Veu que souvent de petit te espouventes, Nota
 Doubtant avoir ta puissance cheptive :
 Croy moy de ce, et encontre ne estrive
 Que j'ay sur toy et tous dieux et déesses
 184 Plaine puissance exercer mes rudesses.

Non point rudesse : a cella ne suys né
 Fors contre ceulx qui me font du rebelle.
 Car quant je trouve ung courage obstiné,
 188 De ma sagette est soubdain fulminé, Corre-
 Et maulgré luy en amour le compelle. ctio
 A celluy la qui de bon cueur m'appelle
 Je favorise, et luy fais maint beau don :
 192 Ung bon servant mérite bon guerdon.

Au temps passé, Pan, le dieu d'Archadie,
 Oultrecuydé, voulust à moy luyter,

(1) Briarée, géant mythologique, fils du Ciel et de la Terre, à qui la fable attribuait cent bras, cf. Lucien. Dialogue des Dieux (Dialogue 21, passage cité). La manchette porte l'abréviation « Centû-nus ». Nous ne pensons pas qu'il faille lire centimanus, qui est l'épithète habituelle de Briarée dans Ovide et celle que lui donne Boccace, de Genealogia Deorum, IV, p. 90, Briareus, centimanus, amicus Jovis. Nous pensons plutôt qu'on doit lire centumgeminus, épithète attribuée à Briarée par Virgile, Eneide liv. VI, vers 287 :

« Et centum geminus Briareus, ac Bellua Lernæ »
 et attestée par Macrobe, Saturnales, livre V :

Senten- tia	Vint alencontre à la teste estourdie, Me improperant puérile couârdie	196
Pan	Et lascheté, affin de me irriter :	
adducit exempla	De hault en bas le feis préceper, Et pour aultant que contre moy fringua, Luy feis aymer la nymphe Syringua (1).	200
	Peine, douleur, cure, sollicitude L'accompaignèrent en après par maintz jours : Car de tant plus il mettoit son estude Servir la belle, elle se monstroït rude,	204
Boca- tius	Se contraignant a faire mille tours.	
Apulei'	Oncq ses travaux ne prindrent fin ne cours, Jusques a ce que la pucelle blonde Fust transformée en ung tuyau d'aronde.	203
Pheb'	Que dirons nous de Phébus le languard,	
Pitho	Après qu'il eust le Piton (2) prosterné ?	
Ovidi'	Il se vantoit estre le seul soudard Pour arc porter, se moquant de mon dard :	212
Daphne	Fust il par moy alors bien gouverné ? Je l'embrasay de l'amour de Daphné (3),	

(1) Ovide, *Métamorphoses*, livre I, vers 690 et suivants. Syringua fut transformée en roseau. Cf. Clément Marot, *métamorphose*, livre I, in fine.

« Tum Deus : « Arcadiae gelidis sub montibus, inquit,
inter Hamadryadas celeberrima nonacrinas
naias una fuit. Nymphae Syringa vocabant.
Non semel et Satyros eluserat illa sequentes
et quoscumque Deos umbrosae Silva, feraxve
rus habet... »

(Ovide, *meta.* I, vers 690-694).

« Panaque, cum prensam sibi jam Syringa putaret,
corpore pro nymphae calamos tenuisse palustres. »

(Ovide, *métamorphoses*, liv. I, vers 705-706) Hugues Salel cite expressément Boccace parmi ses sources. Voici le passage de Boccace, de *genealogia Deorum*, I, p. 5 :
« Dicit enim eum verbis iritasse Cupidinem, et inito cum eo certamine superatum, et victoris jussu Syringam Archadem adamasse, quae cum Satyros ante lusisset, ejus etiam sprexit conjugium. Pan autem cum illam urgente amore fugientem sequeretur, contigit ut ipsa a Ladone fluvio impedita consisteret, et nymphae auxilium precibus imploraret, quarum ope factum est, ut in palustres calamos verteretur. »

(2) Le serpent Python fut tué à Delphes, par Apollon. Cf. Ovide, *métamorphoses*, vers 416-452, livre I.

(3) Daphné pour échapper à Apollon obtint des dieux d'être métamorphosée en

En tel estat qu'il congneut sans doubler
 216 Que mes durs traictz sont fort à redoubter.

Car ma sagette, estant d'or empennée,
 Qui est métal en amours provoquant,
 Fust sur Phébus rudement assennée,
 220 Celle de fer à Daphné fust donnée
 Pour le fouyr, sans l'aymer tant ne quant :
 Phébus requiert, Daphné est révoquant
 Tous les guerdons que Phébus luy présente,
 224 Sans nul espoir que jamais y consente.

Vella comment la roydeur de mon arc
 Suppédita ces dieux tant affaictéz,
 Né plus ne moins que les brebis d'ung parc,
 228 Quant le pasteur prend de laine maint marc
 Une fois l'an, par dessus leurs coustéz :
 Quant aux humains, plusieurs en ay domptéz
 Qui ont pensé venir à leur dessus,
 232 Tesmoing en est le dolent Narcissus (1).

Mais nonobstant mon pouvoir absolu,
 Oncq ne pensay contre toy, Jupiter,
 Narcis-
 sus.
 Ovidi'

laurier, « *innuba laurus* » : Ovide, *métamorphoses*, livre X, vers 86 et livre I, in fine, vers 450 et suivants, traduit par Clément Marot.

« *Primus Amor Phœbi Daphne Peneia, quem non
 fors ignara dedit, sed sæva Cupidinis ira.
 Delius hunc nuper, victa serpente superbus,
 viderat adducto flectentem cornua nervo.* »

(Ovide, *métamorphoses*, livre I, vers 452-455) Cf. également, Boccace, de *Genealogia Deorum*, lib. VII, p. 185, de Daphne Penei filia :

« *Daphnem Penei fluminis fuisse filiam vulgatissima fama est, et sere deliræ jam aniculæ eam et speciosissimam virginem, et a Phœbo dilectam novere, eamque dum fugeret, miseratione deorum in laurum fuisse conversam, et inde ab Apolline ad suas citharas et pharetras ornandas assumptam...* »

(1) Ovide, *métamorphose* de Narcisse, livre III, vers 407 et suivants :

« *Fons erat illinis, nitidis argenteus undis,
 quem neque pastores, neque pastæ monte capellæ
 contigerant, aliudve pecus : quem nulla volucris,
 nec fera turbarat, nec lapsus ab arbore ramus.
 Gramen erat circa, quod proximus humor aiebat,
 silvaque sole lacum passura tepescere nullo.
 Hic puer et studio venandi lassus et æstu*

Lucia-
nus.

Aulcun forfaict, pour estre malvoulu,
Ne que pource tu te soye doulu, 236
Et si toymesmes ne me viens inviter :
Or si souvent par ton solliciter
Je te despars de mes divines graces,
Fault il user à présent de menasses ? 240

Jupiter

O decepveur, soubz fardée parolle
Qui ne sçauroit tes subtiles cautelles
Estant cachées soubz ung maintien frivole,
Il penseroit que tu tinses escholle 244
De bonnes meurs, mais en toy ne sont elles :
Car tu t'esbas, tu gaudis, tu bastelles
Sur toutes gens, sans avoir nul esgard
D'honnesteté, que de toy faict despart. 248

Ovidi'

Par ton babil, tu me veulx faire croire
Que ne m'as faict jamais un desplaisir,
Mais le contraire est à trestous notoire :
Témoing en est mainte fable et histoire 252
Que les anciens ont escript à loisir.
Aulcunefoys me faict l'habit saisir
D'ung fier toreau, d'une aigle, d'ung serpent
Et aultre forme, où mon bon honneur pend. 256

Europa

O quant de foyz d'amours me suis meslé,
A ton plaisir, pour la nymphe Europa ! (1)

procubuit, faciemque loci fontemque secutus.
Dumque bibit, visæ correptus imagine formæ
rem sine corpore amat ; corpus putat esse quod umbra est. »

Cf. également dans le Roman de la Rose, le récit de la mort de Narcisse (édition Langlois, tome II, vers 1439-1506).

« Narsissus fu uns damoisiaus
Cui Amors tint en ses roisiaus,
e tant le sot Amors destréindre,
e tant le fist plorer e plaindre,
qu'il li convint à rendre l'âme... »

(1) Europe, fille d'Agénor et sœur de Cadmus, fut enlevée par Jupiter, métamorphosé en taureau. Cf. Ovide, métamorphoses, livres II, 833-875, VI, vers 90.

« Maeonis elusam designat imagine tauri
Europen ; verum taurum, freta vera putares. »

(livre VI, vers 90-91).

	O que ay je faict pour avoir Semellé ! (1)	Semele
260	O que souvent ay mon parler cellé	Alcme-
	Pour Alcmena (2), Maya (3), Antiopa ! (4)	na.
	O que Danés (5) faulcement se trompa,	Maya.
	Et Calisto (6) escoutant mes requestes,	Antiopa
264	Que puis après leur feist douloir les testes !	Danes
		Calisto

Asses estoit que je prinse mon aise
 Avec Juno, tresillustre déesse,
 Mais tu me forces en aymer plus de treze,
 268 Toutes lesquelles a la plupart je taise,
 Ayant horreur de ta fière rudesse :
 O faulx ingrat, o faulceur de promesse,
 Si jamais plus tu as de moy besoing,
 272 Tu cognoistras que je suis de toy loing.

Te souvient il, quant je feis ton accord
 Avec Vénus, la rendant apaisée
 De ce que toy, sans avoir nul record
 276 D'honnesteté, mys ta cure et effort
 Aymer Psiches de manière rusée :
 A mon moyen tu l'euz à espousée,
 Et furent nopces en pompe célébrées,
 280 De tous les dieux haultement décorées (7).

(1) Semélé, fille de Cadmus, aimée de Jupiter, elle fut mère de Bacchus.

(2) Alcène, femme d'Amphitryon, aimée de Jupiter, mère d'Hercule.

(3) Maïa, aimée de Jupiter, mère d'Hermès. Cf. Lucien, Dialogue des Dieux (Dialogue VII).

(4) Antiope, reine des Amazones, mère d'Hippolyte.

(5) Danaé, fille d'Acrisius, roi d'Argos, aimée de Jupiter et mère de Persée.

(6) Calisto, fille de Lycaon, changée en ourse par Junon et placée au Ciel par Jupiter. Cf. Ovide, métamorphoses, livre II, l'épisode de Calisto, vers 400-530, traduit par Clément Marot.

(7) Apulée, métamorphose, histoire de Psyché (livres IV-VI) : « Hæc honorum cælestium ad puellæ mortalis cultum immodica translatio veræ Veneris vehementer incendit animos, et impatiens indignationis, sic secum disserit : « Jam faxo hujus etiam ipsius illicitæ formosioris pæniteat. » Et vocat confestim puerum suum, pinnatum illum et satis tenerarium. Perducit ad illam civitatem, et Psychen (hoc enim nomine puella nuncupabatur) coram ostendit... » L'ane d'or est le nom le plus commun de la métamorphose d'Apulée, appelée encore, mais plus rarement les Milésiennes.

	Sans cet accord, tu pouvois bien penser Que tout ton cas alloit par escuelles, Car la déesse vouloit lors s'avancer Quelque aultre dieu tresbien récompenser	284
Apulei'	De ton carquois, de tes traictz, de tes esles : Perdu cella, deux petites groselles N'eusses valu, mais je fus le motif Te conserver en l'estat primitif.	288

Cupido

Nota	Il est bien vray, aussi je le confesse, Avoir esté de Psiches amoureux, Car contemplant sa beaulté, sa noblesse, Je voulus bien de mon dard qui tout blesse	292
	Estre frappé d'ung cop non rigoureux : Mais affermer que, sans toy, malheureux Je feusse esté, ce ne sont que mensonges Que ce disant tout apertement songes.	296
Vulca- nus Mars	Car quant je veulx, à ma mère Vénus Je faictz sentir l'amoureuse estincelle, Et sans le sçeu du boiteux Vulcanus, Souventesfoyes prendre plaisirs menus	300
	Avecques Mars, comme une jouvencelle : (1) Les grans regretz que en son stomach celle	

(1) Cf. Homère, *Odyssée*, chant VIII, vers 266-369 :

« Αὐτὰρ ὁ φορμίζων ἀνέβαλλετο καλὸν αἰεῖδεν,
ἀμφ' Ἰφαιδοῦ φίλοῦ φίλότητος εὖστεφάνου τ' Ἀφροδίτης
ὥς τὰ πρῶτα μίγησαν ἐν Ἰφαιδοῖσι δόμοισιν
λάβρην πολλὰ δ' ἔδωκε, λείχε δ' ἤσχευε καὶ εὐνήν
Ἰφαιδοῖσι ἄνακτος... »

(Homère, *Odyssée*, édit. Pierron, Paris, Hachette, 1875) Cf. également, Ovide, *métamorphoses*, livre VI, vers 167-190) :

« Ut venere totum conjux et adulter in unum,
arte viri, vinclisque nova ratione paratis,
in mediis ambo deprensi amplexibus hærent.
Lemnius extemplo valvas patefecit eburnas
admisitque Deos : illi jacuere ligati
turpiter, atque aliquis de Dis non tristibus optat
sic fieri turpis. Superi risere : diuque
hæc fuit in toto notissima fabula cælo. »

- Par Adonis (1), viennent de la poincture
 304 De mon garrot contre quel nul ne dure. Adonis
 Ovidi'
- Ne reprochons à présent les bienfaictz
 De l'ung à l'aultre, en ce n'a que ventance,
 S'il est ainsi que tu m'en ayes faictz,
 308 Je te mercy, car aussi par mes faictz Reconci-
 Tu as reçu condigne récompense : liatio.
 Mais si tu veulx une belle sentence,
 Je te diray, pour te pouvoir garder,
 312 Que mes sagettes ne te pourront larder.
- Chasse désir, et folle volenté,
 Car sans iceulx je ne puyz faire playe,
 Et quant et quant, pour n'estre entalenté,
 216 Prens exercice et travail à planté, Remé-
 Sobriété retiens pour morte paye : diû Amo-
 Avecques ce il ne fault que je essaye ris
 Contre quelcun délivrer mes alarmes :
 320 Par abstinence on subjugue mes armes (2).

FIN DU DIALOGUE

(1) Ovide, métamorphoses, livre X, vers 522 et sq :

« Nuper erat genitus, modo formosissimus infans :
 Jam juvenis, jam vir, jam se formosior ipso est :
 Jam placet et Veneri, matrisque ulciscitur ignes.
 Namque pharetatus dum dat puer oscula matri,
 inscius exstanti, destrinxit arundine pectus.
 Læsa manu natum Dea reppulit, altius actum
 Vulnus erat specie, primoque fefellerat ipsam.
 Capta viri forma non jam Cythereia curat
 litora ; non alto repetit Paphon æquore cinctam,
 piscosamque Gnidon, gravidamve Amathunta metalli. »

(2) Même conclusion dans le Chant d'Amour fugitif de Clément Marot : Compte d'amour fugitif translâté de grec en latin par Politian, et de latin en françoys par Clément Marot, ainsy que ensuit. (Paris, P. Roffet 1535, cité d'après Guiffrey, Marot, II, page 142).

« Et sur ce point prendra repos ma Muse,
 ne voulant plus qu'à ce propos m'amuse :
 ains que je pense à dresser aultre compte,
 en concluant que cestuy cy racompte,
 à qui aura bien comprins mon traicté,
 dont procéda le vœu de chasteté. »

DIZAIN

A

FRANÇOIS RABELAIS

DIZAIN DE M. HUGUES SALEL à l'auteur de *cestui livre* (1)

Si pour mesler profit avecq douceur
 On met en pris un auteur grandement,
 Prisé seras, de cela tien toy sœur :
 Je le cognois, car ton entendement
 5 En ce livret soubz plaisant fondement
 L'utilité a si tresbien descripte,
 Qu'il m'est advis que voy un Démocrite
 Riant les faicts de nostre vie humaine.
 Or persévère, et si n'en as mérite
 10 En ces bas lieux, l'auras en l'hault dommaine. (2)

(1) Ce dizain parut pour la première fois au verso du titre dans l'édition de Pantagruel de 1534 (cf. Pierre-Paul Plan, bibliographie Rabelaisienne, les éditions de Rabelais de 1532 à 1711, catalogue raisonné, descriptif et figuré... Paris, Imp. Nation. 1904, grand in-8°. BN. 4^e Q, 1068) :

« Pantagruel [Ἀγροῦν πρυγῆ], les horribles faicts et prouesses espouvantables de Pantagruel, roi des Dipsodes, composées par M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence. MDXXXIII (1534) [s. l. (Lyon, François Juste)]. »

(2) Ce dizain dans cette édition est suivi de ces mots, VIVENT TOUS BONS PANTAGRUELITES, qui ne figurent pas dans les éditions postérieures.

Cf. Marty-Laveaux, page 214, I, 1. Pantagruel.

N.-B. — Nous remercions ici M. Gustave Macon, conservateur-adjoint du Musée Condé à Chantilly, des renseignements qu'il nous a si obligeamment adressés.

LES ŒUVRES DE HUGUES SALEL, VALET
DE CHAMBRE ORDINAIRE DU ROY, IMPRIMÉES
PAR COMMANDEMENT DUDICT SEIGNEUR.

AVEC PRIVILÈGE POUR SIX ANS

IMPRIMÉ A PARIS POUR ESTIENE ROFFET,
DIT LE FAULCHEUR, RELIEUR DU ROY, ET
LIBRAIRE EN CESTE VILLE DE PARIS,
DEMOURANT SUR LE PONT S. MICHEL A
L'ANSEIGNE DE LA ROSE BLANCHE.

PRIVILÈGE POUR SIX ANS

Par lettres patentes du Roy données à Abbeville le xxiii^e jour de febvrier mvcxxxix, Signées par le Roy Breton et scellées du grand scel dudict Seigneur, il est permis à Hugues Salel son valet de chambre ordinaire faire imprimer et mettre en vente par tel ou telz imprimeurs que bon luy semblera, ses présentes œuvres et entre les autres celle qui se nomme la Chasse Royale. Et ce durant le temps et terme de Six ans, a commencer dudit jour sans ce que pendant ledict temps aultres lès puissent imprimer ne faire imprimer en quelque manière que ce soit sur les peines contenues esdictes lettres.

I

MICHAELIS NARDINI

Medici (1) Epigramma in laudem hujus operis

- Si data belligeris aliqua est facundia Gallis
 Hactenus, argiva haec, sive latina fuit,
 Et si quis patrio scripsit sermone poëma,
 4 Aut hic interpres, aut imitator erat.
 At ubi divino Sallelius edidit ore
 Hoc opus, ingenio promptus et arte gravis,
 Quem latii demum vates gratiique sequantur,
 8 En habet auctorem Gallica lingua sum.

II

MELLIN DE SAINT-GELAYS (2)

à Hugues Salel

- Quant la belle Aulbe amène le cler Jour,
 On la voit foible, et puis peu à peu croistre :
 Mais toy (Salel), de ton heureus séjour
 4 As faict à coup ung midi apparoistre,
 Qui esclarcit le lieu qui te veit naistre :
 O luisant Astre, o Soleil terrien,
 L'autre Soleil éclipse peult cognoistre,
 8 Mais ta lumière à la Nuict ne doit rien.

(1) Michel Nardi, littérateur et médecin, personnalité assez obscure moins connue que celle de Giovanni Nardi, médecin italien né vers 1600 en Toscane.

(2) Mellin de St-Gelays, né à Angoulême en 1486 ou 1491, mort en 1558, fils naturel du poète Octavien de Saint-Gelays, archevêque d'Angoulême, favori de François I^{er} et plus tard de Henri II.

III

CLÉMENT MAROT A SALEL

sur les Poètes François morts avant eux deux (1)

De Ian de Meung s'enfle le cours de Loire,
En maistre Alain (2) Normandie prend gloire,
Et plainct encor mon arbre paternel :
Octavian (3) rend Coignac éternel,
De Molinet (4), de Jan le Maire (5), et Georges (6),

5

(1) Epigramme CLXXV, édition Jannet, III, page 71,
Epigramme CLXXV des œuvres complètes de Clément Marot, édition St-Marc,
Garnier, Paris, 1879.

(2) Alain Chartier, né à Bayeux, secrétaire des rois Charles VI et Charles VII
1386-1449.

« Le bien disant en rithme et prose Alain » a laissé une œuvre poétique importante dont les principaux poèmes sont le débat des deux fortunés d'Amours, la belle dame sans merci (voir à ce sujet Romanin, tome XXX-XXXIV, 1901-1905, les études de M. Arthur Piaget), et le livre des quatre Dames.

(3) Octavien de Saint-Gelays, père de Mellin de Saint-Gelays 1456-1502. Son poème le plus célèbre, écrit sous l'influence du Roman de la Rose, est le Séjour d'honneur. (Cf. thèse de l'abbé Molinier, Octavien de Saint-Gelays, 1910.)

(4) Jean Molinet, mort en 1507, historiographe de la maison de Bourgogne : il a continué la chronique de Chastellain et consacré son *Thronne d'Honneur* à la gloire de Philippe-le-Bon. Il a en outre composé des complaintes sur Charles-le-Téméraire et Marie de Bourgogne, et avec un poème religieux, l'Advocat des âmes du Purgatoire, des Oraisons à la Sainte-Vierge, à Sainte-Anne, à Saint-Adrien, etc...

(5) Jean le Maire des Belges, né en 1473 à Belges (aujourd'hui Bavay) dans le Hainaut, neveu de Jean Molinet, mort en 1524 ou 1548. Son œuvre complète comprend une vingtaine d'ouvrages, publiés de 1503 à 1525 ; parmi ses principales œuvres, il convient de citer le Temple d'Honneur et de Vertus, la Plainte du Désiré, la Couronne Margaritique ; deux petits poèmes, les épîtres de l'Amant Verd, publiés à Lyon en 1510 ; les contes de Cupido et d'Atropos, la Concorde des deux Langues (1513), où le poète décrit tour à tour le Temple de Vénus et le Temple de Minerve, et enfin un ouvrage en prose poétique intitulé : les Illustrations de Gaule et Singularitéz de Troye. — Edition Stecher, Louvain, 1882-1891, 4 volumes in-8°.

(6) Georges Chastellain, auteur de la grande chronique, 1403-1475. A sa chronique rimée intitulée : « Recolleccion des Merveilles advenues en nostre temps », s'ajoutent, entre autres œuvres, une louange à la très glorieuse Vierge et le Miroir des Nobles Hommes de France ; enfin deux poèmes de casuistique amoureuse : le Pas de la Mort et l'Oultré d'Amour.

- Ceux de Haynaut chantent à pleines gorges.
 Villon, Crétin (1), Paris ont décoré,
 Des deux Grebans (2) le maine est honoré,
 Nante la brete en Meschinot (3) se baigne.
 10 De Coquillard (4) s'estime la Champaigne,
 Quercy (Salel) de toy se ventera,
 Et (comme croy) de moy ne se taira.

IV

A TRESHAULT ET TRES-CHRESTIEN

Roy François premier de ce nom

Hugues Salel son treshumble valet de chambre. S.

- Se Neptunus disoit qu'on meist en mer
 Ung Esquiffon au plus fort de l'oraige,
 Et si Cérès enhortoit de semer
 Bled sur ung champ mal propre au labouraige,
 5 Qui est l'esprit qui auroit le couraige
 De contredire au divin mandement ?
 Ceste raison meult mon entendement,
 Roy treschrestien, à souvent vers escripre :
 Car en faisant vostre commandement,
 10 Je ne scauroys, ce me semble, mal dire.

(1) Guillaume Crétin 1525, historiographe de François I^{er}, versifie une chronique française en douze livres, restée manuscrite, et qui va de la Prise de Troie à la fin de la seconde race. Il traite tour à tour des sujets amoureux, le Playdoyé de l'Amant doloireux, des sujets religieux, chants royaux et ballades adressées à la Vierge, et des Oraisons funèbres, apparition du Mareschal sans reproche feu Messire Jacques de Chabannes.

(2) Arnould et Simon Gréban, auteurs d'un Mystère célèbre (1452) et des Actes des Apôtres.

(3) Jean Meschinot (1420-1490), attaché à la duchesse Anne de Bretagne, auteur d'un poème renommé en son temps : les Lunettes des Princes, longue allégorie, au cours de laquelle Raison apparaît en songe au poète et lui apporte un petit livre intitulé : Conscience, et des lunettes pour lire ce livre. (Cf. Henri Guy, l'Ecole des Rhétoriciens, 1910 ; et la thèse de M. de la Borderie sur Jean Meschinot (1896).

(4) Guillaume Coquillard, official de la ville de Reims, poète de la fin du XV^e siècle. Il composa divers petits poèmes, dont nous avons un recueil imprimé à Paris, en 1532, où sont « les Droits nouveaux, le Plaidoyer et le Procès d'entre la simple et la rusée, et le blason des Armes et des Dames. »

V

A la Muse.

EPIGRAMME

- Efforcez vous, doresnavant, ma Muse,
 De mieulx sonner, haulsez ung peu la voix,
 Plus Cupido ne vous tiennet et amuse
 Pour Galathée, habandonnez les bois :
 5 Venez chanter devant le Roy des roys
 En le louant : car sa vertu est telle,
 Qu'elle rendra à jamais immortelle
 Vostre chanson, autrement dure et casse,
 Et dira l'on, vous oyant parler d'elle,
 10 Louer la fault d'avoir eu tant d'audace.

VI

De L'Empereur et du Roy

EPIGRAMME

servant d'argument pour la chasse Royale

- Andromeda (1) au fier monstre exposée
 Par Perseus (2) fut mise à delivrance :
 La Chrestienté, aussi mal disposée,
 Est maintenant hors de toute souffrance
 5 Par ung César (3) et ung grand Roy de France,
 Qui ont Discort (4) vaincu et surmonté.
 O bien venant de céleste bonté,
 O jour heureux, qui les deux assembla,
 Dont on a veu le grand Sanglier dompté,
 10 Soulbz qui jadiz tout le monde trembla.

(1) Andromède, fille de Céphée, roi d'Ethiopie, et de Cassiope.

(2) Persée, héros grec, roi d'Argolide, fils de Jupiter et de Danaé, sauva Andromède du monstre marin auquel elle avait été exposée.

(3) Charles Quint avait demandé en 1539 à François I^{er} l'autorisation de traverser la France pour se rendre dans ses Etats des Pays-Bas, François I^{er} toujours chevaleresque accorda l'autorisation demandée et envoya au devant de l'empereur à Bayonne les jeunes princes et son valet de chambre Hugues Salel.

(4) Le poète représente sous la figure du sanglier Discort la guerre du Milanais, Voir à ce sujet notre Introduction.

VII

CHASSE ROYALLE

contenant la prise du grand sanglier Discord par Très haultz
et Très puissantz Princes,
l'Empereur Charles Cinquième, et le Roy François,
premier de ce nom (1)

- Au temps que Paix par la France et l'Espagne
Se pourmenoit avecques sa compaignie
Dame Justice, et par concorde unye
Chassoyent dehors la guerre et tyrannye,
5 Les envoyant aux Scites et Tartares,
Vers les Persans, sur les Turcs et Barbares,
Le grand Saturne estant lors adoré
Faisoit renaistre ung beau siècle doré,
Ung temps heureux qui en biens habondoit,
10 Ung temps béning qui tout plaisir rendoit :
Dont les mortelz, pour plus avoir propices
Vers soy les dieux, faisoient maintz sacrifices,
Et voyait-on toute la région
De ceste Europe estre en religion,
15 Si tresavant que déesses et dieux,
Vouloient souvent descendre en ces bas lieux,
Pour converser avec la créature
Qui tient beaucoup de céleste nature.
Les ungs dressoyent requestes et prières
20 A Jupiter, en diverses manières,
Pour estre craintz, ayméz, et soustenuz.
Aultres servoyent Juno, Pallas, Vénus,
Pour avoir bien, saigesse, et tout plaisir :
J'entendz plaisir que l'honneur veult choysir
25 Pour son esbat. Mais le tout débattu,
La plusgrand part honoroit la vertu,

(1) Tel est le titre qui figure dans le Recueil de 1540 et dans le manuscrit BN. fonds français 2246. Le titre primitif tel que le donnent le manuscrit 5114 de l'Arsenal et le manuscrit 20030 de la Bibliothèque nationale porte simplement « Chasse Royale contenant la prise du grand sanglier Discord par le treschrestien et trespuissant Roy François, premier de ce nom. »

Considérant qu'au bas monde où nous sommes,
La vertu rend pareilz aux dieux les hommes.

En ce repoz, en ceste heureuse vie 30
Tant habondante et du tout assouvyé,
Ung Dieu fut lors oblyé des humains,
C'est Mars cruel, qui les grecz, les romains,
Et briefvement toute austre nation,
Aultrefoys a mis a destruction :
Lequel voyant que desja les mortelz 35
Avoyent destruietz les temples et autelz,
Où l'on souloit par dommageux esclandre
Cruellement le sang humain respandre,
Tout furieux, crouslant son chef horrible 40
Fit retentir l'air de voix si terrible
Qu'il ne fut moins entendu sus la terre
Que l'on entend ung fouldroyant tonnerre :
« Est il conclud ? convient il que j'endure
Que mon pouvoir qui de si long temps dure 45
Soit affoibly ? Ma force est elle oultrée,
Et mise juz mesmes en la contrée,
Qui aultrefoys, par mes puissans effortz,
A eu renom de porter les plus fortz
De tout le monde ? Espaignoltz et Gauloys 50
Se lairront ilz gouverner par les loix
De quelque paix paresseuze et oysisve,
D'une justice imbécille et craintisve
Qui n'oseroit dire mot de sa bouche,
Où sentiroit dresser mon escarmouche ?
D'où vient cecy ? Faudra il que je souffre 55
Mettre à néant mon salpaistre et mon souffre,
Desquelz souloys tant aymer la fumée
Par ma fureur et grand raige allumée ?
Nenny, nenny, plustost aux élémens
Fera y changer leurs cours et mouvements, 60
Plustost la terre, estant solide et ferme,
Fera y mouvoir de son centre et vray terme :
l'eau sera seiche, et le feu froydureux,
l'air tant serain tournera ténébreux,
Et nonobstant l'armonie et concorde 65
Des corps des cieulz, mettray tout en discorde. »

(Ainsi disait Mars) remply de colère,
Et tout soubdain de la cinquiesme sphère

Se despartist. Mais au despartement

70 France et Espagne eurent appertement (1)

Indice vray de sa cruelle raige :

Car pour lors cheut plus de gresle et d'orage,

Qu'il ne souloit. L'on veyt luyre comètes,

Terre trembler, les eaux tourner (2) mal nettes,

75 L'ayr obscurcir, le feu estrangement

Tout consumer, montrans ung changement

Desja venir en la région basse.

En cest endroit avant que oultre je passe,

Calliopé (3), qui mettz en loz et pris

80 Tes bons servans, ces tant nobles espritz

Qui ont gousté du laict de ta mamelle,

Sil est ainsy, que je t'ayme et appelle

Toujours déesse, et si je ne refuse

De te nommer la principale Muse,

85 Je te supply m'enseigner à descrire

Ce que fit Mars exécutant son ire.

Pour augmenter ses dangereux encombres,

Il feist descente aux infernales umbres,

Et se rendist en l'horrible manoir,

90 Où faict séjour Pluton le grand dieu noir.

Tant fut l'effroy terrible et le murmure

Des infernaulx, voyans la forte armure

Du cruel Mars de sang toute couverte,

Que Cerbérus (4) d'avoir la porte ouverte

95 Se repantoit, pensant estre surpriz.

« Non pour vous nuyre (O malheureux espritz)

(Dist alors Mars), j'ay cy-bas prins mon cours,

Mais pour trouver en vous quelque secours :

Ma force est grande, infiny mon pouvoir,

100 Dur mon exploit, ainsy qu'avez peu veoir

(1 et 2) Imitation de Virgile. Prodiges qui annoncèrent la mort de César (Georgiques, chant I, vers 463-497) :

« Solem quis dicere falsum
Audeat ? Ille etiam cæcos instare tumultus
Sæpe monet, fraudemque et operta tumescere bella...
Non alias cælo ceciderunt plura sereno
fulgura, nec diri toties arsere cometae... »

(3) Muse de la poésie épique et de l'éloquence.

(4) Chien à trois têtes, gardien des Enfers.

Au temps passé, par les ames dampnées
 Que mes harnoiz ont ycy condampnées.
 Mesmes Charon (1) (comme croy) ne le celle
 Qui a souvent vogué de sa nacelle
 Comble d'espritz que je vous ay transmis. 105

Mais à présent les humains endormiz
 Au babiller d'une paix ne sçay quelle,
 D'une justice avecques sa séquelle,
 Religion, amytié, habondance,
 Taschent tous jours me mettre en décadence. 110
 Ceste douleur mienne vous doit tous poindre :
 Car, sil advient que mon pouvoir soit moindre,
 Petit sera le vostre revenu,
 Qui tant de foys est par moy grand venu.

N'endurez point (donques umbres obscures) 115
 Diminuer noz rentes et droictures,
 Secourez moy à venger mon oultrage
 Soubdainnement : qu'on ne preigne avantaige
 Sur vous et nous. O Furies dampnables,
 Monstres cruelz, serpens habominables, 120
 Allez respandre une poison mortelle
 Sur les humains ! qu'on n'en ayt veu de telle,
 Ung desespoir, craincte, confusion,
 Ung vueil enclin à toute occision !
 Ou prestez moy quelque beste sauvage 125
 Qui leur fera pour moy mortel dommaige. »

Variantes 104. Arsenal. Le texte de 1540 et les manuscrits 20030 et 2246, BN, portent, qui a souvent vogué. Arsenal, man. 5114, qui a vogué souvent.

115. BN. Fr. 20030 : N'endurez point doncques, esprits maudits,
 et Arsen. 5114 Diminuer nos rentes et crédits.

Fr. 2246 N'endurez point doncques, umbres obscures,
 et édit. 1540 Diminuer nos rentes et droictures.

(1) ou Caron, nocher des enfers, cf. Clément Marot, le Jugement de Minos, édition Jannet, III, page 132, développement analogue :

« Le vieil Charon, grand nautonnier d'enfer,... etc. »

Lucien, Dialogue des Morts (Dialogues 4, 10 et 22).

ΕΡΜΗΣ "Αμεινον οὕτως, εἰκαὶ ἡμῖν παρατείνοντο ὑπὸ σοῦ τὸ ὄφλημα. Πλὴν ἀλλ' οἱ μὲν παλαιοί, ὡς χάριον, οἷσθα οἷοι παρεγίγνοντο, ἄνδρεῖοι ἅπαντες, αἵματος ἀνάπλεω, καὶ τραυματαῖοι οἱ πολλοί. (Dialogue 4).

- Aux dictz de Mars l'infernal auditoire,
 Très ententif dedens son consistoire,
 Va decreter (O décret plein de crismes)
 130 Qu'on gecteroit du profond des habismes
 Ung grand Sangler, qui par commun accord
 Des infernaulx seroit nommé Discord.
- Cestuy sangler, surpassant la nature
 De ceulx des boys, avoit telle poincture
 135 Que tout humain que sa dent toucheroit
 Incontinent mort à terre cherroit.
 Encores plus herbes, arbres, et fruitz,
 Plantes, bledz, vins seroient du tout destruiets
 Par son passage. Au surplus que l'allaine,
 140 Oû souffleroit, seroit si très-soubdaine,
 Pleine de vent, ardante, et embrasée,
 Qu'il n'est cité qu'elle n'en fust rasée.
- Tost fut conclud, et tost miz en effect :
 Car tout soudain de l'ord gouffre et infect,
 145 Tysiphone (1), la furie rebelle,
 Mist en avant la beste tant cruelle.
 Hideuse estoit et pleine de fureur,
 Aux regardans faisant craincte et horreur,
 Fiére au marcher, les yeulx rouges, ardentz,
 150 La gueulle grande, et grand nombre de dentz
 A bout poinctu, froyssans acier et fer.
 Et quelque foyz (venant à s'eschauffer)
 Dressoit la hure, où n'avoit poil dressant
 Que plus ne fut qu'ung garrot transperçant.
 155 Ronfloit, grongnoit, vomissoit une escume
 Que l'arsenic, et mortelle apostume
 N'est tant à craindre : et pour tout mectre en pouldre
 Gectoit souvent par la gueulle ung chault fouldre.
- Plus eust amé Mars estre en la bataille
 160 Que veoir sangler de si estrange taille.
 Bien eust voulu estre la hault ès cieulx
 Sans veoir ung monstre ainsy malicieux :

142. BN. 1 f. fr. 20030, Arsenal, édition de 1540, même leçon :
 qu'il n'est cité qu'elle n'en fut rasée

BN. 2 f. fr. 2246 : qu'il n'est cité que l'on n'en veid rasée.

(1) Tysiphone ou Tisiphone, l'une des trois Furies.

O noble Espagne, o renommée France,
 Que vous aurez de mal et de souffrance !
 O douce paix, o justice honorée,
 Où ferez vous à présent demourée ?
 Pourrez vous bien paciemment souffrir
 Les maulz venans devant vos yeulx s'offrir ?

165

Doncques Discord, le sangler redoubté,
 Au vueil de Mars hors des enfers bouté,
 Monstra bien tost aux humains sa saillie.

170

Premièrement au beau plain d'Itallie
 Vint à sa bauge, où sa mortelle trasse
 Feist au pays changer nouvelle face.
 Car d'autant plus quil le trouva fertile
 D'autant ou plus il fut rendu stérile.
 Les verdz lauriers, les chesnes revestuz
 De fœille et gland furent secz abbatuz.
 La belle olive à Pallas consacrée
 Séchée au pied de sa première entrée,
 Et les raisins, de Bachus tant chériz,
 Avec la vigne amortiz et périz.

175

Ja n'actendoit le forment estre en gerbe :
 Gasté l'avoit estant tendre et en herbe.
 Encore pis, pour accroistre ses maulx,
 Leva la dent contre les animaulx.
 Il n'est toreau tant brave quil n'assaille,
 Ny beuf puissant à qui sa corne vaille,
 Sur les tropeaulx des brebis se hazarde
 Maulgré pasteurs et leur mastins de garde.

180

185

190

Et briesvement tout mectoit en danger,
 Voire en façon que le Rommain berger (1)
 Fut dans son parc rudement assailly :
 Dont les Rommains, au cueur presque failly,
 Napolitains, vénitiens, senoyz, (2)
 Luquoiz, pisans, florentins, millanoiz,
 Les génevoys, et tous ceulx du pays
 (Tremblantz de peur) estoient tant esbahiz

195

166. BN. f. fr. 20030 : où ferez vous a présent demourée.

BN. f. fr. 2246 : où serez vous a présent demourée.

(1) Le Pape, pasteur des âmes.

(2) Habitants de Sienne, ville de l'ancienne Toscane.

- Qu'ilz n'estimoient forteresse en seurté,
 200 Oû le sangler de sa dent eust heurté.
 L'on veist alors murailles bien construites
 Par son dur groing minées et détruites,
 Et de son fouldre embrasé et vollage
 Bruslez faulxbourg, et destruiect mainet village.
 205 O dur record de la beste sortie
 Au grand danger de toute la patrie.
 Après quil eut gastée la campagne
 De l'Italie, en la France et l'Espagne
 Voulut descendre, et pour ce print sa voye
 210 Par le Piédmont, Tarantaize (1), et Savoye,
 Auxquelz monstra clèrement en peu d'heure
 Le mal qu'on souffre où Discord faict demeure.
 Mais ce nest rien pour Mars rendre content :
 Plus grand esclandre encores il actent.
 215 Tout son désir est de veoir au sangler
 Les espaignolz et françois estrangler.
 Congnoistre veult ses trasses et fouilliz,
 Par les forestz et les espaiz tailliz
 De toute Gaulle, et veult qu'il anichille
 220 La Catheloigne, Arragon, et Castille.
 Bien peu faillist que l'exécution
 Ne fut parfaicte à son intention :
 Car descendant des montaignes gelées,
 Vint arriver ès plaisantes valées
 225 Du beau pays françoys délicieux,
 Tant atrempé par la faveur des cieulx.
 Et tout ainsy qu'après le riche automne
 Qui bledz assemble, et plusieurs vins entonne,
 La terre appert de beaulté despoillée
 230 Par froid yver, enlaydie, et souillée,
 Semblablement à sa seulle venue
 Toutallement France se monstra nue

201. BN. 2 f. fr. 2246 : l'on veist alors murailles bien construites
 et édition 1540 : par son dur groing minées et détruites.
 BN. 1 f. fr. 20030 : l'on veit alors par ses dures boutées
 et Arsenal, m. 5114 : mainctes citéz minées et gastées.

(1) Ancien comté de la Savoie, capitale Moutiers.

- De passetemps, qui souloit habonder
 En tout plaisir qu'on eust sçeu demander. 235
 Cela sçait bien la gentille Provance
 Qui la première en eust clère apparence,
 Conséquamment la noble Picardie,
 Qui fut pour lors presque toute estourdie,
 L'Espagne aussi qui porte enseigne apperte
 Et portera de la peine soufferte. 240
- A doncques Paix ses esles esbranla
 Laissant l'Europe, et hault ès cieulx vola, (1)
 Avec propoz de plus ne retourner
 Tant que discord y pourroit séjourner.
 Et la justice explorée et dolente, 245
 Craignant le cop de la dent violente
 Du porc cruel, s'en alla soubdain rendre
 A sauveté près de la Sallamandre.
 Là se loggea comme en lieu d'assurance,
 Delibérant y faire demourance, 250
 Et s'esbatant et prenant ses délictz
 Près du fleuron des nobles fleurs de liz.
 Il est bien vray que quelquesfoys la belle
 Prenoît plaisir a l'umbre dessoubz l'esle
 De la grand aigle, à Jupiter sacrée, 255
 Dont toute Espagne en estoit recrée.
- Les Dieux haultains voyans Paix revenue,
 Qui par long temps s'estoit en bas tenue,
 Et que Discord, depuis le sien déppart,
 Avoit osté jà la meilleure part 260
 De l'heur mondain, ayans compassion
 De si piteuse et grande affliction,
 Furent d'advis qu'il estoit nécessaire
 Oster du monde ung si grand adversaire,
 Et pource faire il falloît adviser 265

236. Edition de 1540 : qui la première en eust clère apparence
 Même leçon dans BN. 2 f. fr. 2246.

Arsenal, m. 5114 : qui la première en eust apparence.
 et BN. 1 f. fr. 20030.

(1) Même mouvement dans Ovide, métamorphoses, livre I, vers 148-149 :

« Victa jacet pietas, et virgo cæde madentes,
 Ultima cælestum, terras Astrœa reliquit. »

- Deux Puissants Roys pour ses forces briser.
 Le bruit fut grand entre dieux et déesses,
 Pour bien choisir : car pensant aux rudesses
 Et cruaultéz d'ung monstre si terrible,
 270 Il leur sembloit estre presque impossible
 Que main humaine en peust venir à bout.
- Mais le grand dieu qui void et congnoit tout,
 Avoit préveu en son divin sçavoir
 Cil qui pourroit a si beau faict pourveoir.
 275 C'est ung grand Roy, duquel la renommée
 Par temps jamais ne sera consommée,
 Ung Roy françoys, duquel le bruyt croistra
 Tant que le ciel sur nous apparoiſtra.
 Françoys pour vray, franc, vertueux et doulx,
 280 Certain exemple, et vray miroir à tous,
 Resplendissant par haulx faictz et honnestes,
 Comme ung soleil entre les sept planettes,
 Ung Roy de qui les vertuz et louanges
 Ont estonné les nations estranges,
 285 En somme ung Roy, à qui la France toute
 Présentement obéist et escoute,
 Et qui devroit, par son juste régner,
 Ce monde bas régir et gouverner :
 Lequel (ainsy que dict est) disposé
 290 A ramener le beau temps reposé,
 Meu de pityé par la douleur commune,
 Considéra que la voye opportune
 Pour ruer juz beste tant desloyalle
 Estoit dresser une chasse royalle.
- 295 Rien n'oblia, qu'il pensast convenable
 A parfournir emprise si louable :
 En premier lieu il eust de beaulx lymiers
 Faictz au travail, de courageux lévriers,
 Grandz aboyeurs, et mastins acharnéz,
 300 Autour du col arméz et enchainéz

266. Arsenal, 5114 et BN 1 f. fr. 20030 :
 quelque puissant pour ses forces briser.

293. Même leçon dans BN 2 f. fr. 2246.
 Arsenal 5114 et BN 1 20030 :
 Pour enserrer beste tant desloyalle

Pour éviter la dent rude et poinctue,
 Grandz chiens courans, pour tost rendre abbatue,
 A pleine course, une grand beste aux champs :
 Et bons veneurs à grandz espieux trenchantz
 Délibérez d'aller en bon arroy 305
 A ceste chasse avec leur noble Roy.

Ce bruict courust royaulmes et provinces,
 Tant qu'il frapa les aureilles des princes
 Circonvoisins, qui, louantz l'entreprise,
 Eurent désir de veoir la beste prise : 310
 Entre lesquels fut Charles l'Empereur,
 Roy de l'Espagne, illustre conquéreur,
 Qui, congnoissant que le commun proffit
 Et le sien propre estoit que l'on parfist
 Ung si beau faict, voulut pour ceste affaire 315
 Se venir joindre avecques son beau frère (1) :
 Accompagné fut de troys ducs d'estime
 Deuz a seigneur si noble et magnanime
 qui par vertu et fortune prospère
 tient le hault lieu du terrestre hémisphère. 320

Le grand rommain de vertueux couraige,
 Robuste et fort nonobstant son viel aage, (2)
 (D'ung ardant zesle esguillonné et poinct)
 Se prépara, et meist son train appoint
 Pour y venir et sa force esprouver, 325
 A tout le moins quelque ruse trouver
 Pour destourner la beste dangereuse.
 D'autre costé vint la princesse heureuse
 Femme jadis du bon Roy de Hongrie, (3)
 Plus que Diane en l'art de vénerie 330

316 : Ces quatre vers manquent dans le m. Arsenal 5114 et BN 1 f. fr. 20030.

329 : Arsenal 5114 et BN 1 f. fr. 20030 :

« présentement douairière d'Hongrie ».

(1) François I^{er}.

(2) Paul III, Alexandre Farnèse, pape le 13 octobre 1534, à l'âge de 78 ans.

(3) Mariée en 1521 à Louis II, roi de Hongrie et de Bohème, tué le 29 octobre 1526 à la bataille de Mohacz ; elle s'appelait Marie d'Autriche et était gouvernante des Pays-Bas. En 1539, elle passa par la France après la paix de Nice de 1538. Elle fut toujours ennemie de la France, et en 1552 elle fit de terribles ravages en brulant les frontières de Champagne.

- Et chasteté de tous humains vantée :
 Beau veoir la fust, sus un grand turc montée,
 Porter a dextre ung bien doré carquoiz
 Remply de traictz, et le bel arc turquoyz
 335 Qu'elle enfonçoit d'aussi grande puissance
 Que nul archer dont on ayt congnoissance.
 Ainsy s'en vint, ainsy se présenta
 Semblant Camille, (1) ou bien Athalanta (2)
 Qui se monstra tant propice et idoine
 340 Quant on chassa le porc de Calydoine (3),
 Avecques elle en ducal équipaige
 Fust une dame, au céleste visaige,
 Fille de Roy et de Milan duchesse,
 Par son regard esloigné de rudesse
 345 Représentoit une nymphe oréade
 Qui rend souvent maint demy dieu malade :
 Qui ne craindroit Actéon devenir
 Pour la pouvoir à son aise tenir ?
 A l'arriver fut la joye doublée
 350 Du noble Roy, et toute l'assemblée,
 Mais encor plus le plaisir redoubla
 Quand le beau train de France s'assembla.
 Car qui veit lors le premier filz de France,
 Le grand daulphin (4) singulière espérance
 355 Des bons françoys, conduysant par la main
 Le filz second, son cher frère germain, (5)
 Duc d'Orléans, lequel muses et graces
 A l'honorer ne seront jamais lasses :

341 : Les huit verts suivants manquent dans le m. Arsenal 5114 et dans BN 1 f. fr. 20000, dont le texte reprend, à l'arriver...

(1) Reine des Volsques, une des héroïnes de l'Enéïde, célèbre pour son incomparable légèreté à la course.

(2) Fille d'un roi de Scyros, également célèbre pour son agilité à la course, vaincue par Hippomène.

(3) Calydon, ville d'Etolie, dévastée par un sanglier suscité par Diane.

(4) Henry, deuxième fils de François I^{er}, né le 31 mars 1518, dauphin de France en 1536 à la mort de François son frère aîné, devint roi sous le nom de Henry II, le 31 mars 1547.

(5) Troisième fils de François I^{er}, d'abord duc d'Angoulême, puis duc d'Orléans quand son frère Henry devint Dauphin.

Qui les veist lors en veneurs habilléz
 Jugea de l'ung, c'est le jeune Achilles, 360
 L'espieu en main et grand trompe en escharpe,
 L'aulture ung Phébus, portant arc, trousse et harpe,
 Cy descendu pour délivrer le monde
 Du grand Pithon, (1) laid serpent et immunde :
 Suyvant ses deux frères tant bien vouluz, 365
 Qu'on peult nommer vrays Castor et Polux, (2)
 Frères julmeaux de vouloir et de race,
 Vindrent avant, en belle et bonne grace,
 Deux bons veneurs, ausquels estoit commise
 De par le Roy la plupart de l'emprise. 370
 L'ung fut ung prince et cardinal notable, (3)
 Prince lorrain, et l'aulture ung Connestable, (4)
 Tant estiméz, que leurs faictz et mérites
 Ont surmonté toutes choses escriptes.
 Ces deux devoient faire ensemble la queste 375
 Et le rapport de la cruelle beste,
 Pourveoir aussi qu'on n'eust quelque déffault,
 Quand on vouldroit luy délivrer l'assault.
 Semblablement vinrent de princes troys,
 Le Roy Henry illustre navarroys, (5) 380
 Saint Pol après, le duc d'Estouteville, (6)
 Le duc de Guise (7) aussi, qui comme habille
 En vénerie, amenoit ses grandz bandes
 De chiens courantz, cuydant parmy les landes
 Faire debvoir de la proye attraper. 385
 Et nonobstant que à blesser ou fraper
 De sa nature une main féminine

(1) Le serpent Python, tué par Apollon.

(2) Héros mythologiques, fils de Jupiter et de Lédæ.

(3) Jean de Lorraine, né à Bar le 9 avril 1493, mort à Neuvy (Loire), le 10 mai 1550.

(4) Anne de Montmorency, né à Chantilly en 1493, tué en 1558 à la bataille de Saint-Denis.

(5) Le mari de la sœur de François I^{er}, Marguerite d'Angoulême.

(6) Saint-Pol, François II de Bourbon-Vendôme, marié en 1534 à Adrienne, fille unique de Jean III, sire d'Estouteville. Saint-Pol était le compagnon d'enfance de François I^{er}. Il mourut le premier septembre 1545.

(7) Claude de Lorraine, cinquième fils de René II, duc de Lorraine, né en 1496, mort à Joinville le 12 avril 1550, avait la charge de grand veneur.

- Puisse bien peu, comme douce et bénigne,
 Ce néantmoins la Royne sans pareille, (1)
 390 D'ung bon vouloir s'acoustre et appareille,
 Pour s'en venir en Royal appareil,
 Vers son mary le Roy qui n'a pareil,
 Délibérant, puy que n'estoit propice
 D'espieu porter, au moins de faire office
 395 Qui serviroit : c'est pour les toilles tendre,
 Où l'on pourroit le faulx discord surprendre.
 En bel arroy et geste sumptueuse
 Vint la Daulphine (2), honneste et vertueuse,
 Voulant aussi employer ses esprits
 400 Avec la Royne et veoir le sangler pris.
 Doibt on passer soubz oblieux silence
 La Marguerite (3) et la fleur d'excellence
 Unique fleur du Royal lis issue ?
 Certes nenny, car quant fut apperçue
 405 en l'assemblée, il ny eust créature
 Qui ne fait lors certaine conjecture,
 Disant ainsy puisqu'elle s'y efforce
 Discord vault prins, affoiblie est sa force.
 Prèz d'elle fut, qui tant l'aime et observe,
 410 Une aultre Royne, une saige Minerve,
 La sœur du Roy, (4) la perle précieuse,
 Qui se monstroït pensive et soucieuse
 Pour enseigner le moyen et façon
 A tirer hors le sangler du buysson.
 415 O clers espritz, o virilles couraiges,
 Cachéz ainsy sous féminins visaiges !
 O grande Royne au plus grand Roy donnée,
 O la princesse heureuse et fortunée
 Au temps présent, plus que femme qui vive !
 420 Est il raison que plume basse escripve
 Vostre vertu jusque aux cielz exaltée ?

397. Les douze vers suivants manquent dans le manuscrit de l'Arsenal 5114 et dans BN 1, f. fr. 20030.

(1) Eléonore d'Autriche, deuxième femme de François I^{er}.

(2) Catherine de Médicis, femme du Dauphin Henri.

(3) Marguerite de France, fille de François I^{er}.

(4) Marguerite de Navarre, femme du roi de Navarre, Henri d'Albrét.

Vostre doulceur a vaincue et domptée
 En ceste chasse une si tresgrand'ire,
 Que l'on la peult mieulx penser que la dire.

425

Estantz venuz ainsy de divers lieux
 Tant de seigneurs, nymphes et demy dieux,
 Le plaisir creust au cœur du Roy puissant,
 Considérant le jour resplendissant
 Propre à chasser, par quoy feist assavoir
 A tous veneurs de faire leur debvoir.

330

Sitost ne fut des assistants ouy,
 Qu'aussi soubdain il ne feust obéy :
 L'ung prend en lesse ung travaillant lymier,
 L'autre, qui est de chasser coustumier,
 N'oblie riens, et met en sa cervelle
 D'en rapporter assurée nouvelle,
 Et quant et quant qu'il l'aura advisée,
 Subtillement adresser sa brisée.
 Tant ont cherché et questé sans arrest
 En transversant la françoise forest,
 Qu'ilz ont trouvé les dangeueuses trasses
 De l'ord sangler en divers lieux et places.

435

440

Bien se monstra pour lors Montmorency,
 Le Connestable, au travail endurci,
 car dès qu'il eust congnoissance assurée
 de sa fureur si très demesurée
 et qu'il faudroit l'assaillir et combattre,
 il commença ses brisées abatre,
 Et congnoissant la beste n'estre loing,
 Feist la reisceincte, ainsy qu'il est besoing,
 Environnant le hallier et le fort,
 Pour seurement en faire le rapport,

445

450

435. Arsenal 5114 et BN 1 f. fr. 20030 :

« N'oblie riens et se met au pourchaz,
 Pensant trouver la trasse et le marchaz ».

441. Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030 :

Qu'ilz ont trouvé les boutées et trasses.,

445. Les quatre vers suivants sont remplacés dans Arsenal 5114 et dans BN 1 f. fr. 20030 par ces deux vers :

« Car des qu'il veit son lymier se rabattre
 Accommença ses brisées abbatre, »

Ne laissant rien qu'un veneur cault et saige
Droit sortable en semblable passage :

- 455 « Voici le jour que marquer on pourra
De blanc caillou, le jour qui nous donra
Le doulz repos par longtemps espéré.
Chacun de nous soit doncques préparé
De rapporter au prince que servons
460 Fidèlement ce que trouvé avons,
Les enhortant de bien s'évertuer
A ung tel monstre assaillir et tuer,
Et que, sans eulx et leur force indicible,
C'est pour néant : car il est invincible. »
465 Trop fut prisé le couraige françois
Des Espaignols qui d'ung parler courtoys
Dirent alors : « Vostre très noble entente
Nous rejouyst, et si fort nous contente
Que quand Discord seroit encore pire
470 Cent foys qu'il n'est, le prince de l'Empire
Et vostre Roy (au moins comme il nous semble)
Le défferont, s'ils se trouvent ensemble ».

- Après ces mots les bons veneurs despartent
Et par le boys diversement s'écartent :
475 Sur le droiet point que le Roy proposa
D'entrer au boys et ses gens disposa
Comme dessus, l'Empereur preux et juste,
Vray successeur d'Octavien Auguste,
N'en feist pas moins par sa vertu notoire,
480 Voulant avoir moictié de la victoire.
Soubdainement depescha ses veneurs
Très diligents, promectant grands honneurs
Au plus expert, s'il luy die et révelle
La beste au vray. Lors Conves et Grandvelle
485 Monstrèrent bien leur prudence éprouvée :
Car tant ont quis qu'ils ont en fin trouvée,
Non sans ennuy et travail merveillex,
Avec essay de hasard périlleux.

- Leur propos fut de leur chemin reprendre
490 Pour le tout faire à l'empereur entendre,

454. Tout ce passage, du vers 455 au vers 496 inclus, manque dans le manuscrit Arsenal 5114 et dans BN 1, f. fr. 20030.

- Mais s'en allant (qui augmenta leur joie)
 Vont rencontrer au milieu de la voye
 Les deux veneurs du Roy François commis
 Qui leur ont dict : « O vertueux amys,
 Amys parfaicts, ainsy fault qu'on vous nomme, 495
 Si notre emprise aujourd'hui se consomme ». Et peu après d'ung maintien asseuré
 Vont rapporter (o rapport bien heuré)
 Que le sangler, qui tant a faict dommaige,
 Estoit bien prèz, et que prinssent courage 500
 De l'assaillir, bien quil fust difficile.
- Plus fier l'ont dict qu'ung Toreau de Scicille,
 Qu'ung lyon d'Inde ou tygre d'Hircanye, (1)
 Dont s'esbahist toute la compagnie :
 Fors les deux Roys qui, de hardys semblants, 505
 Ung Hercules ou Théseus semblants,
 Branslant l'espieu que chacun eut en main,
 Avec vouloir passant tout aultre humain,
 Disrent que eux deux estoient pour l'enserrer,
 Et pour la porte au grand temple serrer 510
 Du dieu Janus, (2) ouverte par vingt ans :
 Dont du plaisir qu'eurent les assistants
 Le cri monta jusque au ciel des estoilles.
- Et veist-on lors à l'ung tendre les toilles,
 L'aultre tenir les levriers atiltréz, 515

493-500. BN 2, f. fr. 2246 et édition de 1540 ; changement nécessité par le passage du sujet au pluriel « vont rapporter » et plus loin « et que prinssent courage » au lieu de « vint rapporter » et « et que l'on print courage », leçon donnée par Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030.

505. Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030 :

« Fors le bon Roy qui de hardy semblant,
 Ung Hercules ou Théseus semblant ».

507. Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030 :

« Branslant l'espieu qu'il tenoit en sa main ».

509. Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030 :

« Dist que luy seul estoit pour l'enserrer ».

(1) Hyrcanie, vaste région de l'Asie ancienne, au sud-est de la mer Caspienne.

(2) Janus, ancien roi du Latium, représenté avec deux visages, l'un qui regarde le passé, l'autre qui regarde l'avenir. Le temple de Janus à Rome était ouvert pendant la guerre et fermé pendant la paix.

Et la plupart, menants leurs chiens entréz
Faisans grandz criz et noyse dans le boys,
Mectre soubdain le sangler aux aboys.

Or est sorty de son fort par contraincte

520 Non sans donner aux chiens mortelle actaincte :
Mainct beau lymier a tout plat estendu
De sa grand dent, decouppé et fendu
Levriers hardiz, et mastins bien arméz
Tous despecéz, occis et désarméz.

525 Finalement nonobstant ses secousses,
Contournements et cruelles destrousses,
Ils l'ont, à force, arresté contre ung chesne,
Où tellement se déffend et pourmène
Que le plus fort ne s'en ouse approcher,
530 Jusques atant qu'on a veu desmarcher
En mesme instant les deux roys corageux
Qui sans doubter monstre tant oultrageux,
Chacun tenant l'espieu bien acéré,
Luy ont rué cop si demesuré,

535 L'ung droict au cueur. l'autre entre les deux yeulx
Qu'ils ont été de lui victorieux,
Et devant eulx, perdant sang et cervelle,
Est tumbé mort. O heureuse nouvelle,
O noble exploict, digne que l'on préfère
540 A tout cela qu'on pourroit jamais faire !
O bras nerivés de force et de vertu

517. Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030 :

« Non sans grandz criz et deschantz par le boys ».

527 : Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030 :

« ils l'ont à force acullé contre ung chesne. »

530 : Dans le m. Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030 les douze vers qui suivent sont remplacés par ces huit vers :

« Le puissant Roy François hardy et preux
Tenant l'espieu le plus tranchant d'entre eulx
Qui sans avoir craincte de si grand monstre
De grand fureur est venu alencontre
Et d'ung seul coup qu'il l'a frapé au cueur,
Là tumbé mort, ô illustre vainqueur !
O bras nerivé de force et de vertu
Qui d'un seul cop a Discord abattu ! »

Qui ont ainsy faulx Discord abattu !

Quel Hercules, quel Jason, quel Thésée,
Peust oncques faire une œuvre tant prisee ?

Or mente fort la Grèce avec ses fables 545

Pour ces troys grecz rendre recommandables :

Si n'ont ilz point pareil loz mérité

Que nostre Roy en la postérité.

C'est ung beau faict que de Cacus (1) occire,
Vaincre ung Anthée, (2) et mettre à mort Busire (3), 550

Hidra (4) deffaïre, et centaures dompter,

Gérion (5) batre, et monstre surmonter,

Mais trop plus grand est le joyeux record

D'avoir vaincu et mis à mort Discord.

Discord par qui toute la République 555

De Chrestienté a tenu voye oblique !

Brefung Discord qui l'Europe priva

De doux repoz, deslors qu'il arriva.

Or est il mort estendu sur la place
Dessoubz les pieds des princes de la chasse, 560

553 : Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030 :

« Mais trop plus noble est le joyeux record... »

554 : A la fin du vers 554 se placent dans le m. Arsenal 5114 et dans BN 1, f. fr. 20030, deux vers supprimés dans BN 2, f. fr. 2246 et édit. 1540 :

« Discord maling, plein d'offences mortelles
plus qu'ung Hidra, et mille bestes telles... »

560 : Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030 :

« Dessoubz les pieds du prince de la chasse. »

les deux vers qui suivent sont remplacés dans Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030 par ces deux vers :

« qui le regarde et la victoire en donne
Au Dieu puissant dont dépend sa couronne. »

(1) Brigand fameux qui avait d'après la légende établi son antre sur le mont Aventin. Cf. *Eneïde*, livre VII.

(2) Anthée, géant fils de la terre, étouffé par Hercule.

(3) Busiris, tyran d'Égypte, immolait les étrangers à Jupiter, fut tué également par Hercule.

(4) L'Hydre de Lerne, serpent monstrueux à sept têtes, abattu par Hercule.

(5) Géant de la mythologie grecque qui avait un triple corps et fut également tué par Hercule.

Qui de tel heur les louanges en rendent
 Au Dieu puissant, d'où leurs sceptres dépendent.

- La compagnie aussi tant travaillée
 Du long chassér, se rend appareillée
 565 A collauder les braz qui à ce jour
 Leur ont rendu le gracieux séjour.
 Et pour avoir plus ferme souvenance
 De tel exploit, chacun son dart avance
 Et dans le sang de la beste le souille.
 570 Quant à la hure et hideuse despouille,
 Pour la mémoire aux humains en laisser,
 On feist soubdain ung trophée dresser
 Où fut pendue et bien hault eslevée,
 Et puy soubzscript en lettre bien gravée :
 575 « A l'Empereur et au plus grand des Roys,
 Charles-Auguste et très chrétien François. »

- Voilà la fin, et désirée yssue
 Par l'univers clément apperçue :
 Car le soleil, dessoubz nue caché,
 580 Gecta ça bas, sans plus estre empesché,
 Ses clers rayons, et la lune esclarcye
 Ne se veist plus par esclipse noircye.
 L'air fut serain, et terre disposée
 A pulluler doucement arrousée.
 585 Plus Eolus (1) de ses ventz ne souffla
 Que doucement, et la mer ne s'enfla,
 Ains se rendist tranquille et navigable :
 Dont les mortelz, de cas si admirable
 Tous estonnés, misrent en leur cerveau
 590 Ung reconfort, voyant le temps nouveau.
 Et a bon droict, car sans guères actendre
 La paix volust des haultains cieulx descendre :
 Qui ne fut plus aussi tost descendue,

565 : Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030 :

« A collauder le bras qui à ce jour
 leur a rendu le gracieux séjour... »

575 : Arsenal 5114 et BN 1, f. fr. 20030 :

« A la vertu et fortune prospère
 Du Roy François, d'Europe chef et père. »

(1) Eolus, dieu des Vents, fils de Jupiter et de la nymphe Ménalippe.

Que l'on ne veist habondance esbandue
Dessus l'Europe, et foye et charité 595
Entre chrestiens avoir auctorité.

O Roys puissants, où est l'esprit et plume
Qui à présent ne s'aguyse ou allume
D'ardant désir à descrire les faictz
Qu'en nostre temps vos puissances ont faictz ? 600
Qui est le cueur de pensée estourdyé,
L'œil aveugle et l'aureille assourdyé
Qui quelqueffoys ne tasche s'esjouyr
A vos vertuz penser veoir et ouyr ?

Au temps passé, les victoires gaignées 605
Estoient souvent de profit esloignées
Pour le vainqueur. Ceste cy n'est semblable :
A tous proficte, à nul n'est dommageable.
Tel a esté en bataille vainqueur,
Que le vaincu, sans estre de vain cueur, 610
Soubdainement luy livroit telz allarmes
Qu'il luy faisoit quicter place et armes.

Mais votre chasse et bienheureux combat,
Sans ce qu'il a aboly tout débat,
Qui ne sçauroit jamais avoir ressource, 615
Nous a ouvert une fontaine et source
Par où decourt tout le mondain plaisir
Que cueur humain peult à souhait choisir.

Qui est l'esprit donc tant morne et remiz,
Qui laissera ses cinq sens endormiz 620
Sans vous louer ? Quant à moy j'ouse dire
Que si j'avoiz la faculté d'escrire
Joincte au sçavoir, telle qui conviendrait,
Quant dignement de vous dire on vouldroit,
Ma plume et main n'escriproient aultre chose 625
Que vostre histoire en beaulx vers ou en prose.
Et si cest œuvre à présent trouve grâce,
Venant devant vostre royalle face,

597 : Arsenal 5114 et BN 1 f. fr. 20030 :

« O Roy François, où est l'esprit et plume...

600 : Arsenal 5114 et BN 1 f. fr. 20030 :

« qu'en nostre temps votre puissance a faictz ? »

De mieulx escrire encores je réserve
 630 Quand vous plaira aux Muses et Minerve. (1).

VIII

Au Roy estant malade à Compiègne (2)

- L'aigre douleur qui peult ung cueur loyal
 D'humble subject empescher de bien dire,
 Roy treschrestien, faisant ce chant Royal,
 4 M'a destourné de mon premier escripre :
 Mais s'il advient que bon heur face bruire
 Certainement auprès de mes aureilles :
 « Le Roy est sain, le mal ne luy peult nuyre. »
 8 Vous orrez lors, Sire, chanter merveilles.

IX

Chant Royal (3) sur la Maladie et Convalescence du Roy

- Sur le hault mont des Muses habité,
 Où présidoit Apollo gracieux,
 Accompagné de grande deité
 Venue là du clair manoir des cieulx,
 5 Calliopé doloureuse et troublée
 Se présenta à la digne assemblée,
 De ses huit seurs en bel ordre suyvie,
 Et puis monstrant la douleur qui l'ennuye,
 Blasma tout hault Maladie félonne

(1) Il est curieux de rappeler à la fin de cette chasse allégorique la chasse réelle qui eut lieu en l'honneur de Charles-Quint dans le parc du château de Lusignan, alors aux Comtes de Poitou, et que Guillaume Paradin mentionne dans l'Histoire de nostre temps, liv. IV, page 115 : « du parc duquel chasteau l'Empereur eut le passe-temps de la chasse des Daims qui sont en nombre innumérable : et luy mesme courut après plus d'une heure, l'espée au poing. »

(2) L'abbé Goujet, dans sa bibliothèque française ou histoire de la littérature française, tome XII, MDCCXLVIII, p. 1, place cette pièce et la maladie de François I^{er} en 1539. Voir à ce sujet notre introduction.

(3) Clément Marot, en 1539, écrivit également un cantique à la Déesse Santé pour le Roy malade : Cf. Œuvres complètes de Clément Marot, par B. Saint-Marc, Paris, Garnier, 1879, t. I, Chants divers (chant X), p. 339.

Qui tourmentoit la bienheureuse vie Du meilleur Roy, qui oncq porta coronne.	10
O gref desdain, ô dure adversité, (Disoit la belle en larmoyant des yeulx), Veoir nostre bien, nostre félicité, Nostre refuge, et ferme espoir de myeux	15
Estre soubmis à fortune aveuglée, Et que vertu sur toutes bien reiglée Présentement soit de telz metz servye Que la Mort sert quant les humains convye :	20
O fait cruel, qui est cil qui ordonne, Qu'on voye ainsi joye et santé ravye Du meilleur Roy, qui oncq porta coronne ?	
Long temps y a, que l'immortalité L'a retenu pour sien en ces bas lieux, Luy donnant gloire à perpetuité,	25
Maugré le temps labile et oblieux, C'est le joyau dont l'Europe est meublée, (1) C'est le trésor dont la France est comblée De tant de bien, franche et non asservye,	30
C'est le François, qui a vaincu l'envye Tant qu'elle mesme à le louer s'adonne, C'est luy qui a louange desservye Du meilleur Roy, qui oncq porta coronne.	
Puis que son nom est à l'éternité Ja consacré (ô Déesses et Dieux),	35
Et qu'en vivant entre l'humanité Il sert d'exemple et myroir radieux, Las, conservez Royaulté affublée De la vertu, rendant joye doublée	
A Chrestienté de douleur assaillye, Et quant à moy et ma suytte jolye, (S'il est ainsi que santé on luy donne), (2)	40

(1) Cf. La Franciade, chant II :

« Et tout le meubie ordonné pour la chasse »

(2) Guillaume Paradin. (Histoire de nostre temps, livre IV, page 116), dit à propos de la rencontre à Loches de Charles-Quint et de François I^{er} : « Auquel lieu le très chrestien Roy François lui estoit venu au devant (non encore bien guari ni relevé d'une grosse et quasi mortelle maladie), pour luy faire honneur de sa royalle personne, plus de cent lieues loing... »

Nous chasserons bien loing mélancolye
Du meilleur Roy, qui oncq porta coronne.

- 45 Son beau parler formé de gravité
Rendit pour lors Apollo curieux
De démonstrer la sienne auctorité
Et comme il est sur tous victorieux,
Car quant et quant la sagecte empennée
50 Qu'il descocha, rendit bas prosternée
Ceste cruelle et dure maladie :
Dont Chrestienté paravant estourdy
Revint en joye et contenance bonne,
Appercevant la douleur amoindrie
55 Du meilleur Roy, qui oncq porta coronne.

- Divins espritz repeuz de l'ambroisie
Et du nectar de noble poésie,
Voyans le liz qui augmente et fleuronne,
Chantez trestous d'honneste jalouzie
60 Du meilleur Roy, qui oncq porta coronne.

X

La bien venue de l'Empereur en France présentée à Bayonne (1)

FRANCE

- Puis que bon heur des haultz cieulx descendu
Me faict jouyr du grand bien attendu,
Et qu'aujourd'huy l'on me tient si prospère,
Que le plus grand du terrestre Hémysphère
5 Daigne me veoir, fault il que je m'oblye
De saluer vertu tant anoblie ?

(1) La trêve de Nice, conclue en 1538, à l'instigation de Paul III (Alexandre Farnèse), avait mis fin pour quelques années seulement, jusqu'en 1542, aux hostilités entre François I^{er} et Charles-Quint. En 1539, Hugues Salel accepta la mission d'aller avec le fils du roi recevoir l'Empereur Charles-Quint à Bayonne ; et celui-ci entra en France, d'après Guillaume Paradin (ouvrage cité) par Fontarabie. Histoire de nostre temps, livre IV, page 115 : « Or furent conduites les choses de sorte que au moys de novembre 1539, entra l'Empereur Charles le Quint, en France du côté de Fontarabie, et vint à Bayonne, et de là à Bordeaux, auquel lieu se trouva le jour de la St-André, et y célébra la fête de la Toison d'Or, en l'église St-André : mais ce ne fut pas sans estre bien sonnée à coups de canon... »

Ne doibz je pas à sa joyeuse entrée
 Luy présenter le bien de ma contrée ?
 Certes ouy : car oultre ce devoir,
 Le Roy François qui a sur moi pouvoir 10
 Le veult ainsi, dont pour l'obéissance
 Que je luy doy, et la resjouyssance
 Que l'on aura du plaisir advenu,
 O preux Cesar, tu soys le bien venu,
 Puissant César, sur tous les Empereurs 15
 Tousjours Auguste entre les conquéreurs.

Viens hardiment, entre dedans la France (1)
 Qui pour te faire entière démonstrance
 De son amour ardente et cordiale,
 Baise ta main digne et impériale : 20
 Avance toy, et contemple à loisir
 Celle qui prend ung singulier plaisir
 Se cognoissant estre veue des yeulx
 Du tant aymé de Fortune et des Dieux. 25

Tu n'y verras Bourg, Cité, Mont, Campagne,
 Que tout ne soit aussi prest que l'Espagne
 A t'obéir, et ne veiz oncques gens
 A t'honorer estre plus diligens. (2)

Lâs, que ces jours passéz je fuz attaincte
 D'aigre douleur : hélas, que j'eus de craincte 30
 Pour le grief mal du grand Roy treschrestien.
 Mais à présent j'ay changé de maintien,
 Car sa santé de la hault descendue,
 Et toy, César, m'avez joye rendue.

Je le voy ja, en bel et digne arroy, 35
 Mon droict seigneur, ton cher frère et mon roy,
 Je le voy ja, à la face esclarcye,
 Qui te caresse et qui te remercie,
 Prenant le tout à sa félicité,
 Quant se verra estre ainsi visité 40
 Dans son pays tant beau et florissant.

(1) Lenglet-Dufresnoy, Œuvres de Clément Marot, la Haye, 1731, t. II, page 85 :
 « Les deux fils de France et le connétable Anne de Montmorency s'offrirent de passer
 en Espagne pour otages ; mais l'Empereur qui connaissait la générosité de François I^{er}
 ne voulut point d'autre sûreté que la parole du Roy. »

(2) Lenglet-Dufresnoy, ouvrage cité, t. II, p. 85, note 2 :

* Le Roy voulut que, dans toutes les villes, l'Empereur exerçât l'autorité royale. »

Et bien qu'il soit treshault et trespuissant,
 Il ne se dict suffisant à moictié
 Pour satisfaire à si grande amitié.

- 45 Peut il monstrier signe d'amour loyalle
 Plus approchant de haultesse Royale,
 Que d'envoyer pour mieulx te recueillir
 Les deux plus beaulx fleurons qu'on peut cueillir
 Du liz sacré : ce sont ses deux enfants (1)
 50 Tresvertueux, treshons et triumpfans,
 Accompaignéz du prudent Connestable
 Montmorency de vertu tant notable.

- Certainement il fault que je te dye,
 (Noble Empereur), que sans la maladye
 55 Qui ce grand Roy dernièrement pressa,
 Il fut venu t'acueillir par deça,
 Et n'eust souffert que ton noble couraige
 Gaignast sur luy en amour l'avantaige.

- C'estoit assez que ton loz espandu
 60 Eut en l'Asie et l'Afrique entendu, (2)
 C'estoit assez que ta force esprouvée
 Fut ja cogneue en la terre trouvée,
 Encores plus que la gloire immortelle
 De ton renom vollast de plushaute aesle
 65 Que de nul autre empereur ou grand prince. (3)
 Mais tu voulois aussi que ma province
 Goustast à plain la nayfve bonté
 De ta sacrée et haulte majesté.

- Cela te rend autant recommandable
 70 Que le surplus de ta vertu louable :

(1) Le grand Dauphin, Henri, duc d'Orléans, 2^e fils de François I^{er}, né à Saint-Germain-en-Laye, le 31 mars 1518, dauphin de France en 1536 à la mort de François, et Charles, 3^e fils de François I^{er}, d'abord duc d'Angoulême, puis duc d'Orléans.

(2) Allusion à la prise de Tunis par Charles-Quint en 1535.

(3) Paradin, Histoire de nostre temps, livre IV, p. 117 :

« les dites villes taschaient avec nouvelles inventions et antiques magnificences se surmonter l'une l'autre pour le contentement du Roy, comme assez monstrèrent les flambeaux d'Amboise, l'Actéon de Bloys, et la tapisserie navale de Loire en la ville d'Orléans.

Somme, tant d'honneurs, joyeusetez, magnificences, esbats furent faictz et dresséz pour la venue dudict Empereur, qu'il n'est mémoire que Roy à son avènement ayt jamais reçu tant d'honneur en ce royaume de France. »

Car ceste amour ung triumphe t'acoustre,
Pour te conduire à ton digne Plus outre. (1)

Et quant à moy pour le bien que je pense
Qui adviendra de ta digne présence,
Les bons François je prie et admoneste 75
De célébrer tous les ans une feste
A pareil jour, affin de faire espandre
La paix de l'Aigle et de la Salamandre,
Qui par amour s'embraze et acoustume
Dedans le feu, que le fuzil allume. (2) 80
Autant en doibt faire ma seur l'Espagne,
Et l'Italie avecques l'Allemagne :
Car de tel heur la plus grande partie
Egalement leur sera départie.

Or donc, César, poursuyz ta belle emprise, 85
Veu mesmement que le Ciel favorise
A ton voyage, estant doulx et serain,
Nous demonstrant que le dieu souverain
Pour le soulas l'Europe despourveue
A ordonné ceste digne entreveue, 90
D'ou sortira la Paix tant bien heurée,
Qui par long temps a esté désirée.
O quel plaisir aura ta sœur germaine, (3)
Ma bonne Royne, outrepasse mondaine

(1) Allusion à la devise de Charles-Quint, cf. Lenglet-Dufresnoy, t. II, p. 87, note 3 :
« Plus outre était la devise de Charles-Quint, qui voulait montrer après la conquête de Tunis en 1535 qu'il avait fait plus qu'Hercule, qui ne dépassa pas le détroit que Charles-Quint avait franchi, pour aller en Afrique. La devise d'Hercule était donc deux montagnes figurées par deux colonnes avec ce mot nec plus ultra, on ne va plus outre et celle de Charles-Quint était les deux colonnes d'Hercule, avec cette ame, plus ultra, on va plus outre. »

(2) Paradin, Histoire de nostre temps, livre IV, p. 116 :

« A la porte où se fait ce rencontre (des deux monarques à Loches) fut veu un gentil spectacle, d'une Salamandre et d'un Phénix, qui estoient l'un d'un côté et l'autre de l'autre de la dite porte. La Salamandre qui estoit la devise du Roy commença avec grand bruit jeter feu et flambes de toutes parts : le Phoenix commença avec les ailes allumer feu petit à petit, lequel dura ardent, jusques à ce que ledit oiseau fut tout consommé, qui estoit la devise de la Royne Aliénor. »

(3) François I^{er} après la mort de Claude de France (1525), épousa le 4 juillet 1530 en secondes noces Eléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint et veuve d'Emmanuel le Grand roi de Portugal.

- 95 D'honnesteté, sachant certainement
 Ton gracieux et bel advénement.
 Elle dira ses requestes pressées
 Avoir esté du grand Dieu exaulcées,
 Et poiserà dedans ballance égalle
- 100 La tienne amour avec la conjugalle.
 Je sçay tresbien que la noble Daulphine (1)
 S'esjouyra, et desja détermine
 Te saluer, et quant à Marguerite, (2)
 Je voy aussi en sa pensée escripte
- 105 L'humble parolle, et en l'œil le regard
 Pour te donner ung humble Dieu vous gard,
 Mais tout est peu, à l'acueil que j'espère
 Que te fera le Roy François, mon père, (3)
 A qui fort tarde à veoir ta doulce face
- 110 Qu'il ne t'acolle, entretien et embrasse.
 Si vous supply tous deux à jointes mains
 (Roy trespuissans, les plus grand des humains)
 Puis que l'amour vous a unis ensemble,
 Que faulx Discord plus ne vous desassemble,
- 115 Et s'il advient que vous tirez l'espée,
 Que cela soit en la terre occupée
 Par le grand Turc ennemy de la foy,
 Faisans exploict d'Empereur et de Roy.

FIN

(1) Marguerite de France, duchesse de Berry, née en 1523, duchesse de Savoie en 1559.

(2) Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er}.

(3) Paradin, histoire de nostre temps, livre IV, p. 116 :

« A l'arrivée et rencontre de ces deux grands princes, qui fut aux portes de la ville de Loches, se firent si grand honneur ces deux monarques l'un à l'autre s'embrassant les testes nues, qu'il n'y eut cœur si dur, qui n'en jetast larmes de joye, avec l'espoir d'amitié indissoluble, les voyant estre longuement sans mot dire pour l'admiration qu'ils avaient l'un de l'autre. »

XI

Pour ung eschaffault dressé à Blays (1) à l'entrée de l'Empereur,
ou estoit Actéon (2) devenu Cerf

Peuple François, puis que bon heur t'amaine
A veoir ce jour par concorde amiable
La Sallamandre (3) et grand Aigle Romaine
Aymer le liz Royal et admirable, 5
Loue le Dieu, qui t'est si favorable,
Et ne ressemble Actéon (4) le veneur,
A qui le Ciel fut tant large donneur,
Qu'il veit Dyane en la fontaine nue,
Et ne sachant reconnoistre l'honneur, 10
Devint grand Cerf à la teste cornue.

XII

Epigramme

Le vol haultain de l'Aigle impériale (5)
Trouble la veue à tout humain sçavoir,
A poesie, et foy historiale,
Qui bien souvent s'efforce de la veoir : 4

(1) Place forte, sur la Gironde, au nord-ouest de Bordeaux, aujourd'hui Blaye.

(2) Actéon, fils d'Antinoé, petit-fils de Cadmus ; ayant vu Diane au bain avec ses nymphes, il fut métamorphosé en cerf et dévoré par ses propres chiens.

Le sujet de cette allégorie est tiré d'Ovide, métamorphoses, livre III, vers 143 et suivants :

« Mons erat, infectus variarum caede ferarum :
Jamque dies rerum medias contraxerat umbras,
et sol ex æquo meta distabat utraque ;
cum juvenis placido per devia lustra vagantes
participes operum compellat Hyantius ore... »

(3) L'aigle noir éployé est le symbole des Empereurs d'Allemagne, la Salamandre celui de François I^{er}, son emblème royal.

(4) Paradin cite dans l'Histoire de nostre temps, livre IV, pages 116-117 parmi « les inventions et antiques magnificences » imaginées par les villes qui se trouvèrent sur le passage de l'Empereur et du roi François I^{er}, à partir de Loches « l'actéon de Blois ». C'était là sans doute une répétition involontaire de l'arc de triomphe de Blaye.

(5) Le voyage de Charles-Quint a été célébré par Marot dans les pièces suivantes, sur l'entrée de l'Empereur à Paris, chant XVI, éd. Jannet, t. II, p. 110 ; Marot à l'Empereur, chant XVII (ibidem) p. 111 ; le rondeau LXVIII, Jannet II, p. 166, l'adieu de France à l'Empereur, et l'épigramme CLXVI à l'Empereur, éd. Jannet, t. III, p. 68.

- Car le grand Dieu l'a voulue pourveoir,
 En ces bas lieux, de vertu tant insigne,
 Qu'il n'est esprit qui puisse concevoir
 8 La moindre part du loz dont elle est digne.

XIII

Audict Seigneur Empereur partant de France (1)

FRANCE (2)

- Si ce bas monde et toute sa rondeur
 Est embelly par la clère splendeur
 Du seul renom, qui court de ta personne,
 Que doibz je faire, ayant reçu tant d'heur
 5 De veoir à l'œil la haultesse et grandeur
 De ta sacrée et auguste coronne ?
 Sera-ce assez que j'en dresse et ordonne
 Arc triumphal, Pyramide, colonne,
 Pour vray record à la postérité ?
 10 Suffira il (César), que je m'adonne
 A te louer, tant que tout lieu résonne
 Ta grand'vertu et ma prospérité ?
 Non, car je voy ta magnanimité
 De si près joincte à la divinité,
 15 Que si je veulx parfaire chose telle,
 Je faiz grand tort à l'immortalité,
 Qui en louant ceste bénignité
 Se pense rendre encor plus immortelle.

XIV

AU LECTEUR

Epigramme

- Il n'est pas dict que tousjours faille escrire
 Propos d'amour et matière joyeuse :
 Communément l'homme changer désire,
 4 Et longue joye est souvent ennuyeuse.

(1) Pour la date exacte du départ de Charles-Quint, voir introduction.

(2) Cette pièce figure également dans les œuvres de Marot, Jannet, II. p. 118, XX ; voir à ce sujet, Lenglet Dufresnoy, page 89, note 1.

Qui veult sçavoir combien Paix est heureuse,
 Hanter luy fault guerre, noyse, et contendz.
 L'on juge aussi jeunesse vigoureuse,
 Quant on est vieulx : toute chose a son temps. 8

XV

De la misère et inconstance de la vie humaine (1)

Pour recréer l'esprit desconcerté
 Du grand travail et malheur supporté,
 Et pour chasser la tristesse ennuyeuse,
 En regardant quelque chose joyeuse, 5
 Ayant dormy ung soir profondément,
 Nouveau penser vint mon entendement
 Solliciter, affin de me conduire
 Sur le matin aux champs pour me déduyre. (2)
 L'esprit qui lors n'avoit autre désir 10
 Que de bannyr loing de soy desplaisir
 En fut content : dont tost après m'en voys
 Tout le beau pas dedans ung petit boys
 Plaisant à l'œil tant pour le vert feuillaige
 Qui le couvroit, que pour le frais umbraige.
 En ce beau lieu la chaleur transperçante (3) 15
 Du cler Phébus ne feit oncques descente :

(1) Imité de la XV^e idylle d'Ausone, Teubner, pages 87 et suivantes.

(2) Tout le début de ce poème est imité du début même du Roman de la Rose (édit. Langlois, Paris, Champion, 1920, tome II, vers 103 et suivants) :

« Jolis, gais et pleins de leece,
 Vers une rivière m'adrece
 Que j'oï près d'ilueques bruire ;
 Car ne me soi aler déduire
 Plus bel que sus cele rivière.
 D'un tertre qui près d'iluec iere
 descendoit l'eve grant e roide... »

(3) Comparer, Marguerite de Navarre, l'histoire des satyres et nymphes de Diane, Félix Frank, les Marguerites, tome III, p. 168 :

« un jour très cler que le soleil luysoit
 et sa clarté un chacun induysoit
 chercher les boys, haults, fueilluz et espais,
 pour reposer à la frescheur, en paix... »

Car l'espeuteur des grandsarbres sans nombre
 Gardoit le lieu, qu'on ny avoit qu'une ombre,
 Ombre plaisante et matin et serée,
 20 Oû l'on sentoît froidure modérée.

Droict au milieu sortoit une fontaine
 D'un vif rocher, gettant eau clère et saine,
 D'oû procédoit ung cristalin ruisseau,
 Autour duquel maint petit arbrisseau
 25 Estoit posé, tant plaisant que merveille.

Encore myeulx pour contenter l'aureille,
 Y eust d'oyseaulx à grandes assemblées,
 Qui par leurs voix et chançons redoublées
 Rendoient ung son si plaisant à l'ouyr,
 30 Q'ung triste cueur s'en devoit resjouyr.

Leurs chants divers, leurs fredons jergonnéz,
 Leurs beaulx motetz briséz et fredonnéz
 Soudainement ravirent mes espritz,
 Et nonobstant que j'eusse lors empris
 35 D'environner la petite forest
 Je fuz content d'ilecques faire arrest.

Mais tout ainsi qu'il advient à ung homme
 Apres resveil de grief et pesant somme,
 Que la douleur de long temps amassée
 40 Vient occuper bien avant sa pensée,
 Pareillement mon esprit suspendu,
 Et hors de soy par le son entendu,
 Celluy finy, reprint nouveau propos
 Qui le priva de son tant doulx repos.

Tout le tourment, l'ennuy, l'adversité,
 Le grand dangier, peyne, nécessité,
 Qu'il nous convient icy bas soustenir,
 Fut présenté lors à mon souvenir :

Premièrement la périlleuse voye
 50 Par où nature au monde nous envoie,
 Oû le parfum d'une chandelle estaincte
 Peult au passant donner mortelle attaincte.

Secondement, comme sommes venux (1)

(1) Cf. Ausone. XV^e Idylle, de ambiguitate eligendæ vitæ, vers 11-12 :

« sensus abest parvis lactentibus : et puerorum
 dura rudimenta, et juvenum temeraria pubes... »

Sans nulle force, ayans les membres nudz,
Où les oyseaulx et les bestes sauvaiges,
Sortent garniz de poil et de plumaiges. 55

Encore pis qu'on nous voit attachéz
Pieds, bras et corps, non pour aucuns péchéz,
Fors seulement que l'animal est né
Par qui sera le monde gouverné. 60
Est il misère en ce monde approchant
A celle la, qu'ung enfançon couchant
Tout desnué de virille puissance
Souffre au berceau le temps de son enfance ?

Là luy convient en larmoyant gémir, 65
Là luy convient de faim souvent blesmir,
Négligemment et sallement traicté,
D'autrui tétin nourry et allaicté :
O pauvre estat, ô malheureuse vye
Calamiteuse, et par trop asservye ! 70
O créature assez mal fortunée,
Si tu ne meurs si tost que tu es née. (1)

Car sans parler de la calamité
Qui nous conduit en telle extrémité,
Qu'il est besoing à quatre piedz aller, 75
Qu'il est besoing apprendre de parler,
Et qu'il nous fault avoir pour nourriture
Ce que l'on voit aux bestes par nature,
Sans tout cela, le propoz et discours
Que faict un homme, estant venu au cours 80
De congnoissance, est si tresfort estrange,
Que de vouloir cinq cens fois l'heure change :
« Quel bon chemin pourray je (dict il) prendre, (2)

(1) Lieu commun fréquemment traité par les poètes grecs et latins, *Ausone* a pu s'inspirer d'une épigramme de l'Anthologie (*Anthologia Palatina*, Dübner, II, Firmin-Didot, Paris 1872, épigr. 356, p. 51), attribuée à Posidippe ou à Platon, et dont *Ronsard* a donné une traduction libre :

« Quel train de vie est-il bon que je suive,
Afin, Muret qu'heureusement je vive ?...
Doncques, Muret, je crois qu'il vaudroit mieux
l'un de ces deux : ou bien jamais de n'estre,
ou de mourir si tost qu'on vient de naître. »

(2) Cf. *Ausone*, idylle citée, le début, vers 1-3 :

« quod vitæ sectabor iter ? si plena tumultu
sunt fora ; si curis domus anxia ; si peregrinos
cura domus sequitur... »

- Pour en vivant à doulx repoz me rendre ? »
 85 Car c'est la fin pour la quelle il consulte :
 Si les courtz sont habondans en tumulte,
 Si la maison a des cures cent mille
 Tant seulement pour nourrir la famille,
 Si estant hors en loing pellerinaige,
 90 Encor nous suyt le soucy du mesnaige,
 Si le marchand en pays estranger (1)
 Pour petit gaing s'expose à grand danger,
 Si povreté et chétive indigence
 Nous contrainct tous à mettre diligence,
 95 Si le travail vexe le laboureur, (2)
 Qu'il ne cognoit ung seul jour de bon heur,
 Si la mer est aux navigans horrible
 Craignans souffrir ung naufrage terrible,
 Si demourer sans estre marié
 100 Est trop peneux, si d'estre apparié
 Par mariage à une femme ville
 Du fin mary le guet est inutile,
 Si tout l'exploict de Mars le furieux
 Est plain de sang et faict injurieux,
 105 Si le prouffict que l'on faict par usure
 Est exécration, et si à desmesure
 Cil qui reçoit des usuriers argent,
 Soudainement vient pauvre et indigent,
 Si ce dessus est véritable en somme,
 110 Quel bon chemin pourra donc prendre l'homme ?
 Ung chascun aage admene grief soucy,
 Chascun désire à n'estre plus ainsi
 Qu'il a vescu, se rendant curieux
 De nouveau vivre, en pensant trouver mieulx.
 115 Le sens déffault à l'enfant imbécile,

(1) Ausone, idylle citée, suite, vers 3-4 :

« ... : mercantem si nova semper
 damna manent, cessare vetat si turpis egestas... »

(2) Traduction littérale et vers par vers d'Ausone, XV^e idylle, vers 5 10.

« si vexat labor agricolam ; mare naufragus horror
 infamat ; pœneque graves in cœlibe vita,
 et gravior cautis custodia vana maritis ;
 sanguinem si Martis opus ; si turpia lucra
 Fœnoris, et velox inopes usura trucidat... »

La doctrine est aux garçons difficile,
Et la jeunesse est tant ardante et folle,
Que bien souvent elle mesme s'affolle.

Puis sur ce point fortune l'aveuglée (1)
Vient affliger jeunesse desreiglée 120
Par ung discord, une haine couverte,
Souventesfoiz à dure guerre ouverte
Par mer, par terre, et travaulx infiniz,
A plus grandz maulx enchainez et uniz.

Après survient misérable vieillesse (2) 125
D'esprit troublée et le corps en foiblesse,
Qui de tant plus que l'on l'a désirée,
On la voudroit de tant plus retirée.

Communément tous les Mortelz mesprisent (3)
Les biens présens, encores que leur duysent 130
Voyre en façon, qu'il en y a de telz
Qni n'ont voulu estre dieulx immortelz,
(Si nous croyons aux anciens escriptz.)

Quoi ? Juturna n'est elle en pleurs et criz
Envers les dieux, disant qu'ilz luy font tort, 135
Quant ne se peut soye mesme mettre à mort.

Prometheus dessoubz la froide roche
De Caucasus, à Jupiter reproche
Journellement sa justice cruelle
Qu'il faict de luy, par la vie éternelle : 140
Car ne voudroit icelle prolonger,
Et le Vaultour cessast de le ronger. (4)

(1-2-3) Ausone, XV^e idylle, suite de l'imitation, vers 13-21 :

« afflicta fortuna viros per bella, per æquor,
iras, insidiasque, catenatosque labores,
mutandos semper gravioribus ; ipsa senectus
expectata diu, votisque optata malignis,
objicit innumeris corpus lacerabile morbis.
Spernimus in commune omnes præsentia ; quosdam
Constat nolle Deos fieri. Juturna reclamationem :
quo vitam dedit æternam ? Cur mortis adempta est
conditio ?... »

(4) Ausone, suite de la traduction, XX^e idylle, vers 21-26 :

« ... Sic Caucasea sub rupe Prometheus
testatur Saturnigenam, nec nomine cessat

Or regardons aux ornements de l'ame,
 Qui sur tout bien augmente nostre fame,
 145 Entre lesquelz la Chasteté est l'eslite ;
 La Chasteté fist mourir Ypolite,
 En ne voulant acomplir la requeste,
 Et ord désir de Phédra deshonneste.

Et au contraire en la vie lubrique
 150 Sans le mespris tant privé que publique
 Du commettant l'issue en est tresmale :
 Cela sceust bien le vil Sardanapale
 Et Thereus que mainct escript déteste,
 Dont la luxure et l'exécrable inceste
 155 Fut si villain, que pour le cas venger
 Progné luy fit son propre filz menger. (1)

Rompre la foy, commettre trahison,
 Est ung exploict eslongné de raison,
 Du quel misère est le seul heritaige
 160 De son aucteur, tesmoingz ceulx de Cartaigne,
 Et néantmoins pour n'avoir foy brisée
 Sagonte en fut mise à sac et rasée. (2)

Vivons en Paix, (3) faisons plusieurs amys,
 Par ce moyen Pythagoras fut mys,
 165 Et son escolle, à grand confusion.

incusare Jovem, data sit quod vita perennis.
 Respice et ad cultus animi. Sic nempe pudicum
 perdidit Hippolytum non felix cura pudoris... »

(1) Procné et Philomèle firent manger Itys à son père Thérée, roi de Thrace, cf.
 Virgile, Eglogue VI, vers 78 et suivants :

« Aut ut mutatos Terei narraverit artus ?... »

(2) Ausone, suite, XV^e idylle, vers 28-38 :

« Perfidiam vitare monent tria Punica bella,
 sed prohibet servare fidem deleta Saguntos. »

(3) « Vive, et amicitias semper cole : crimen ob istud
 Pythagoreorum periit schola docta sophorum
 Hoc metuens igitur, nullas colle ; crimen ob istud,
 Timon Palladiis olim lapidatus Athenis.
 Dissidet ambiguus semper mens obvia votis :
 nec coluisse homini satis est ; optata recusat.
 Esse in honore placet ; mox pœnitet ; et dominari
 ut possit, servire volet ; idem auctus honore,
 invidiæ objicitur... »

N'aymons personne, (o la dérision !)
 Thymon jadiz ennemy d'amytié
 Fut assommé de pierres sans pitié.
 Tousjours l'esprit ayant deux faictz en bute,
 Pour bien choisir se débat et dispute, 170
 Et quelque foiz ce dont a plus d'envye,
 Soudainement luy desplait et ennuye.

Il veult honneur, quant et quant se repent,
 Et à servir ung bien long temps despend
 Pour mieulx pouvoir quelque jour dominer, 175
 Estant bien hault, est prest à ruyner :
 Car, comme on dict, Envye ne demande
 Pour la pluspart que chose haulte et grande.

A-il désir d'estre dict bien parlant ?
 Estre luy fault la nuict et jour veillant, 180
 Et au rebours s'il n'a soing et estude
 D'estre éloquent, on l'estimera rude,
 Soit advocat, (1) et crimineux déffende,
 Bien tard verra que graces on luy rende,
 Soit ung plaident et commence procès, 185
 Il donra bien si l'on dict c'est assez.

L'ung fort souhaïcte à nourrir fils et fille
 Pour estre dict grand père de famille,
 Et quand en a il se deult, il se trouble,
 Tant que la peine en luy croist et redouble. 190
 L'autre qui est en Vieillesse venu
 Sans géniture, inutile est tenu,
 Mis pour néant, et veult-on voluntiers
 Veoir son trepas et nouveaulx héritiers.

Qui voudra vivre en grand sobriété 195
 On luy dira que c'est par chicheté,
 Qui cherchera aussi tenir grand'brigue
 Pour la despense, il sera dict prodigue :

(1) Ausone, suite, XV^e idylle, vers 39-45 :

« Pernox est cura disertis,
 sed rudis ornatu vitæ caret. Esto patronus,
 et defende reos, sed gratia rara clientis.
 Esto cliens : gravis imperii persona patroni.
 Exercent hunc vota patrum ; mox aspera curis
 sollicitudo subit. Contemnitur orba senectus,
 et captatoris præda est heredis egenus. »

- Et somme tout on ne sçait si bien faire,
 200 Que l'on n'approuve et loue le contraire.
 Parquoy voyant en cette vie humaine
 Tant de propos d'inconstance soudaine, (1)
 Il sembleroit en suyvant la sentence
 De plusieurs Grecz, que n'avoir print naissance
 205 Seroit meilleur pour l'homme misérable :
 Ou estant né en ce monde muable,
 Soudain par mort aller au lieu prospère,
 Que tout vivant après la mort espère. (1)

FIN

XVI

Eglogue marine sur le trespas de feu Monsieur François de Valois,
 Dauphin de Viennoys, filz aîné du Roy.

IOAN. MAUMONTIUS (2)

AD LECTOREM

- Huc veritas oculos, et hos videto,
 O quisquis facris benigne lector,
 Versus tam querulos, quibus jacentem
 Delphinum, miseris modis dolendum,
 5 Deslent non homines modo, et suaves
 Nymphae, quae pelagus colunt sonorum,
 Et flent omnia quae ferax ad usum
 Tellus fert homini, et gemunt volucres,
 Et quotquot tenui feruntur aura.
 10 Quare jam dubito (si ad hos ferantur
 Tant tristes elegi) an queant dolorem
 Hispani cohibere : cum nec ipse

(1) Ausone, fin de la XV^e idylle, vers 46-50 :

« vitam parvus agas ; avidi lacerabere fama ;
 et largitorem gravius censura notabit.
 Cuncta sibi adversis contraria casibus. Ergo
 optima graiorum sententia ; quippe homini aiunt
 non nasci esse bonum, aut natum cito morte potiri. »

(2) Le même Jean de Maumont est l'auteur de deux sonnets en langue italienne, publiés avec les dernières œuvres de Salel en 1553, et reproduits dans cette édition.

Immanis sceleris nefandus author,
Si nunc excrebo huc reduceretur,
Posset sistere lachrymas legendo hos. (1)

15

XVII

A la Royne de Navarre

Long temps ya que mon esprit ne cesse
De travailler pour trouver argument
Digne de vous, o Royale Princesse :
Mais tant plus quiert, moins trouve fondement,
Ce non obstant pour monstrier clèrement
Sa volonté, a osé entreprendre
Par cest escript le vous donner entendre,
Comme subject treshumble et tresloyal,
Vous suppliant en gré l'églogue prendre
Que vous envoie avec ung chant Royal. (2)

5

10

XVIII

Eglogue marine sur le trespas de feu monsieur François de Valois,
Daulphin de Viennoys, fils aîné du Roy,
en laquelle sont introduictz deux Mariniers Merlin (3) et Brodeau (4)
Poètes François

Brodeau

Estant assis soubz ces vers tamarins,
Seichant mes rectz, droict au bord du rivage,

(1) Jean de Maumont, gentilhomme limousin, né au château de Maumont (aujourd'hui canton de Meyssac, arrondissement de Brive), érudit, théologien, orateur, devint en 1584 principal du collège de Saint-Michel; traduisit les histoires et chroniques du monde de l'auteur byzantin Jean Zonare; et écrivit en italien une églogue et une vie de René de Birague, chancelier de France. Cf. La Croix du Maine, I, page 434. (Bibliothèque française).

(2) Nous n'avons pas le texte de ce chant royal.

(3) Mellin de Saint-Gelays, fils du poète Octavien de Saint-Gelais (1466-1502), naquit à Angoulême en 1437; il fit ses débuts à la cour de François I^{er} vers 1518, gagna rapidement la faveur du roi et fut nommé successivement aumônier du Dauphin François (1525-1536), du Dauphin Henri (1536-1547), puis du roi Henri II (1547-1550.) Après des démêlés retentissants avec la Pléiade, il fut nommé abbé de l'Escale-Dieu (1556), bénéfice du diocèse de Tarbes, qui lui fut cédé par le cardinal du Bellay; après avoir été préconisé abbé dans le consistoire du 7 juillet 1556, il mourut en 1558.

(4) Le poète Victor Brodeau, mort du reste en 1540, auteur d'un poème religieux,

J'ouyz lautr'hier plusieurs oyseaux marins

- 4 Se lamenter en chant triste et sauvaige.
 Hâ ! dis-je lors, c'est ce croy je ung presaige
 De mauvais temps, venant pour empescher
 Les navigans, et les mettre en naufrage,
 8 Ou pour garder les pescheurs de pescher.

Doncques Merlin, amy parfaict et cher,
 Qui de la mer as certaine notice,
 Plus que pescheur que l'on pourroit chercher,

- 12 Quant on suyvroit de Naples en Galico,
 Je te supply, tandis que l'escrevice (1)
 Se vient frotter à ma petite nasse,
 Me remonstrer au vray, ou par indice,
 16 Que penses tu du temps qui nous menasse ?

Merlin

Gentil Brodeau, où ta barque ne passe,
 Arrester fault pescheurs et nautonniers :
 Pareillement, où ton scavoir s'efface

- 20 Taire fauldra tous aultres mariniers.
 Tu es tenu par tout l'ung des premiers
 Bien entenduz au faict de la Marine :
 Rien n'ont chanté fouques, corbeaulx, pluviers (2)

les louanges de Jésus-Christ et de quelques pièces la plupart restées manuscrites, parmi lesquelles le huitain, sur les Deux frères mineurs, est souvent cité. Il était le disciple préféré de Marot qui l'appelait son fils. (Épître LI, édit. Jannet, page 245).

« Vien, Brodeau, le puisné son filz... »

- (1) Détails empruntés à Sannazar, églogue III, p. 62, édit. d'Amsterdam, vers 6-12 :

« Quid nostræ facerent ingrata per ocia musæ,
 o Celadon ? neque tu couchas impune licebat
 per scopulos, non octipedes tentare paguros.
 Jam fragilem in sicco munibant saxa phaselum :
 raraque per longos pendebant retia remos.
 Ante penes cistæque leves hamique jacebant,
 et calami, nassæque et viminei labyrinthi. »

- (2) Actii Sincerii Sannazarrii neapolitani opera (Amsterdam, veuve Gérardi, 1723).
 Ecloga prima, p. 53. (Phyllis, Lycidas et Mycon), vers 1 et suivants :

Lycidas — « Mirabar, Vicina, Mycon, per littora nuper
 Dum vagor, exspectoque leves ad pubula thynnos,
 quid tantum insuetus streperet mihi corvus et udae,

Que ton parler la raison n'en assigne. 24

Or si je suis de ton amityé digne
Et que autresfoys, pour te faire plaisir,
J'aye chanté de ma gaye doulcine
Ung lay d'amour (1) contentant ton désir, 28
Puis qu'avons lieu, à soubhaict, et loisir,
Et que nos retz se chargent de poissons,
Ne prends ennuy ou fascheux desplaisir
A déclairer ces dolentes chansons. 32

Brodeau

Contre tes dictz ne veulx mouvoir tençons.
Mais s'il convient que à présent le déclaire,
J'ay dans le cœur de dueil si froidz glaçons
Que je ne sçay que puisse ou doibve faire. 36
Hélas, hélas mort a voulu déffaïre
Et ruiner ceste Françoïse Mer,
Dont à present est tant trouble et mal clère,
Que l'on cognoist son mal et deuil amer. 40

Le seul record me contrainct en pasmer,
Et peu s'en fault que dedans ne me plonge (2)
Pour plus soubdain ma vie consommer,
Lors qu'au malheur qui nous survient je songe. 44
Or maintenant me servira l'esponge
Que j'arrachay l'autre jour du rocher,
Pour ce pendant que mon deuil se prolonge,
De mes deux yeulz les larmes dessecher. 48

Merlin

Courroucé suys en te voyant fascher

per scopulos passim fulicæ, perque antra repostæ
tristia flebilibus complerent saxa querelis :
cur jam nec curvus resiliret ab æquore Delphin,
nec solitos de more choros induceret undis. »

(1) Allusion au poème le plus célèbre de Mellin de Saint-Gelays, la description d'amour.

(2) Cf. Sannazar, ecloga III, page 62, édition d'Amsterdam (Iolas) :

« aut videat morientem. Haec saxa impulsa marinis
fluctibus, haec misero vilis dabit alga sepulchrum... »

- Non sans raison : car j'ay frayeur et craincte
 Que mort ait faict quelque grand tresbucher :
 52 Déclaire moy la cause de ta plaincte.

Brodeau

- Si je le dy, hélas, c'est par contraincte.
 Impossible est que mon dueil preigne fin :
 Mort à frappé de sa sagette taincte
 56 Le beau poisson, le gracieux Daulphin.

- Amy Merlin, je le te dis, affin
 Que de ta muse en pareilz chantz experte,
 Que te donna le bon homme Raphin, (1)
 60 Veuilles plourer ceste damnable perte.
 Chantons nous deux icy sur l'herbe verte,
 Toy de la muse, et moy du chalumeau,
 En déplorant à voix doulce et ouverte
 64 Le beau Daulphin, le gouverneur de l'eau. (2)

- Au mieulx chantant soit donné ung rameau
 De vert laurier pour porter sur sa teste,
 Et désormais (pour ung titre nouveau)
 68 Soit entre nous estimé grand Poète.

Merlin

- Taire convient la pie et la chouette,
 Où la linotte a désir de chanter :
 Ce nonobstant si fort je le soubhaite
 72 Que je ne puis de ce faict m'exempter.

- Nymphes de mer venez vous présenter,
 Glaucé, Doris, Niséa, Galathée:
 Venez icy pour plaindre et lamenter
 76 Et amenez la Nymphé Idiotée.
 Chantez en pleurs une chanson notée,

(1) Nom supposé de pêcheur.

(2) La même allégorie se retrouve sous une autre forme dans une pièce importante de Maurice Scève, écrite sur le même sujet, en 1536 : Arion, églogue sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin (250 vers de 10 syllabes) et parue dans un recueil du temps : « Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs poètes français, composés sur le trépas de feu monseigneur le Daulphin, MDXXXVI, on les vend à Lyon chez François Juste. »

En regrettant la grand desconvenue
 Qui ce jour d'huy à tous est apprestée
 Pour la fortune au Daulphin survenue. 80

Melanthona, ne te monstre plus nue,
 Charge le dueil, cache ta come blonde :
 Plus ne seras du Daulphin soubstenue,
 Qui tant souvent te portoit parmy l'onde. 84
 Dame Thétis, sors de la mer profonde,
 Reviens plourer ton beau fils Achilles,
 Viens contempler le dueil que tant habonde
 Que noz plaisir en sont annichiléz. 88

La mort nous a destrousséz et pilléz,
 Prins nostre avoir, nostre joye abollie :
 Fy d'esquiffons, de nasses et filléz !
 Chantez, mes vers, chantez mélancolie. 92

Brodeau

Leucosia, (1) Partenope (2) jolye,
 Et Lagia, (3) amoureuses sirènes,
 Approchez vous que ma douleur s'oublie, (4)

(1) Ile de la mer Tyrrhénienne, transformée ici en sirène.

(2) Parthenope ou Naples : Sannazar, modèle de Salel, était Napolitain.

(3) Lagia ou Lagie, nom primitif de l'île de Délos.

(4) Cf. Eglogue sus le trespas de feu Monsieur le Daulphin : Maurice Scève (poème cité), vers 5 et suivants :

Arion — « Qu'escoutes vous, dieux de la mer patente,
 tourbe marine autour de moy attente ?
 Qu'escoutes vous, ô vous monstreux poissons :
 Attendes vous les accoustumés sons
 de ceste Lyre enrouée et ja casse :
 attendes vous désormais qu'elle face
 A vous, Tritons, délaisser leurs doulzaines,
 et oublier aux lascives Seraines
 harpes et lutz et chansons déceptives,
 pour tousjours estre entour moy intentives.
 Prenes, Tritons, vos coquilles tortues
 Tournes en Mair par les undes battues.
 Et vous aussi, Seraines ennemies
 des riches nefes, rendes les endormies,
 et laissez cy languissant sur la rive
 Arion plain de douleur excessive. »

96 Oyant le son de vos chansons sereines.

Menez de reng Monstres marins, Baleines,
 Pour regretter cil qui les nourrissoit,
 Le beau Daulphin ayment façons humaines,
 100 Qui en beaulté par sus tous florissoit :
 Où estiez vous quant la mer frémissait,
 Et qu'on oyoit ses Undes si fort bruyre ? (1)
 Ne sçavez vous qu'elle tant gémissait
 104 De présenter telle poison construire ?

Vous vous debviez alors si bien instruire,
 Qu'on vist noyer et par voz chantz périr
 Le faulx Dragon (2) qui venoit pour destruire
 108 Ceste Province en la faisant mourir.
 Vous ne pouvez ores le secourir,
 Dont vous requiers le regretter sans cesse,
 Pour son nom faire à jamais reflorir,
 112 Chantez, mes vers, chantez deuil et tristesse.

Merlin

Père Glaucus, (3) las, fais que je cognoisse
 L'herbe qui feit jadis te transformer,
 A celle fin que croissant mon angoisse
 116 Changeant de corps je me gecte en la mer.
 Parmy les flolz me veulx accoustumer,
 Blasmant la mort malheureuse et infame
 Sans nul espoir de jamais escumer,
 120 Car mon vaisseau a perdu voile, et rame.

O Neptunus qu'en la mer on réclame,
 Viens regarder nostre dueil évident :
 Puis que la mort tes plus grands droictz entame,
 124 De quoy te sert ton redoubté Trident ?

(1) Cf. Sannazar, ecloga III, page 62, édition d'Amsterdam, vers 1-4.

« Dic nihi (nam Baulis, verum si rettulit Aegon,
 bis senos vos, Mopse, dies tenuere procellæ)
 quid tu, quid Chromis interea, quid vester Iolas,
 dum notus insultat pelago, dum murmurat unda ? »

(2) Personnification marine de l'échanson présumé coupable de l'empoisonnement du Dauphin, et exécuté, Montecuculli.

(3) Pêcheur béotien, changé en dieu marin.

Si tu ne peulx à si dur accident
 Remédier, ce me seroit folie
 De m'esjouir : dont sans faire incident,
 Chantez, mes vers, chantez mélancolie. 128

Brodeau

Vieil Protheus, (1) compte, je te supplie,
 Si tu veillois, ou estois endormy,
 Quant le Dragon descendit d'Italie
 Empoisonner le Daulphin ton amy. 132
 Que feis alors, quant ne trouvas parmy
 Tes grans troppeaux l'estourgeon (2) délectable ?
 De grand douleur fut ton maintien blesmy,
 Encore en as tristesse insupportable. 136

Dy moy dont vient ce malheur trop notable,
 Qu'on voit souvent que le bien que nature
 Nous a donné plus utile et sortable,
 La mort met jus par sa rude poincture ? 140
 C'estoit l'esperoir, c'estoit la nourriture
 Des mariniers, et asseurée adresse.
 Or maintenant douteuse est l'aventure :
 Chantez, mes vers, chantez dueil et tristesse. 144

Merlin

De la douleur qui si tresfort nous presse
 Le ciel monstra dueil extrême et notoire,
 La clère Lune en montrant sa destresse
 Sur la minuict devint obscure et noire. 148
 La tramontane, (3) aussy blanche que ivoyre,
 Que nous disons l'estoile marinière,
 Devint obscure (ainsy le peult on croyre),
 Comme charbon, aussi la poulsinière. (4) 152

Variante, 133, édition de 1573 : ne, négation, préférable à tu, édition 1540.

(1) Protée, fils de l'Océan, gardien des troupeaux de Neptune, avait le don de se métamorphoser et prédisait l'avenir. Cf. Ovide. *Métamorphoses*, livre VIII, vers 725.

(2) Gros poisson de mer, représentant ici le Dauphin.

(3) L'étoile polaire.

(4) L'étoile poussinière, constellation des Pléiades.

Le cler Soleil ne donna sa lumière
 D'ung bien long temps, comme faire souloit,
 Pour déclairer perte tant singulière,
 156 Et que du faict si maling se douloit :
 Gresle et oraige incessamment couloit,
 Les ventz en l'air aussy s'entrebatièrent
 De tel effroy que la mer en trembloit,
 160 Dont mast, antenne, et les voiles rompirent.

Les Papegaultz de verd se devestirent,
 Le noble Pan (1) laissa sa queue insigne :
 Les Cignes francz blanc en noir convertirent,
 164 Le Rossignol perdit sa voix bénigne,
 Tous les Oyseaux de terre ou de marine
 Pronostiquoyent leur joye défaillie,
 Excepté l'aigle enclinée à rapine :
 168 Chantez, mes vers, chantez mélencolie.

Brodeau

Les fiers Tritons (2) ont faict une saillie
 Hors de la mer dolentz d'ung tel oultrage
 Avec leurs cors, sonnant qu'on se rallie
 172 De tous quartiers contempler le dommage :
 Le beau Daulphin ont mis près du rivage,
 Affin qu'on peust par tout le monde entendre
 Le faict cruel, jurans qu'ilz feront rage
 176 Si dens la mer peuvent l'auteur surprendre.

A leurs grands cris illec se vindrent rendre
 Pan le cornu portant sa chalumelle,
 Lequel après avoir veu tel esclandre
 180 A commencé une plainte nouvelle.
 Maint bergier simple, et gaye pastourelle
 Disrent chansons de plainctive armonie,
 En détestant celle beste cruelle
 184 Qui avoit faict au Daulphin villenie.

Dame Diane, à la trousse garnye
 De plusieurs traictz, alloit lors à la chasse,
 Quant vint courant avec sa compaignie

(1) Pan, fils de Mercure ou de Jupiter, dieu des bergers d'Arcadie.

(2) Dieux marins, fils et trompettes de Neptune.

Comme pour suyvre ung grand Cerf à la trasse. 188
 Deslors que fut arrivée en la place
 (En regardant le Daulphin de noblesse),
 Vous eussiez veu troubler sa clère face :
 Chantez, mes vers, chantez deuil et tristesse. 192

Merlin

Les Demy dieux de la forest espesse,
 Comme Silvan, et mainct légier satyre,
 Saillant, courant, sans que riens leur feist presse, 196
 S'en sont venus droict au lieu d'une tire :
 L'ung se lamente, et l'autre fort souspire
 En renoncant à danses et aubades,
 Et l'autre crie : « ô Daulphin, ton martyre
 Nous a rendu au jourdhuy tous malades. » 200

D'autre costé furent les Oréades (1)
 Menans d'ung reng Hymnides et Nappées, (2)
 Après suyvoient Nayades (3) et Dryades, (4),
 Par leur maintien semblans de dueil frappées : 204
 « O sort maling, tu nous as bien trompées,
 Nostre espérance est par toy affoiblye. »
 Lors ont de deuil leurs testes décoiffées :
 Chantez, mes vers, chantez mélencolie. 208

Brodeau

L'Isère, Rhosne, et la Saone endormye,
 Et quant et quant plusieurs autres rivières,
 Comme la Sorgue (5) et Durance s'amyé,
 Ont transpercé leurs détroitcz et péchières, 212
 Délibérans de se trouver premières,
 Pour déplorer si grande décadence.
 De mesme ont faict les estangs des frontières
 De Languedoc, et toute la Provence. 216

(1) Nymphes des montagnes.

(2) Divinités présidant aux forêts et aux prairies.

(3) Nymphes des fontaines et des fleuves.

(4) Nymphes des bois.

(5) Petite rivière qui sort de la fontaine de Vaucluse pour se jeter dans le Rhône.

- L'on ne veit onq semblable doléance,
 Pour esmouvoir tout le monde à pitié,
 Qu'ont faict Grenoble, et Rhomans, (1) et Valance
 220 En demonstrent leur entière amytié,
 Telles ne sont, il s'en fault la moictié,
 Qu'elles souloyent, ayant perdu leur teste :
 Or maudict soit le vent d'inimitié
 224 Qui a causé si horrible tempeste.

- Depuis que mort eut rué sa sagette,
 Tournon (2) tourna sa joyeuse coustume,
 Vienne fut à grand douleur subgecte,
 228 Montélimar monstra son amertume,
 Tout le pays de plaindre s'accoustume,
 Sans nul espoir de recouvrer lyesse,
 Plus n'est aucun qui feu de joye allume :
 232 Chantez, mes vers, chantez deuil et tristesse.

Merlin

- Lyons royaulx, Ours plains de gentillesse (3)
 Reconnoissans si périlleux danger,
 Pour démonstrer la douleur qui les blece,
 236 En ont perdu le boire et le manger,
 L'ung rugissoit, l'autre pour se venger,
 Gectoit grands crys de voix espoventable :
 Bien nous debvons tous à plaindre renger
 240 Puis que les Ours font deuil incomparable.

- La Salamandre et Phénix admirable
 Ont faict regretz merveilleux à ouyr,
 La franche Vache et l'ermine traictable
 244 Ont peu d'espoir de plus se resjouyr.
 Simples Brebis commencent à fouyr

(1) Petite ville située sur l'Isère, aujourd'hui département de la Drôme.

(2) Petite ville située sur le Rhône, aujourd'hui département de l'Ardèche, c'est là que mourut subitement le Dauphin François.

(3) Cf. Maurice Scève, Eglogue citée, in fine :

« Plus ne feras venir de toutes parts
 Tygres, Lyons, Cerfs, Ours, Daims et Liépars
 Autour de moy, et les loups ravissants
 Joindre aux brebis et aux bœufs mugissants. »

Les aigneletz, qui refusent leurs tettes.
 Biches et Cerfs on veoit esvanouyr,
 Autant en font toutes plaisantes bestes. 248

Par les jardins, les plantes et herbettes,
 Ont prins le sec et laissé la verdure.
 La Rose blanche avec les violettes,
 Monstrans leur dueil, chargent noire taincture, 252
 Le noble Lys a senty la pointure,
 La Marguerite en a esté palie,
 Tout a souffert douleur en sa nature :
 Chantez, mes vers, chantez mélencolie. 256

Brodeau

Quant Arion (1) (à qui jadis la vie
 Par le Daulphin fut en mer préservée)
 A entendu que par mauldicte envie
 Mort avoit faict ceste injure approvée, 260
 A tout sa harpe, a chanté d'arrivée
 Si piteux chant, que chascun élément
 (Pour escouter plaincte tant aggravée)
 A arresté son propre mouvement. 264

Jusqu'au plus hault du divin firmament
 Son élégie a esté exaulcée,
 Dont Juppiter a faict commandement
 Au dieu Mercure ayant son caducée 268
 Que tout soubdain fust nouvelle annoncée
 Aux plus haultz dieux de tous ça bas descendre :
 Car proposé avoit en sa pensée
 Le beau Daulphin ès souverains cieulx rendre. 272

Soubdainement (au moins sans guière attendre)
 Vous eussiez veu et Déesses et Dieux

(1) Célèbre poète et musicien de la Grèce antique ; Hérodote a raconté comment les Dauphins charmés par les sons de sa lyre l'avaient sauvé de la mort. C'est précisément Arion que Maurice Scève met en scène dans son Eglogue et qui est chargé d'exprimer la douleur du poète :

« Dessus le bort de la Mair coye et calme,
 Au pied d'ung roc, soubz une sèche palme,
 Arion triste, estendu à l'envers,
 Chantoit tout bas ces siens extrêmes vers. »

- Venir par l'air comme rosée tendre
 276 Pour visiter ces bas terriens lieux.
 A leur venue ung son mélodieux
 J'ouys en l'air : le résidu je laisse
 A toy Merlin, s'il ne t'est ennuyeux,
 280 Cessez, mes vers, cessez dueil et tristesse.

Merlin

- Là fut Pallas, la prudente déesse,
 Qui amenoit les Muses avec elle,
 Vénus après, amoureuse princesse,
 284 Qui conduisoit mainte Carite (1) belle,
 Dame Juno, et Hébé (2) non rebelle,
 Bacchus, Phoebus, Eolus, Vulcanus,
 Ysis, Cérès, la grand'mère Cybelle,
 288 Sylenus, (3) et le vieil Saturnus.
 Janus aussy, Pomona, Vertunnus, (4)
 Et faisant brief tous les dieux qu'on peut dire,
 Lesquels, après illec estre venus,
 292 Ont commencé d'exécrer et mauldire
 Le faulx Dragon, (5) qui pour faire l'empire
 de la fière Aigle avoit faict la meschance,
 Et par décret qu'ilz firent lors escripre,
 296 Ont chassé l'aigle et mise hors de France.

(1) Charites, les Trois Grâces.

(2) Déesse de la Jeunesse, fille de Jupiter et de Junon.

(3) Silène, père nourricier de Bacchus.

(4) Divinités, présidant aux saisons.

(5) Montecuculli, figuré ici par un Dragon, est représenté, dans l'Eglogue de Maurice Scève, sous la forme d'un Crocodile. Arion lui adresse l'apostrophe suivante :

« O Crocodile, ancien ennemy,
 de mon jadis tant cher tenu amy,
 qui te esmouvoit sans aucune achoison
 commettre en luy si grande trahison
 d'empoisonner les eaux où il nageoit,
 quand pour le chault, las, il se soulageoit,
 Bien je te doibs, non sans cause, mauldire,
 tant m'as remply le cueur de dueil et d'ire,
 tant m'as rendu mon espérance morte,
 qu'il n'est soulas qui plus me reconforte. »

Quant au Daulphin tant remply d'excellence
 Ont ordonné, par ung vouloir pareil,
 (Le guerdonnant de juste récompense)
 Qu'il sera mis plus hault que le soleil. 300
 Lors l'ont monté en divin appareil
 Là hault ès cieulx, où d'eulx tous il s'alye :
 Je l'ay suivy tant que peult veue d'oeil,
 Cessez, mes vers, cessez mélencolye 304

Brodeau

De si doux son est ta plainte ennoblye
 Que plus me plaist, qu'ouyr la douce voix
 Des Halcyons, ou chanson accomplye
 Du Rossignol gergonnant par les boys. 308
 Tu as gaigné de nous deux ceste foy
 Par tes beaux vers de laurier la couronne,
 Encores mieulx si tu recommençois
 Pourrois gagner chose plus belle et bonne. (1) 312

Merlin

Laisse, Brodeau, et plus ne m'esperonne,
 J'ay le désir et non pas le pouvoir,
 Mais si la vie encore ne m'abandonne,
 J'espère un jour faire mieulx mon devoir. 316
 La nuyct survient, ainsi que tu peux veoir,
 Et puis il fault aller noz retz tirer :
 Le temps aussi menace de plouvoir,
 Je te supplie, allons nous retirer. 320

FIN.

(1) Le Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs poetes françoys, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin (Lyon, François Juste, 1536), donne de Mellin de St-Gelais l'építaphe suivante :

Epítaphe de Feu Monsieur le Daulphin de France par St-Gelays.

« En ce corps cy (passant) estoit compris
 Ce que le monde eut jamais de prospère,
 lequel de vaincre il avoit entrepris.
 Mais congnoissant que le grant Roy son père
 avoit emply l'ung et l'autre hémisphère
 de ses honneurs et que pour longtemps vivre
 il n'eust faict seulement que l'ensuivre,
 n'estant permis d'espérer davantaige,
 il ayma mieulx estre du corps délivre
 qu'estre second, et mourut avant eage. »

XIX

Épithaphe de feu Madame Magdelaine de France, Roïne d'Escosse (1)

- O Sort malin, ô fatal changement
Des faictz humains, ô mal souvent tissu
Avec le bien, qu'on veoit estrangement
Tourner en fin autre qu'il n'est yssu !
5 Ayant d'ung Roy ce foible corps reçu,
Après conjointe à Roy en mariage,
Laissant le père et mary en jeune aage,
Ne puis je pas me plaindre doublement ?
Juge (ô passant) et dictz de tel dommage :
10 « O sort maling, ô fatal changement ! »

XX

Épithaphe d'une jeune Damoiselle qui mourut d'amour

- Arreste toy, ô passant, et regarde
Comment amour de jour en jour hazarde
A traictz gecter sur toute créature.
Cy gist le corps lequel dame nature
5 Voulut aorner d'excellente beaulté,
Et luy donner l'esprit plain de bonté
Pour gouverner, lequel dans ceste masse
Feit ung trésor de vertu et de grace
Pour conquérir et à soy attirer
10 Le cueur de ceulx où vouloit aspirer.
Mais Cupido, voyant qu'en ce bas monde
On l'estimoit une Vénus seconde,
Et que son œil riant et gracieulx
Pouvoit attraire à soy les corps des cieulx,
15 Tout indigné, de sa poignant sagecte
Frappa son cueur, la rendant sa subgecte.

(1) Madeleine de France, Roïne d'Ecosse, née le 10 août 1520, morte le 7 juillet 1536, à l'âge de seize ans. Fille de François I^{er} et de Claude de France, elle épousa le premier janvier 1536 à Paris le roi Jacques V, qui était venu la demander lui-même à son père, et elle mourut quelques mois après son arrivée en Ecosse.

Le coup fut aspre et hors de guérison :
 Dont son esprit fasché de la prison,
 Ayant désir de vivre primerain,
 S'en est volé au règne souverain. 20

Or va, lecteur, et à part toy contemple
 Que le pouvoir de l'amour est si ample,
 Que, s'il conçoit sur nous yre ou reinort,
 Nous peult occire aussi tost que la mort.

XXI

Autre épitaphe de la Dame du Bar

Dame Sibille de Beaujeu
 Repose soubz ce monument :
 La mort cuydoit faire beau jeu
 Et la gaigner entièrement. 4
 Mais elle a failly grandement,
 Car la meurtrissant de sa darde,
 La faict vivre éternellement :
 Heureux est qui la fin regarde. 8

XXII

Epytaphe de feu Monsieur le Premier Président de Tholose Mynut

Jadiz vertu me voyant en jeune aage,
 Faist son effort à elle m'attirer,
 Suyvie l'ay depuis de tel couraige
 Qu'on n'a peu onq d'elle me retirer. 5
 Par son moyen l'on m'a veu aspirer
 Et parvenir à souverain honneur :
 Puis Dieu puissant, le juste guerdonneur,
 Voyant ce monde à tous propos muable,
 Pour se monstrier plus libéral donneur,
 M'a départy son règne pardurable. 10

XXIII

Epigramme au Roy

- Dinocratès (1), subtil architecteur,
 Voulant gagner d'Alexandre la grace,
 Et ne pouvant parvenir à cest heur
 De conférer avec luy face a face,
 Portant l'habit d'He'cules, vint en place
 5 Se présenter : lors sa belle stature
 Donna l'entrée à son architecture,
 Tant que le Roy le print en fantasie.
 Telle beaulté m'a denyé nature (2),
 10 Car je n'ay rien qu'ung peu de poésie.

XXIV

Chant poétique

Auquel Cupido est tourmenté par Vénus (3)

Aux champs de deuil où la forest sacrée
 A Cupido, plaine de myrthes verdz,
 Les clairs espritz des amoureux recrée,

(1) Dinocrate, architecte macédonien qui rebâtit le temple d'Ephèse incendié par Erostrate.

(2) Cf. Joachim du Bellay, sur O. de Magny et Salel. Regrets, CLII, Marty-Laveaux tome II, page 243.

« Fay que de ta grandeur ton Magny se resente,
 à fin que si Bertran de son Salel se vante,
 tu te puisses aussi de ton Magny vanter.

Tous deux sont Quercymoïs, tous deux bas de stature :
 et ne seroient pas moins semblables d'écriture
 si Salel avait sçeu plus doucement chanter. »

(3) Imité de la VI idylle d'Ausone : Decimi Magni Ausonii Burdigalensis opuscula, recensuit Rudolfus Peiper, Lipsie in aedibus E. G. Teubneri, MDCCCLXXXVI (1886)
 — Cupido cruciatur, p. 110, vers 1 et suivants :

« Aeris campis, memorat quos Musa Maronis,
 Myrteus amentes ubi lucus opacat amantes,
 orgia ducebant Héroïdes et sua queque,
 ut quondam occiderant, leti argumenta gerebant,
 errantes silva in magna, et sub luce maligna,
 inter harundineasque comas, gravidumque papaver,
 et tacitos sine labe lacus, sine murmure rivos... »

Comme Virgile a chanté par ses vers, 4
 Près d'ung ruisseau coulant tout à travers,
 Se pourmenoient les dames amoureuses,
 Qui autrefois ont par moyens divers 8
 Senty d'amour les flammes vigoreuses.

Gectant souspirs dessus le verd rivage (1),
 Cueilloient bouquetz de diverses couleurs,
 Qui leur donnoient plus ample tesmoignage
 Combien on souffre en amour de douleurs : 12
 O faict piteux de veoir changéz en fleurs
 Les plus beaulx corps de tout ce mortel monde,
 Où est le cueur tant esloigné de pleurs
 Pensant cecy, qui en douleur n'abonde ? 16

Là Narcissus (2) et le bel Adonis,
 Hyacinthus, chefs d'œuvre de nature,
 Crocus le blond, et autres infinis
 Blesséz à mort d'amoureuse pincture, 20
 Ayans laissé l'humaine couverture,
 N'estoient que fleurs fanées et flaitries
 Monstrans au vray que par male adventure
 Leurs joyes sont en douleur converties. 24

Tel changement, telle Métamorphose
 Renouvelloit aux Dames leur tristesse,
 Reconnoissans chacune estre fortclose
 Par mesme amour de mondaine liesse, 28
 Et pour montrer la douleur qui les presse,
 (Ramentevans ceste damnable perte)
 Chacune avoit sur soy enseigne expresse
 De telle mort, qu'a par amour soufferte. 32

(1-2) Ausone, 6^e idylle, Cupido cruci affixus, vers 8 et suivants.

« quorum per ripas nebuloso lumine marcent
 fleti, olim regum et puerorum nomina, flores,
 mirator Narcissus, et œbalides Hyacinthus,
 et Crocus auricomans, et murice pictus Adonis,
 et tragico scriptus gemitu Salaminus Acas,
 Omnia, quæ lacrymis et Amoribus anxia mœstis
 exercent memores, obita jam morte, dolores,
 rursus in amissum revocant Heroïdes ævum. »

- Premièrement la blanche Semellé (1)
 Se complaignoit d'avoir esté déçue,
 Monstrant son corps de chault fouldre bruslé
- 36 Par jalouzie encontre elle conçue :
 Car quand Juno eust l'amour aperçue
 Que Jupiter portoit à la tresbelle,
 La suborna, et par fraulde tyssue
- 40 Subtillement luy causa mort cruelle.
 Puis Cénéis (2), nymphe de Thessalie,
 Du Dieu marin si tresbien guerdonnée,
 Que de femelle élégante et jolye
- 44 A sa requeste en masle fust tournée,
 Faisant regretz, mauldissoit la journée
 Que Cupido de son dard la blessa,
 Car se voioit en femme retournée,
- 48 Bien que fust masle au temps que trespassa.
 Procris (3) à mort par Céphalus livrée
 Bandoit sa playe encores foible et lente,
 Mais elle estoit d'amour si enyvée
- 52 Qu'elle baisoit la main tant violente :
 O passion plusque sanguinolente,
 Comme tu metcz ung cueur en maulvais poinct !
 L'esprit vivant soubz ta doubteuse attente
- 56 Est trop plus mort que ceulx que la mort poingt.
 Héro (4) portoit en sa main le brandon
 Que Léander disoit son Pôle Articque,
 Lors qu'il mettoit sa vie à l'habandon
- 60 Pour transverser la mer hèlespontique.

(1) Ausone, 6^e idylle, vers 16 et sq :

« Fulmineos Semcle, decepta puerpera, partus
 deflet, et ambustas lacerans per inanias cunas
 Ventilat ignavum simulati fulguris ignem. »

(2)

« irrita dona querens, sexi gavisia virili,
 mœret in antiquam Cœnis revocata figuram. »

(3) Ausone, vers 21 et suivants.

« Vulnera siccant adhuc Procris, Cephalique cruentam
 diligit et percussa manum. Fert fumida testæ
 Lumina Sestiaca præceps de turre puella... »

(4) Marot, en 1541, chez Sébastien Gryphius publica l'histoire de Leander et de Héro, traduite du poète grec Musée.

Trop fust le vent et contraire et inique
 Qui l'amortist, car la dame ennuyée,
 Voyant l'amy mort, comme frénétique
 Cheut en la mer où elle fut noyée. 64

Les piteux vers que Sapho (1) récitoit
 Pour amollir ung cueur de dyamant,
 Monstroient assez l'amour qu'elle portoit
 Envers Phaon le desloyal amant : 68
 Tousjours estoit son Phaon réclamant,
 Bruslant d'ardeur plus que desmesurée,
 Avec maintien dont on l'alloit blasant
 Non d'amoureuse, ains de désespérée. 72

Eriphilé (2) esmouvoit à pityé
 La compagnie en la voyant bléssée,
 Mal en mary, et plus mal la moictyé
 En filz, par qui sa mort fut avancée. 76
 L'ardant désir, qui brusloit sa pensée
 Durant le temps que vivante elle estoit,
 Ne l'avoit poinct en mourant délaissée,
 Voilà le mal qui plus la tourmentoit. 80

Encore estoit chose plus pitoyable,
 Veoir le maintien des troys dames de Crètte (3),
 L'une souffrant d'amour assez louable,
 Les autres deux d'amour tresindiscrette : 84
 Ariadné incessamment regrette
 Son Theseus, Phédra son Hypolitte,

(1) Ausone 6^e idylle, vers 24-25.

et de nimboſo ſaltum Leucate minatur
 maſcula Leſbiacis Sappho peritura ſagittis. »

(2) Ausone 6^e idylle, vers 26-27.

« harmoniæ cultus Eriphyle mæſta recuſat,
 infelix nato, nec fortunata merito. »

(3) Ausone, 6^e idylle, vers 28-34.

« Tota quoque aeriæ minoia fabula cretæ,
 picturarum inſtar, tenui ſub imagine vibrat.
 Paſiphæ nivei ſequitur veſtigia tauri :
 lici fert glomerata manu deſertæ Ariadne,
 reſpicit abjectas deſperans Phædre tabellas.
 hæc laqueum gerit ; hæc vanæ ſimulacra coronæ ;
 Dædaleæ pudet hanc latebras ſubliſſe juvencæ. »

Et Pasiphé sans se tenir secrette
88 Suyt pas à pas son grand Taureau d'eslitte.

Hélas, quel dueil faisoit Laodomye (1),
D'avoir perdu le plaisir de deux nuyctz,
Lors que songeoit en son lyct endormie
92 Tenir l'amy cause de ses ennuyx :
« O vain plaisir (dist elle) que tu nuyx
Au pouvre esprit, qui de toy se contente,
O desplaisir, qui ronges et destruyx
96 Cruellement l'amoureuse dolente. »

D'autre costé furent Thisbé, Dido (2),
Et Canacé, toutes portans espée
Que pour guérir du mal de Cupido
100 Chascune avoit dedans son sang trempée,
Thisbé s'estoit cruellement frappée
Voyant l'amy ja par mort affoibly,
Dido aussi se cognoissant trompée,
104 Et Canacé estant mise en oubly.

Mais qui croira que la tresclère Lune (3)
Laissant souvent son beau manoir céleste,
Errait ça bas autant ou plus que l'une
108 Que le dur traict de cest archer moleste :
Il n'est besoing qu'en cecy l'on conteste,
On la veit là désirant son amy
Endymion, qui souventefoys reste
112 Au cler gyron de la belle endormy.

(1) Ausone, 6^e idylle, vers 35-36.

« Præreptas queritur per inania gaudia noctes
Laodamia duas, vivi functique mariti. »

(2) Ausone, 6^e idylle, vers 37-39 :

« Parte truces alis strictis mucronibus omnes
et Thisbe et Canace et Sidonis horret Elissa.
Conjugis haec, haec patris, et haec gerit hospitis ensem. »

(3) Ibidem, vers 40-42 :

« Errat et ipsa, olim qualis per Latmia saxa
Endymioneos solita affectare sopores,
cum face et astrigero diademate, Luna bicornis. »

- Deux ou troys cens, oultre les susnommées (1),
 Alloient vaguantz par la forest obscure,
 Toutes de rage et colère allumées
 Encontre Amour et sa faulse nature, 116
 Ayans propoz de venger leur injure,
 Si quelque jour tumboit entre leurs mains,
 Luy donnant mort ou amère torture,
 Comme au plusgrand ennemy des humains. 120
- Pour accomplir le vouloir furieux (2)
 De ceste troupe ainsi desconsolée,
 Le cas advint que droit en mesmes lieux
 Le Dieu d'amour print alors sa volée : 124
 Tost feu cogneu de toute l'assemblée
 Au beau carquoys, au brandon, et aux aesles,
 Et ne sçeut tant se cacher à l'emblée,
 Qu'il ne fust prins des gentes demoiselles. 128
- Certain record du malheur soustenu
 Vint occuper bien avant leurs pensées,
 Voyant ainsi prisonnier détenu
 Le faulx tiran qui les a offencées, 132
 Cuydans tresbien estre récompensées
 Si luy faisoient dure peine porter,
 Et s'alléger de leurs douleurs pressées,
 Qui leur convient nuyct et jour supporter. 136
- Ce petit Dieu estoit lors ressemblant (3)

(1) Ausone. VI^e Idylle, vers 43-44.

« centum aliæ, veterum recolentes vulnera Amorum,
 dulcibus et mæstis refovent tormenta querelis. »

(2) Ibidem, vers 45-50.

« quas inter medias furvæ caliginis umbram
 dispulit inconsultus amor stridentibus alis.
 Agnovere omnes puerum : memorique recursu
 communem sensere reum ; quamquam humida circum
 nubila, et auratas fulgentia cingula bullas,
 et pharetram, et rutilæ fuscarent lampados ignem... »

(3) Ibidem, vers 51-55.

« agnoscunt tamen et vanum vibrare vigorem
 accipiunt, hostemque unum loca non sua nantum,
 cum pigros ageret densa sub nocte volatus,
 facta nube premunt. Trepidantem et cassa parantem
 suffugia, in cœtum mediæ traxere catervæ... »

- Ung malfaiteur par justice attrappé,
 Pasle en couleur, et en maintien tremblant,
 140 Qui bien voudroit estre loing eschappé :
 Je ne sçaurois dire s'il fut frappé
 En luy ostant l'arc et trousse garnie,
 Mais il fut bien soudain enveloppé,
 144 Et admené parmy la compaignye.
 Puy quant et quant par la tourbe mutine (1)
 Fut charryé craintif et doloieux,
 Près du grand myrthe où jadis Proserpine
 148 Feit tourmenter Adonis malheureux,
 Pour se venger du refus rigoureux
 D'ung seul baiser qui luy fut demandé :
 O lieu cruel, ô lieu aventureux,
 152 A tourmenter les dieux accommodé !
 Les braz liéz sur le doz d'une corde, (2)
 Les piedz aussi l'ont en l'arbre pendu,
 Il crye, il pleure, et veult miséricorde,
 156 L'on faict le sourt, et n'est poinct entendu,
 Du tout chargé et de rien déffendu :
 Les condamnans sont juges et partye,
 Chacune veult du crisme prétendu
 160 Toute la coulpe estre en luy convertye.
 Divers propoz pour ses faultes juger
 Furent ouvertz parmy ceste assistance,
 Chacune veult de mesmes se venger
 164 Comme elle est morte et baille sa sentence,
 L'ung ung licol, l'autre une espée avance, (3)
 L'autre le veult faire choir d'un rocher,
 Qui luy prépare ung feu pour récompence,
 168 Et qui le veult faire en mer tresbucher.

(1) Ausone, VI^e Idylle, vers 56-58.

« Eligitur mæsto myrtus notissima luco,
 invidiosa Deum pœnis : cruciaverat illic
 spreta olim memorem veneris Proserpina Adonim. »

(2 et 3) Ibidem, vers 59-70.

« Hujus in excelso suspensum stipite Amorem,
 devinctum post terga manus, substrictaque plantis
 vincula mœrentem, nullo moderamine pœnæ
 afficiunt. Reus est sine crimine, judice nullo

- Unø fut la non pas moins despitueuse,
 Mais quelque peu à pityé plus encline,
 Ayant horreur de peine si honteuse, 172
 Qui conseilla, que d'une tendre espine
 On le piquast sur sa blanche poitrine, (1)
 Pour en tirer sans trop griefve contraincte
 Ung peu de sang et de liqueur divine,
 Dont nous voyons ainsi la Rose taincte. 176
- Ou autrement, que tout ainsi qu'il ard
 Corps et espritz d'une flamme subtile,
 Semblablement qu'en sa secrette part
 On meist le feu près de sa chair gentille. 180
 Mais ce conseil fut trouvé inutile,
 Car il convient, après peine endurée,
 Le recharger d'autre encore plus ville :
 Toutes ensemble ont sa fin conjurée. 184
- Pendant cecy pour le trouble augmenter,
 Et rengréger de plus en plus la peine,
 Dame Vénus (2) se vint là présenter
 Tres indignée et de grand courroux plaine, 188
 Son doulx regard, sa face plus que humaine
 Estoit alors d'elle bien estrangée,
 En désirant par colère soudaine

*accusatus Amor. Se quisque absolvere gestit,
 transferat ut proprias aliena incrimina culpas.
 Cunctæ exprobrantes tolerati insignia leti
 expediunt : hæc arma putant, hæc ultio dulcis,
 ut, quo quæque perit, studeat punire dolorem.
 Hæc laqueum tenet, hæc speciem mucronis inanem
 ingerit ; illa cavos amnes rupemque fragosam,
 insanique metum pelagi, et sine fluctibus æquor. »*

(1) Ausone, VI^e Idylle, vers 76 et suivants.

*« stilus ut tenuis sub acumine puncti
 eliciat tenerum, de quo rosa nata, cruorem :
 aut pubi admoveant petulantia lumina lychni.*

(2) *Ipsa etiam simili genitrix obnoxia culpæ,
 alma Venus tantos penetrat segura tumultus.
 Nec circumvento properans suffragia nato
 terrorem ingeminat, stimulisque accendit amaris
 ancipites Furias, natiq̃ue in crimina confert
 dedecus ipsa suum..... »*

- 192 Estre du filz cruellement vengée.
 « O faulx garson, ô géniture ingrate,
 O cruaulté soubz beau semblant cachée,
 Que gaignes tu de ton feu qui tout gaste
- 196 Me rendre ainsi despiteuse et fâchée ?
 Par ton moyen m'est souvent reprochée
 La douce nuyct, que Vulcain le boyteux (1)
 Entre les bras de Mars me veit couchée,
- 200 Dont luy et moy sommes encore honteux.
 « Estoit ce pas assez que ta sagecte
 Feist ces efforts sur ceste gent mortelle,
 Sans frapper Mars et me rendre subjecte
- 204 A ce délict, par ta faulce cautelle ?
 D'où vient celà que ta vive estincelle
 Faict courir nud le gentil Priapus, (2)
 Fors pour monstrier que force naturelle
- 208 Et droictz divins sont par toy corrompuz ? »
 Ainsi disoit la Dame de beauté,
 Luy reprochant de maulx à grand foison,
 Une malice, une desloyauté,
- 212 Une inconstance, ung trouble de raison,
 Ung miel confict en amère poison,
 Ung foible espoir plain de désespérance,
 La liberté plus dure que prison,
- 216 Ung asseurer hors de toute assurance.
 Et non contente (3) après ces grans oultrages,
 Pour le pugnir de tous ses desmerites,
 Feit amasser de ces roses saulvaiges
- 220 Ung grand bouquet par l'une des Charites,

(1 et 2) Ausone, VI^e Idylle, vers 84-87.

« quod vincula cæca mariti
 Deprenso Mavorte tulit ; quod pube pudenda
 Hellespontiaci ridetur forma Priapi ;
 quod crudelys Eryx ; quod semivir Hermaphroditus. »

(3) Ausone, VI^e Idylle, vers 88-92.

« nec satis in verbis ; roseo Venus aurea serto
 mærentem pulsat puerum, et graviora paventem
 olli purpureum mulcato corpore rorem
 subtilis expressit crebo rosa verbere, quæ, jam
 tincta prius, traxit rutilum magis ignea fucum. »

- Entremeslant Heuilletz et Marguerites,
 Avec lequel le tourmente et le fesse
 Sur bras, sur corps, sur ses jambes petites :
 Il crye, il pleure, et sa faulte confesse. 224
- Tant le battit que sa chair précieuse
 Près du tétin fut ung peu entamée,
 Dont en sortit liqueur délicateuse,
 Ung sang divin, une humeur embasmée, 228
 Qui rendit lors couleur plus consommée
 Aux francz œuilletz et aux roses vermeilles :
 La Marguerite en est plus renommée,
 Et n'ont ces fleurs au monde leurs pareilles. 232
- La cruaulté, la mortelle menace (1),
 Et la fureur à vengeance inclinée
 Soudainement habandonnent la place :
 Miséricorde et Pityé l'ont gagnée. 236
 La peine semble aux dames esloignée
 De l'équité, et passer le péché,
 Et eussent lors volontiers condamnée
 Vénus la mère, et le filz relasché. 240
- A jointes mains (2), et les larmes aux yeulx,
 Vont requérant pour Cupido la grâce,
 Comme innocent, et ayment beaucoup myeux
 S'en accuser pour couvrir sa fallace : 244
 A donc Vénus monstrant joyeuse face
 Luy faict pardon, [tu] le deslie, et le baise,
 Luy rend son arc, son carquois et l'embrasse :
 Or devynez si Cupido fut aise. 248
- O noble Sexe en ce monde produict
 Pour conserver nature humaine en estre,
 Sexe sans qui l'homme seroit mal duyct,
 Bien qu'il se die aucunesfois le maistre, 252

(1) Ausone, vers 93-98,

« Inde truces cecidere minæ ; vindictaque major
 crimine visa suo, vencrem factura nocentem. »

(2) « Ipsæ intercedunt Heroïdes, et sua quæque
 funera crudeli malunt adscribere fato.
 Tum grates pia mater agit, cessisse dolentes
 et condonatas puero dimittere culpas. »

- Que ne m'a Dieu et nature faict naistre
 Plain de sçavoir, pour dignement escripre
 Les grandz vertus que je voy apparoiestre
 256 En voz espritz comme je le désire.
- S'il est pityé, loyauté, courtoisie,
 Soubz le soleil, ou amour asseurée,
 La seule Dame en est toujours saisie,
 260 Au moins en elle a plus longue durée :
 Dont est la langue infame et malheureée
 Qui prend plaisir à son honneur déffaie,
 En la nommant cruelle, parjurée,
 264 Et sans amour, car c'est tout le contraire.
- Je laisse icy les exemples divers
 Qui vont louant la vertu féminine,
 Voulant monstrier seullement par mes vers
 268 Comme pityé en leur esprit domine :
 Je n'ay point leu grecque histoire ou latine
 Faisant récit de pityé plus extrême,
 Qu'est pardonner au malfaicteur insigne,
 272 Et pour déffendre autrui blasmer soy mesme (1).

FIN

XXV

A MONSIEUR DE PLAYS

Secrétaire et valet de chambre de mes dames, mon grand amy.

- Ingratitude est si tresmal reçue
 De tous espritz, qu'on tient pour véritable
 Que du soleil n'est ça bas apperçue
 Chose qui soit tant laide et détestable.
 5 Amy de Plays, la charge insupportable

(1) Conclusion galante, d'une rhétorique assez banale, substituée par Salel au dénouement, que nous reproduisons ici, de l'idylle d'Ausone.

« Talia nocturnis olim simulacra figuris
 exercent trepidam casso terrore quietem.
 Quæ postquam multa perpessus nocte Cupido
 effugit ; pulsa tandem caligine somni,
 evolat ad superos, portaque evadit eburna. »

De tes bienfaictz cause l'insuffisance
 Dont je n'en puy faire recognoissance :
 Mais sçais tu bien qu'il convient que tu faces ?
 Donne à Salel une belle quittance
 Du bien reçu, et de te rendre graces.

10

XXVI

EPISTRE

Si je pensois que dans cœur tant bégain
 Peust habiter de rigueur le venin,
 Et que beaulté sur toutes autres belle
 Tint cruaulté cachée dessoubz l'aesle,
 Ma lente main ne prendroit ja la plume
 Pour vers escrire autres qu'à sa coustume.

5

Mais estant seur que soubz si belle face
 Nature a mis ung esprit sans fallace, (1)
 Qui ne peult estre autre que gracieux,
 D'un bon vouloir par trop audacieux
 Ay entrepris (ô madame et maistresse),
 Par cest escript te monstrier la tristesse,
 Qui tient mon cueur sans nul espoir de joye,
 Si ta doulceur et pityé ne l'envoye.

10

Or entends donc, et gette tes beaulx yeulx
 Sur ce papier, et ne soit ennuyeux
 A ton esprit docille et débonnaire
 Veoir le discours de mon piteux affaire,
 En t'affermant par le Dieu que je sers,
 Que tout cela que liras en ces vers,
 Et plus encor, est aussi véritable
 Comme je veulx què me soys charitable.

15

20

Long temps ya voyant des amoureux
 Les ung joyeux, les autres langoureux,
 Ores chanter, tantôt plaindre et gémir,
 Fraiz et vermeils, puis paslir et blesmir,
 Gecter souspirs, les yeulx moilléz de larmes,

25

(1) Cf. Marot, édit. Jannet, I, page 130. Epistre de Maguelonne à son amy Pierre de Provence (1517),

« Ô cueur remply de fallace et fainctise. »

- M'esmerveilloy de tant divers alarmes,
 Disant souvent : « O folle fantaisie,
 30 D'où vient cecy ? ô quelle frénaisie !
 Est il possible encontre ung cueur constant
 Qu'ung jeune enfant soit si fort combatant ?
 Ses dards et traictz sont ilz si tresperçans,
 Pour enfondrer les cueurs des plus puissants ?
 35 Des yeulx bendéz voit il si clèrement,
 Pour les blesser si droict et ruddement ?
 Je croy que non, mais la foible nature
 D'aucuns mortelz endure la poincture
 De son franc vueil laissant sa liberté,
 40 Non par raison, ains de sens transporté. »
 Pareilz propos voire plusoultrageux
 Disois d'amour, estant très courageux
 Et obstiné de pouvoir résister
 Encontre luy, quand vouldroit s'irriter.
 45 Et en ce point ay longuement vescu,
 Tousjours vainqueur, sans me trouver vaincu.
 Son chault brandon, duquel peut consumer
 Tous les mortelz, ne m'a sçeu allumer,
 Ses traictz poinctuz faulsans forte cuyrasse
 50 N'ont peu sur moy faire blessure ou trasse :
 Car ja n'estoit sa sageite au cœur jointe
 Qu'ainsi soubdain n'eust rompue la poincte.
 O dur record ! le Dieu subtil et fin
 Considérant ne pouvoir mettre à fin
 55 Son entreprise, en faisant guerre ouverte,
 A procédé d'une voy < e > couverte,
 Délibérant quelque jour me trouver
 En ceste court, où pourroit esprouver
 Toute sa force avecques ton effort,
 60 Pour se monstrer dessus moy le plusfort.
 Et tout ainsi qu'ung larron affamé
 De sang humain, s'en va tresbien armé
 Secrettement dans ung bois s'embuscher,
 Pour les passans y faire tresbucher,
 65 En desrobbant leur trésor et leur vye,
 Amour aussi qui n'avoit d'autre envye
 Qu'à se venger, en venir au dessus
 De mon desdaing, comme de Narcissus,
 Et d'autres maintz par luy persécutéz,

A tout son arc et engins affustéz, 70
 Couvertement dedans tes yeulx se celle,
 Plus reluysans qu'une clère estincelle :
 Et puis de la soudain descoche et gecte
 Parmy mon cueur une bruslant sagette, 75
 Qui le transperce et du coup le transforme
 Incontinent en estrangière forme.
 De rigoureux, il me faict amoureux,
 De valeureux, timide et malheureux,
 De tresagille et poissant et fragile,
 De difficile, il m'a rendu facile, 80
 Et somme toute il m'a mis en tel esme,
 Que je ne scay souvent si suis moy mesme.
 O Cupido, qui le hault Juppiter
 Peulx mectre à bas quant te veulx despiter,
 O Dieu duquel l'arc et dorée trousse 85
 Rue tout jus alors qu'il se courrousse,
 Quelle louenge et tiltre de vertu
 As tu gaigné pour m'avoir combattu ?
 Non de ta force, elle estoit trop débile,
 Mais du regard d'une dame gentille 90
 Qui a povoir (duquel quant luy plaist use)
 D'en faire autant que faisoit la Méduse, (1)
 Qui transformoit les regardans en pierre :
 Ne pense point par ceste tyenne guerre
 Gagner le pris et ériger Trophée. 95
 Une dame a ta gloire debiffée,
 Qui plus a peu avec un seul regard,
 Que n'ont tes traictz et brandon qui tout ard.
 Voilà comment, noble dame de pris,
 Par tes beaux yeulx fuz blessé et surpris 100
 Tresvivement, et si n'en veulx guérir,
 Car la santé me seroit ung mourir,
 Vivre je veulx estant ainsi blessé.
 O coup béning heureusement dressé,
 Frappe souvent, je n'ay autre confort 105
 A ma douleur, si ne me blesses fort :
 Car il convient que de mesme racine
 D'où vient le mal, sorte la médecine.

(1) Méduse, l'une des Gorgones, tuée par Persée ; sa tête pétrifiait ceux qui la regardaient.

- Ayant espoir (dont ne seray deceu)
- 110 Que quant auras le vouloir apperceu
De celluy la qui se veult asservir,
Tant qu'il vivra loyaument se servir,
Que ta douceur luy octroye et accorde
Deux petitz grains de sa miséricorde.
- 115 Ton noble esprit de si beau corps couvert,
Ton œil riant à tous cler et ouvert,
Ton doux accueil, ta faconde élégante,
Te font de tous penser non arrogante :
Et quant à moy ilz m'ont tant attiré
- 120 Que la myenne ame et le corps martyré,
Vivent en toy d'ardeur insatiable
A contempler ta beaulté admirable,
Se confians qu'en si noble habitude
Ne faict demeure aucune ingratitude,
- 125 Qui souilleroit et pourroit rendre infect
Par sa poison ung corps le plus parfaict
Et vertueux qui soit dessoubz la lune.
O beau chef d'œuvre, ô des plus belles l'une
Qui vive au monde, ô clarté et lumière,
- 130 Qui esclarcist l'obscurité première
De mon esprit tant ténébreux et sombre,
Arbre plaisant duquel j'ayme tant l'ombre,
Que je voudrays bien souvent m'y renger,
O seur pillot pour tirer de danger
- 135 Le mien vaisseau flottant entre les undes
Du lac de pleurs et ses fosses profondes,
Et le réduire au port solacieux.
Je te supply par cest œil gracieux
Qui me faict vivre, et par ta belle joue,
- 140 Et riant bouche, où Mercure se joue
Y semant motz de fertile doctrine,
Par ton tétin, par ta ferme poitrine,
Et par ta grace et maintien excellent,
Duquel tu es les autres précellent :
- 145 Prens à mercy celluy qui ne souhaicte
Qu'estre ton serf, ton amy, ton poète,
Et qui désire, avant que ses jours fine,
Haulser ton nom tant que cil de Corine, (1)

(1) Poëtesse de la Grèce ancienne (V^e siècle avant Jésus-Christ).

Posé qu'il soit en savoir et doux stille
 Plus bas qu'Ovide, au cueur duquel distille 150
 Doulce liqueur de l'eau de Castalye (1).
 Mais le désir qui l'enflambe et le lye,
 Et ta vertu qui suppliera la faulte,
 La fourniront de matière si haulte,
 Qu'en te louant (sans qu'on luy face encontre), 155
 Des biens disans il sera mis au nombre.
 Or faictes fin icy, ma rudde Muse,
 A ceste épistre ignorante et confuse,
 En attendant avoir de ma déesse
 Joyeux propos esloigné de rudesse. 160

XXVII

A LA VIEILLE AMOUREUSE (2)

Mes vœux expres, mes requestes pressées,
 Des dieux haultains ont esté exaucées,
 Flaistrye voy ta fardée beaultée,
 Qui nourrissoit ta fière cruauté,
 Et ta jeunesse alors outrecuydée 5
 Desjà venue en vieillesse ridée.
 Journallement tu ne faiz que chercher
 Ce qu'on n'a peu autrefois arracher
 De toi par don, ou prière amoureuse :
 Tant te monstrois envers tous rigoreuse. 10
 O juste peine, ô condigne vengeance
 Du trop passé souffrir telle indigence !

(1) Fontaine située auprès du Parnasse et consacrée aux Muses.

(2) a) Cf. Adam de la Halle, le Jeu de la Feuillée, édit. Langlois, Paris, Champion.
 1° 23. L'opposition satirique entre la jeunesse et la vieillesse de sa propre femme,
 vers 80-174.

b) François Villon, œuvres, éditées par Longnon et Foulet. Paris, Champion, 1914,
 le Testament, page 26, la Vieille en regrettant le temps de sa jeunesse.

c) Le Contre-Blason du lay tétin, de Clément Marot (1534), édition Jannet. t. III,
 pièce LXXIX, page 34.

d) Joachim du Bellay, divers jeux rustiques, édition critique, par Henri Chamard.
 Paris, Hachette 1923, cf. avertissement, pages 5, 6, 7 et 8 et le poème La Vieille
 Courtisane, pages 148-181.

- Venez, amans de soucy travaillez,
 Venez icy, et vous esmerveillez
- 15 De veoir son œil tant louche et chacieux, (1)
 Qui fut jadis si très audacieux
 Et transperçant, qu'il ne pouvoit faillir
 De vaincre l'œil qu'il vouloit assaillir.
 Approchez vous, regardez ceste gorge,
- 20 Où Cupido avoit dressé sa forge,
 Pour aguiser ses sagettes et dardz :
 Et maintenant ne sont couleurs ou fardz
 Pour la déffendre à se monstrier froncée,
 Ethique, maigre, et du tout enfoncée.
- 25 Amusez vous à veoir ses deux tétasses (2)
 Au bout galeux, semblans noires bezasses :
 Mais gardez vous de ny mettre la main,
 Si ne voulez taster de mol levain. (3)
 Et pour le brief, voyez le corps infame
- 30 D'une cruelle et outrageuse femme,
 Qui quant pouvoit aux siens faire plaisir,
 Par un desdaing disoit n'avoir loisir, (4)

(1) Villon, Testament, vers 503-516.

« Le front ridé, les cheveux gris,
 les sourcils cheus, les yeuls estains,
 nez courbe de beaulté loingtains,
 Oreilles pendantes, moussues,
 le vis pally, mort et destains,
 Menton froncé, lèvres peaussues. »

(2 et 3) Imitation littéraire de Marot, épigramme citée.

« grand'tétine, longue tétasse,
 tétin, doy je dire bezasse ?

Ibidem. Bien se peult vanter qui te taste
 d'avoir mis la main à la paste. »

(4) Joachim du Bellay. Divers Jeux Rustiques, p. 175, XXXVI, v. 46C, éd. Chamard

« De ce beau chef tout l'honneur est esteinct,
 ce beau visage a changé son beau teinct
 en teinct de mort : et cette bouche blesme
 dessus ses bords a peincte la mort mesme.
 Ces deux bezux yeux, jadis flambeaux d'amour,
 se sont cachéz de peur de voir le jour,
 et pour pleurer leurs fautes et mes peines
 sont de flambeaux convertis en fonteines. »

Et maintenant ne peult trouver personne,
 Tant laide soit, qui sa grace luy donne.
 Puits que les dieux doncques m'ont entendu, 35
 Et ont à toy juste loyer rendu,
 Puits que je voy en cendre consumé
 Ce chauld brandon jadis tant allumé,
 O malheureuse, et faicte par despit,
 Doresnavant je veulx donner respit 40
 A mon las cueur de plus se travailler,
 Aux piedz d'aller, à la main de bailler,
 Et à mes yeulx de faire leur project
 Sur si meschant et malheureux object.
 N'espère plus ouyr devant ton huys 45
 Amoureux chantz contenans mes ennuy,
 N'espère plus aussi de recevoir
 De moy epistre, où l'on y puisse veoir
 Que motz picquans et sentences de mesme,
 Pour te donner ung crevecueur extrême, 50
 Quant y liras par bien soubdain eschange
 Grand moquerie au lieu de grand louange.

XXVIII

DE LA MAIN DE MARGUERITE

Plume, vous travaillez en vain,
 En voulant comparer la main
 De ma dame à mortelle chose,
 Soit liz, yvoire, ou blanche rose, 5
 Pour ce que quant Amour prétend
 De rendre l'œil humain content,
 Ne peult monstrier obget plus digne.
 O main polye, main divine,
 Main qui n'a sa pareille en terre,
 Main qui tient la paix et la guerre, 10
 Main propre pour le cueur ravir,
 Et puis le contraindre à servir,
 Main portant la clef pour fermer
 Et ouvrir l'huys de bien aymer,
 Main plaisante, main délicate, 15
 Je n'oserois te dire ingrate,
 Tu peulx blesser, tu peulx guérir,

Tu peulx faire vivre et mourir.

- 20 Main qui retiens, main qui despars,
Main qui fends mon cueur en deux pars,
Main poissant tout à la balance,
Main qui soubtiens plus forte lance
Que Achilles, (mon cueur l'a bien sçeu),
Car onc de main ne fut reçu
- 25 Coup faisant si grande ouverture,
(Touchant l'amoureuse poincture),
Que j'ay d'ung seul coup soustenu,
Depuis qu'elle m'a retenu.

XXIX

DU CUEUR

- Hélas, je me plains que son cueur
Fut faict de glacée liqueur,
En quelque mont, où la froidure
En plain esté a tousjours dure,
- 5 Et la reçeut nourrissement,
(Par lequel eust accroissement),
Du lait d'une fière lyonne,
Qui pour la rendre plus félonne
Luy feit aussi accoustumer
- 10 A boire du breuvaige amer,
Davantaige pour la déffendre,
Luy fut mys en son aage tendre
Sur le cueur ung escu terrible
D'acier, pour la rendre invincible :
- 15 Dont si Cupido de son dard,
Ou du chault brandon qui tout ard,
A le blesser sa force employe,
Le feu s'extinct et le dard ploye.
- Rien n'y peuvent souspirs et larmes,
- 20 Herbes, escriptz magicques, carmes :
Brief, affoiblie est toute force
Pour luy percer la sculle escorce.
Par quoy le voyant endurey,
Et tant esloigné de mercy,
- 24 Il fault dire qu'il a prins estre

De quelque rocher ou salpestre,
 Considéré qu'il ne désire
 (Pour sa durté) que de m'occire.

S'ENSUYVENT LES ÉPIGRAMMES QU'ON A PU RECUEILLIR,
 FAICTZ PAR LEDICT SALEL.

XXX

DE LA PLUS BELLE

Si la beauté se vouloit faire veoir
 A l'œil humain, soubz forme tresinsigne,
 Elle viendroit de ton corps se pourvoir,
 De ton maintien, de ta grace bénigne,
 O corps parfait, ô clère ame divine, 5
 Dont la vertu toutes autres efface !
 Les traictz gentilz de ta céleste face
 T'ont envers tous si tresdigne rendue,
 Que l'on te nomme, en te voyant en place,
 La beaulté mesme icy bas descendue. 10

XXXI

L'AMANT PASSIONNÉ

Puys que mon mal de jour en jour augmente,
 Et que le bien qui me peult secourir
 Se resjouyt de ce qui me tourmente,
 De quoy me sert si je plains et lamente ?
 Vault il pas mieulx que m'en aille mourir ? 5
 Si, à tout mal que l'on peult encourir
 En ces bas lieux, la seule mort fin donne,
 Prendre la veulx : mais je crains que la flame,
 Qui mon cueur ard pour l'amour d'une dame,
 Après la mort brusle encor ma personne. 10

XXXII

A MARGUERITE

- Si je povoys mettre en vers ta beaulté,
 Comme je l'ay dedans mon cueur empraincte,
 Et faire entendre au vray ma loyaulté
 Joincte à l'amour accompagné de craincte,
 5 J'amoindriroys partie de ma plainte,
 Et diroit on de moy voyant l'emprise :
 « O cueur heureux en qui tel feu s'attize ! »
 Nommant le tien plus que marbre endurcy,
 Qui à l'amant qui tant l'honore et prise
 10 Est si cruel sans en avoir mercy.

XXXIII

DE LA GORGE D'UNE DAMOYSELLE

- Oultre l'esprit de vertu decoré,
 Qui faict séjour dans ton corps honorable,
 Oultre l'accueil et maintien assuré,
 L'oeil transperçant, le parler mesuré,
 5 Oultre la grace envers tous favorable,
 On peult choisir en toy chose admirable,
 C'est assavoir une tresbelle gorge,
 Gorge attrayant à soy mille regards,
 Où Cupido, pour aguyser ses dards,
 10 A redressé nouvellement sa forge.

XXXVI

ENVOYÉ AVECQUES UNE PAIRE DE GANTZ (1)

Gantz parfuméz, allez la main couvrir,
 Qui en beau tainct surpasse liz et rose,

(1) Cf. Mellin de Saint-Gelays, don de gands, cité par Guiffrey, III, page 269.

« Tout ce qu'on peut de vous voir ou penser
 sont lacs et nœuds qui mon âme ont liée :
 mais rien n'a pu l'estraindre et l'offenser
 plus vivement que la main déliée,

Portans la clef qui ferme et peult ouvrir
 L'huyt amoureux, où mon las cueur repose. 5
 Ne celez pas tousjours tant digne chose,
 Faictes la veoir quelque foys à mes yeux.
 Mais si quelqung par trop audacieux
 De la toucher avoit prins fantasie,
 Cachez, cachez trésor tant précieux :
 Car j'en mouroys d'amère jalousie. 10

XXXV

Du brasselet que Marguerite luy donna

Autant de foys qu'il me souvient du don,
 Que tu me feiz, Dame, que tant j'estime,
 Aussi souvent je sens l'ardent brandon
 Du feu d'amour, qui dans mon corps s'imprime. 5
 O don venant de vouloir magnanime,
 Qui cueur et bras si étroictement lye !
 O braselet chassant mélancolye
 Du triste esprit, qui par espoir se trompe !
 Si de mon gré je te romps ou délye,
 Je suis content qu'aussitost le bras rompe. 10

XXXVI

Du Cueur qui a trahy le Corps, y mettant Amour

A peine aura jamais victoire en guerre
 Cil qui mettra en traistre sa fiance, (1)
 Qui donnera grant crédit en sa terre

quand hors du gand elle s'est oubliée
 pour mieux me faire à moy mesme oublier.
 De la couvrir vous veulx donc supplier
 ou qu'ainsi nue à mon plaisir je l'aye,
 tant qu'avoir eu je puisse publier
 d'un mesme lien le remède et la playe. »

(Voir Feuillet de Conches. Causerie d'un Curieux, II, 327).

(1) Cf. Marot. Du Coq à l'Asne, à Lyon Jamet (Jannet, I. 224)

• parquoy je ne veulx qu'aux devins
 personne sa fiance mette... »

- 4 Au desloyal, sera sans assurance :
 Je dys cecy, car la ferme espérance
 Que de mon cueur j'avoys pièça conçu,
 Présentement m'a trahi et deçeu,
 8 Veu qu'il a mis amour dedans mon corps,
 Lequel pillant ce qu'il a peu et sçeu,
 Y mettant feu, s'en est fuy dehors.

XXXVII

HUICTAIN

- L'œil soubzriant faict souvent espérer,
 Trouver douceur où rigueur est enclose,
 Le cueur dolent contrainct à proférer
 4 Souventesfoys ce que la bouche n'ose,
 Le pied léger tant soit peu ne repose
 Porter le corps où son esprit travaille :
 Grant est le bien qu'amour aux siens propose,
 8 Mais à la fin on n'en a rien qui vaille.

XXXVIII

A une dame qui faisoit semblant d'estre couroussée

- Si tes beaux yeulx pour rompre l'entreprise
 De mon las cueur, te monstrent couroussée,
 C'est pour néant, la flamme est trop esprise
 Au plus profond de ma triste pensée,
 5 Tant plus sera ta volonté glacée,
 Moins sera froid mon cueur de son désir.
 O dur effect de l'amoureux plaisir,
 Qui tousjours ard sans trouver refrigère,
 Ne se voulant par reffus dessaisir
 10 Du bien parfait qu'en te servant espère.

XXXIX

TIRÉ DE PÉTRARQUE (1)

Si loyaulté dedans ung cueur non fainet,
 Ung doulx languir dans un courtoys désir,
 Ardant vouloir en feu qui ne s'estainct,
 Ung grand erreur en bien petit plaisir,
 Porter au viz joye ou deuil à choisir, 5
 Changer couleur, souvent devenir blesme,
 Tenir autrui trop plus cher que soymesme,
 Brusler de loing, et puis glacer de rage,
 Font à mon cueur vous ayment peine extrême,
 Vostre est la coulpe, et mien est le dommage. 10

XI.

A MARGUERITE

Tant plus je veulx devant vous asseurer
 L'esprit tremblant, plus je cognois qu'il doute,
 Tant plus je veulx ma langue avanturer
 Pour bien parler, plus se trouble et dégoute :

(1) Le rime di Francesco Petrarca : sonetti e canzoni in vita di Madona Laura, édition G. Carducci et S. Ferrari, 548 p. in-8° Florence, Sansoni, 1922, p. 318 et p. 298. Voici le sonnet CCXXIV de Pétrarque et le vers 78 du Canzone CCVII.

Sonnet CCXXIV « S'una fede amorosa, un cor non finto,
 un languir dolce, un desiar cortese ;
 S'oneste voglie in gentil foco accese,
 Un lungo error in cieco labirinto ;
 Se ne la fronte ogni penser depinto,
 Od in voci interrotte a penna intese,
 or da paura, or da vergogna offese ;
 d'un pallor di viola e d'amor tinto ;
 S'aver altrui piu caro che se stesso ;
 se sospirare e lagrimar mai sempre,
 Pascendosi di duol, d'ira et d'affamo ;
 s'arder da lunge et agghi acciar da presso,
 son le cagion ch'amando i' mi distempre ;
 vostro, donna, il peccato, e mio fia'l danno. »

Canzone n° CCVII, vers 78. « La colpa e vostra è mio 'l danno e la pena. »

- 5 O corps gentil, où l'espérance toute
De mon bon heur entièrement repose,
Puis que l'esprit ne peult, et langue n'ose,
Je vous supply de vous mesmes entendre
L'ardent désir de celui qui propose,
10 Tant qu'il vivra, vostre esclave se rendre.

XLI

A UNE DAME

- Oeil malheureux, n'estoit ce pas assez
D'avoir deceu mon cueur par l'ambassade
Que tu luy feiz ? Deux ans sont ja passéz
Sans à présent le rendre plus malade,
5 Tu sçaz tresbien que par la seule œillade,
Que feiz l'autre hier regardant un visaige,
Il est captif et tenu en servaige,
Sans nul espoir d'estre prins à mercy.
L'œil me respond : « Amy prens bon courage :
10 Ung cueur de femme est bien tost adoulcy. »

XLII

Response à une dame qui estoit sa muse par alliance

- Le bien offert, ô ma muse honorée,
Est trop petit pour respondre au mérite :
Avoir fauldroit une plume dorée,
Ung plus hault stille et veyne élaborée,
5 Dont ta vertu fut chantée et describe.
Tu es la muse et déesse d'eslite,
Pour mon confort en ce monde venue,
Toujours seras ainsi par mes vers dicte :
Mais je me plains de fortune mauldicte
10 Qu'ung peu plustost je ne t'aye cogneue.

XLIII

A une dame qui luy demanda ses estraines

Donne qui peult, je ne puis rien donner :
Ma Dame a tout, esprit, corps, veine et plume.

Fors ung désir, lequel habandonner
 Je ne voudrois encor qu'il me consume. 4
 J'estime trop plus douce l'amertume
 De son amour, bruslant ardemment,
 Que ne ferois la joyeuse coustume, 8
 Ayant d'une autre entier contentement.

XLIV

Pour un Huictain perdu

Je ne sçaurois, Madame, satisfaire
 Pour le présent au bel huictain perdu,
 Car tout cela que pourroy jamais faire ? 4
 Long temps y a fut donné et vendu :
 Et si cecy estoit puis entendu
 De Marguerite, elle auroit fantasie
 Que mon cueur fust à autre amour rendu, 8
 Dont on pourroit entrer en jalousie.

XLV

Dixain tiré de Pétrarque

Ses blonds cheveux estoient au vent espars,
 Et ses yeulx clers gettoient ardent lumière,
 Son viz ryant monstroït de toutes pars
 Joyeux accueil et grace singulière,
 Pour bien parler elle estoit la première, 5
 Et de son port sembloit une déesse.
 Donc si pour lors vers elle prins adresse,
 Pour la servir ne fault qu'on s'en esmaye,
 Encore moins si je l'ayme en vieillesse :
 Desbender l'arc ne guerist pas la playe. (1) 10

(1) Petrarque, Rime di Petrarca. in-8° Florence, Sansoni 1922. Sonnet XC, p. 133.

« Erano i capei d'oro a l'aura sparsi
 Che'n mille dolci nodi gli avolgea ;
 e' il vago lume oltra misura ardea
 di quei begli occhi, ch'or ne son ni scarsi ;

e l'viso di pietosi colar farsi
 non so se vero o falso, mi pareva :

XLVI

Lu Dey et d'Amour

- Amour me dict souventesfoys : « Escriz
 De mon pouvoir, mettz en lettre dorée
 Comment mon feu ard les plus grans espritz,
 Et rend aux corps face descolorée :
 5 Tu as ung temps ma puissance honorée,
 Pallas après de moy t'a retiré.
 Mais si je mettz le traict qui fut tiré
 Une autrefoys en l'œil qui te blessa,
 Ton cueur sera si foible et empiré,
 10 Qu'il mauldira le jour qu'il me laissa. »

XLVII

A une portant le deuil

- Ton doux regard soubz cest habit de deuil
 A je ne scay quelle vertu latente,
 Car pour t'avoir gecté ung seul traict d'œil,
 Je m'esjouys, et soubdain je me deuil,
 5 Seur de l'amour et douteux en l'attente,
 Je me plains, et puis je me contente,
 Tost me console et tost me désespère,
 Et larmoyant souvent je riz et chante :
 Dont dire fault qu'en ta face plaisante
 10 Gist mon malheur et fortune prospère. (1)

i'che l'esca amorosa al petto avea,
 qual meraviglia se di subit'arsi ?

Non era l'andar suo cosa mortale,
 ma d'angelica forma ; e le parole
 sonavan altro che pur voce umana.

Uno spirto celeste, un vivo sole
 Fu quel ch'i vidi ; e se non fosse or tale,
 Piaga per allentor d'arco non sana. »

(1) Cf. Pétrarque, trionfo d'Amore, capitolo III, in fine :

« Come nell' ossa il suo foco coperto,
 e nelle vene vive occulta piaga,
 onde morte è palese, e'ncendio aperto,

XLVIII

Souhaictz à une dame rigoureuse

Pour la rigueur que vous avez tenue,
 Non tant à moy qu'à vostre ardent désir,
 Je vous souhaicte une nuyct toute nue
 Soufflant la bise en la rue gésir,
 Et si le froid vous venoit à plaisir,
 Je vous désire un feu si tresextreme
 Que nul ne puisse estaindre que moymesme,
 Puis si la faulte est par vous recongueue,
 Je me riray, vous voyant triste et blesme,
 Pour la rigueur que vous avez tenue.

5

10

XLIX

Les troys degrez de la mistre d'amour tiré de Pontan (1)

Celuy qui ayme et ne veoit ses amours
 Est malheureux, encor est plus mauldict
 Qui les voyant et hantant tous les jours
 Est d'ung baiser de leur bouche escondit,
 Qui de baiser et de veoir a crédit,

4

In somna so com' è incostante e vaga,
 timida ardità vita degli amanti,
 ch' un poco dolce molto amaro appaga.
 E so i costumi, e i lor sospetti e i canti,
 e'l parlar rotto e'l subito silenzio,
 e'l brevissimo riso e i lunghi pianti,
 E qual è 'l mel temprato con l'assenzio. »

(1) Cf. Giovanni Pontani *Carmina*, 2 vol. in-12, Firenze, Barbera 1902, t. II, page 76, pièce XIII. De qualitate amantum :

« Miser qui amat, videtque quod cupit nunquam ;
 Magis miser, qui amat videtque, nec tangit ;
 Miserrimus qui amat videtque, tangitque,
 nec tangit, ut vult, nec sibi gerit morem.
 Expertus hanc sententiam miser dico.
 At cui tot insunt commoda ac facultates,
 Diis is profecto amans adæquandus. »

- Et ne jouyst, est trop plus misérable :
 Mais à qui n'est ce dessus interdit,
 8 Est de Vénus serviteur favorable.

L

A MARGUERITE

- Puis qu'il convient, pour le pardon gagner,
 De tous péchéz faire confession,
 Et pour d'enfer l'esperit esloigner,
 4 Avoir au cueur ferme contrition,
 Je te supply fais satisfaction
 Du povre cueur qu'en peine tu retiens,
 Ou si le veulx en ta possession,
 8 Confesse donc mes péchéz et les tiens.

LI

De la cruaulté d'une Dame

- N'espère plus, ô cueur triste et piteux,
 Trouver mercy par tes amoureux plainctz :
 Vaincre on ne peult le cueur tant despiteux
 4 De celle la qui t'a faictz de maulx mainctz,
 Elle a rompu de ses cruelles mains
 A Cupido ses esles, arc et trousse,
 De toy qui es le moindre des humains
 8 En fera pis, si sur toy se courousse.

LII

A ung amy qui portait en sa devise l'infortuné incogneu

- Qui aura veu ta personne gentille,
 Ton doux parler, ton maintien asseuré,
 L'invention de tes vers tressubtile,
 Et les beaulx traits de ton gracieux stille,
 5 Qui t'aura veu en les faictz mesuré,
 Il te dira ingrat et conjuré

Contre le ciel, auquel es tant tenu,
 Qui t'a produit : si ton esprit l'avise,
 Digne à porter toujours en ta devise,
 Le bien heureux digne d'estre cogneu. 10

LIII

DU BRASSELET

Le brasselet qui ton bras droict lya,
 Et maintenant le mien senestre estrainct,
 Mon cuer au tien si tres fort allya,
 Qu'a te servir il fut deslors contrainct, 4
 De gris, de blanc et violet est tainct,
 Couleur chascune à l'amour convenable,
 Car espérant, j'ayme de cuer non fainct :
 O bien heureux, si tu fais le semblable. 8

LIV

En passant par un boys et regrettant Marguerite

Rossignolz qui faictes merveilles
 De gergonner par ces verdz boys,
 Ne remplissez plus mes aureilles
 De si doulce et plaisante voix, 4
 Puis que voyez que je m'en voys
 Au lieu où joye est endormie,
 Chantez, s'il vous plaist, ceste fois
 Le triste départ de m'amy. 8

LV

Claude de Plays secrétaire de Madame la Dauphine,
 à la Marguerite de Salel

En regardant les amoureux escriptz
 De ton Salel (ô gente Marguerite)
 Qu'il feit jadis du feu d'amour espris,
 Pour parvenir à l'heur de son mérite,
 Tu pourras bien trop ingrate estre dicte, 5

- Ne luy rendant du travail quelques graces :
 Car si la flamme encore suyt tes trasses,
 Tu te verras plus que Laure (1) extimée,
 Et de tant plus qu'en vertu la surpasses,
 10 La passeras d'autant en renommée.

LVI

A Mademoiselle de Bony de Nismes

- Les grecz vanteurs prisent fort la vallée
 Dicte Tempé (2) assise en Thessalie,
 Tous les Latins ont la gloire extollée
 Jusques aux cieulx du pays d'Italie.
 5 Mais pour choisir une terre ennoblye
 De bien mondain et en tout habondante,
 A juste droict fault que Nismes on vante
 Pour la vertu que ses gens accompagne,
 Et qu'on y veoit en tout temps florissante
 10 La marguerite honorant la campagne.

LVII

De la ville de Lyon (3)

L'on dira ce que l'on voudra
 Du Lyon et sa cruauté,
 Tousjours (ou le sens me fauldra)

(1) Allusion à la Laure de Pétrarque.

(2) Vallée célèbre de Thessalie, décrite en ces termes par Ovide, livre I des *Métamorphoses*, vers 568.

« Est nemus hæmonia, prærupta quod undique claudit
 Silva ; vocant tempé. Per quæ Peneus, ab imo
 effusus Pindo, spumosis volvitur undis,
 dejectuque gravi tenues agitantia fumos
 nubila conducit... »

(3) Cette épigramme est-elle de Marot ou de Salel ? Elle figure à la fois dans les deux éditions de Salel et dans les éditions successives de Marot, sans aucun changement. Voir Jannet, tome III, épigramme XLXIX, page 69.

J'estimeray sa privaulté,	4
J'ay trouvé plus d'honnesteté	
Et de noblesse en ce Lyon,	
Que n'ay pour avoir fréquenté	
D'autres bestes ung million. (1)	8

LVIII

Epigramme énigmatique de Diepe

Tous navigans en la mer amoureuse,	
Qui désirez aborder à bon port,	
Fuyez ce havre et plage dangereuse,	
Si ne voulez y périr sans support,	
Esloignez vous du rocher dur et fort	5
Propre à briser tout amoureux navire,	
N'approchez pas du chaos qui attire,	
Et engloutist soubz entrée courtoise :	
Mais pour le mieux que chacun se retire	
En la paisible et clère mer françoise.	10

LIX

DIXAIN A UNE DAMOYSELLE

Si l'on donnoit à mon esprit le choix	
De pouvoir prendre une dame à plaisir,	
Pardonne moy si tu ne t'en faschois,	
Incontinent il te viendrait choisir,	
Et a bon droict, car le tresgrand désir	5
Qu'il a conçu contemplant ta vertu,	
Luy a du tout autre amour abattu,	
Delibérant ton serviteur se rendre :	
Or, s'il te plaist, dis quel vouloir as-tu ?	
Car quant a luy ne peult ailleurs prétendre.	10

(1) Cf. Jean Lemaire, *Illustrations* (1509), édit. Stœcher, I, 86 : « Lyon, cité tres noble et tres antique, aujourd'hui le second œil de France et de tous temps eslevée en grand prérogative », et du Bellay, *Regrets*, sonnet CXXXVII, édit. Chamard, II, 163.

« Scève, je me trouvay comme le fils d'Anchise
entrant dans l'Elysée et sortant des Enfers,
quant après tant de monts de neige tout couvers
je vey ce beau Lyon, Lyon que tant je prise... »

LX

HUICTAIN

- Ardant souspir qui es dehors yssu
De l'estomac de ma douce ennemye,
Dis si mon cueur est près du sien reçu
4 Ne qu'il y faict ? S'il luy plaist ou ennuye ?
Je te responds que point ne se souleye
De retourner, car il est en tel lieu
Que pour tenir sa maistresse transye,
8 Veult dominer de son corps le milieu.

LXI

Pour response à ung qui demandoit lequel des deux le painctre
ou le poète exprimeroit mieulx la beaulté d'une femme

- L'amant, qui a quelque sçavoir,
Pourra plus vivement atteindre
Le beau qu'on peult appercevoir
De femme, et ce qu'on ne peult veoir,
5 Qu'ung painctre ne le sçauroit paindre :
Car le painctre ne peult que faindre
Les traictz de ce qui est dehors,
Mais le sçavant sans se contraindre,
Peult de diverses couleurs taindre
10 Beaulté d'esprit et de corps.

LXII

HUICTAIN

- La beaulté du corps n'est que monstre
De la vertu qui est l'ame,
Mais bien souvent la veue nostre
4 Est deceue voyant la femme :
Telle croit on honneste dame,
Et en amour ferme et estable,

Qui est une paillard de infame
Digne pour ung varlet d'estable. (1)

8

LXIII

DIXAIN

Quant te plaira, tu pourras essayer
Que peult ung cueur à t'aymer disposé,
Lequel se veult de parfaire employer
Ce que par toy luy sera proposé :
Ne t'esmerveilles ores, s'il a osé
Chercher moyen pour acquérir ta grace,
Car tes escriptz ont si grande efficace
Que veuille ou non, ils l'ont à toy attraict,
Impossible est que jamais s'en déface,
Si par refus ne s'en trouve distraict.

5

10

LXIV

HUICTAIN

Las, où vas tu, mon cueur las et dolent,
Non pas le mien, mais de celle que sers ?
Retire toy de l'ardeur violent :
Car en l'aymant ton temps et peine perds.
Que feray donc ? Compose tristes vers
En oultrageant Amour et son empire.
Puis qu'en sera ? Le pensement (2) divers
Pourra guérir ton doloireux martyre.

4

8

(1) La chute de l'épigramme est comparable à celle de Marot dans l'épigramme du jeu d'amours (Jannet, tome III, CCLXIV, page 111),

« ... l'homme galant donne jusqu'à trois fois,
quatre le moine, et cinq aucune fois :
six et sept foyes ce n'est point le mestier
d'homme d'honneur : c'est pour un muletier. »

(2) Cf. Marot, édition Jannet II, page 250. (Déploration de Messire Florimond Robertet).

« Craincte de gens, pensement soucieux. »

LXV

HUICTAIN

- On lit jadis adoulcis par doux chantz
Les fiers serpens et l'horrible fureur
De Cerbérus (1) : mais mes regretz tranchantz
4 A rappaiser ma dame n'ont vigueur.
La goutte d'eau amolist la rigueur
Du marbre dur, quant dessus continue
Et par mes pleurs je ne voy que son cueur
8 De sa durté en rien se diminue.

LXVI

HUICTAIN

- Si dans mon cueur j'ai ardante fournaise,
Et par mes yeulx sort de larmes ung fleuve,
Comme est le feu d'estre avec l'eau si aise,
4 Que l'ung pour l'autre à néant ne se treuve,
C'est par Amour lequel faict chose neusve,
Voulant monstrier qu'il a sur tout pouvoir,
Faisant que feu dedans larmes s'espreuve,
8 Ce qu'on ne peult naturellement veoir.

LXVII

A PERNETTE DE BAULT

- Au départir je vous diz bien adieu,
Mais j'oublaiy encore de vous dire
Que mon esprit demeueroit en ce lieu
4 Tout ennuyé de l'amoureux martyre :
Dont s'il advient que vers vous se retire,
Je vous supply de ne le traicter mal.
Mais s'il advient que près de vous empire,
8 Renvoyez l'en sur Madame Duval.

(1) Allusion à la descente d'Orphée aux Enfers.

LXVIII

HUICTAIN

Puys qu'amour est une ame dans deux corps,
 Donnant la vie a deux en mesme forme,
 Impossible est si l'ung sent nulz discordz
 Que quant et quant l'autre ne s'y conforme : 4
 Or ce jourdhuy maladie difforme
 A tant pressé le myen qu'il en est las,
 Je te supply, que ta plume me informe
 Si dans le tien as eu dueil ou soulas. 8

LXIX

A MONSIEUR PETIT

Ne pense plus recouvrer de mes vers,
 Amy Petit, ilz sont desja vendus :
 Car Marguerite aux yeulx rians et verds
 Long temps y a les a tous siens rendus. 4
 Tout aussi tost que mes bras estendus
 Tiens sur son col qui est plus blanc que neige,
 Aussi soudain deux vers par moy sont deuz :
 Velà comment mon travail se rengrege. 8

LXX

Response pour une Damoiselle a qui l'on avoit escript,
 ung petit coup me contente de tout

Ung petit coup feroit playe mortelle
 A mon honneur (1) le quel sur tout je prise.
 Si me voyant ton cueur rit et sautelle,
 Ne pense point par ta sote cautelle
 Venir au bout de ta folle entreprise. 5
 Touchant, parlant, voyant, le feu s'attise
 Dedans ung cueur plain de lubricité :
 Mais quant vertu la forteresse a prise,
 De l'assaillir ce nest qu'une sottise,
 D'où sort en fin dueil et adversité. 10

(1) Allusion à la devise de Salel, « Honneur me guide ».

LXXI

DIXAIN

- Ung jour Vénus désirant me fascher
 Pour ung despit pieça sur moy conçu,
 Fit a son filz Cupido deslacher
 Un traict sur moy, mais il fut bien deceu :
 5 Car aussi tost que j'euz le coup reçu,
 Et que la playe estoit fresche et entière,
 Pallas y meit tel unguent et matière,
 Que je me vis guéry le lendemain.
 Arrière donc, Vénus rebelle et fière,
 10 Puyz que Minerve y met pour moy la main.

LXXII

RONDEAU

- Pour empescher le plaisir que Vénus
 Me promettoit, Juno tresindignée
 A faict plouvoir tant ceste après disnée,
 4 Que mes plaisirs sont en douleurs venuz.
 Que t'ay-je faict, Mère du Vulcanus ?
 Pour quoy as tu tant de pluye donnée
 Pour empescher ?
 8 Or je t'advise, encore que Neptunus
 Te délivrast toute la mer salée,
 Doesnavant ne rompray mon allée
 Où me plaira : tes efforts seront nulz
 Pour empescher.

LXXIII

A une Dame lyonnaise

- Est ce desdaing, oubliance ou reffuz,
 Qui ont gardé ta main de me rescripre ?
 Ou si tu tiens mon cueur ainsi confuz,
 Cherchant le lieu pour le me pouvoir dire ?
 5 Quant te plaira le temps et lieu eslire,
 Je seray prompt à monstrar par effect

Que mon escript n'est si grand que le faict.
 Mais je voudrois que feussions seulle à seul :
 Car en amour l'ouvraige est plus parfait,
 Quant il n'y a tesmoing que le linseul. (1)

10

LXXIV

HUICTAIN ÉNIGMATIQUE (2)

L'on faict cas en ceste cité
 D'avoir maison tresbien bastie.
 Mais quant à ma nécessité
 J'en quitte l'entrée et sortie,
 A quiouldra soit départie
 La maison tant belle à merveille :
 Mais que j'aye pour ma partie
 Logis dedans la case vieille.

4

8

LXXV

Le rebours de la chanson, douce mémoire

Finy le bien, le mal soudain commence :
 O cuer heureux, qui meet à nonchaloir
 La cruaulté, malice et inconstance,
 Qu'on voit souvent au féminin vouloir !
 La mesprisant ne se pourra doulour :
 Car la vertu croistra sa renommée,
 Luy despartant pour si loyal devoir
 Douce mémoire en plaisir consommée.

4

8

LXXVI

CHANT AMOUREUX D'UNG VIEILLARD (3)

Sur la mynuit luisant la clère Lune,
 Ung beau vieillard le long d'une grand rue,

(1) Cf. La Fontaine, contes. Hermite.

« Il ne fallait matelas ni linceul. »

(2) Le sens de ce huitain énigmatique nous échappe.

(3) Cf. Pontani, opera poetica, Venetiis Aldus, 1518. Liber secundus, ad Eridanum, folio 130 recto.

Pomam alloquitur

« Quis nunc teste dea nostros increpat amores ? »

- Faisoit ses plainctz contre amour et fortune,
 4 A haulte voix de tous bien entendue :
 Portant sa harpe acordée et tendue
 S'arresta quoy, viz à viz d'une porte,
 Et là de voix tremblante et morfondue
 8 Recommença chanter en ceste sorte.

Le Vieillard

- Esveille toy, ô ma douce ennemye,
 Esveille toy, comment peulx tu dormir
 Saichant l'amy a la face blesmye
 12 Près de ton huys souspirer et gémir :
 Du quel le cueur ne cesse de frémir
 De froide craincte, esloigné de ta grace,
 En grand danger de tost par mort blesmir,
 16 Si ton amour ne luy despart sa grace † (1)

seu vir, seu seram femina canitiem ?
 Felix canities, cujus resquiescit in ulnis
 sive Venus, similis sive puella Deæ.
 Nostra Tomacellus damnet nunc carmina ? Damnet
 eridanum, et socias increpet Heliades,
 Necte puer myrtum, myrtoque intersere rorem.
 Ornet amatorem picta corona senem.
 Deductantque senem juvenes, mihi fœmina plaudat,
 digne senex stellis, digne favore poli. »

(1) Pontani, opera pœtica, Venetiis Aldus, 1518, primus, ad Eridanum — De infelicitate amantum, f. 110-111.

« Cantando lucas peragit sub fronde cicada,
 et mulcet sylvas carmine læta suo.
 At tenebras sub rore levi, sub deside somno
 transigit et noctes, nocte innante, suas.
 Cantando moritud, sentit nec tædia mortis,
 quin cantu vitam ducit et exequias.
 O felix ortu, interitu felicior ; at me
 et nox nigra gravat, vexat ei atra dies.
 Ante fores jaceo gelidas sub frigora brumæ,
 nec pudet ætatis, Pieridumque senem.
 Ante fores, sub sole leo dum fervet et ignis
 ustulat icarius, conqueror usque senex.
 Uror amans, tabesco senex, lux omnis amara
 nox inimica mihi est, noxque diesque nocet.
 Sors juvenum miseranda, senum defflenda, cicadæ
 Sors felix. O jam discite quid sit amor. »

Eschauffe ung peu ton cueur plus froid que glace Du feu d'amour, qui le myen tant allume, Fais que Vénus ait plus grande efficace Sur ta beaulté qu'elle n'a de coustume :	20
Je t'advertiz que si ton cueur présume Encontre amour préparer sa déffence, Tu te verras en si grande amertume, Que mauldiras ung jour la résistance.	24
Deux ans y a ou plus, comme je pense, Que je poursuyz d'avoir ta privaulté. Mais je n'ay eu de toy pour récompense, Fors ung reffuz venant de cruaulté :	28
Qui eust pensé que soubz telle beaulté, Se deust cacher une rigueur si grande, Mesmes voyant la ferme loyaulté Dont j'ay usé pourchassant ma demande ?	32
Je ne suis pas le moindre de la bande Des chevaliers en la queste amoureuse, Bien que viel soye, Amour le me commande, Qui ma viellesse a rendu vigoreuse :	36
Quant te plaira de m'estre rigoreuse, Combien que j'aye ores face ridée, Jeune viendray par œuvre merveilleuse, Comme jadis fust Eson (1) par Médée. (2)	40
Esloigne toy de la face fardée Des jeunes gens et de leur doulx langaige, Par eulx l'amour nest jamais bien gardée, Car leur cueur est inconstant et volaige :	44
Aussi soubdain qu'ilz gaignent l'avantaige Sur une Dame a leur vouloir submise, Tout aussi tost leur mobile couraige Faict ung discours de nouvelle entreprise.	48

(1) Père de Jason, roi d'Iolcos, en Thessalie, mari d'Alcimède.

(2) Princesse de Colchide, ramenée par Jason et répudiée pour Cretise.

Cf. Ovide, Métamorphoses, livre VII, vers 159-290, où est longuement raconté le rajeunissement magique du vieil Eson par les incantations de Médée :

« Quos ubi placavit precibusque et murmure longo,
Aesonis effectum proferri corpus ad aras
Jussit, et in plenos resolutum carmine somnos,
exanimi similem, stratis porrexit in herbis. »

(vers 251-254).

- Comme ung veneur ayant sa proie prise,
 Si de rechef voit ung grant cerf courir,
 Sans luy chaloir du premier, il s'advise
- 52 De suyvre l'autre et le faire mourir :
 Pareillement à dames conquérir
 Les jouvenceaulx estiment grand louange,
 Nouvelle amye en tous lieux requérir
- 53 Et trente foyz le jour aller au change.
 D'où vient cela que ton cueur ne se renga
 A mon désir ? Est ce le trop long temps
 Que j'ay vescu, qui te rend si estrange
- 60 A m'accorder le bien que je prétends ?
 Je ne sçay pas qu'est ce que tu entends,
 Mais quant a moy j'ay veu tenir tousjours
 Qu'on doibt penser, prenant ce passe temps,
- 64 Au cueur de l'homme et non pas aux longs jours. (1)
 Je ne te veulx faire à présent discours
 De mon cueur bon, ma richesse et puissance, (2)
 Ny que les dieux en tous temps font secours
- 68 Sans que les ans leur apportent nuysance :
 Mais je te prie qu'en ta juste balance,
 Doesnavant soit l'amytié prisée
 De ce vieillard avecques l'inconstance
- 72 Du jeune rustre où tu t'es amusée.
 O que j'ay veu mainte dame abusée,
 Pensant pour vray qu'avoir les blancs cheveux
 Fut jugement d'une personne usée,
- 76 Qui a la mort peult ja dresser ses veulx.
 J'en nommerois encore plus de deux
 Qui ont depuis leur ignorance veue :
 Aulx et porreaulx dedans leur petit creux
- 80 Ont teste blanche et bien verte la queue. (3)

(1) Cf. Pontan, Pontani opera poetica, liber primus ad Eridanum.

« Quid mihi nunc annos objectas ? quidve senectam ?
 Nullus amor fines terminat ipse suos. »

(ad matronam, ff. 131, vers 9 et 10).

(2) Ibidem, liber II, ff. 150, vers 9 et suivants :

« Aurum multa potest, multum lacrimantia verba. »

(3) Allusion à un passage de Rabelais, Pantagruel, livre III, chapitre XXVIII, comment frère Jean reconforte Panurge sus le doute de cocquaige (Rabelais, Œuvres, par L. Jacob, bibliophile, Paris, Charpentier, 1878, p. 260). « Tes masles

Le cler Soleil, chassant l'obscur nue, De sa blancheur illustre ces bas lieux : Par le beau blanc innocence est congneue, Qui rend l'esprit humain égal aux Dieux.	84
Le noir est triste et le rouge odieux, Le bleu tost change et le jaulne peu durc, Le vert s'en va, le gris ne vault pas mieulx : Tousjours le blanc est amy de nature.	88
Vela comment les ans et la taincture De mes cheveulx ne doivent retarder La guérison à ceste aspre pointure, Dont Cupido voulut mon cueur larder :	92
S'il ne te plaist en pitié regarder La fermeté en mon amour ancrée, Mourir me fault sans plus guère tarder, Bien que ton œil ne me plaist ou recrée.	96
O chef divin, ô face consacrée A Cupido, ô lévvre coralline, O riant' bouche, ô alleine sucrée, O dur tétin, ô tresferme poitrine, (1)	100
O ronde cuisse, ô la jambe yvoirine, O corps parfait, combien heureux sera Le cueur de cil que tu trouveras digne De ton amour, et qui t'embrassera.	104

mules, respondit Panurge : tu n'entends pas les topicques. Quand la neige est sus les montaignes, la fouldre, l'esclair, les lanciz, le maulubec, le rouge grenat, le tonnoire, la tempeste, tous les diables sont par les vallées. En veulx tu voir l'expérience ? Va au pays de Suisse et considère le lac de Wunderberlich, à quatre lieues de Berne, tirant vers Sion. Tu me reproches mon poil grisonnant, et ne considères point comment il est de la nature des pourraux, esquels nous voyons la teste blanche, et queue verte, droicte et vigoureuse. » — On prête la même réponse à Bassompierre, parlant à Henri IV.

Variante, 89 : édition de 1573, nature, ce qui est un non-sens.

(1) Cf. Marot, cité par Guiffrey, tome II (le corps féminin), p. 281 :

« o belle gorge, en blancheur tant unie,
ô dur tétin, de quoy j'ay tant d'envie,
ô doulce main, molle, blanche et polie,
quand tu me prends, tout le sang s'y me lie.
Jambe légère, au marcher promptement
là où tu sçais qu'est venu ton amant !... »

- Quant est à moy mon esprit cessera
 De t'aymer, lors qu'on verra que Garonne
 Son propre cours naturel laissera,
 108 Ou bien courir encontrement le Rhosne, (1)
 Ou pour le myeulx quant Gironde et Dordonne (2)
 S'abismeront sans entrer dans la mer,
 Alors pourras dire que ma personne
 112 Ne te voudra honorer et aymer.
- Puys que tu voys, que je te veulx clamer
 A tousjours mais pour Madame et maistresse,
 Et qu'on ne peult de cecy te blasmer,
 116 Aymant ung corps de florissant vieillesse,
 Je te supply, déchasse ma tristesse,
 Ou contrainct suis de quitter Luc et Harpe,
 Hors de plaisir et loingtain de liesse,
 120 Sans jamais plus les porter en escharpe.
- A tant se teut le Vieillard amoureux,
 Et pour myeulx faire à la belle congnoistre
 Qu'il avoit faictz là ses plainctz doloireux,
 124 Gecta des fleurs au bord de sa fenestre,
 Ce nonobstant si ne sceut il accroistre
 Aucunement l'amour de la pucelle :
 Car on ne voit en icelle apparroistre
 128 Du feu d'amour une seule estincelle.

FIN

Variante, 110 ; édition de 1573, dedans, vers faux.

(1) Même comparaison et même mouvement dans Clément Marot, à la fin de l'Eglogue au Roy sous les noms de Pan et de Robin (1539).

« Que diray plus ? Vienne ce qui pourra :
 plus tost le Rhosne encontrement courra,
 plus tost seront haultes forestz sans branches,
 les cygnes noirs et les corneilles blanches,
 que je t'oublie (ô Pan de grand renom)... »

Marot, édit. Jannet, tome I. p. 46.

(2) Dordogne.

LXXVII

Le Blason de l'anneau

Je n'oseroys, après tant bons espritz,
 Mettre en avant mes imparfaictz escriptz
 Pour blasonner quelque membre ou partie
 Du féminin : ma force est amortye,
 La main me tremble et mon œil devient lousche, 5
 L'aureille sourde et muette la bouche,
 Délibérans le cueur destituer,
 Si à cela se veult esvertuer.

Tant seulement pour le commencement,
 M'essayeray à louer l'ornement 10
 Le plus petit, mais le plus précieux,
 Joignant de près au corps tant gracieux
 De ma maistresse : o gentil annelet,
 Anneau d'or fin en forme rondelet,
 Sur qui l'orfèvre a mainet jour travaillé ! 15

Anneau bien faict et trop myeux esmaillé,
 Et enrichy de perle orientale,
 D'une turquoyse, esmeraulde royalle,
 D'ung dyamant, de ung rubiz désiré,
 D'une ématiste ou saphir azuré, 20
 Venuz de loing, voire de la la mer !

Anneau qui es ferme lien (1) d'aymer,
 Anneau tesmoing de la foy conjugalle,
 Anneau jadiz vraye enseigne royalle,
 Cercle petit envyronnant le doy 25
 De celle la, à qui ma vie doy !

Heureux anneau, que pour laver la main,
 La dame met souvent dedans son sein :
 Que ne m'est il octroyé une chose,
 Que de mon corps se fit Métamorphose 30
 En ta figure, afin de fréquenter
 Où ne me puis que de loing présenter ?

Anneau, tu as privilege et franchise
 Du corps toucher si près que la chemise,
 Et bien souvent sans penser maléfice 35

(1) lien est dissyllabique.

D'aller taster la dure et ronde cuisse,
Le blanc tétin, l'estomac et le ventre,
Et approcher de ce beau corps le centre,
Où gist l'espoir des amans affligéz.

- 40 Anneau meilleur que celluy de Gigès (1)
Par le quel eut sa dame tant aymée,
Anneau de prix méritant renommée,
Plus que les sept forgéz par Hyarcas, (2)
L'on m'entendrait si je comptois le cas :
45 Mais tu m'entends, tu sçais bien mon vouloir,
Et celle la qui tant m'a faict douloir,
Lisant cecy, dira que j'ay raison
De m'efforcer à faire ton blason.

LXXVIII

Blason de l'Espingle

- Espingle petite, poinctue,
Ferme, bien faite, non tortue,
Affilée de poincte fine,
Espingle d'or ou argentine,
5 A la dame tant nécessaire,

(1) Gygès, roi de Lydie, fondateur de la dynastie des Mermnades. Platon dans sa « République », fait de Gygès un berger possesseur d'un anneau qui le rendait invisible ; Gygès, à la faveur de cet anneau, fit périr le roi Candaule et monta sur le trône vers l'an 703 avant Jésus-Christ, avec la complicité de la reine qu'il avait séduite. — Cette légende a été rapportée par Platon, de Republica (Platonis omnia opera, cum commentariis Procli, Basileae apud Ioan. Valderum, mense Martio, Anno M. D.XXXIV Πολιτειῶν, II, p. 332, ligne 36) ; et par Cicéron, de Officiis, liv. III : « Hinc ille Gygès inducitur a Platone... sic repente annuli beneficio rex exortus est Lydiae. »

(2) Il faut lire Iarchas, brahme par qui Apollonios de Tyane fut initié à la doctrine des philosophes de l'Inde. Salet fait ici allusion à un passage de Philostrate, dit l'Athénien, dans sa vie d'Apollonios de Tyane.

« Vie d'Apollonios de Tyane, par Philostrate, tome IV, à Amsterdam, chez Marc Michel Rey, MDCCLXXX. Livre III, Chapitre XLI, des sciences occultes, p. 62 :

« Damis écrit aussi que Iarchas fit présent à Apollonius de sept anneaux qui portaient le nom des sept plantes, et qu'Apollonius en mettait un chaque jour, suivant le nom des jours. »

Cf. également Philostrati Lemnii opera quae exstant... Parisiis MDCVIII, apud Marcum Orry, via Jacobaza, sub insigni Leonis salientis, lib. III, chap. XIII (in fine) p. 149.

Il m'est advis que l'on doyt faire
De ta valeur quelque récit :
Car n'est amant qui ne vouldist
Avoir la moindre liberté,
Que tu as l'yver et esté. 10

Tu es au lever et coucher
De ma maistresse, où approcher
Je n'ose qu'une foys l'année :
Par toy est toute gouvernée
La pareure du corps joly. 15

Premier le front ample et poly,
Quant tu le serres d'une toille,
Se monstre plus cler que l'estoille,
Après tu tiens le chaperon,
Et la doreure d'environ, 20
Qui donne lustre et doux umbraige
A cest angelique visaige.

Et si nous parlons du tétin,
Il n'est cresse, drap d'or, satin,
Velours ou quelque autre ornement,
Qu'on y peult asseoir bonnement 25
Sans y employer ton office.

Je ne parle point du service
Que fais à ce gent corps trousser,
Asses ferme pour repousser, 30
Lors qu'il est garni de tes armes,
Trestous les amoureux gensdarmes.

Espingle souvent indignée,
Qui as ma main esgratignée,
Quand approchoit de ce gent corps, 35
Je te supply, faisons accords,
Tant que je puisse au decouvert,
Taster ce tetin tant couvert.

Espingle, tu as grand vertu,
Dis moy pourquoy ne brusles tu
En approchant de l'ardant flame, 40
Qui mon doloireux cuer enflame,
Enseigne moy sans plus attendre,
Comme du feu te peulz deffendre ?

- 45 Espingle, dont l'on m'a faict don,
 Faicte a la forme d'ung bourdon,
 Pour substenter l'ardant désir
 Qui vient mon foible cueur saisir,
 L'enhortant faire le voyage
 50 D'aller voir ce divin corsage,
 Je te pryé, impètre la grace
 Qu'une foy tout nud je l'embrasse.

LXXIX

Epistre triste et doloieuse,
 De l'amant triste et doloieux
 Va de la Dame rigoureuse
 Prendre le congé rigoureux (1)

Poinct ne t'escriptz pour recouvrer mercy,
 Ou amollir le tien cueur endurey,
 Mais pour mon cueur peu à peu descharger
 De la douleur que j'y sens héberger.

- 5 Donc si tu voys ceste lettre brouillée,
 Croy que mes yeulx l'auront ainsi souillée,
 Et qu'à mon cueur venoit lors le record
 Du triste jour qu'il se trouva d'accord
 De tant aymer : o maudicte journée,
 10 Lors fut ma joye en tristesse tournée,
 Ma liberté en dure servitude,
 Dont à present je n'ay qu'ingratitude.

- Deçu je fus par ung peu de beaulté,
 Dessoubz la quelle une grand' cruauté,
 16 Desloyauté, malice et inconstance
 Estoiént cachéz, qui ont baillé l'avance
 Au foible esprit, n'attendant que la mort.

(1) Cf. Clément Marot, Maguelonne à son amy Pierre de Provence (édit. Jannet' épistres, tome I, page 127) : Salel développe ici le thème inverse de l'amant triste à la Dame rigoureuse, et la « suscription » de son épître est exactement le contraire de la « suscription » de Marot :

« Messager de Vénus, prens ta haulte vollée,
 Chercher le seul amant de ceste désolée :
 Et quelque part qu'il rie ou gémisse à présent,
 De ce piteux escript fais lui un doux présent. »

Je te demande : as tu point de remord
 Quant te souvient du premier parlement
 Que tu me fiz, disant : « O vray amant, 20
 Vis en espoir, déchasse la douleur,
 Qui tant souvent faict pallir ta coleur,
 Tienne je suis, je t'en fais la promesse ? »

Par ces motz là, desloyalle et traistresse,
 Incontinent mon franc et chaste cueur 25
 Se veit vaincu et le tien fut vainqueur.

Et quant et quant vers toy print sa vollée,
 Pour te tenir joyeuse et consolée,
 Pour t'obéyr, te servir et complaire,
 Aymant trop myeulx mourir que te desplaire. 30
 Tu le sçays bien : or donc faiz moy responce,
 Dou vient cela que ton cueur le renonce ?
 L'as tu trouvé mal sage et indiscret ?
 As tu cogneu qu'il ait quelque secret ?
 D'entre noz deux descouvert a quelcung ? 35
 Certes nenny. Quoy donc ? De deux faictz l'ung :
 Ou bien ton cueur tresvollaige et léger,
 Le veult laisser, prenant ung estranger,
 Sil est ainsi regarde bien quel change
 Faictz en laissant le privé pour l'estrange, 40
 Qui dans deux jours te peult abandonner.

Ou bien il est que te veulx adonner
 D'en aymer deux et partir l'amytié,
 Si je n'ay tout je quite la moictyé,
 Dès maintenant renoncant aux allarmes 45
 Du dieu d'Amour, auquel je rends les armes,
 Délibérant que tant que j'auray vie,
 De femme aymer ne me prendra l'envye :
 Et l'inconstante et muable fortune,
 Qui tant de foyz m'a esté importune, 50
 Ne prendra plus passetemps et soulas
 A me tenir attrapé dans tes las !

Je romps le nœud, je deslye la chaine,
 Qui tient mon cueur estroictement en peine,
 Ne désirant fors que mort par son dard 55
 Viegne frapper d'amours le las souldard,
 Et quant mon corps sera livré aux vers,
 Sur mon tombeau soient mis ces quatre vers :

- « Cy gist l'amant auquel la loyauté
 60 En ferme amour et le grand privauté
 Qu'il demonstra envers l'ingrate dame,
 Luy ont osté de ce pouvre corps l'ame. »

- Tous les amans qui ces versetz liront,
 Comme je croy, tresfort te maudiront,
 65 Et fera l'on une histoire nouvelle,
 Qui parlera de la dame cruelle,
 Il me plaira ainsi mieulx que autrement,
 Car ton despit est mon contentement.

LXXX

Ballade de deux amoureux (1)

- Par deux amans fut l'autr'hier entamé
 Propos d'amour en bonne compagnie :
 L'ung qui avoit en espérant aymé
 Comme disoit sans penser villenie,
 5 Voyant la face à son amy ternie,
 Luy dist ainsi : « D'où vient ceste douleur ?
 Ce triste viz ? Ceste palle couleur ?
 Est ce d'amour que telz maulx te sont faictz ?
 S'il est ainsi je diz que par malheur,
 10 Amour produiet fort contraires effectz.

- Et qu'il soit vray, de désir enflammé
 J'ay longuement queste d'amour suyvie,
 Mais oncq ne fuz de plaisir afflamé :
 Car doulx espoir tient mon ame assouvie,
 15 Si joyssant ton plaisir se desvie,
 Lors que devroyt reprendre sa vigueur,
 Si désirant je ne sens la rigueur
 De son dur traict, tout ainsi que tu faiz,

(1) Sous forme de ballade, Salel traite ici un sujet que les poètes courtois ont souvent développé, sous forme de tençons ou jeux — partis. Le tençon est un dialogue où deux personnages soutiennent des opinions contraires, le plus souvent sur une question galante, sur un point de casuistique amoureuse. L'amour provoque ici la joie dans le cœur de l'un des amants, tandis qu'il provoque chez l'autre la mélancolie et la tristesse.

Dire convient qu'en soulas (1) ou langueur Amour produict fort contraires effectz. »	20
« Il est bien vray (disoit l'amy pasmé) Que le jouyr plusieurs amans convye Estre contens, mais mon cueur embasmé D'éloignement de chaulde jalousie Est répugnant que je me ressasie, Et me suffoque en si dure chaleur, Que quant je croy trouver moyen meilleur Pour m'alléger, adonc sens plus dur faiz : Voyla comment par l'excessif ardeur, Amour produict fort contraires effectz. »	25 30
De si chault feu naturelle liqueur Est dessechée, et affoibly le cueur, Par conséquent les membres tous deffaictz, Finalement pour se montrer vainqueur Amour produict fort contraires effectz.	35

LXXXI

A'ULTRE (2)

Cupido dieu des amoureux Voyant mon ame ja lassée, Et le corps foible et langoureux De douleur long temps amassée, Voulant contenter ma pensée, M'a commandé la plume prendre, Disant : « Il te fault entreprendre, Affin que ton cueur s'esjouysse, Tost à quelque dame te rendre En luy présentant ton service. »	5 10
--	---------

(1) cf. Marot, édit. Jannet II, 61, Ballade des enfants sans soucy (1512), et le refrain :
« Car noble cueur ne cherche que soulas. »

(2) Faut-il voir dans ce poème une ode de courte dimension avec quatre strophes de cinq vers, dont le schéma lyrique se figurerait ainsi : a b a b b ? Ou bien faut-il y voir une ballade inachevée, dont Salel n'aurait écrit que deux couplets sans refrain, comme le titre « aultre » semble l'indiquer ? Le couplet de dix vers répondrait assurément par la disposition des rimes à la définition de la ballade, telle qu'elle était pratiquée au moyen âge, et notamment par Villon. Nous signalons cette difficulté d'interprétation, sans la résoudre.

- Reçoy doncq, dame de value,
 Le cueur du pouvre desolé,
 Et puis qu'il t'a pour dame esleue,
 Fais qu'il s'en treuve consolé :
- 15 Cupido ne s'en est vollé,
 Ains est près de toy et te guette
 Pour te frapper de sa sagette
 S'il voit que ton servant reffuses.
 Obeys luy comme subgete :
- 20 Car contre amour n'a point d'excuses.

LXXXII

Chant royal de la Conception de la Vierge Marie (1)

- Le Créateur de la machine ronde
 Pour embellir terre, mer, et les cieulx,
 Et dechasser les ténèbres du monde,
 Voulust créer ung soleil gracieulx :
- 15 Lequel pourveut d'infaillible lumière,
 En luy donnant la puissance première
 De donner vie à toute chose basse,
 Puis ordonna au ciel une autre place,
 Qu'il enrichist de plusieurs corps insignes,
- 10 Sur tous lesquelz mist comme l'oultre passe
 La belle vierge entre les douze signes.
 La grand beaulté dont la pucelle habonde
 Luy suscita ung nombre d'envieux.
 Mesmes la Lune, en la voyant si blonde,
- 15 En eut despit et larmoya des yeulx :
 « Fault il qu'ung corps de semblable matière
 Que je suis faicte, ayt sa clarté entière,

(1) L'abbé Goujet écrit à ce sujet au tome XII de sa bibliothèque française (MDCCXLVII) : « Il (Salel) finit gravement toutes ses impertinences par un chant royal de la conception de la vierge Marie. » Rappelons simplement que Clément-Marot a composé lui aussi deux chants royaux en l'honneur de la conception (Jannet, tome II, pages 80 et 88) vers 1520, et qu'au tome IV de l'édition Jannet, parmi les vers inédits de Cl. Marot, figure un troisième chant royal, XXIV, page 177, dont voici le refrain :

« Parc virginal exempté de vermine. »

Et que l'eclipse en moy souvent se face ? »
 Lors le Soleil monstrant sa clère face
 Luy dist : « Cessez, cessez vos pleurs indignes, 20
 Dieu veult ainsi honorer par sa grace
 La belle vierge entre les douze signes. »

L'escorpion (1) venimeux et immonde
 N'en fut pas moins dolent et soucieux,
 La menassant, qui qu'en murmure ou gronde, 25
 De l'aiguillon dur et malicieux,
 Disant ainsi : « Seray-je mis arrière,
 Et qu'on la die en grace singulière,
 Veux mesmement qu'elle sort de la rasse
 De Gemini (2), fault il que l'on déchasse 30
 Cancer (3) et moy qui sommes trop plus dignes ? »
 Mais peu pris tant frivolle menace
 La belle vierge entre les douze signes.

Car nonobstant leur rage furibonde,
 Elle reluyt au cercle radieux 35
 Du Zodiac (4), et sa clarté redonde
 Dessus la terre au grand plaisir des dieux.
 La transmontane (5), estoille marinière (6),
 N'est rien vers elle, et moins la poulunière (7) :
 Sa resplendeur toutes aultres efface. 40
 O corps orné de divine efficace,
 Digne de qui l'on chante vers et hymnes,
 Et qu'on vous die à voix haulte et non casse,
 La belle vierge entre les douze signes.

Pardonnez moy, Princesse pure et munde, 45
 Mon fol cuyder et trop audacieux,
 Je seay tresbien, qu'il n'est rien qui responde
 A bien louer concept tant précieux.
 Mais pour monstrier par subtile manière
 Nostre nature à faillir coustumière 50

(1) le huitième signe du zodiaque, le scorpion.

(2) Castor et Pollux, les gémeaux, un des douze signes du Zodiacue.

(3) Constellation figurée par une écrevisse, occupant la partie du zodiaque où entre le soleil au solstice d'été et qu'il traverse du 20 Juin au 20 Juillet.

(4) zone céleste, partagée en 12 parties égales, du nom des 12 signes.

(5) étoile polaire, de l'italien tramontana, anc. français tresmontaine.

(6) appelée ainsi parce qu'elle servait avant la boussole de guide aux navigateurs.

(7) constellation des Pléiades.

- Avoir senty en vostre corps la trasse
 Du saint esprit, qui dedans se soulasse
 En gettant hors toutes choses malignes,
 Vous ai nommée, (ô à moy trop d'audace)
- 55 La belle vierge entre les douze signes.
 Prince des cieulx, l'infernalle fallace
 Ne sçait que dire, et nature ravasse,
 Voyans le bien qu'en la pucelle assignes,
 Mais sainte Eglise à honorer n'est lasse
- 60 La belle vierge entre les douze signes.

LXXXIII

Jehan de Conches de Valence en Dauphiné, aux lecteurs.

- Ce seroit bien follement entrepris
 A moy, (lecteurs), de louer cette chasse,
 Veu que Marot si trouveroit surpris,
 Qui mon sçavoir et ma veine surpasse,
- 5 Laisser je veulx doncques à luy la place,
 A Saint-Gelays, et à la Maison-Neusve (1),
 Dignes d'en faire assez louable preuve,
 Et à tous deux je accorderay tresbien,
 Que de Salelz en France peu l'on treuve,
- 10 Puis que le Roy n'en a qu'ung qui soit sien.

FIN

(1) Antoine Heroët, dit de la Maison-Neusve, natif de Paris, évêque de Digne, parent de M. le Chancelier Olivier. Il a composé en vers français un livre intitulé « la Parfaite Amye », une traduction de l'Androgyne de Platon, la complainte d'une Dame nouvellement surprise d'amour, et plusieurs très doctes poésies, imprimées à Lyon chez Jean de Tournes, et à Paris chez G. Tiboult l'an¹1544.

Il florissait du temps de François I^{er} et était fort réputé pour sa poésie.
 (La Croix du Maine, t. I. p. 40, édition de 1772).

Il ne faut pas le confondre avec ses deux contemporains du même nom : Etienne de la Maison-Neusve, et Jean de la Maison-Neusve, dont le nom de famille était d'Aubusson. (Ibid. note de la Monnoye).

DE LA NATIVITÉ DE MONSEIGNEUR LE DUC

FILS PREMIER DE MONSEIGNEUR LE DAULPHIN

- En la forest de Bière, renommée
 Sur tous les boys, pour ce qu'elle est aimée
 Du Dieu Sylvan, qu'on y veoit en plein jour
 Se promener et y faire séjour,
 5 Je veis l'autre hier (1), près de la claire source
 D'une fontaine, acourir à grant course
 Dieux, demy-dieux, déesses, nymphes belles,
 Pour escouter les joyeuses nouvelles
 Que récitoit à voix douce et haultaine
 10 Callirhoé (2), nymphe de la fontaine.

Callirhoé

- Réjouyz toy, vaillant peuple gallicque,
 réjouys toy, o nation bellicque,
 13 faites ton proffiet du bien qui l'est donné,
 loue les dieux, dresse leur ton cantique :
 en brief verras croistre ta gloire antique
 par ung enfant qui est aujourd'hui né (3).

Variantes, 1 : leçon du manuscrit. L'édition de 1543 et Montaignon donne sievre.

4 manuscrit. Ed. 1543, se — Montaignon, sans raison, s'y —

6 manusc. Edit. 1543, également Montaignon, forêt (?)

15 manusc. Edit. 1543 et Montaignon, authentique, vers faux.

(1) cf. Clément Marot, chant royal dont le Roy bailla le refrain, édit. Jannet, tome II, page 95.

« Un nouveau songe assez plaisant, l'autre hier
 se présenta devant ma fantaisie... »

(2) nom commun à plusieurs nymphes de la mythologie, sens étymologique, au beau cours.

(3) cf. Marot, édit. Guiffrey, tome II, p. 479 :

« Confortez moy, Muses Savoisienues,
 le souvenir des adversités miennes
 faictes cesser, jusques à tant que j'aye
 Chanté l'Enfant dont la Gaule est si gaye... »

(Aeglogue sur la naissance du fils de Monseigneur le Dauphin.)

O Roy François, à bon droit couronné, Roy très puissant, de gloire environné et de vertu, sur toute créature, longtemps y a qu'il estoit ordonné qu'un fils naistroit à ton cher fils aîné, lequel tiendrait de ta digne nature.	19
Ce est grand heur veoir de ta géniture Masle semence : o heureuse advanture (1), qui tant rendit fort et audacieux le bon Daulphin, pour rompre la closture du chaste ventre, où a print nourriture neuf moys entiers cest enfant gracieux.	22
Voicy le jour auquel les corps des cieulx les plus benigns et moins malicieux sont assemblés par concorde amiable, favorisant chacun à qui mieulx mieulx l'enfant royal, pour le rendre en tous lieux à l'avenir parfait et admirable.	25
	28
	31
	34

Variantes, 24 : manusc. Ed. 1543 également. Montaiglon écrit naistre pour masle.

31 Manusc. Montaiglon, également. Ed. 1543, soubz (?)

34 Manusc. Ed. 1543 et Montaiglon, aimable, vers faux.

(1) Guiffrey (Marot tome II, page 477, note) pense que Salel s'est inspiré dans les vers suivants d'une certaine anecdote assez gaillarde qui courut parmi les courtisans et que Brantôme rapporte dans la vie de Catherine de Médicis.

cf. Brantôme : Œuvre du Seigneur de Brantôme, tome II (Paris, chez Jean-François Bastien, M. D. CC LXXXVII), Vie des Dames illustres françaises et étrangères, Discours II, p. 263-264, de la Reyne mère de nos Roys derniers, Catherine de Médicis :

« Aussi dans les dix ans, selon le naturel des femmes de la race des Médicis, qui sont tardives à concevoir, elle commença à produire le petit Roy français deuxiesme. Sur ce j'ai ouy faire un compte, que lors qu'il fut né, il y eut une Dame de la Cour, qui estoit de bonne compagnie, et disoit bien le mot, qui vint présenter un placet à Monsieur le Dauphin, par lequei elle le priaît de lui faire donner l'abbaye de Saint-Victor, qu'il avoit rendue vacante, dont il fut estonné de tel mot : mais d'autant qu'on disoit à la Cour, qu'il ne tenoit pas tant à Madame la Dauphine qu'à Monsieur le Dauphin, pourquoy il n'avoit pas d'enfants, parce qu'on disoit que Monsieur le Dauphin avoit son fait tort, et qu'il n'estoit pas bien droit, et que pour cela la semence n'alloit pas bien droit dans la matrice, ce qui empeschoit fort de concevoir, mais après que cet enfant fut né, on dit qu'il n'avoit pas son vi tort : et par ainsi cette Dame ayant expliqué son placet à Monsieur le Dauphin, tout fut tourné en risée, et dit qu'il avoit rendu l'Abbaye Saint-Victor vacante, faisant allusion d'un mot à l'autre, que je laisse à nager au Lecteur, sans que j'en fasse plus ample explication. »

Ung luy promet une beauté notable,
Ung clair esprit, une grâce acointable,
37 l'autre luy veult de savoir décorer :
qui luy destine une force indomptable,
et qui le veult en la terre habitable
40 faire sur tous aymer et révéler.

Mars le veult faire aux armes prospérer,
tant qu'on le puisse au grant grec comparer,
43 au preux troyen et au Romain insigne :
s'il est ainsi chacun doist espérer
de veoir un jour le beau liz honoré
46 jusque en Asye et y meestre racyne.

Royal Daulphin et prudente Daulphine,
recongnoissez ceste grace divine :
49 toy mesmement, o princesse d'honneur,
puisque les dieux t'ont approuvée digne
de concepvoir cil qui par droicte ligne
52 doibt estre ung jour de France gouverneur.

Le Dieu puissant, le juste guerdonneur,
qui t'a esté si libéral donneur,
55 Préservera le filz, père et grant père (1),
et te fera telle grace et tel heur
que tu verras augmenter la velleur
58 de tous les trois par fortune prospère.

Il ne fault plus que l'espaignol espère
Faire aux françoys dommaige ou vitupère :
61 leur force est creue, et la sienne affoyblie.
Le temps s'approche à vanger l'impropère,
et deschasser de son propre repaire
64 l'usurpateur du meilleur d'ytalye.

O ennemy, en qui foy est faillie,
penses tu poinct à la grande saillie
67 qui se prépare en brief sur tes quartiers ?
Viens à raison, recongnois ta follie,
puisque tu vois cette France embellye
70 d'un puissant Roy et de deux héritiers.

Variantes, 63. Manus. Edit. 1543, également. Montaignon, à tort, de chasser.

64. Manus. Edit. 1543, le, au lieu de du. Montaignon, ce [de], cède (?)

(1) François II, Henri II, François I^{er}.

Le Roy est sain, ses deux fils sont entiers, preux et vaillants, ayans de vieulx routiers avecques eux pour te faire la guerre :	73
Et puis l'esperoir que l'on a de ce tiers, auquel les dieux ont promis voluntiers à l'advenir la pluspart de la terre.	76
Cruels Lyons, ne sortez d'Angleterre, cachez vous tous, et vous tenez en serre : La sallemandre est par trop renforcée, Qui pourra bien un jour vous aller querre, Et tous vos creux et cavernes conquerre, Puisque l'avez sans cause délaissée.	79
Si je me suis de tant dire avancée, C'est Apollo qui ravist ma pensée Divinement, et encores m'incite A prononcer que pour la foy faulsée L'aigle sera plumée et oppressée Du hardy cocq et de son exercite.	85
Il adviendra ainsi que je récite, Car ce grant dieu qui m'eschauffe et agite, Et les trois sœurs (1) le voudront bien permectre, Chascun aura selon ce qui mérite, Es cieulx (2) déjà leur sentence est escripte : On n'y sçaueroit riens plus oster ny mectre.	88
Or donc, enfant, qui viens ores de naistre, Duc des bretons, commence de cognoistre Ta chère mère, avec un doulx soubrire (3), Prens les tétins tant destre que senestre	91
	94
	97

Variantes, 86. Manus. Montaiglon retablit pour, oublié dans l'éd. 1543.

91. Manus. Edit. 1543 et Montaiglon voudroient.

94. Manus. Edit. 1543 et Montaiglon, ne, au lieu de ny.

101. Manus. Edit. 1543 et Montaiglon, et, au lieu de or.

(1) Les trois Parques, Clotho, Lachésis et Atropos.

(2) Allusion aux croyances astrologiques.

(3) Imitation de Virgile, Eglogue IV, à Pollion, vers 60-64 :

« Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem :

Matri longa decem tulerunt fastidia menses.

Incipe, parve puer. Cui non risere parentes,

Nec Deus hunc mensa, Dea nec dignata cubili est. »

- De ta nourrice, afin de plus tost croistre
 100 Et devenir tel que l'on te désire.
 Quant tu seras grand, or tu pourras lire (1)
 Et en lisant imiter et eslire,
 103 Les faitz haultains de ton royal lignaige,
 Le nom desquels l'on a veu sur tout bruyre
 Depuis mil ans, et leurs gestes reluire
 106 En temps de paix et marcial ouvraige.
 A toy est deu par très juste partaige
 De leur vertu le plus grant héritaige :
 109 A toy est donc de ressembler aux tiens (2).
 O quel bonheur et divin avantaige,
 Ce te seroit, advenant ton grant aage,
 112 Sembler l'ayeul, le plus grant des chrestiens.
 A tant se teust Callirhoé la fée
 Toute en esprit ravye et eschauffée,
 Et croy pour vrai que la postérité
 Ung jour verra qu'elle dict vérité.
 117 O si les dieux me vouloient faire grace
 De vivre tant, le poète de Trace (3),
 Bien qu'il soit fils de la première Muse,
 Ne le Dieu Pan, avec sa cornemuse,

(1) Imité également de Virgile, *ibidem*, vers 26-27 :

« At simul heroum laudes et facta parentis
 Jam legero, et quae sit poteris cognoscere virtus... »

(2) Cf. Ronsard, Ode sur la naissance de François de Valois, Dauphin de France,
 à la Muse Caliope (Livre III, n° XI), in fine :

« ...je chante les divins honneurs
 du grand père et du père ensemble :
 tandis, Muse, sur son berceau
 sème le lis, sème la rose,
 et l'olivier, et le laurier,
 l'honneur des vainqueurs ès batailles.
 Je prévoi qu'il vous aimera
 et emploiera la même dextre
 de la quelle il aura vaincu
 l'Espagnol et l'Anglais parjure,
 à forger des vers qui feront
 voler son nom par sus la terre... »

(Ode sans rime, en vers blancs — Edition Laumonier)

(3) Imité de Virgile, fin de la 4^e églogue, à Pollion, vers 53-59.

« O mihi tam longae maneat pars ultima vitae,
 spiritus, et quantum sat erit tua dicere facta,
 non me carminibus vincet, nec Thracius Orpheus,

Ne me vaincront : toute leur gloire antique
 J'effacerois en veyne poétique
 Sur ce subject : car ce que mil années,
 Le temps roulant le fil des destinées,
 Ont peu monstrier d'excellent et de beau
 Est aujourd'hui dans Fonténebleau (1).

122

Variante, 126. Manusc. Edition 1543 et Montaignon, Fontainebleau. Nous rétablissons la leçon du manuscrit, pour éviter un vers faux.

nec Linus : huic mater quamvis, atque huic pater adsit ;
 Orphei Calliopea ; Lino formosus Apollo.
 Pan etiam Arcadia mecum si iudice certet,
 Pan etiam Arcadia dicat se iudice victum. »

On retrouve la même imitation de la quatrième églogue de Virgile dans l'Églogue de Cl. Marot, sur la naissance du fils de Mgr le Dauphin.

(1) La naissance de François de Valois a trouvé également un écho dans les œuvres de Marguerite de Navarre, de Marot, de Habert et de St-Gelays :

Marot, édit. Jannet I, 64.

Habert, égl. pastor. sur la naissance de Mgr le Duc de Bretagne, Lyon, Jean de Tournes, 1545.

Saint-Gelays, édition Blanchemain, t. I, p. 290.

Marguerite de Navarre, édit. Franck, tome III, p. 205, et Lettres, édit. Génin, tome II, p. 226-229.

EPISTRE
DE DAME POÉSIE, AU
TRES CHRESTIEN ROY FRANÇOIS, PRE-
MIER DE CE NOM : SUR LA TRA-
DUCTION D'HOMÈRE
PAR SALEL

- Veu le grand faix que sur tes bras soubstiens, (1)
 (Roy trespuissant, le plus grand des Chrestiens)
 Tant pour la guerre, à bon droict commencée,
 Contre cely qui t'a la foy faulsée,
 5 Que pour le soing où ton esprit s'applique,
 A gouverner ce beau peuple Gallique,
 Qui s'esjouyst et tient à bien bon heur,
 D'avoir de Dieu tel Roy, tel Gouverneur,
 Si j'entreprends te faire la lecture
 10 De quelque basse et légère escripture,
 Je doubte fort de faillir grandement :
 Bien cognoissant que ton entendement,
 Tousjours repeu de céleste viande,
 Ne peult goustier chose qui ne soit grande.
 15 Mais quand je voy après, que je suis celle
 En qui reluist souvent quelque estincelle
 De ta faveur (me donnant privauté
 De conférer avec la royauté),
 Je me résoubz, saichant que qui s'avance
 20 Trop hardyment, n'entend pas ta puissance :
 Mais qui trop crainct, et n'est devant toy seur,
 Ignore aussi ta clémence et douceur.

(1) Dans la dédicace de sa traduction de " l'androgyné " de Platon, parue en 1536, Antoine Héroët rendait hommage à François I^{er} en des termes semblables. (édition Gohin, p. 81-82) :

" Soubz votre nom, soubz votre bon exemple
 on peult venter ce Royaume tresample
 De n'estre moins en lettres fleurissant
 qu'on l'a congneu par guerre tres puissant.
 Sur ce propos ma langue ne peult taire
 ce que vous doibt nostre langue vulgaire,
 Laquelle avez en telz termes réduite,
 Que par elle est la plus grand' part traduite
 de ce qu'on lict de toute discipline
 en langue Grecque, Hébraïque et Latine. "

J'ai alaicté et nourry, comme mère, Plusieurs enfans, entre lesquelz Homère Fut le premier, par qui dame Nature Feist aux humains libérale ouverture De ses secretz : et si tres bien l'apprit, Qu'on n'a sçeu veoir depuis pareil esprit Représenter les mystères du monde Le mieulx au vif : car la chose profonde Il la traictoit haultement, et la basse Trèsproprement, et non sans grande grace. Si qu'on peult dire, en voyant son ouvraige, Qu'il est luy seul de Naturel'imaige : Dont j'ay acquis par tout louange telle, Que j'en demeure à jamais immortelle, Et tous mes filz jusqu'au ciel extolléz.	25
C'est l'Océan, d'où sont ainsi couléz Les clairs ruyssaux, pour l'esprit arrouser De bon sçavoir, et puy le disposer A la vertu, le rendant susceptible Du bien parfaict hault et incorruptible. De la liqueur de ceste claire source, Grecs et Latins, courans à plaine course, Ont beu grans traictz : d'où sont après yssues Opinions, diversement reçues : Chascun pensant la sienne plus naysve, Venant du fonds de ceste source vive.	30
Celuy qui preuve (1) et monstre évidemment L'ame immortelle, a prins ung fondement En cest Autheur : l'autre qui admoneste Suyvre vertu (2), et tout office honeste, A son recours, comme par ung miracle, A ses beaulx vers qui luy servent d'oracle.	35
Aristippus (3), de son sens transporté,	40
	45
	50
	55

(1) Platon et les Académiques. C'est dans le *Phédon*, traité philosophique en forme de dialogue, que Platon a développé ses idées sur la nature de l'âme et sur son immortalité. L'auteur suppose qu'Érechrate de Phlionte demande à son ami Phédon le récit de la mort de Socrate.

(2) Zénon et les stoïciens. La doctrine de Zénon fut développée par Epictète, esclave d'Epaphrodite, lui-même affranchi de Néron. La morale d'Epictète a été recueillie par son disciple Arrien dans les entretiens ou discours, et par Stobée.

(3) Aristippe, philosophe grec, né à Cyrène, florissait vers 390 av. J.-C. ; disciple de Socrate, il fonda l'école dite Cyrenaïque et prétendit trouver la fin de l'homme dans la volupté présente et accorda la supériorité au plaisir du corps sur le plaisir de l'esprit, ce qui distingua son école de l'épicurisme.

- Lequel pensoit la seule volupté
 Estre le bien où chacun devoit tendre
 Comme au vray but, s'est efforcé d'y prendre
 Pied, sur les motz couchéz en ung passage,
 60 L'interprétant trop à son advantaige.
 Celui qui donne à la grand' Providence
 Du Souverain la superintendence
 De l'Univers, et croit la chose née
 Estre subgecté à une destinée,
 65 Ordre certain, qui ne se peult confondre,
 Y trouve assez de raisons pour respondre
 A ces resveurs, qui, contre vérité,
 Assignent tout à la Témérité (1),
 Et à ne sçay quel rencontre (2) de corps,
 70 S'entrejoignants par discordants accords (3).
 Il n'est passage en la Philosophie,
 Tant soit divers, qui ne se fortifie
 Par quelque dict ou sentence notable
 De ce Poète, et qu'il soit véritable,
 75 Thalès (4) le saige entre les sept Gregeoyz
 Tant renommé y lisant quelque foys,
 Que l'Ocean donnoit estre et naissance
 A tous les corps : sans autre cognoissance,
 Soubdainement il discourt et se fonde,
 80 Que terre, ciel, et la machine ronde
 Jadis par l'eau fut produicte et forgée,
 Et de sa main humide ainsy rangée.
 Xenophanès (5) qui s'efforce d'enquerre
 Le vray principe, et dict l'eau et la terre
 85 Estre premiers : puis, d'autre opinion,

(1) Le hasard, doctrine de Xénophane de Colophon.

(2 et 3) Allusion à la doctrine des atomes du philosophe Démocrite, exposée par Lucrèce dans son poème philosophique, *De natura rerum*.

(4) Thalès, un des sept sages de la Grèce et fondateur de l'Ecole d'Ionie, naquit à Milet, environ 640 av. J.-C. ; il est regardé comme le créateur de la physique, de la géométrie et de l'astronomie ; il considérait l'eau comme l'élément dont toutes les choses sont composées.

(5) Xénophane, philosophe grec, fondateur de l'école éléatique, né à Colophon vers 620 av. J.-C., se fixa à Elée à l'âge de 80 ans ; il avait composé des iambes contre Homère et Hésiode, et un poème sur la nature des choses.

Empédoclés (1) affermant l'Union
 Et le Débat avoir faict toute chose :
 Ung chacun d'eulx sa sentence dispose,
 Selon qu'il l'a dans Homère trouvée,
 Et la maintient véritable et prouvée. 90

Les mouvementz, les maisons, les distances,
 Des corps des cieulx, leurs aspectz, leurs puissances,
 Tonnerre, esclair, gresle, vent, pluyes, nues,
 Par ses beaux vers sont clairement cognues.

Il monstre aussi qu'il a eu le sçavoir 95
 D'arithmétique. Encore y peult on veoir
 Beaucoup de l'art enseignant la mesure.
 Quand Phidias feit la belle figure
 De Juppiter, des Grecs tant estimée,
 Il se vanta l'avoir ainsy formée 100
 De quatre vers (2) du Poëte gentil,
 Qui luy servoient de pourtraict et d'outil.

Oultre cecy, tout l'estat Politique,
 L'Agriculture et soing Oeconomique,
 Tant nécessaire à ceste vie humaine, 105
 Le vray Mespris de toute chose vaine
 Et l'Honneur deu, par les hommes, aux dieux,
 Y est descript, et se présente aux yeulx
 De tout lisant comme vive paincture.

O Noble esprit, o gente créature, 110
 Bien heureux est qui tes œuvres contemple,
 Et qui s'en sert de miroir et d'exemple.

Merveille n'est doncques si tant de villes
 Du pais Grec et des prochaines ysles

Variante 98 : édition de 1530 : leçon qui semble être un non sens :
 quand Phidias fit la belle lecture.....

(1) Empédocle, célèbre philosophe, né à Agrigente, vers l'an 450 av. J.-C. ; disciple des Pythagoriciens, il écrivit un poème intitulé « De la nature et des principes des choses ». Il admettait quatre éléments : le feu ou Jupiter, l'eau ou Nestis, l'air ou Pluton, la terre ou Junon, et deux causes primitives, la haine qui divise ces éléments, et l'amour qui les unit.

(2) Phidias exécuta, sans doute entre 451 et 458, sa fameuse statue en or et ivoire que les Eléens placèrent dans le temple de Jupiter à Olympie ; cette statue comptait parmi les sept merveilles du monde. Une tradition peu digne de foi rapporte que Phidias s'était inspiré de 3 vers d'Homère, Iliade, chant I, vers 528-530 :

« Ἡ καὶ κυανέησιν ἐπ' ὀφρύσιν, νεῦσε Κρονίων ·
 ἀμβρόσια δ' ἄρα, χαῖται ἐπερρώσαντο ἄνακτος
 κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο · μέγαν δ' ἐλέλιζεν Ὀλυμπον. »

- 115 Ont essayé à trouver le moyen
De le nommer leur natif citoyen :
Comme seroient plusieurs grandes princesses,
Qui cognoissans les vertuz, les richesses
D'ung puissant Prince et treshault Roy de France,
- 120 Désireroient avoir son accointance :
Mettant chascune en avant sa valeur,
Pour à l'amour donner quelque couleur.
Et de là vint qu'ung tresgrand personnage,
Voulant monstrer clairement son lignaige,
- 125 Et le pais, dit que son origine
Estoit du ciel, et sa mère divine
Calliopé (1), principale des Muses :
Car en voyant tant de graces infuses
En ung subject, il pensoit impossible
- 130 Qu'engendré feust de quelque corps passible (2).
Et toutesfois ceste perfection
Onques ne fut d'aucune ambition
Sollicitée, onc l'esguillon de gloire
Ne le picqua, pour laisser la mémoire
- 135 De son seul nom, et moins de sa Patrie.
Tout au rebours d'une grande partie
D'autres auteurs, qui (mettans en lumière
Quelques escriptz) en la page première
Couchent leurs noms, pour acquérir louange,
- 140 Qui bien souvent en deshonneur se change.
La peur que j'ay qu'on me tienne suspecte,
Roy trespuissant, parlant de ce Poëte,
Me, contraindra de passer en silence
Tout le meilleur de sa grande excellence.
- 145 Je m'abstiendray pour l'heure à déclairer
Comme les dieux l'ont voulu décorer
De prophétie, en ce qu'il a prédit
L'autorité, le règne, et le crédit,
Que les Troiens, apres leurs grans dangers,
- 150 Auroient ung jour ès pais estrangers.
Je me tairay des contrées diverses,
Qu'il voyagea, des périlz, des traverses,
Qu'il luy convint plusieurs fois soubstenir,
Pour le désir ardent de parvenir

(1) Muse de la poésie épique et de l'éloquence, représentée généralement avec une tablette et un stylet.

(2) Cf. Enéas, vers 2888 : « Passible seient et mortel »

	A la notice et science certaine	155
	De toute chose, et divine et humaine.	
	Comme l'esprit d'Achilles l'agita	
	Divinement, et les yeulx luy osta (1),	
	En luy rendant après l'ame pourveue	
	De trop plus claire et plus subtile veue :	160
	Ne plus ne moins que l'on compte du sage	
	Tirésias, qui veit le nud corsaigne	
Pallas	De la déesse, et prophète en devint :	
	Et si j'osois le dire, ainsy qu'advint	
	Au bon saint Pol, que Jésus Christ ravit	165
	Et aveugla, avant qu'il s'en servit,	
	Luy faisant veoir au ciel choses en somme	
	Qu'il n'est permis de dire à langue d'homme.	
	Je diray bien, et ne m'en sçaurois taire,	
	Que le plus beau de tout l'art militaire	170
	Est tellement en son ouvraige espars,	
	Que l'on le peult cueillir de toutes pars :	
	Et sembleroit, veu ceste affectation,	
	Qu'en escripvant, il eust intention	
	Monstrer en quoy l'heur ou malheur consiste	175
	D'ung assaillant, ou de cil qui résiste.	
	Car on y voit deux puissantes armées,	
	Souventes fois à combattre animées,	
	Et les deux cheffz enhorter les souldards,	
	A se renger dessoubz leurs estendards,	180
	Leur proposant pour la belle victoire	
	Honneur, prouffict et immortelle gloire.	
	L'on y apprend à villes assicger,	
	Et ses souldards camper et diriger	
	Commodément : et pour n'estre forcéz,	185
	Se remparer de paliz et fosséz,	
	Mettant toujours en place plus patente,	
	Droit au mylieu la grand'Royale tente,	
	Conséquemment les plus adroitiz et fors	
	Sur les deux coings, pour servir de renforts.	190
	Là peult on veoir la prudence requise	
	A bien fournir quelque haulte entreprise,	
	Comme il convient que le chef se conseille	
	Aux plus experts, et leur preste l'oreille.	
	Comme il luy fault avec iceulx traicter,	195

(1) Allusion à la cécité prétendue d'Homère.

- Puis estre prompt quant à l'exécuter,
 Mesmes en chose adventureuse et grande,
 Où bien souvent la fortune commande,
 Et où peu vault subtile invention,
 200 Si mise n'est à exécution.
 Qu'il faut punir mutins, sédicioeux,
 Et mesdisans : puis louer jusqu'aux cieulx,
 Et guerdonner les plus forts et puissans,
 Qui par effect sont tresobeissans.
- 205 Quand aux souldards, chascun y peult apprendre
 Maint tour subtil pour l'ennemy surprendre.
 Et mesmement qu'on ne doit s'esbayr
 D'ung seul malheur, mais tousjours obéyr.
 Et s'il advient qu'ilz se trouvent vaincqueurs,
- 210 Estre adviséz de ne mettre leurs cueurs
 Tant au butin, qu'ilz ne voyent sur l'heure
 Si la campagne et le camp leur demeure.
 Encor y est la façon de combatre
 Seul, corps à corps, et le moyen d'abbatre
- 215 Aucunes fois la noyse comencée.
 Course, Saillie, Escarinousche dressée,
 Embusche aux champs, Guet prins, Fausles alarmes,
 Tout y est clair : brief c'est un miroir d'armes.
 Dont à bon droict, le preux Roy Alexandre (1),
- 220 Qui désiroit sa renommée espandre
 Trop plus avant que ses grandes conquestes
 Ne s'estendoyent, entre tous les poètes
 Il souhaictoit ung seul Homère avoir,
 Bien cognoissant le prince de sçavoir,
- 225 Qu'il ny a Mort, ne long temps qui consume
 Ce que faict vivre une bien docte plume.
 Face qui veult en marbre ou fer graver
 Sa pourtraicture, et la face eslever
 Sur pyramide ou bien haulte colonne :

(1) a) Ciceron Pro Archia, X : « Quam multos scriptores rerum suarum magnus ille Alexander secum habuisse dicitur ! Atque is tamen, cum in Sigeo ad Achillis tumulum aditisset : « O fortunato, inquit, adolescens, qui tuæ virtutis Homerum praeconem inveneris ! » Et vere : nam nisi Ilias illa exstisset, idem tumulus, qui corpus ejus contexerat, nomen etiam obruisset. »

b) Plutarque, Alex., 15 : « μαχαρίσας αὐτὸν ὅτι . . . μεγάλου κήρυκος ἔτοίμεν. »

c) Elien, XIII, 7 : « Interrogante Philippo patre cur hoc uno poeta delectaretur, ceteros vero negligeret : « Quod, inquit, pater, non quaelibet poesis regem decere mihi videtur, unius autem Homeri ingenua est, et magnifica, et vere regia. »

A tout cela, le temps quelque fin donne.	230
Mais les beaulx vers d'ung clair esprit tissuz,	
Maulgré le temps, obtiennent le dessus :	
Immortelz sont, et les mortz font revivre,	
Car plume vole, où métal ne peult suyvre.	
Ce jeune Roy, voyant donc que Nature	235
Ne monstroït plus si digne créature,	
Il proposa en lieu du personnage,	
Avoir aumoins près de soy son ouvraige :	
Usant tousjours du poète Royal,	
(Tel le nommoit) comme d'ung serf loyal.	240
Onc ne revint d'assault ou d'escarmouche,	
Tant feust il las, qu'avant se mettre en couche	
Il n'en apprint quelque vers singulier :	
Puis s'en servoit comme d'ung orillier (1).	
Et bien souvent disoit que cest Autheur	245
Luy tenoit lieu de Guyde, et Conducteur,	
Et qu'il devoit plus à sa poesie,	
Qu'à ses souldards, la conqueste d'Asie.	
Disoit encor, que sur luz et violes	
On pouvoit bien chanter choses frivoles :	250
Mais il faloit ses beaulx vers héroïques	
Chanter au son des trompetes belliques.	
Pareil vouloir eut le Roy Ptolomée (2),	
J'entens celuy duquel la renommée	
Florist encor, pour la sollicitude	255
Qu'il eut tousjours envers les gens d'estude,	
Faisant recueil de tant de librairie.	
Car il punit l'audace et baverie	
Du mesdisant et superbe Zoïle (3),	
Qui tant osa que d'aguyser son stile	260

(1) « Alexander, cum inter Darii spolia scrinium auro gemmisque pretiosum invenisset, Homeri libros, utpote pretiosissimum humani ingenii opus, eo condidit ; quem poetam praeedicabat omnia bellandi et regnandi praecepta complexum esse... Itaque Homerica carmina secum semper tulit, ea, cum requiescebat, sub pulvino reponere solitus ». Elien, XIII, 7.

(2) Ptolémée 1^{er}, dit Soter (le sauveur), né en 360 en Macédoine, mort en 283, fonda la dynastie royale des Lagides qui gouverna l'Egypte de 301 à 29 avant J.-C. Il fortifia Alexandrie, fonda le Serapeion, et institua le musée, origine de l'école d'Alexandrie.

(3) Zoïle, fameux critique grec né à Ephèse ou à Amphipolis, au IV^e siècle avant J.-C. Il critiqua avec tant d'amertume l'Illiade et l'Odyssée, qu'on le surnomma Homeromastix, c.-à-d. le fouet d'Homère, et qu'il fut condamné à mort par Ptolémée.

Encontre Homère, et pour son faulx libelle
Après tourmentz luy donna mort cruele.

- Croire convient aussy que les Romains
Réveremment l'ont tenu en leurs mains :
265 Car Scipion le vainqueur de Carthage,
Prisant ung jour l'heur et grand avantage
D'Achilles Grec, chanté dedans ses vers,
Cria tout hault (ayant les yeulx ouvers
Tournés au ciel) : « Or pleust à Dieu que Rome
270 Fust maintenant ornée d'ung tel homme :
Certainement les marciaulx espritz,
Et leurs beaulx faictz, seroient en plus grand pris. »

- Mais de quoy sert, Prince tres redoubté,
Dire cecy devant ta majesté ?
275 De quoy te sert, si je te ramentoy
Tout ce dessus ? Qui le sçait mieulx que toy ?
Qui est l'esprit ayant plus en réserve
De bon sçavoir ? veulx je enseigner Minerve ?
Certes nenny, une aultre chose, Sire,
280 M'a mis en main la plume pour l'escrire.
Voyant par toy les arts croistre et flourir,
Qui ont cuydé au paravant périr :
Et que desja deux déesses courtoises,
Littérature, et les armes Françoises,
285 Par ton moyen tele amour ont ensemble,
Qu'impossible est que l'on les désassemble,
Tant reluysans, que leur claire splendeur
Faict du beau lis cognoistre la grandeur.
J'estois marrye, et non pas sans raison,
290 Qu'en si heureuse et dorée saison,
Ta France fust d'ung Homère privée.

- Si de son nom la gloire est arrivée
(Comme l'on dict), aux plus loingtains Barbares,
Indois (1), Persans, Boristhénois (2), Tartares (3),
295 Et si les mers et désers n'ont peu faire
Qu'eulx esloignéz du présent hémysphère,
Privés encor de veoir le Pôle Arctique,
N'ayent entendu cest œuvre poétique,
Saichans au vray la perte et les regretz

(1) Habitants de l'Inde.

(2) Le Borysthène est le nom antique du Dnieper.

(3) Nom moderne des Scythes.

Des bons Troiens, et la joye des Grecs : 300
 Il m'a semblé que ta France prisée
 Tant de Pallas, et Mars favorisée,
 Devoit avoir pour sa perfection
 De cest Autheur propre traduction.
 Et pour ce faire, O prince trespuissant, 305
 J'ay destiné ung tien obéissant
 Humble subiect, Salel, que tu reçois
 Et mettz au renc des poëtes François,
 Auquel desja ta Royale faveur
 A faict goustier du fruict de son labeur (1). 310
 Par iceluy, qui n'a aultre désir
 Qu'à faire chose où tu prennas plaisir,
 Tu pourras veoir en brief l'œuvre avancée
 De l'Iliade et puis de l'Odyssée (2) : 315
 Non vers pour vers. Car personne vivante
 Tant elle soit docte et bien escrivante,
 Ne sçauroit faire entre <r> les épithètes (3)
 Du tout en rythme. Il souffist des Poëtes
 La volonté estre bien entendue, 320
 Et la sentence avec grace rendue.
 Les anciens disoient estre impossible
 Tirer des mains d'Herculés invincible
 La grand'massue, encore plus d'oster
 L'horrible fouldre au grand Dieu Juppiter,
 Et pour le tiers, à Homère ravir 325
 Ung vers entier, pour après s'en servir.
 Or si Salel s'efforce de le rendre

(1) Allusion au don de l'abbaye de St Chéron par François 1^{er} à Hugues Salel.

(2) Cette traduction, projetée un instant, ne fut jamais entreprise. Jacques Peletier du Mans devait publier deux ans plus tard, en 1547, la traduction des deux premiers livres de l'Odyssée, en même temps que ses œuvres poétiques — Paris, Michel Vascosan, 1547, in-8. Cette traduction fut précisément rééditée en 1570 (Paris, Cl. Gauthier. 1570, in-12) avec le livre 12 et le commencement du 13^e livre de l'Iliade, traduits d'Homère par Salel. Cf. Brunet, Manuel du Libraire, lettre H, article Homerus, p. 290.

(3) Pline le Jeune a exprimé une idée analogue, lettre IV, livre VIII, Plinius Caninio suo : « Non nullus et in illo labor, ut barbara et fera nomina, in primis regis ipsius, græcis versibus non resultent. Sed nihil est quod non arte curaque, si non potest vinci, mitigetur. Præterea, si datur Homero et mollia vocabula et græca ad lenitatem versus contrahere, extendere, inflectere, cur tibi similis audentia, præsertim non delicata, sed necessaria, negeretur ». Plinii Cæcilii secundi epistolarum libri decem... Paris, Lemaire, MDCCCXXIII, II, p. 5 et 6.

- En ton vulgaire, en est il à reprendre ?
 Je croy que non. Ains fault que l'on le prise,
 330 Sinon du faict, au moins de l'entreprise :
 Veu mesmement, que par là l'on peult veoir,
 Que ceste langue est duisante au sçavoir,
 Et qu'il n'est rien trop dur au translateur,
 Ayant ung Roy à Maistre et Protecteur (1).
 335 Ce néantmoins, combien que ta sentence,
 Roy tres chrestien, luy serve de defence,
 Comme venant du tressain jugement,
 De ton divin et noble entendement,
 Et que celui, du conseil duquel uses,
 340 Ton Castellan (2), le bien aimé des Muses,
 Luy favorise, et à tous ses semblables,
 Quand il cognoist qu'ilz te sont agréables :
 On trouvera une grand compaignie
 D'aultres espritz, promptz à la calumnie,
 345 Qui retiendroyent dedans leur bouche fole
 Ung charbon vif, plustost qu'une parole
 Injurieuse, et en lisant ces vers,
 Soubdainement donneront à travers,
 En les blasmant : puis (ressemblans la mousche)
 350 S'envoleront, laissant la dure touche
 Et l'esguillon de leur langue mauvaise.
 A tous ceux là, (Sire, mais qu'il te plaise)

(1) François I^{er} eut toujours en estime singulière le travail de la traduction. Il tira de sa « librairie » de Fontainebleau, pour les faire imprimer, les traductions manuscrites offertes à son prédécesseur par Claude de Seyssel, évêque de Marseille (Thucydide en 1527, Xénophon en 1529, Diodore en 1530, Eusèbe en 1532, Appien en 1544). C'est sur les ordres de François I^{er} qu'Amyot commença sa traduction de Plutarque.

(2) Pierre Duchatel (1480-1552), lecteur de François I^{er}, successivement évêque de Tulle, de Macon et d'Orléans, grand aumônier de France. Brantôme dit de lui (liv. I partie II, chap. XIV) : « Surtout il avait M. Castellanus, très docte personnage, sur qui le roi se rapportait par dessus tous les autres quand il y avait quelque point difficile. De telle façon que la table du roi était une vraie école, car il s'y traitait de toutes matières ». La Croix du Maine (édition de 1772, tome II, p. 260) dit d'autre part : « Pierre Castellan ou du Chastel, et encore par aucuns nommé Chastellain dit Castellanus..., homme très docte, et des plus estimés de son temps. Il a écrit une très élégante oraison de l'adolescence et de la vie du Roi François I^{er} du nom, qui est comme un brief discours de ses gestes, faits et actions les plus remarquables. Cette oraison funèbre fut prononcée par ledit Evêque le 23^e jour de mai, l'an 1547, tant à Paris en l'Eglise Notre-Dame, qu'à St-Denis de France. »

Je répondray, non pour seul excuser
 Ce traduisant, ne pour eulx accuser,
 Mais soubstenant la publique querele 355
 Des Translateurs, nourriz de ma mammelle :
 En premier lieu, c'est ung inique faict,
 Vitupérer le labeur, lequel faict
 Que plusieurs artz, qui n'estoient en lumière,
 Sont jà renduz en leur clarté première, 360
 Et le sçavoir, aultresfois tant couvert,
 Est maintenant à chacun descouvert.

Secondement, puis que c'est une peine
 Qui grand travail et peu d'honneur ameine,
 (Car quoy que face ung parfaict traducteur, 365
 Tousjours l'honneur retourne à l'inventeur)
 Devoit on pas leur vouloir accepter
 En bonne part, sans point les molester,
 Considérant qu'ilz n'ont entente aucune;
 Fors d'augmenter l'utilité commune ? 370

Je voudrois bien que ces beaulx repreneurs
 Fussent ung jour si bons entrepreneurs,
 Que l'on veist d'eulx, et leur veine gentile,
 Quelque argument plus honeste et utile.
 Certainement en lieu d'estre Censeurs, 375
 Il leur faudroit Patrons et Défenseurs.
 Car on verroit, de leurs traictz, la plus part
 Prise d'ailleurs : et qui mettroit à part
 Le larrecin (laissant leur Muse franche)
 On trouveroit la charte toute blanche. 380

Et quant à ceulx qui font petite estime
 De translater, ou faire vers en rythme,
 S'il leur plaisoit ung petit esprouver
 Cest exercice, ilz pourroyent lors trouver
 Leurs bons cerveaulx si confuz du désordre, 385
 Qu'on les verroit souvent les ongles mordre,
 Reconnoissans qu'il y a différence
 Entre penser et mettre en apparence.

J'amèneroyz encor quelque raison
 Pour cest effect : mais que vault l'Oraison, 390
 Tant elle soit docte et bien terminée,
 Ayant affaire à cervele obstinée ?

Ung seul confort que je prens en cecy,
 Roy trespuissant), amoindrist mon soucy :

- 395 C'est qu'il ne fault defence préparer (1),
Où l'on se peult d'ung grand Roy remparer,
D'ung Roy Francois, qui, en vertu Royale,
Tous aultres Roys ou surpasse ou esgale :
Le nom duquel fera mourir l'envie,
400 Donnant à l'œuvre une durable vie.
A toy s'adresse, à toy seul est vouée :
Il suffira que de toy soit louée.
A tout le moins que tes clair-voyans yeulx
Passent dessus : je ne requiers pas mieulx.
405 A tant faict fin ton humble chambrière,
Faisant à Dieu tresdévote prière,
Qu'en longue vie et saine te maintiene,
Et les fleurons de la Fleur Treschrestiene.

FIN DE L'ÉPISTRE

(1) Jacques Peletier du Mans, dans sa traduction de l'art poétique d'Horace, parue en 1555, prendra également la défense des " translateurs " et insistera sur les grands services qu'ils rendent à la langue (I, VI, p. 31) : " Veu je décourager les traducteurs ? Nanni, e moins encores les frustrer de leur louange due : pour être, en partie, cause que la France a commandé a goûter les bonnes choses... Davantage, les traduccions, quand eles sont bien fetes, peuvent beaucoup anrichir une langue. »

Cité par M. Henri Chamard, les origines de la poésie française de la Renaissance, Paris, de Boccard, 1920, p. 206.

RECUEIL
D'AUCUNES ŒU-
VRES DE MONSIEUR SALEL,
ABBÉ DE SAINT CHÉRON
NON ENCORE IMPRIMÉES

OLIVIER DE MAGNY

Au Lecteur (1)

Amy Lecteur, j'ay tant estimé singulières et rares
 les œuvres de mon seigneur et maistre, que je t'ay
 mises à la fin de ce livret, qu'il m'a semblé n'avoir
 autre moyen plus expédiant, pour illustrer et donner
 5 quelque faveur aux miennes, que de les accompagner
 de perfection tant excellante. Ce sont entre autres
 choses des chapitres d'amour à la façon des Italiens,
 qu'il a faictz il a desja longtemps, et qu'il tenoit au fond
 10 d'un coffre (2) entre les papiers, dont il fait le moins de
 cas. Toutesfois ayant trouvé moyen de les recueillir, et
 les ayant après communiquées à quelques uns de mes
 amys, ilz m'ont tant assuré de leur singularité et je
 les ay tellement cogneues dignes de voir, et de recom-
 mandation, que j'ay bien voulu t'en faire part, pour te
 15 faire entendre par mesme moyen que je te les monstre
 sans qu'il en soit averty, et entièrement à son dessein,
 m'assurant bien qu'il ne l'eust jamais permis pour ne
 les estimer que des moindres choses qu'il ayt jamais
 20 escrites. Je remetx à ton jugement ce qu'elles valent
 et combien on peut espérer de bien de personnage tant
 docte, et parfait, t'avisant pour faire fin que si je
 cognois qu'il ne soit trop déplaisant de la hardiesse que
 j'ay prinse en les faisant imprimer, je te feray voir en
 bref de telles et si divines choses de luy qu'il est peu
 25 d'hommes de sçavoir qui ne les admirent, tant s'en
 fault qu'elles ne méritent la faveur et l'immortalité que
 presque elles ont acquises dès leur
 naissance se faisans voir
 sans être veuës par
 la renommée de
 leur Authheur.
 Adieu

(1) Les amours d'Olivier de Magny quercynois, et quelques odes de luy.

Ensemble, un recueil d'aucunes œuvres de Monsieur Salé abbé de St-Chéron, non encore veües.

1^{re} édition, Paris, chez Etienne Groulleau, 1553.

2^e édition, Lyon, chez Benoist Rigaud, 1573.

(2) Cf. Joachim du Bellay, le poète courtisan (1559) :

« de masque ou de tournoy, avoir force desseings,
 desquels à ceste fin tes coffres seront pleins... »

I

ESTIENNE JODELLE (1)

Parisien

Sonet

Sur quel rivage à mes yeux incogneu,
 Dedans quel bois saintement solitaire,
 Où en quel coin farouchant le vulgaire
 As tu, Phébus, mon Salel détenu ? 4

Salel vainqueur de ce faucheur chenu,
 Salel qui tant par ses vers me peult plaire ?
 La France ainsi sa plainte vouloit faire,
 Quand son Salel de rechef est venu, 8

Luy aportant ceste abondante corne,
 Dont il répand le beau fruyt qui nous orne,
 Fruyt qu'il acouple à ce présent fécond,

Qu'au jardin Grec jadis on luy veit prendre, 12
 Lors qu'il se fit un Homère second
 Digne du lit (2) de mon Grand Alexandre.

II

Chant poétique présenté au Roy le premier jour de l'an
pour estrennes

Quand Jupiter (3) au céleste pourpris
 Fut estably par les mains de Nature,
 Et qu'en sa dextre il eut le sceptre pris
 Pour commander sur les divins espritz, 4

(1) Estienne Jodelle, poète dramatique français, né à Paris en 1532, mort dans la même ville en 1573. Il était d'une famille noble et seigneur de Lymodin. Il s'adonna de bonne heure à la poésie, et dès l'âge de 17 ans il publia des sonnets et des odes. Il composa deux tragédies, Cléopâtre, Didon se sacrifiant, et une comédie intitulée : Eugène ou la rencontre. Cléopâtre fut jouée par Jodelle lui-même et ses amis, parmi lesquels La Péruse et Remy Belleau, à l'hôtel de Reims, en présence du roi Henri II et de la cour. Les ouvrages de Jodelle parurent après sa mort sous le titre de : « Les œuvres et mélanges d'Etienne Jodelle, sieur du Lymodin », Paris, 1574, in-4°.

(2) Allusion à une légende rapportée par Elie, et citée plus haut.

(3) Imité d'Ovide, le conseil des dieux, métamorphoses, livre I, vers 163-185.

« Ergo ubi marmoreo Superi sedere recessu,
 celsior ipse loco, apectroque innixus eburno,
 terrificam capitis concussit terque quaterque
 Caesariem, cum qua terram, mare, sidera movit..... »

Et donner loy à toute créature,
 Les plus grans Dieux tant de sa géniture
 Que ses sugetz, vindrent en bel arroy
 8 Pour honorer leur chef, leur nouveau Roy.

Mars belliqueux son harnois despoilla,
 Encor' de sang tout polu, tout vermeil,
 Et d'un habit plus propre s'abilla,
 12 Puis devant luy soudain s'agenoilla,
 Doux en maintien autant qu'en appareil,
 Disant, ô Dieu, ô Roy le nonpareil,
 Trèsbon, tresgrand, je te prie, reçois
 16 De ton filz Mars et l'hommage et la foy.

Après ces motz il se liève en sursault,
 Et prend en main une grande Bucine,
 Ou un Clèron dont on sonne à l'assault.
 20 Et comme cil qui de fureur tressault
 (Tout echaufé d'une chaleur divine)
 Fit résonner de sa trompe argentine
 Ciel, terre et mer, rendant à tous notoires
 24 De Jupiter les foudres et victoires (1).

L'Arcadien Mercure en dit autant
 Que le dieu Mars, comme éloquent et sage,

Cf. : également Homère, Iliade, chant XX, convocation du conseil universel des Dieux (Edition Pierron, Paris, Hachette, 1869, chant XX, *θεομαχία*, vers 7 et suivants :

« οὔτε τις οὖν Ποταμῶν ἀπέην, νόσφ' Ὀκεανοῖο,
 οὔτ' ἄρα Νυμφάων, αἵτ' ἄλσεα καλὰ νέμονταί,
 καὶ πηγὰς ποταμῶν καὶ πῖσσα ποινέεντα.
 Ἐλθόντες δ' ἐς δῶμα Διὸς νεφεληγερέταο,
 ζεστῆς αἰθούσῃσιν ἐνίζανον, ἃς Διὶ πατρὶ
 Ἠφίστος ποίησεν ἰδυίησι πραπίδεσσιν. »

(1) Quelques détails de cette description sont empruntés à l'Iliade, chant V (édit. Pierron), vers 31, 455 :

« Ἀρες, Ἄρες, βροτολοιγὲ, μαιφίνε, τειχεσιπλήτη..... »

et chant IV, vers 439-445 :

« ὦρσε δὲ τοὺς μὲν Ἄρης. τοὺς δὲ γλαυκῶπις Ἀθήνη,
 Δεῖμος τ' ἠδὲ Φόβος, καὶ Ἔρις ἄμοτον, μεμαυῖα
 Ἄρεος ἀνδροφόνου κασιγνήτη ἐτάρη τε..... »

Puis accorda sa Harpe en un instant,
 La faisant bruyre et sur elle chantant 28
 Maint bel exploit, ambassade et message,
 Faitz à l'honneur et divin avantage
 De Jupiter, monstrant en quelle sorte
 Son chant endort, fait aymer et conforte (1). 32

Phébus (2) voyant que c'estoit à son tour
 De se monstrar, chanta dessus sa lyre
 Le mouvement premier du hault Entour
 Qui couvre tout, le coucher, le retour 36
 Des corps des cieux, et ce qui les fait luyre,
 Que c'est à luy d'arrester et conduire
 Le fil des ans, le cours des destinées :
 Grâce à nul des autres dieux données. 40

Encor' chanta qu'oultre la cognoissance
 De prophétie et de l'art de guérir,
 Il avoit eu (bien qu'il fut en enfance)
 La hardiesse, avecques la puissance 44
 Pour le serpent Pithon (3) faire mourir,
 Et qu'il n'est rien qu'il ne puisse férir,
 Bref il disoit toutes forces subgettes
 A l'arc d'argent et ses rudes sagettes. 48

Après les dieux les Déesses plus grandes
 Révéremment au chef se présentèrent,
 Partie à part, et partie par bandes,
 Luy dressans veux et dévotes offrandes, 52
 Et quant et quant balèrent et chantèrent :
 Juno, Minerve et Diane emportèrent

(1) Cf. *Illiade*, chant XXIV, vers 343-344 (édit. Pierron)

« εἴλετο δὲ ῥᾶδον, τῇτ' ἀνδρῶν ὄμματα θέλγει
 ὧν ἐθέλει, τοὺς δ' αὖτε καὶ ὑπνίωντας ἐγείρει..... »

(2) Cf. Boccace, de *genealogia Deorum*, liber quintus, p. 121 (ouvr. cité). De Apolline secundo Jovis secundi filio : « Lyra canere et musis pracesse eum ideo voluere, quia putaverunt eum caelestis melodiac modulatorem et principem, et inter novem sphaerarum circuitiones varias tanquam inter novem musas noticia et demonstratione eorundem modulos exhibentem. »

(3) Allusion au célèbre combat d'Apollon et du serpent Python, combat chanté également par Ovide. *Métamorphoses*, livre I, vers 433 et suivants :

« Illa quidem nollet, sed te quoque, maxime Python,
 tum genuit, populisque novis, incognite serpens,
 terror eras, tantum spatii de monte tenebas... »

- Le pris pour lors, non sans fort estimer
 56 Vénus la jeune issuë de la mer.

- Le train sacré des Muses s'y trouva
 Pour décorer la déité nouvelle,
 Chacune adonc ses forces esprouva
 60 De bien chanter, dont le Roy approuva
 Leurs vers, leur bal, leur contenance belle :
 Viole, Luc, Guiterne, Chalumelle
 Furent ouys par accordant discord,
 64 Tant que voix, mains, et piedz estoient d'acord.

- Quand ceste troupe honorable et antique
 Eust assouvy esprit, yeulx et oreilles
 De ce grand Dieu, une tourbe rustique
 68 De demy-Dieux chantans rude cantique (1)
 Vindrent avant cuydans faire merveilles :
 O qu'il est dur ouir corbeaux, corneilles,
 Après le chant et gracieuse note
 72 Du Rossignol ou bien de la Linote !

- Ce nonobstant pour l'honneste désir
 Qui les menoit, le Dieu les voulut voir,
 Faisant semblant d'y prendre grand plaisir,
 76 Surquoy Silvans vont des Nymphes saisir,
 Faunes aussi se mirent en devoir
 D'en accrocher, pour monstrier leur sçavoir
 (Bien que silvestre) en diverses façons,
 80 Faisant un cerne (2) et dansant aux chansons.

- D'autre costé les Satires légers
 Tout brusquement empoignèrent Driades,
 Sans se monstrier tant peu soit estrangers,
 84 Et sans douter les périlleux dangers
 De leurs amys tous jaloux et malades :
 Là firent saulx, virevoustes (3), gambades,
 Tours, et contours, passepies (4) par compas,

(1) Imité d'Ovide, Métamorphoses, livre 1, vers 194-195 :

« Sunt mihi semidei, sunt rustica numina, Nymphæ,
 Faunique, Satyrique, et monticolæ Silvani... »

(2) Cf. Racan, Bergeries, 112 :

« Il me faut leurs deux noms dans un cerne graver. »

(3) altération de virevoltes, de l'italien giravolta.

(4) Danse sur un air à trois temps, et dont le mouvement est rapide, usitée surtout en Bretagne.

Des branles (1) gais, gaillardes (2), et cinq pas.	88
Pan, inventeur premier des chalumeaux, Resjouyt fort la céleste brigade, Offrant deux fans de biche néz jumeaux, Qu'il avoit pris entre les vers rameaux	92
Des grands buyssons de Ménalus d'Arcade, Et quant et quant sonnante la douce aubade D'une musette enroutée endormie, Se complaignoit de Siringue s'amy (3).	96
Il la disoit plus sourde à sa prière Que n'est la mer au fort de la tempeste, Plus que le vent légère et trop plus fière Que n'est l'aspic, quand en quelque bruyère,	100
Marchant dessus, on luy foule la teste, Fausse en ses ditz, difficile en conquête, Puis soupirant soudain se repentoit De la blamer et le rebours chantoit.	104
Il la nommoit plus douce qu'un mouton, Plus qu'un chevreau frétille et aymable, Ayant le teinct trop plus blanc que coton, Plus cler que verre, et le duret (4) teton	108
Rond comme un œuf : taille droite et sortable Comme un sapin, au reste souhaitable, Comme l'umbrage en l'esté chaleureux, Ou la chaleur en l'hiver froidureux.	112

(1) danses où hommes et femmes sautent en rond en se tenant par les mains, en cadence et en mesure (par compas).

(2) Vieille danse française, à trois temps, composée d'un pas assemblé, d'un pas marché, et d'un pas tombé.

(3) Hugues Salel reprend ici un thème poétique qu'il a déjà traité dans son « Dialogue non moins utile que délectable... », vers 200 et suivants, et qu'il a emprunté à Ovide.

Cf. Clément Marot, *Métamorphoses*, livre premier, édit. Jannet, tome III, p. 195 :

« Or le Dieu Pan un jour venir la veoit
Du mont Lycée, et ayant sur sa teste
Chapeau de pin, luy feyt ceste requeste :
« O noble Nymphé, obtempère au plaisir
D'un Dieu qui a grand vouloir et désir
De t'espouser.... »

(4) Henri Estienne. dans la *Précellence du langage français* (p. 97, édition Feugère) cite comme exemple, tendre, tendret, tendrelet, dans son étude des diminutifs.

- Voilà comment Pan (1) le cornu estant
 Pour la Siringue en diverses pensées,
 Ores joyeux, tantôt se lamentant,
 116 Alloit aux dieux les peines racontant
 En son esprit de long temps amassées,
 Pensant qu'un jour seroient récompensées :
 Dont Jupiter oyant telle amytié
 120 En eut ensemble et plaisir et pitié.

- Chiron (2) centaure après se présenta
 Pour le dernier, et devant l'assemblée
 Cuydant baler, galopa et saulta (3)
 124 Comme un cheval, puis hannit et chanta
 En son lourdois, à voix rude et troublée,
 Chacun en rit, la joye en fut doublée :
 Jupiter mesme en fut plus satisfait
 128 Qu'il n'eust esté d'un autre plus parfait.

- Roy trespuissant, quand Dieu nous regarda
 D'œil gracieux, vous baillant la couronne,
 Loyal devoir aux plus grans commanda
 132 Vous obéir et leur recommanda
 Le Liz royal qui augmente et fleuronne :
 Chacun depuis vous offrit sa personne,
 Ses biens, sa force et répute à grand heur
 136 D'estre nommé subget et serviteur.

(1) Ovide a tracé un tableau analogue, *Métamorphoses*, livre XI, vers 150-151 :

« Pan ibi dum teneris jactat sua carmina Nymphis,
 Et leve cerata modulatur arundine carmen... »

(2) Cf. Ovide, *Fastes*, livre V, vers 379 et suivants :

« Nocte minus quarta promet sua sidera Chiron »
 Semivir, et flavi corpore mixtus equi.

Pelion Haemoniae mons est obversus in Austros ;
 summa virent pinu ; cetera querens habet. »

(3) Peut-être taut-il voir dans cette description de la danse des satyres et des Faunes en présence de Jupiter, une lointaine imitation de la danse des Nymphes et des Satyres en présence de Bacchus, dans le poème : « Trionfo di Bacco e d'Arianna » de Laurent de Médicis (1448-1492) :

« Questi lieti Satiretti
 Delle ninfe innamoratti,
 per caverne e per boschetti
 Han lor posto cento aguati :
 or da Bacco riscaldati,
 ballan, saltan tuttavia... »

Entre les quels maint Prince et Duc notable
 De vostre sang, à voz piedz, se gettèrent,
 Un cardinal (1) de Guise, un Connestable (2)
 Tant estiméz, un duc d'Aumalle (3) afable 140
 Et courageux, mesme honneur vous portèrent,
 Vos Mareschaux de France presentèrent
 Corps et esprit, par dévot sacrifice
 Vous promettans tousjours humble service. 144

D'autre costé l'honneur de l'Italie
 Vostre compaignie et espouse prospère,
 Par qui la France est huy tant embellie,
 Qu'elle se sent au hault degré sa < i > llie, 148
 En vous voyant desja quatre fois Père (4),
 D'humble vouloir qui sa grandeur tempère
 Vous salua en vous reconnoissant
 Seigneur, mary, et son Roy trespuissant. 152

La Marguerite (5) et la perle de pris,
 Vraye Minerve, Idée de prudence,
 C'est vostre seur, la fleur des bons espritz,
 En qui tout l'heur des astres est compris, 156
 Très humblement vous fit la révérence :
 Diane (6) aussi duchesse de Valence,
 Menant de reng maréchaes, marquises,
 Vous fit sentir ses graces tresexquises. 160

Impossible est en peu de vers coucher
 L'affection de la grand Marguerite (7)
 La Navarroise, envers son neveu cher,
 Ny de sa fille (8), et vault mieux n'y toucher, 164
 Tant grande elle est que ne peult estre escrete,

(1) Charles, qui prit le titre de cardinal de Lorraine après la mort de son frère Jean, le 18 mai 1550.

(2) Anne de Montmorency.

(3) Claude de Lorraine, second gendre de Diane de Poitiers par son mariage avec Louise de Brézé.

(4) Au 15 janvier 1549, Catherine de Médicis a 2 fils et 2 filles : François (1543), Louis (1548), Elisabeth (1545), Claude (1547).

(5) Marguerite de France, duchesse de Berry, née en 1523, duchesse de Savoie en 1559.

(6) Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois.

(7) Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er}, reine de Navarre.

(8) Jeanne d'Albret, née en 1528, mariée en 1548 à Antoine de Bourbon.

Encore moins l'excellance et mérite,
 Le port, la grace, et la beauté tant rare
 168 De l'Escossoise (1) et celle de Ferrare (2).

L'une a passé la mer terrible et dure,
 Non sans danger. pour voir son protecteur,
 Et dessouz luy prendre sa nourriture,
 172 L'autre à souffert vent, gelée, froidure,
 Et surmonté des Alpes la haulteur ;
 Dieu de cecy est le seul directeur,
 Qui veult lier par amour souveraine
 176 France, et Escosse, et Ferrare, et Lorraine.

Si je vouloy dignement estimer
 L'estroit conseil qui pour vous servir veille,
 Je voguerois en trop profonde mer :
 180 Ma barque est foible et pourroit abismer
 Portant la charge à elle non pareille :
 Leur grand sçavoir, leur avis me conseille,
 Voire contrainct les passer en silance,
 184 Pour n'amoindrir en rien leur excellance.

Donque je dy, Sire, que si les Princes
 Auprès de vous ont esté bien venuz,
 Les gouverneurs des marches et Provinces
 188 Favorisez, citéz grandes et minces
 Et citoyens caresséz, soustenuz,
 Semblablement les foybletz, les menus
 Ont éprouvé en vous l'affection,
 192 Correspondant à leur dévotion.

Et en celà vostre bénignité
 Laquelle n'est à nulle autre seconde,
 Tient la pluspart de la divinité,
 196 Qui vous a mis en telle dignité
 Qu'il n'en est point de plus grande en ce monde :
 Le cueur royal en qui vertu abonde
 Semble au Soleil, lequel estand ses raiz,
 200 En ces bas lieux, sur les bons et mauvais.

Quant est à moy, qui à peine puis estre
 Compris au reng des plus petits qu'on face,
 Si je ne suis trop sot, j'ay peu conoistre

(1) Marie Stuart.

(2) Renée de France, Duchesse de Ferrare (1510-1575).

Le douz acueil que ma Muse champestre	204
A quelque fois reçu de vostre face,	
Et de là vient qu'elle prend ceste audace	
Devant les grans et plus savans sonner (1)	
Et par souhet, Sire, vous estrener.	208
Je prie Dieu, ô mon Roy trespuissant,	
Que par sa grace et bonté infinie	
Vueille arondir ce Gallique croissant,	
Et faire voir le saint lis florissant	212
Sur l'Italie, Espagne et Germanie,	
Voz bons sugetz vivre en concorde unie,	
Vous en santé et vos enfans aussi,	
Et mal finir qui ne le veult ainsi.	216

III

Premier chapitre d'amour (2)

Puis que je voy que tant plus je m'efforce	
Couvrir l'ardeur que je porte en mon ame,	
Et plus le feu se r'alume et r'enforce,	3
Puis que je sens que l'amoureuse flamme	
Consumera ce corps par chaleur vive,	
Sans le secours d'une gentille dame,	6
Il ne fault plus désormais que j'estrивe	
Contre le cueur, qui me presse et enhorte,	
Ne l'osant dire, aumoins que je l'escrive.	9

(1) Cf. : Ronsard, odes, livre IV, épithalame d'Antoine de Bourbon et de Jeanne de Navarre :

« de vouloir prendre à gré
notre chanson sonnée. »

(2) A rapprocher de la célèbre « description d'amour » de Mellin de Saint-Gellays, édition Blanchemain I, 82-84 :

« Qu'est-ce qu'amour ? Est-ce une déité
regnante en nous ?... »

et de la chanson de Ronsard, édition Blanchemain, I, 216-219.

« Qui veut sçavoir Amour et sa nature,
son arc, ses feux, ses traicts et sa pointure,
que c'est qu'il est et que c'est qu'il désire,
Lise ces vers, je m'en vay le descrire. »

- Et si pitié en son endroit est morte,
 Je recevray pour consolation
 12 La mort qui est fin de peine plus forte.
- O corps divin ! ô la perfection
 De ce que peut icy monstrier nature
 15 Pour nous tirer en admiration !
- Je puis bien dire heureuse l'avanture
 Qui m'amena en ce país pour voir
 18 Tant désirable et belle créature.
- Heureux les yeux qui peuvent recevoir (1)
 Le cler object du céleste visage,
 21 Et qui depuis l'ont fait au cueur sçavoir !
- Heureux le cueur qui reçoit le message,
 Et s'enyvra tellement du désir
 24 Qu'il ne sçaueroit vivre qu'en ton image !
- Heureux l'esprit qui a sçeu te choisir
 Pour sa première et dernière maistresse !
 27 Heureux trois fois, si tu y prens plaisir !
- Repose toy, ô Poëte de Grèce (2),
 Car, si je suis en service receu,
 30 Je veux chanter ma joye et allégresse.
- Je veux chanter ce que j'ay aperçu
 En un suget de vertu et de grace
 33 Qui est le moins du plus par moy conçu.
- Louer je veux ceste angélique face
 Propre à tirer les plus souverains dieux
 36 Du ciel hautain en ceste terre basse.
- Parler je veux des verds et rians yeux
 Qui d'un regard font revivre ou mourir
 39 Le pauvre cueur, attendant pis ou mieux.

(1) Il semble qu'il y ait ici inspiration directe d'un poëme célèbre de Laurent de Médicis, la sette allegrezza d'Amore :

« Prima allegrezza che concede amore,
 si e mirar due pietosi occhi fiso,
 escirne un vago, bel, dolce splendore ;...
 vien drieto a questa l'ultima allegrezza,
 che amore in fin pur contentar ci vuole ;... »

(2) Allusion à sa traduction de l'Illiade.

Je ne vueil plus les armes discourir Du cruël Mars et de sa sœur Minerve, Ny le malheur qui Troyens fit périr.	42
Doresnavant ma veine je réserve Pour la beauté qui me peult rendre heureux, Tant seulement souffrant que je la serve.	45
En espérant que le mal rigoureux, Que j'ay porté long temps en ma pensée, Se changera en plaisir vigoureux,	48
Et que la main, qui mon ame a blessée, Luy donnera parfaite guérison, Et vray loyer de la peine passée.	51
Quiconques dit l'Amour estre prison, Privant les cueurs d'honneur et liberté, Certainement commet grand' méprison.	54
Je me repens de n'y avoir esté Un peu plustost, conoissant que sans elle On ne sçauroit que c'est d'honesteté.	57
C'est une grace et force naturelle Qui nous incite à chercher la vertu Pour reposer tendrement souz son aelle.	60
Ainsi que l'ombre atire le fêtu, Amour atrait mortelz et immortelz, Et qui résiste est plustost abatu.	63
Les autres dieux ont temples et autelz En tous endroitz, riches et sumptueux, Mais cest amour jamais n'en veult de telz.	66
Ses temples sont tous les cueurs vertueux, Où il reçoit les dévotes offrandes Et oraisons des plus affectueux.	69
Ses divins faitz, ses victoires plus grandes Y sont au vif avec le tesmoignage Des coeurs vaincez à milliers et à bandes.	72
O combien est heureux le personnage, Qui sur la fleur de ses plus jeunes ans Fait à ce Dieu révérence et hommage !	75
Car non obstant que ses feux soient cuysans, Ilz ont en eux quelque vertu secrète De conforter par remèdes duysans.	78

- L'amour, logé en la dame discrète,
 Est un thrésor qu'on ne peut estimer,
 81 Qui tousjours croit d'autant plus qu'on le preste.
- Je ne dy pas que qui voudroit aymer
 En plusieurs lieux, et faire le volage,
 84 Que l'on n'en fust grandement à blamer.
- Mais une dame, ayant noble courage,
 Doit révérer d'amour ferme et pareille
 87 L'amant loyal qu'elle tient en servage.
- Si parler veult, prester luy doit l'oreille,
 Et avec luy estre de bons accors,
 90 Dormir s'il dort et veiller quand il veille.
- Amour demande un cueur miséricors,
 Un cueur bénin, lointain de cruauté,
 93 Bref deux espritz vivans en mesme corps.
- A toy je parle, ô parfaite beauté !
 Comme à la dame à qui est ja vouée
 96 De longue main ma foy et loyauté.
- Puis que tu es enrichie et douée
 De tous les biens, qu'on sauroit désirer,
 99 Pour de tous estre estimée et louée,
- N'endure point ta louange empirer,
 Par un despris ou faute de pitié,
 102 En me voyant tant plaindre et souspirer.
- Je te suply, reçois mon amytié
 Et mon las cueur, qui tout à toy se donne,
 105 Fays qu'il te serve au moins d'une moytié :
 Amour le veult, et nature l'ordonne (1).

(1) Nous ne pensons pas que Salei se soit inspiré d'un modèle précis de « capitolino » et de « terza rima » ; cette pièce révèle plus particulièrement, à notre sens, l'influence du cardinal Bembo (1470-1547), dont nous signalons parmi les sources les plus caractéristiques les vers suivants :

« crin d'oro cresco, e d'ambra tersa e pura...
 Occhi soavi e piu chiari che 'l sole...
 giunta a somma felta somma onestade... »

et le sonnet qui commence ainsi :

« A questa freddo tema, a questo ardente
 Sperar, a questo mio diletto e gioco,
 a questa pena, A nor, perche dai loco
 nel mio cor ad un tempo e si sovente ? »

(Poésie Italienne. Parigi, Baudry, 1851, p. 204-205).

IV

Second chapitre d'amour (1)

Encor un coup le beau fleuve de Seine Orra les cris et plainte doloireuse Du cueur blessé de pensée non saine.	3
Encor un coup la flame vigoureuse Aparoitra devant les yeux de celle Qui contre moy se monstre rigoureuse.	6
J'esprouveray si l'ardante estincelle A tel pouvoir, lors qu'elle est découverte, De me bruller, comme quand je la cèle.	9
J'essayeray si la complainte ouverte Pourra gagner envers la douce face Quelque guerdon de la peine soufferte,	12
Et s'il advient que je rompe la glace De la rigueur qui me déffend l'entrée, Il n'est douleur qui soudain ne s'efface,	15
La grand cité et prochaine contrée Résoneront du nom de ma Maistresse Dedans mes vers chantée et illustrée.	18
Telle jadis fut renommée en Grèce, Par sa beauté et douce courtoysie, Qui onques n'eut louange plus expresse.	21

(1) Parmi les modèles dont Salel a pu s'inspirer, parmi les Pétrarquistes qu'il semble avoir imités de préférence, nous signalerons Giusto de' Conti, disciple immédiat de Pétrarque (? - 1449). Conti a défini, dans le sonnet suivant, l'idéal féminin que chante ici notre poète (Poésie Italienne, ouv. cité, tome I, page 102) :

* Un parlar piuche umano, un falso riso
Un peregrin pensiero, un dolce sdegno,
Un nuovo portamento onesto e dégno,
Mille vaghi fioretti in un bel viso ;
Un casto orgoglio, una spetata mente,
Un disiar troppo altamente onore,
E dispregiar quel ben dov' altrui spera ;
Son la catene che per man d'amore
Gia m'han sì stretto intorno al cor dolento,
Che a forza converrà che amando pera ».

Car je feray si bien en poësie,
 Qu'on nous dira heureux, moy pour escrire
 24 Si beau sujet, elle d'estre choysie.

O corps gentil ! quand te pourray-je dire
 Et découvrir le fons de ma pensée,
 27 En lieu secret, comme je le désire.

Si tu vois lors ma langue délaissée
 De la parolle et mon teint venir blême
 30 Je te suply n'en estre courroussée (1).

Ce te sera une apparance extrême
 Du grand désir dont mon ame est atainte,
 33 Et que le cueur ne vit plus en moy mesme.

Tu conoistras que l'amour est sans feinte,
 Quand la personne est ainsi combatuë,
 36 En un moment, d'espérance et de crainte,

Et que celuy qui si fort s'evertuë,
 A sur le dos la flame insuportable
 39 Du feu d'amour, qui, jour et nuit, le tuë.

Verray-je adonc ceste grace acointable,
 Dont tu es pleine au dit de tout le monde,
 42 Soudain changer en rudesse intraitable ?

Las, Dieu m'en gard, et plustot me confonde,
 Ou me condanne en quelque lieu sauvage,
 45 Cherchant la mort qui au mal corresponde.

Ce me seroit beaucoup plus d'avantage,
 Estre privé cruellement de vie,
 48 Que recevoir de toi mauvais visage.

(1) Malgré les influences italiennes indéniables dont cette pièce porte la trace, il semble que Salel revienne, par instants, aux vieux thèmes de l'amour courtois. On peut rapprocher de ce tercet et des tercets suivants la Chanson de Conon de Béthune, « Si voiremant con cele don je chant », vers 24 et suivants (Les Chansons de Conon de Béthune, éditées par Axel Wallenskold, Paris, Champion, 1921) :

« Hé ! las, dolanz, je ne sai tant chanter
 Que ma Dame parçoive mes torments,
 N'encor n'est pas si granz mes hardemanz
 Ke je li os dire les m'oi que trai,
 Ne devant li n'en os parler ne sai ;
 Et kant je sui aillors devant autrui,
 Lors i parol, mais si pou m'i dedui
 K'un anui valt li deduiz que j'en ai ».

Outre celà, je sçay bien qu'une envie, Un faux raport avecque Malebouche (1), Empescheront que de moy sois servie.	51
Mesmes Danger (2), au visage farouche, Présentera à tes yeux un grand nombre De vains périlz te livrant l'escarmouche.	54
Entre lesquels l'honneur qui n'est qu'une ombre, Un épantail (3) formé de chose vaine, T'ezblouyra te rendant morne et sombre.	57
O pauvre sexe, hélas comme on te meine Au tabouret ! Comme l'on te déguise Les entremetz (4) de ceste vie humaine !	60
Ta liberté, ta naive franchise, Qui est un bien sur tous inestimable, Est à grand tort asservie et sumise.	63
Nature fit, de matière semblable, L'homme et la femme, et les unit ensemble, Pour estre l'un à l'autre secourable.	66
Or maintenant dites que vous en semble, Dames d'esprit, trouvez vous compagnie, Quand l'un commande et l'autre de peur tremble ?	69
Certainement c'est une tyrannie Par les maris dessus vous usurpée, Et que ce soit justement, je le nye.	72
Par là vous est toute joye coupée : Vous le savez, et je m'en devrois taire, Mais la muse est hors de moy échapée.	75

(1) Personnage allégorique du Roman de la Rose.

cf. Roman de la Rose, édition Langlois, Firmin-Didot, 1920, tome II, vers 3889-90 :

« Male bouche, que Deus maudie,
ot soudeiers de Normandie... »

(2) Autre personnage allégorique du Roman de la Rose.

Même édition, tome II, vers 3669-71 :

« Puis en sont a Dangier venues,
si ont trové le paisant
desoz un aubespín gisant... »

(3) cf. Montaiglon et Raynaud, recueil de fabliaux IV, 191 : « qui mout bien
semble espoutail. »

(4) cf. Bouchet, *sérées*, III, 210 « un entremets de comédie. »

- Et ne luy chault à qui puisse déplaire,
 Mais que la dame, à qui elle se vouë,
 78 Ait entendu son conseil salutaire.
- Quant est à moy je plains, j'admire et louë,
 Le temps passé, j'entens le plus antique,
 81 Et par despit au présent fais la mouë.
- Cette fureur et rage frénétique,
 Que nous disons autrement jalousie,
 84 N'estoit alors en vigueur et pratique.
- Chacun avmoit selon sa fantasie (1),
 Et jouyssoit de la personne aymée,
 87 En mesme instant que l'on l'avoit choysie.
- On ne parloit de chambre parfumée,
 De beaux habitz, pierrerie, dourure (2),
 90 Sinon d'un lit souz la verte ramée.
- Un peu de feu les gardoit de froydure
 En temps d'hyver, et la seure deffence
 93 Du chault estoit l'umbrage et la verdure.
- Mais à présent tout le fol peuple pense
 A s'enrichir et trouver la finesse
 96 Comme l'un puisse à l'autre faire offence.

(1) Tout ce passage est imité de Clément Marot, (rondeau LXVII), de l'amour du siècle antique (1525).

(Marot, œuvres complètes, tome II — Paris, édit. Jannet, p. 162.

« Au bon vieux temps un train d'amour régnoit,
 qui sans grand art et dons se démenoit,
 si qu'un bouquet donné d'amour profonde
 c'estoit donné toute la terre ronde :
 car seulement au cuer on se prenoit.

Et si par cas à jouyr on venoit,
 sçavez vous bien comme on s'entretenoit ?
 vingt ans, trente ans : cela deroit un monde

Au bon vieux temps.... »

(2) cf. également, Victor Brodeau, réponse au précédent sonnet.

(Marot, Edit. Jannet, tome II, rondeau LXIII, p. 163).

« Dames aux huys n'avoient clefs ne loquets
 leur garde robe estoit petits pacquetz :
 de canevas ou de grosse étamine ;
 or, dyamans, on laissoit en leur mine,
 et les couleurs porter aux perroquetz

Au bon vieux temps. »

- Ce temps pendant, l'agréable jeunesse
 Coule et s'en va, et à peine est partie
 Que la mort vient guidée par vieillesse, 99
- Et par ainsi la joye départie
 Aux folz humains par leur mère Nature (1)
 S'esvanouit, avant qu'estre sentie : 102
- Pensons y donc, ô gente créature,
 Et toy et moy, ja ne nous avienne
 De refuser l'amoureuse aventure. 105
- Je seray tien si tu veux estre mienne,
 Mais qu'ay je dit ? Je seray tien, encore .
 Que ton esprit grande rigueur me tienne. 108
- Prens à plaisir que ma Muse t'honore,
 Et que par là immortel je me rende,
 Louant le bien qui t'illustre et décore. 111
- Laisse l'erreur de l'ignorante bande
 Du temps présent, et juge en ton courage
 Qu'il n'est pas heure encor' qu'on y entende : 114
- Assez sera, avenant ton vieil aage,
 De cheminer par si estroicte voye,
 De te rengier à ce commun servage (2). 117
- Dieu me doint l'heur qu'en bref je te revoie,
 A celle fin qu'entendre je te face
 Comme on va droit et comme on se forvoye. 120
- Dieu me doint (3) l'heur que mon cueur trouve place

(1) Personnage du Roman de la Rose, vers 17656 et suivants (le *Roman de la Rose*, édit. Francisque Michel, Paris, Firmin-Didot, 1864, tome II, p. 194).

« Et nature tantost s'est mise
 a genous devant le provoivre..
 ains se taist, et la Dame esconte,
 qui dit par grant devocion,
 en plorant, sa confession... »

(2) cf. *Roman de la Rose*, (Edit. Francisque-Michel, t. II, 96.)

« Car quant vieillesce fame assaut
 d'Amors pert la joie et l'assaut.
 Le fruit d'amors, se fame est sage,
 Coille en la flor de son aage. »

(3) cf. Marot, édition Jannet, tome III, p. 52, épigramme CXXV.

« Dieu doint qu'en bref du glaive à toy donné... »

- 123 Après du tien, et qu'en toy puisse vivre,
 Jusques à tant que la mort le defface.
 Et si la mort te contraint de la suyvre,
 Qu'en mesme jour soit ma vie finée,
 126 Et nos corps mis souz mesme lame (1) ou cuyvre.
 C'est le vray but où tend ma destinée,
 Qui me promet rendre l'ame assouvie,
 129 Et que j'auray, en la présente année,
 Santé parfaite et plus heureuse vie.

V

Troisième chapitre d'amour

- Seul réconfort de mon ame lassée,
 Jusques à quant veux tu tenir ainsi
 3 Ma triste vie entre tes mains laissée ?
 Jusques à quant doit ton cueur endurey,
 Continuer son obstination
 6 Pour augmenter ma tristesse et soucy ?
 Peux tu souffrir voir tant d'affliction
 En un esprit qui est souz ta puissance,
 9 Sans en avoir quelque compassion ?
 L'honneur, l'Amour et l'humble obéissance,
 Que je te porte et dont je veux user,
 12 Sont ilz desjà hors de ta conoissance ?
 S'il est ainsi je ne doys acuser,
 Que mon malheur et pour ma guérison,
 15 Venant la mort, ne la veux refuser.
 Par ce moyen s'éteindra le tizon
 Duquel Amour m'a quasi mis en cendre,
 18 Forcé mes sens, et vaincu ma raison.
 O cueur d'acier que je pensois bien tendre,
 Qu'est ce qui meult et garde ta pensée
 21 De ne vouloir à ma douleur entendre ?

(1) cf. Marot, édition Jannet, tome I, p. 237, adieux à la ville de Lyon :
 « de composer ay entrepris
 des épitaphes sur vos lames... »

Te sens-tu point fachée ou offensée, Si je t'honore ? As tu point fantasie Que ta hauteur en soit trop abaissée ?	24
Prends t'en à toy et à ta courtoisie, A ta vertu, à ta grace estimée, Et non à moy qui t'ay ainsi choisie.	27
Le premier feu vint par la renommée Qui s'augmenta en voyant ta présence, Puis en parlant fut la flamme alumée :	30
Dès ce temps là j'eux bien grande espérance De parvenir à l'heur de mon mérite, Par loyauté et par persévérance :	33
Et fut ta face alors pointe et décrite Dedans mon cueur, de si parfaite sorte, Qu'autre désir que de toy n'y hérîte.	36
Mais à présent trop je me déconforte De voir ainsi, par soudain changement, Mon désir vif et l'espérance morte.	39
O fort Amour, ô divin jugement ! Bande ton arc, et décoche sur elle, Pour me donner un peu d'allègement.	42
N'endure point qu'elle te soit rebelle Entre cent mille, et pour la forfaiture Rens la vers moy aussi douce que belle,	45
Fay luy sentir de tes dardz la pointure, Si très-avant qu'elle sache combien, Fault grandement qui force sa nature,	48
Et qu'une Dame est indigne du bien Que luy départ sa Planette (1) bénine, S'elle l'espargne et que n'en donne rien.	51

(1) Allusion à l'astrologie et à l'influence prétendue des astres sur la destinée humaine.

Peut-être faut-il voir dans ce tercet une réminiscence de Laurent de Médicis, une allusion rapide à un poème célèbre du Prince florentin, *trionfo dei sette pianeti* :

« Venere graziosa, chiara et bella
Muove nel cuore amore e gentillezza...
Orsu seguiam questa stella benigna,
O donne vaghe, o giovinetti adorni !... »

Mais qu'ay-je dit ? ô pitié féminine,
Pardonne moy et viens tôt secourir

54 Ton serviteur, au moins s'il en est digne.

Et ce faisant tu verras refflorir
L'amant loyal duquel seras servie
55 Qui gardera ton beau nom de mourir,
Maugré le temps, la Fortune et l'envie.

VI

Ode

Le désir d'aquérir gloire,
Et consacrer sa mémoire
3 Au temple d'éternité
Fait grans choses entreprendre,
Louables et à reprendre
6 A la foible humanité.

Les uns dressent leur courage
Droit au martial ouvrage,
9 Hazardans leurs biens, leurs corps :
Autres suyvent la peinture,
Les lettres, [et] l'Architecture,
12 Ou Musique aux doux accors,

Plusieurs qui ne peuvent joindre
Le désir qui les vient poindre
15 Au bien, ou chose qui plaise,
Laissent du mal quelque exemple,
Comme celui qui le temple
18 Brula, qui fut en Ephèse (1).

Quant à moy je me promés
Faire mon nom à jamais
21 Grant, seulement pour souffrir
Douleurs et peines cruelles
Pour la plus belle des belles,
24 Et pour elle à mort m'offrir.

Nature parfette ouvrière,
Avare et peu coustumière
27 De monstrier chose de pris,

(1) Le temple d'Ephèse fut, d'après la légende, brûlé par Erostrate.

Faisant ses forces cognoistre,
A fait en ce siècle naistre
Ceste fleur des bons esprits. 30

Honneur, Vertu, Beauté, Grace,
Se présentèrent en face
Quand ma maistresse naquit, 33
Et pour moy vindrent au monde
Tristesse et douleur profonde,
Lors que son œil me conquit. 36

Qui veult sans monter aux Cieux,
Voir du bon, du précieux,
De là hault, voye ma Dame : 39
Qui veult savoir les douleurs,
Les tormens et les malheurs
Des enfers, voye ma flamme. 42

Ah, cruël Amour, tu fais
Soustenir trop pesant fais
A mon foyble esprit à tort : 45
Le propre lieu de son ayse
Luy est ardante fournaise,
Et sa vie luy est mort. 48

Un seul point me réconforte,
Que mon mal, ma peine forte,
Et ma ferme loyauté, 51
Feront ma gloire éternelle,
Comme on verra le nom d'elle
Immortel par sa beauté. 54

Si sa vertu héroïque
La rend en ce monde unique,
Unique me rend ma foy : 57
Trois choses seules on treuve,
Dont des deux j'ay fait épreuve,
Le Phénix (1), ma Dame et moy. 60

(1) Oiseau fabuleux, qui selon la mythologie se faisait périr sur un bûcher et renaissait de sa cendre. Cf. Ovide, *Métamorphoses*, livre XV, vers 392 et suivantes :

« Una est, quæ reparat, seque ipse resemet, ales ;
Assyrii Phænica vocant : non fruge, nec herbis,
Sed turis lacrymis, et succo vivit amoni.
Hæc ubi quinque suæ complevit secula vitæ,
Illicis in ramis, tremulæve cacumine palmæ,
Unguibus, et puro nidum sibi construit ore... »

VII

Giovan di Maumonte (1)

- Salelio mio, di cui per degne prove
 Il tempie adorna', I figliuol di Latona,
 E adhor, ađhor, la chiara fama dona,
 4 Ch'l tempo tor non puo, n'ira di Giove.
- Mentre traduci le sacre opre dove,
 Del cieco, l'alto stil tanto risuona,
 Che di suo sono, tutto'l mondo intuona
 8 E'l finir dat' al' huomo da se remove,
- Io longo queste valli, vo piangendo,
 Rotto d'i numi duo, Fortuna, Amore,
 Ch'l corpo mio, rendono stanco et frale,
- 12 Ma se d'un io potessi me, scuotendo
 Levar, chi mi torria'l sfogar il cuore
 Co'l laudar ch'è cagion de l'altro male.

VIII

Response au précédent Sonet

- Si tu sens quelque rudesse
 De l'aveuglée Déesse,
 3 Et de l'archerot sans yeux,
 Amy Maumont, ne t'estonne :

(1) Voici la traduction de ce sonnet de Jean de Maumont établie par M. Ferdinand Boyer, Ex-Professeur au lycée Chateaubriand, à Rome, aujourd'hui au Lycée Voltaire :

« Mon Salel, toi qui as mérité par tes essais que le fils de Latone orne ton front et te donne désormais une renommée que ne peuvent détruire ni le temps, ni l'ire de Jupiter,

Pendant que tu traduis l'œuvre sacrée où le haut style du poète aveugle résonne avec tant de force que ce son fait retentir le monde entier, et qu'il écarte de lui la Mort, part naturelle de l'homme,

Je vais gémissant le long de ces vallées, meurtri par deux divinités, la Fortune et l'Amour, qui rendent mon corps faible et comme épuisé ;

Mais si d'une secousse, je pouvais me délivrer de l'une d'elles, qui m'empêcherait de libérer mon cœur, en célébrant celle à qui je dois mon autre mal ».

Le prudent filz de Latone (1)
Changera ton pis en mieux. 6

Il t'apprendra la manière,
A chasser hors la tanière
De tes oreilles la glace (2), 9
Qui de l'ouye te prive,
Et la te rendra naïve,
Avant que l'esté se passe. 12

Quant à l'Amour, si ta flame
Prend source d'une clère ame,
Asseure (3) toy et espère 15
Que Phébus qui t'a fait naître
Savant, te fera conoistre
D'Amour la voye prospère. 18

Heureuse est la Damoiselle
A qui tu portes ce zèle,
Et toy heureux, d'estre tel 21
Que maugré Mort et Envie,
La peux conserver en vie,
En te faisant immortel. 24

IX

Il medesimo al Salelio (4)

Hugone, di cui il nom' côn chiaro inchiostro,
Rimboraba, ovunque fiore il parlar' franco,
Et fin che vive Homero, ne girà anco,
Mercando fama, u ruota il polo nostro, 4

(1) Apollon, que Salel accuse d'avoir frappé Maumont de surdité.

(2) Cf. Joachim du Bellay, *Divers Jeux Rustiques* (édition Henri Chamard, Hachett^e 1923) : Hymne de la surdité, XXXVIII, vers 188.

(3) Cf. Marot, édit. Jannet, II, p. 6, *Élégie première* (1526) :

* Mais ferme Amour, qui estoit avec moy,
Me dit : Amant, il fault que tu t'asseures... »

(4) Voici la traduction de ce deuxième sonnet, due également aux soins de M. F. Boyer :

* Hugues, toi dont le nom, écrit d'une encre immortelle, retentit partout où fleurit le parler de France, et tant que vivra Homère, ira encore recueillant renommée, partout où tourne notre globe,

Tu t'éloignes maintenant de ton cloître sacré avec l'Aveugle de Grèce, que tu ne

- Hor ti diparti, de'l tuo sacro chiostro,
 Co'l cieco greco, che non vuoi unquanco
 Lasciar', finche nô lui hai tutto orno' l' fianco,
 8 D'el tuo stil, è al gran re non l'habbi mostro,
 Che come il vincitor' de'l persæ altero
 A'l suon' di quello, accendera il suo core,
 Che porta ora quel' altro, aparo, aparo,
 12 Di cio vuol non mi doglia, il vero Amore,
 Ma pur thalhor non posso al pianto fero,
 Lassato senza te, trouar' riparo.

X

Sonet au Roy présenté le jour de son entrée à Chartres (1)
souz le non de Mercure

- Du plus grand Dieu qui a sur tous pouvoir,
 Envoyé suis à toy, Roy trespuissant,
 Pour visiter ton règne florissant
 4 Et t'annoncer chose digne à sçavoir :
 C'est que ta force et le royal devoir,
 Dont tu nourris ton peuple obéissant,
 Ont élevé sur le ciel ton Croissant (2),
 8 Et sont les Dieux tresayses de le voir,
 Te prometans désormais en tous lieux,
 Favoriser tes desseins glorieux,
 Par ces trois cy, Paix, Justice, Victoire,
 12 Qui guideront tes valeureuses mains
 Et te rendront le plus grand des humains,
 Faisans durer la lampe de ta gloire.

veux pas abandonner, avant de l'avoir entièrement paré de ton style, et de l'avoir ainsi présenté à un grand roi,

qui, comme jadis le vainqueur du Perse hautain, à la voix de celui-là, sentira son cœur s'enflammer aux chants tout semblables que chante cet autre Homère,

De ton départ, je ne veux pas me plaindre, malgré mon profond amour pour toi, mais toutefois je ne peux pas trop souvent, privé de toi, retenir des larmes amères ».

(1) Henri II entra à Chartres le 18 Novembre 1550, sous une pluie torrentielle qui submergea les préparatifs de la fête projetée.

Cf. Histoire de Chartres de M. E. de Lespinois, II, p. 190.

(2) Allusion mythologique qui s'explique peut-être par une confusion concertée entre la Lune et Diane de Poitiers, favorite de Henri II, et dont la devise était « Donec totum impleat orbem ».

XI

Autre sonet présenté au Roy en son entrée à Orléans (1)
souz le nom de Liber Pater (2) et de Cérés

Après avoir mon pouvoirétendu
Là où le feu échaufé, et la mer baigne,
Après avoir mont, valée, campagne,
Bref ce bas rond obéissant rendu, 4

Le beau, le bon de l'Europe entendu,
Et le fertile d'Italie et d'Espagne,
Long tens y a qu'avecques ma compagne,
Je suis icy de mon char descendu, 8

Où j'ay élu mon éternel séjour,
Estant certain que j'y verrois un jour
Un grand Monarque et Roy comme vous estes,

Un preu HENRI, la gloire des Valois, 12
Qui par sa force et équitables loix
Surpasseroit encores mes conquestes.

XII

Deuxième sonet présenté au Roy en son entrée à Orléans (3)
souz le nom de la déesse Aurelie (4)

Voyci mon Roy, je le sens aprocher,
Accompagné de la troupe Royale,
Pour visiter sa ville tresloyale,
Qui du lis tient le plus franc, le plus cher. 4

(1) Henri II et Catherine de Médicis entrèrent à Orléans le 4 Août 1551. On trouve ce sonnet et le sonnet suivant au cahier D. f. 14 du livret intitulé : La magnifique et triomphante entrée de la noble ville et cité d'Orléans faicte au très-chrestien Roy de France Henri II^e du nom et à la Roynie Catherine son épouse le IV^e jour d'août 1551 Ensemble plusieurs harangues faictes audit Seigneur, Paris, J. Dallier, 1551. in-8.

(2) Divinité romaine identifiée avec Bacchus.

(3) Egalement le 4 août 1551.

(4) Aurelia, personnification de la ville d'Orléans, embellie autrefois par l'empereur Aurélien, le vainqueur de Zénobie ; Rabelais appelle, pour la même raison, les habitants d'Orléans, aurélians.

- O citoyens, contemplez son marcher,
 Son port divin, face seigneuriale,
 Et l'honorez d'une Amour filiale,
 8 Car c'est le but où vous devez tacher.

- Et toy, mon Roy, mon protecteur et père,
 Reçois les vœux de la ville, et espère
 Qu'en la voyant de Cœurs de Lis semée,
 12 Elle te monstre une entente non feinte,
 D'estre à jamais souz ta magesté sainte,
 Paysible en paix, en tant de guerre armée.

XIII

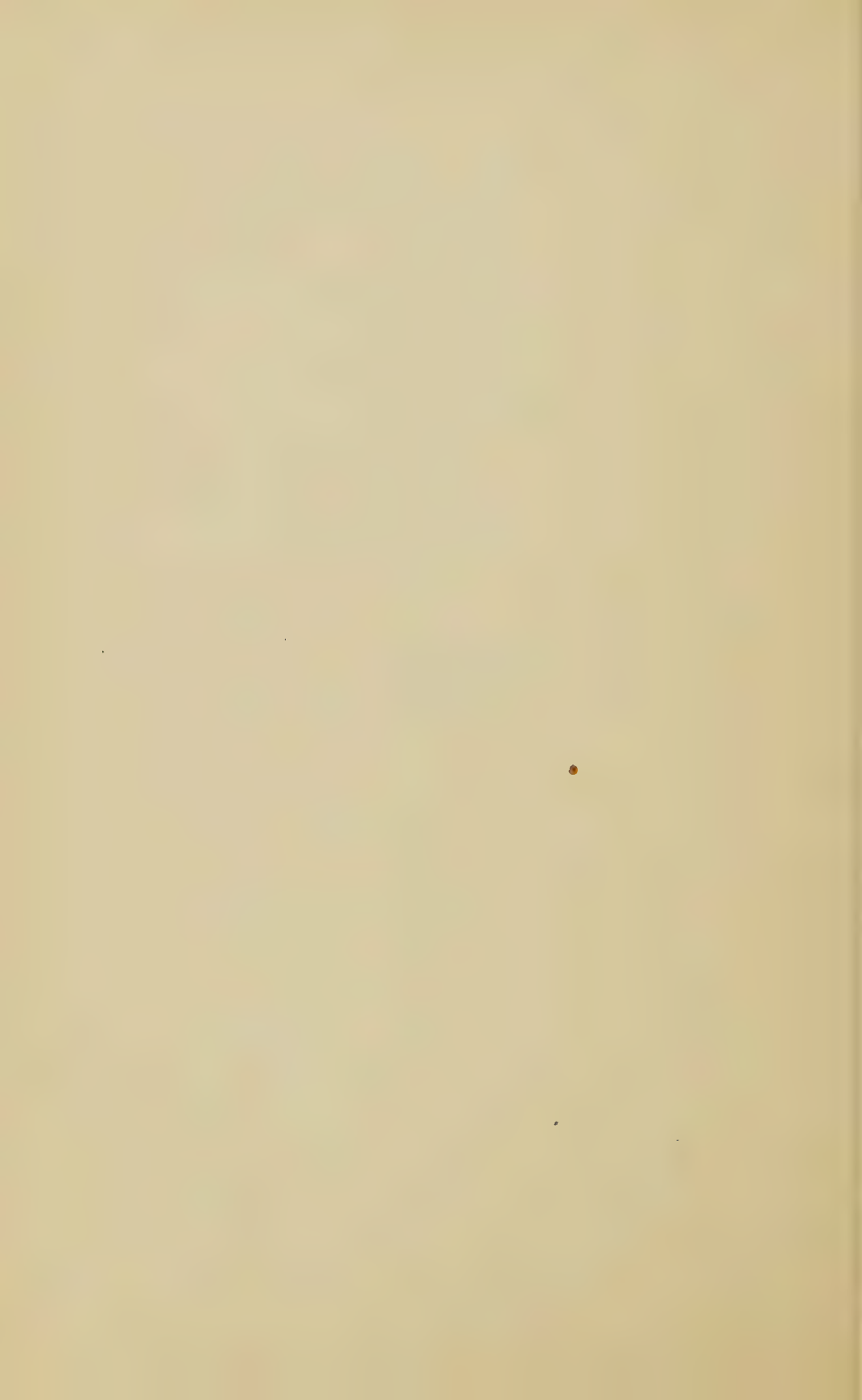
Aux seigneurs de Ronsard et du Bellay (1)

Sonnet

- Du plus beau feu qui echaufe et eclère
 Du trait d'Amour plus ardent, plus pointu,
 Du vif rayon d'héroïque Vertu,
 4 Du plus gent corps et de l'ame plus clère,
 Le foyble esprit qui hors de moy repère,
 Se sent brulé, poingt, éblouy, batu,
 Et d'une mort si douce combatu
 8 Qu'il n'y a vie au monde plus prospère.
 O francs espritz, savans énamouréz,
 Si vous avez telz plaisirs savouréz,
 Je vous suplie, acordez vostre lire,
 12 Et de vos vers dignes d'estre adoréz,
 Vostre Salel à présent secourez,
 Chantant pour luy ce qu'il ne pourroit dire.

(1) Ce sonnet est cité et commenté par M. Henri Chamard dans son *Joachim du Bellay*, page 491-492 (Travaux et Mémoires de l'Université de Lille, tome VIII, mémoire n° 24, Lille, au siège de l'Université, 1900).

Lexique



AVERTISSEMENT

- 1°. — Les sigles D, N, E, désignent respectivement le « Dialogue non moins utile que délectable... », le poème « de la Nativité de Monseigneur le Duc... » et « l'épître de Dame Poésie au treschrestien Roy François... sur la traduction d'Homère par Salel. »
- 2°. — Le sigle R désigne le recueil de 1540, c'est-à-dire « les œuvres de Hugues Salel, valet de chambre ordinaire du Roy... » ; le sigle S, le recueil de 1553, c'est-à-dire « le recueil d'aucunes œuvres de Monsieur Salel, abbé de Saint-Chéron... »
- 3°. — Le chiffre romain est le numéro d'ordre de chaque pièce dans l'un et l'autre recueil, le numérotage des vers recommence pour chaque pièce.
-

LEXIQUE

à, E, 334, pour, à titre de.

abismer, S, II, 180, verbe intrans., tomber à l'abîme.

accoïntance, E, 120, connaissance, camaraderie, amitié.

acoïntable, N, 36, et passim, aimable, attirant.

acoller, R, X, 110, donner l'accolade.

admonester, E, 31, et passim, avertir, conseiller.

adresse, D, 5, subst. fém., direction.

affaicté, D, 226, orgueilleux.

affection, E, 173, désir.

affusté, R, XXVI, 70, disposé, préparé.

ains, R, VII, 586 et passim, mais.

ains, E, 229, au contraire.

alaine, D, 30, haleine.

allée, R, LXXII, 9, subst. fém., action d'aller.

amer, R, VII, 159, aimer.

amortir, R, VII, 182, rendre comme mort, faire périr, détruire.

amyable, N, 31, favorable, salulaire.

anichiler, R, VII, 219, annihiler, ravager de fond en comble.

aourné, D, 47, orné.

apertement, D, 296 et passim, ouvertement.

appareil, R, XVIII, 301, pompe, apparât.

appareillée, R, VII, 504, disposée, préparée.

archerot, S, VIII, 3, petit archer.

ard, R, XXXVIII, 8 et passim, de l'infinif ardre, brûler.

aronde, D, 208, hirondelle.

arrivée (d'), R, XVIII, 261, d'emblée.

arroy (bel), R, X, 35 et passim, bel ordre, bel équipage.

asseurer (s'), S, VIII, 15, se rassurer, reprendre courage.

assigner, R, XVIII, 24, expliquer.

attraire, R, XX, 14 et passim, attirer.

aucun, D, 235 et passim, quelque.

aucunes fois, E, 215, quelquefois.

auroyent, E, 150, condit. présent de l'infinif avoir.

autrhyer (l'), R, LXXX, 1, avant-hier, naguère.

avancer (s'), D, 283, se hâter.

ayse, ou aise, D, 265, bonheur, plaisir, volupté.

baler, S, II, 53, danser.

bandes (à), S, III, 72, en foule.

bas, R, IX, 50, adv., à terre.

basteler, D, 246, s'ébattre, jouer.

baverie, E, 268, bavardade.

bellique, E, 252 et passim, guerrier.

bénignité, R, XIII, 17, bienveillance.

bénine, S, V, 50, propice.

bénivolence, épître dédicatoire de D, 11, bienveillance.

blason, R, LXXVII, 48, voir blasonner.

blasonner, R, LXXVII, 3 et passim, définir, c'est-à-dire critiquer ou louer quelquefois faire la description de.

bourdon, R, LXXVIII, 46, bâton de pèlerin.

bouter, R, VII, 170, mettre, lancer ou jeter hors de.

brandon, R, XXXV, 3, flamme, feu.

branle, S, II, 88, danse où hommes et femmes sautent en rond en se tenant par les mains, en cadence.
brette, R, III, 9, bretonne.
brisée, R, VII, 438, branches coupées par le veneur pour reconnaître les endroits où la bête à passé.
bruÿre, N, 104, de bruÿct, renommée.
buccine, ou **bucine**, S, II, 18, et passim, trompette, cornet.
ça bas, R, XVIII, 270, ici-bas.
canton, D, 65, coin.
carme, R, XXIX, 20, et passim, poème.
casae, R, V, 8, affaiblie, éteinte.
cault, R, VII, 453, habile, rusé.
cautelle, D, 242 et passim, prudence, ruse.
Cecile, D, 27, Sicile.
cerne, S, II, 80, cercle.
cestuy, R, VII, 133 et passim, ce, cet.
chalumelle, R, XVIII, 177, pipeau fait de paille ou de roseau.
charger, R, XVIII, 82, revêtir.
charte, E, 380, papier.
chault, S, IV, 76, prés. du verbe défectif chaloir, importer.
cherroit, R, VII, 136, futur de cheoir, tomber.
cil, R, LXXVI, 103 et passim, celui.
cocher, D, 91, mettre une flèche sur la coche.
collauder, R, VII, 565, louer.
combien que, E, 335, malgré que.
comble, R, VII, 105, adj., rempli jusqu'au bord.
come, D, 110 et passim, chevelure.
comme, S, IV, 96 et passim, comment.
compagnie, S, IV, 68, égalité de traitement.
compeller, D, 118 et passim, pousser à.
complainte, S, IV, 10, plainte.
compter, R, XVIII, 129, conter.
condigne, D, 309, digne, juste.

confort, R, XLII, 7 et passim, réconfort encouragement.
conjuré, R, LII, 6, sacrilège.
conquereur, R, X, 16, conquérant.
conquerre, N, 81, conquérir (infinitif).
contend, R, XIV, 6, discussion, dispute.
contendre, D, 172, discuter, s'opposer à.
consistoire, R, VII, 128, lieu de réunion, assemblée.
construire, R, XVIII, 104, préparer suivant un plan.
convertye, R, XXIV, 160, tournée.
convint, E, 154, prétérit de l'infinitif convenir, au sens de arriver.
cop, D, 293 et passim, coup.
coralline, R, LXXVI, 98, de la couleur du corail.
corsaige, E, 163 et passim, poitrine, seins.
coupe, R, XXXIX, 10 et passim, faute.
coup (à), R, II, 4, adv., soudainement.
coupé, S, IV, 73, ravi.
couvertement, R, XXVI, 71, d'une façon cachée.
crouslér, R, VII, 39, secouer, transitif.
creue, N, 61, crue, accrue.
cure, D, 201 et passim, soin, souci.
cuyder, ou **cuidér**, R, LXXXII, 46 et passim, substantif, pensée.
cy, R, VII, 363 et passim, ici.
darde, R, XXI, 6, subst. fém., dard.
débat, E, 87, haine.
débiffer, R, XXVI, 96, abattre, ruiner.
décourir, R, VII, 617, provenir de.
déduyre, R, XV, 8, récréer, divertir.
deffaut, R, XV, 115, près. de défailler, manquer.
dégoyser (se), D, 16, bavarder, murmurer.
délictz, R, VII, 251, ébats.
délivrer, D, 399, livrer, abandonner, mettre en possession de.

- démonstrance**, R, X, 18, démonstration.
- desconforté**, R, XV, 1, soucieux, abattu.
- deschant**, R, VII, var. 517, cri, sonnerie de cor.
- deschasser**, ou **déchasser**, R, LXXVI, 117 et passim, chasser.
- desmarcher**, R, VII, 530, marcher.
- desmesure (à)**, R, XV, 106, sans limite.
- despart**, D, 248, départ, séparation.
- despartir (se)**, R, VII, 69, s'éloigner.
- despartir**, ou **départir**, R, XXII, 10 et passim, attribuer, assigner, partager.
- despiteux**, R, LI, 3, courroucé, fait pour donner de l'irritation.
- despris**, S, III, 101, mépris, indifférence dédaigneuse.
- desservir**, R, IX, 32, mériter.
- desseu (à son)**, préface de S, 16, à l'insu de.
- destiner**, E, 306, désigner.
- destituer**, R, LXXVII, 7, priver de soutien, décourager.
- desvie (se)**, R, LXXX, s'affaiblir, meurt.
- deult**, R, XV, 188, de douloir, souffrir.
- doctrine**, R, XXVI, 141, science.
- doint**, S, IV, 121, subj. présent de donner.
- dolent**, D, 232 et passim, malheureux.
- dommageable**, R, VII, 54, nuisible.
- donra**, R, VII, 455, donnera.
- dont**, S, II, 119 et passim, d'où, de quoi, à la suite de quoi.
- doubter**, S, II, 84 et passim, redouter.
- doubteux**, R, XLVII, 5, inquiet.
- douïcine**, R, XVIII, 27, flûte rustique.
- douloit**, R, XVIII, 156, se désolait, s'attristait, de l'infinitif douloir.
- doulu**, D, 236, participe de douloir.
- duret**, S, II, 108, diminutif de dur.
- duyct**, R, XXIV, 251, participe du verbe duyre, au sens de conduire.
- duysant**, ou **duisant**, E, 332 et passim, convenable, approprié.
- efficace**, R, LXXXVIII, 41 et passim, subst., efficacité, puissance.
- elaboré**, R, XLII, 4, excellent, parfait.
- ematiste**, R, LXXVII, 20, améthyste.
- embasmer**, R, LXXX, 23 et passim, embaumer.
- embuscher (s')**, R, XXVI, 63, s'embusquer.
- empennée**, D, 117, garnie de plumes, par suite ornée.
- emprise**, R, X, 85 et passim, entreprise.
- encharger**, couplet liminaire de D, 11, ordonner.
- encombres**, R, VII, 87, obstacles.
- encontre**, R, XXVI, 31, préposition, contre.
- encontremont**, R, LXXVI, 108, en haut, en amont.
- enhorter**, ou **enorter**, R, IV, 3 et passim, exhorter à.
- enquerre**, E, 83, rechercher.
- enseigne**, R, XXIV, 31, marque, signe.
- enserrer**, R, VII, 509, faire prisonnier, enfermer.
- entalenter**, D, 315, exciter le désir, enflammer.
- entente**, E, 369, dessein.
- ententif**, R, VII, 128, attentif.
- entonner**, R, VII, 228, mettre en tonneau.
- entour**, S, II, 35, subst., empirée.
- entretènement**, épître dédicatoire de D, 27, entretien.
- environner**, R, XV, 35, faire le tour de.
- épantail**, S, IV, 56, épouvantail.
- ès**, R, VII, 224 et passim, aux, dans les.
- esbat**, R, VII, 25 et passim, divertissement.
- esclandre**, D, 158 et passim, danger, bataille.
- escu**, R, XXIV, 13, bouclier.
- escuelles (mettre par escuelles)**, D, 382, dépenser sans compter.
- esjouir (s')**, R, LXXXI, 8, se divertir.
- esmaye**, R, XLV, 8, de esmayer, émouvoir.

esme, R, XXVI, 81, **estime**, considération.

esquiffon, R, IV, 2, diminutif d'esquif.

estable, R, LXII, 6, stable, constant.

estomac, R, LX, 2 et passim, poitrine, cœur.

estonner, D, 146 et passim, abattre le courage.

estrange, R, VII, 284 et passim, étranger.

estrenner, S, II, 208, gratifier quelqu'un de présents, à l'occasion du jour de l'an.

estriver, S, III, 7 et passim, lutter.

ethique, R, XXVII, 24, étique, amaigri.

exercite, N, 88, subst., armée.

extollé, E, 37, élevé.

faconde, R, XXVI, 117, manière de parler.

faiz, R, LXXX, 28, faix, fardeau.

fallace, R, LXXXII, 56 et passim, tromperie.

fame, R, XV, 144, renommée.

fantasie, R, XLIV, 6, caprice de l'imagination.

fardé, R, LXXVI, 41, affecté, mensonger.

faroucher, S, I, 3, effaroucher, effrayer.

faulceur, D, 270, trompeur.

faulsée, E, 4, trahie, trompée.

fault, S, V, 48 et passim, de falloir, commettre une faute, manquer.

fiance, R, XXXVI, 2, confiance.

flne, R, XXVI, 147, finisse.

flnée, S, IV, 125, finie, terminée.

fouilliz, R, VII, 217, excavations creusées par une bête (vénerie).

fouyr, D, 221, fuir.

fort, R, VII, 519, subst. masc., repaire des bêtes sauvages.

fortclose, R, XXIV, 27, exclue.

fouldre, R, XXIV, 35 et passim, feu du ciel, attribut de Jupiter.

foyblet, S, II, 190, diminutif de faible.

franc, **franche**, E, 379 et passim, libre.

fredon, R, XV, 31, roulade.

fringuer, D, 199, se révolter.

fulminé, D, 188, frappé de la foudre.

fuzil, R, X, 80, pièce de fer qui sert à battre le silex.

gaillarde, S, II, 88, vieille danse française, à trois temps, composée d'un pas assemblé, d'un pas marché, et d'un pas tombé.

gallicque, N, 11, français.

gard, S, IV, 43 et passim, conjug. archaïque du subj. prés. de garder.

garder, S, V, 20, empêcher.

garrot, D, 304, bois de flèche.

gaudir, D, 246, se réjouir.

géniture, N, 23, progéniture, descendance.

gent, S, XIII, 4 et passim, gracieux.

gestes, N, 105, actions mémorables.

geste, D, 48, attitude, contenance.

gref, R, IX, 12, grief, grave.

groselles, D, 286, groseilles.

guerdon, D, 192 et passim, récompense.

guerdonneur, N, 53, celui qui récompense, bienfaiteur.

guiterne, R, II, 62, guitare.

harnoyz, R, VII, 102, armure, équipement d'un homme d'armes.

hâvre, R, LVIII, 4, port.

heur, R, XXIII, 3 et passim, bonheur.

heurée, R, X, 91 et passim, heureuse.

hors, R, XX, 17, sans.

huys, R, XXXIV, 5, porte.

iceulx, D, 314 et passim, ceux-ci, de même icelle, iceluy, celle, celui.

idoine, R, VII, 339, capable.

illec, ou **illecques**, D, 24 et passim, ici

impétrer, R, LXXVIII, 51, obtenir.

impropère, N, 62, subst., affront.

impropérant, D, 196, verbal de impropérer, blâmer, reprocher.

injure, R, XVIII, 260, injustice.

ingrate, R, XXVIII, 16, cruelle.

issnellement, D, 78 et passim, vite, rapidement.

ire, R, VII, 86 et passim, colère.

ja, D, 16 et passim, déjà, maintenant.

jergonner, R, LIV, 2, murmurer, gazouiller.

juz, D, 92 et passim, à terre, à bas ; mettre juz, abattre.

labile, R, IX, 26, fuyant, fugace.

lairront, R, VII, 50, futur syncopé de laisser.

lame, S, IV, 126, pierre funéraire, dalle tumulaire.

languard, D, 209, bavard.

larder, D, 312, piquer.

las, R, LXXIX, 53, lacs, filets.

lesse, R, VII, 433, laisse (vénerie).

linseul, R, LXXIII, 10, drap de lit.

lourdois, S, II, 125, langage grossier.

loz, ou **los**, R, X, 59 et passim, louange, gloire, renom.

loyaument, XXVI, 112, loyalement.

loyer, R, XXVII, 36, salaire, récompense.

luc, S, II, 62, luth.

lyesse, ou **liesse**, R, XVIII et passim, joie, allégresse.

maintien, R, XXIV, 71, attitude, contenance.

maligne, R, LXXXII, 53, méchante.

mandement, R, IV, 6, ordre, commandement.

marc, D, 228, ancien poids de huit onces.

marchaz, R, VII, var. 436, foulée d'une bête (vénerie).

marcial, E, 271, vaillant, guerrier.

marine, R, XVIII, 165, subst., flot, eau de mer.

martyré, R, XXVI, 120, martyrisé.

méprison, S, III, 54, méchanceté, faute.

mercy, R, LXXIX, 1 et passim, miséricorde, pitié.

meschance, R, XVIII, 294, méchanceté.

mesgnie, ou **mesnie**, D, 124, famille, maison, domesticité.

meublée, R, IX, 27, parée, pourvue.

misericors, S, III, 91, miséricordieux.

monde, ou **munde**, R, LXXXII, 45, pur, innocent, propre.

morte-paye, D, 317, soldat invalide qui reçoit une paie, par dérivation paie.

motet, R, XV, 32, chansons.

mouvoir, S, V, 20, éloigner.

muable, R, XXII, 8, sujet à changement.

myeux, **mieux**, E, 404 et passim, plus.

naïf, S, VIII, 11, naturel.

ne, R, LX, 4 et passim, ni.

nenny, R, VII, 59, non.

nervé, R, VII, 541, garni de nerfs, animé.

nonobstant, S, II, 73 et passim, malgré.

noté, R, XVIII, 77, accompagné de musique.

notice, E, 155, connaissance.

nourrisement, R, XXIX, 5, nourriture.

noyse, ou **noise**, E, 215 et passim, querelle, combat.

nuyssance, R, LXXVI, 68, subst. tiré de nuire.

occision, R, VII, 124, meurtre.

onc, **oncq**, **oncques**, D, 206 et passim, jamais.

oraison, E, 390, discours.

ord, R, VII, 144 et passim, sale, repoussant.

ores, S, II, 115 et passim, or, maintenant.

orra, S, IV, 2, futur de ouir, entendre.

oubliance, R, LXXIII, 1, oubli, tendance à l'oubli.

oultrée, R, VII, 45, accablée, épuisée.

oultrecuydé, D, 194, présomptueux, arrogant.

oultrepasse, R, LXXXII, 10, éminent, supérieur.

paliz, E, 186, palissades.

papegaultz, R, XVIII, 161, perroquets.

paravant, R, IX, 52, auparavant.
pardurable, R, XXII, 10, éternel.
parfournir, R, VII, 296, achever.
partir, R, LXXIX, 43 et passim, partager.
passepîé, S, II, 87, danse sur un air à trois temps et dont le mouvement est rapide.

passible, E, 130, périssable.
peine (à), R, XXXVI, 1, avec peine, difficilement.

pensement, R, LXIV, 7, pensée, objet de préoccupation.

peschières ou péchières, R, XVIII, 212, lieux destinés à la pêche.

petit, D, 65, peu.

pieça, R, XXXVI, 6, naguère.

pillot, R, XXVI, pieu de forte dimension.

piteux, R, LI, 1, mélancolique, triste.

plainctz, R, LXXVI, 3 et passim, subst. masc., plaintes.

planté (à), D, 316, en quantité.

poincture, R, XVIII, 253 et passim, piquère.

poindre, R, VII, 111, piquer.

poingt, S, XIII, 6, partic. passé, piqué.

poiser, R, X, 99, peser.

pollu, ou polu, S, II, 10, souillé, sali.

poulsinière, R, XVIII, 152, constellation des Pléiades.

pource, R, XXVIII, 5, parce.

pourchaz, R, VII, var., 435, poursuite.

pourmener (se), R, VII, 2 et passim, se promener.

pourpris, S, II, 1, enclos, enceinte.

pourtraicture, E, 228, portrait.

pourvoir (se), R, XXX, 3, recourir à, se munir de.

précellent, R, XXVI, 144, supérieur.

prée, D, 25, prairie.

prémiation, épître dédicatoire de D, 12, récompense.

premier, R, LXXVII, 16, premièrement.

primerain, R, XX, 19, souverain.

prindrent, D, 164, prirent.

privaulté, R, LXXIX, 60, LXXVI, 26, sujétion, obéissance, amitié.

privé, R, LXXIX, 40, familial, connu.

propre, E, 304, personnel.

puis, R, XLIV, 5, depuis, par la suite.

quant et quant, D, 315, en outre.

quartiers, N, 67, emplacements de trou-pes en campagne.

que, S, III, 57, ce que.

que, E, 211, qu'autant que.

que, D, 28 et passim, qui.

queste, R, LXXX, 12, recherche.

qui, N, 38, répété, qui... qui, celui-ci, celui-là.

quis, R, VII, 486, de quérir, cherché.

quoy, R, LXXVI, 6, pour coi, calme, tranquille, muet.

raiz, S, II, 199, rayons.

ramentoy, E, 275, voir le mot suivant.

ramentevans, R, XXIV, 30, de ramenter, rappeler.

rebours, S, II, 104, contraire.

record, D, 275 et passim, souvenir.

redonde, R, LXXXII, 56, affirme sa puissance.

redresser, R, XXXIII, 10, placer, installer.

refrigère, R, XXXVIII, 8, refroidissement, froideur.

relicque, D, 135, reste.

remiz, R, VII, 619, paresseux, abattu.

remparer (se), E, 396, se faire un rempart de, se protéger.

rengréger (se), R, LXIX, s'aggraver, s'alourdir.

repérer, R, XIII, 5, loger.

résidu, R, XVIII, 178, reste, fin, conclusion.

respugnant, R, LXXX, 25, qui ressent une grande aversion à faire quelque chose.

- revenge**, couplet liminaire de D, 7, revanche.
- révèrement**, E, 264, respectueusement, avec déférence.
- riens, ou rien**, D, 146, quelque chose, de riens, en quelque chose.
- routier**, N, 72, homme de guerre expérimenté.
- ruer**, R, XXVI, 86 et passim, jeter, ruer jus, jeter bas.
- sagette**, D, 111 et passim, flèche.
- saillant**, R, XVIII, 195, de saillir, bondir.
- saillir**, R, VII, 171, action de sortir, de surgir, de s'élancer.
- sauteler**, R, LXX, 3, diminutif de sauter.
- sauveté**, à **sauveté**, R, VII, 248, à l'abri de.
- sçeu (sans le)**, D, 299, à l'insu de.
- scintille**, épître dédicatoire de D, 26, étincelle.
- semblant**, R, VII, 505, subst., apparence.
- senestre**, N, 98 et passim, gauche.
- séquelle**, R, VII, 108, suite, cortège.
- serée**, R, XV, 19, soirée.
- serre**, N, 78, repaire d'une bête sauvage, prison.
- serrer**, R, VII, 510, fermer.
- service**, S, III, 29, attachement amoureux, hommages amoureux.
- seur**, E, 21 et passim, sûr.
- seurté**, R, VII, 199, sûreté.
- si**, R, LXXVI, 125 et passim, ainsi, aussi, pourtant.
- si près que**, R, LXXVII, 34, tout près de.
- si que**, E, 33 et passim, si bien que, tellement que, de telle sorte.
- solacieux**, R, XXVI, 137 et passim, agréable, joyeux, consolant.
- soubzscript**, R, VII, 574, écrit au bas.
- soudart, souldart**, D, 211 et passim, soldat.
- soulas**, R, X, 89 et passim, récréation, divertissement, plaisir.
- soulasse (se)**, R, LXXXII, 52, se réjouit, se divertit.
- souler**, R, VII, 37 et passim, avoir coutume, presque toujours à l'imparfait.
- spéculer**, épître dédicatoire de D, 36, regarder.
- stomach**, D, 302, poitrine, cœur.
- sumise**, S, IV, 63, soumise.
- suppéditer**, D, 226, jeter bas.
- support**, R, LVIII, 4, secours.
- sus**, R, VII, 332 et passim, sur.
- tacher**, S, XII, 8, chercher à atteindre, viser à, prétendre à.
- taincture**, R, LXXVI, 89 et passim, teinte, couleur, coloration.
- tant**, S, III, 45, si, à supposé que.
- tant (à)**, E, 405, alors, enfin, maintenant.
- tençon**, R, XVIII, 33, dispute, querelle.
- terrien**, R, II, 6, terrestre.
- tire (d'une)**, R, XVIII, 196, d'un seul trait.
- toiles**, R, VII, 514, filets de chasse.
- toreau**, D, 255, taureau.
- tost... tost**, R, XLVII, 7, tantôt... tantôt.
- tourner**, R, VII, 74, subir un changement, devenir.
- tout (du)**, E, 318 et passim, entièrement.
- tout (très)**, D, 88 et passim, tout exactement.
- train**, S, II, 57, cortège.
- translater**, E, 382, traduire.
- translateur**, E, 356, traducteur.
- travaillée**, R, VII, 563, fatiguée, épuisée.
- traverse**, E, 152, danger, péril fortuit.
- tresbucher**, R, XVIII, 51, faire tomber, jeter bas.
- trèsmale**, R, XV, 151, très mauvaise.
- trestant**, D, 35, tant, si.
- trop plus**, D, 78, beaucoup plus.
- trousse**, D, 111 et passim, carquois.
- trousser**, R, LXXVIII, 29, poursuivre, chasser.
- turquoiz**, R, VII, 334, turc.

tyssue, R, XXIV, 39, tissée, ourdie.
umbres, D, 88, ombres.
un, S, IV, 36, un seul, le même.
vaisselage, D, 45, action, entreprise.
value, R, LXXXI, 11, mérite, valeur, prix.
veine, R, XLIII, 2 et passim, muse.
veis, D, 58, pour vis, de veoir, voir.
ventance, D, 306, vantardise.
ventoit (se), D, 211, se vantait.
viegne, R, LXXIX, 56, pour vienne, subj.
 de venir.
vireton, D, 68, petite flèche.
virevouste, S, II, 86, virevolte, sorte de
 danse.
vitupère, N, 60 et passim, reproche,
 injure, insulte.

vitupérer, E, 358, blâmer sévèrement.
viz, R, LXXX, 7, et passim, visage.
voire, R, XXVI, 41 et passim, vrai, vrai-
 ment.
vollage, R, VII, 203, mobile, agile, qui
 vole.
vouée, E, 401, dédiée.
voulsist, R, LXXVIII, 8, voulût.
vueil, R, VII, 124 et passim, désir,
 volonté.
vulgaire, E, 328, la langue nationale par
 opposition au latin.
yre, R, XX, 23, même sens que ire,
 colère.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS. Pages

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

Chronologie de la vie de Salel

I. Naissance de Salel à Cazals (1504).	17
II. Salel étudiant de l'Université de Cahors.	26
III. Hugues Salel à Toulouse (1525 ?-1538), ses protecteurs, les Présidents Minut et Bertrandi.	32
IV. Hugues Salel à la cour de François I ^{er} (1538-1547).	41
V. Hugues Salel à l'Abbaye de St-Chéron (1547-1553) ; sa mort (1553) ; son tombeau poétique.	50

DEUXIÈME PARTIE

L'Œuvre poétique de Salel

I. Les sources françaises : Clément Marot.	65
II. Les sources latines et néo-latines.	74
III. L'apologie d'Homère.	85
IV. Les sources italiennes.	92
V. L'actualité historique.	98
VI. La versification de Salel.	103

TROISIÈME PARTIE

Etablissement du texte

I. Sources du texte de Salel.	119
II. Plan et établissement de la présente édition.	128

ŒUVRES POÉTIQUES

A

Couplet dialogué par lequel Honnesteté enhorté l'auteur escrire des Dames.	137
Epistre a très noble et très honnoré Seigneur Messire Brandelis de Gironde, homme d'armes de la compagnie de Monseigneur le grant escuyer.	138
Rondeau énigmatique de la maison de Montcléra, en Quercy, blasonnant les armes de ladicté maison.	140
Dialogue non moins utile que délectable, auquel sont introduitz les Dieuz Jupiter et Cupido, disputans de leurs puissances, et par fin ung antidote et remède pour obvier aux dangiers amoureux.	141

B

Dizain à François Rabelais.	157
-----------------------------	-----

C

Les Œuvres de Hugues Salel, valet de chambre ordinaire du Roy, imprimées par commandement dudict Seigneur.	
Privilège.	160
I. Michaelis Nardini medici epigramma in laudem hujus operis	161
II. Mellin de Saint-Gelays à Hugues Salel.	161
III. Clément Marot à Salel sur les Poètes François morts avant eulx deux.	162
IV. A tres hault et tres chrétien Roy François premier de ce nom Hugues Salel son tres humble valet de chambre.	163
V. Epigramme, à la Muse.	164
VI. De l'Empereur et du Roy, épigramme servant d'argument pour la chasse Royale.	164
VII. Chasse Royale contenant la prise du grand sanglier Discord par Très haultz et Très puissants Princes, l'Empereur Charles Cinquième, et le Roy François, premier de ce nom.	165

	Pages
VIII. Au Roy estant malade à Compiègne.	185
IX. Chant royal sur la Maladie et la Convalescence du Roy.	185
X. La bien venue de l'Empereur en France présentée à Bayonne.	187
XI. Pour ung eschaffaut dressé à Blays à l'entrée de l'Empereur où estoit Actéon devenu cerf.	192
XII. Epigramme. <i>Le vol haultain de l'Aigle impériale.</i>	192
XIII. Audict Seigneur Empereur partant de France.	193
XIV. Au lecteur, épigramme.	193
XV. De la misère et inconstance de la vie humaine.	194
XVI. Eglogue marine sur le trespas de feu Monsieur François de Valois, Daulphin de Viennoys, fils aîné du Roy.	
Ioan. Maumontius ad lectorem.	201
XVII. A la Royne de Navarre.	202
XVIII. Eglogue marine sur le trespas de feu Monsieur François de Valois, Daulphin de Viennois, fils aîné du Roy, en laquelle sont introduictz deux mariniers Merlin et Brodeau, poètes françoys.	202
XIX. Epitaphe de feu Madame Magdelaihe de France, Royne d'Escosse.	215
XX. Epitaphe d'une jeune Damoiselle qui mourut d'amour.	215
XXI. Autre épitaphe de la Dame du Bar.	216
XXII. Epitaphe de feu Monsieur le Premier Président de Tholose Mynut.	216
XXIII. Epigramme au Roy.	217
XXIV. Chant poétique auquel Cupido est tourmenté par Vénus.	217
XXV. A Monsieur de Plays, secrétaire et valet de chambre de MesDames, mon grand amy.	227
XXVI. Epistre. <i>Si je pensois que dans cœur tant bégnin.</i>	228
XXVII. A la vieille Amoureuse.	232
XXVIII. De la main de Marguerite.	234
XXIX. Du cueur.	235
XXX. De la plus belle.	236
XXXI. De l'Amant passionné.	236

	Pages
XXXII. A Marguerite.	237
XXXIII. De la gorge d'une Damoysele.	237
XXXIV. Envoyé avecques une paire de gantz.	237
XXXV. Du brasselet que Marguerite luy donna.	238
XXXVI. Du Cueur qui a trahy le Corps, y mettant Amour.	238
XXXVII. Huictain. <i>L'œil soubzriant faict souvent espérer.</i>	239
XXXVIII. A une Dame qui faisoit semblant d'estre couroussée.	239
XXXIX. Tiré de Pétrarque.	240
XL. A Marguerite.	240
XLI. A une Dame.	241
XLII. Responce à une Dame qui estoit sa Muse par Alliance.	241
XLIII. A une Dame qui luy demanda ses estraines.	241
XLIV. Pour un huictain perdu.	242
XLV. Dixain tiré de Pétrarque.	242
XLVI. De luy et d'Amour.	243
XLVII. A une portant le deuil.	243
XLVIII. Souhaictz à une Dame rigoureuse.	244
XLIX. Les troys degréz de la misère d'amour, tiré de Pontan.	244
L. A Marguerite.	245
LI. De la cruaulté d'une Dame.	245
LII. A ung amy qui portoit en sa devise l'infortuné incogneu.	245
LIII. Du brasselet.	246
LIV. En passant par un boys et regrettant Marguerite.	246
LV. Claude de Plays, secrétaire de Madame la Daulphine, à la Marguerite de Salël.	246
LVI. A Mademoiselle de Bony de Nismes.	247
LVII. De la Ville de Lyon.	247
LVIII. Epigramme énigmatique de Diepe.	248
LIX. Dixain à une Damoysele.	248
LX. Huictain. <i>Ardant soupir, qui es dehors yssu.</i>	249
LXI. Pour respondre à ung qui demandoit lequel des deux le painctre ou le poète exprimeroit mieulx la beaulté d'une femme.	249
LXII. Huictain. <i>La beaulté du corps n'est que monstre.</i>	249

	Pages
LXIII. Dixain. <i>Quant te plaira tu pourras essayer.</i>	250
LXIV. Huictain. <i>Las, où vas-tu, mon cuer las et dolent.</i>	250
LXV. Huictain. <i>On lit jadis adoulcis par doulx chantz.</i>	251
LXVI. Huictain. <i>Si dans mon cuer j'ai ardante fournaise.</i>	251
LXVII. A Pernette de Bault.	251
LXVIII. Huictain. <i>Puys qu'Amour est une ame dans deux corps.</i>	252
LXIX. A Monsieur Petit.	252
LXX. Responce pour une Damoiselle à qui l'on avoit escript, ung petit coup me contente de tout.	252
LXXI. Dixain. <i>Ung jour Vénus désirant me fascher.</i>	253
LXXII. Rondeau.	253
LXXIII. A une Dame lyonnaise.	253
LXXIV. Huictain énigmatique.	254
LXXV. Le rebours de la chanson, douce mémoire.	254
LXXVI. Chant amoureux d'ung vieillard.	254
LXXVII. Le blason de l'anneau.	260
LXXVIII. Blason de l'espingle.	261
LXXIX. Epistre triste et doloireuse.	263
LXXX. Ballade de deux amoureux.	265
LXXXI. Aultre.	266
LXXXII. Chant royal de la conception de la Vierge Marie.	267
LXXXIII. Jehan de Conches de Valence en Dauphiné, aux lecteurs.	269

D

De la Nativité de Monseigneur le Duc, fils premier de Monseigneur le Daulphin.	273
--	-----

E

Epistre de Dame Poésie, au Tres Chrétien Roy François, premier de ce nom : sur la traduction d'Homère par Salel.	281
--	-----

F

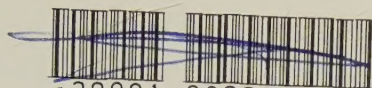
Recueil d'aucunes œuvres de Monsieur Salel, Abbé de Saint-Chéron, non encore imprimées.	
Olivier de Magny au Lecteur.	297

	Pages
I. Estienne Jodelle Parisien, sonet.	298
II. Chant poétique présenté au Roy le premier jour de l'an pour estrennes.	298
III. Premier chapitre d'amour.	306
IV. Second chapitre d'amour.	310
V. Troisième chapitre d'amour.	315
VI. Ode.	317
VII. Giovan di Maumonte, sonet.	319
VIII. Responce au précédent sonet.	319
IX. Il medesimo al Salelio.	320
X. Sonet au Roy présenté le jour de son entrée à Chartres souz le nom de Mercure.	321
XI. Autre sonet présenté au Roy en son entrée à Orléans souz le nom de Liber Pater et de Cerès.	322
XII. Deuxième sonet présenté au Roy en son entrée à Orléans souz le nom de la déesse Aurélie.	322
XIII. Aux seigneurs de Ronsard et du Bellay.	323
Lexique.	325
Table des matières.	337

Ouvrage honoré
d'une subvention
du Conseil Général
du Lot

:: ACHEVÉ D'IMPRIMER ::
LE IV AOUT MCMXXX
EN L'IMPRIMERIE BERGON
: : : A CAHORS : : :

PQ1703. S43 1929



a3900.1 003881664b



S0-BGJ-391